L'ABBAYE
DE ROSSANO

CONTRIBUTION

A

L'HISTOIRE DE LA VATICANE

Le sceau byzantin-calabrais ci-contre est extrait du *Nicéphore Phocas* (Paris, Didot, 1890), de M. Schlumberger.

JOANNI-BAPTISTÆ HOGAN

MAGISTRO DESIDERATISSIMO

CARISSIMO

PRÉFACE

Bobbio et Rossano, je voudrais que ces deux noms fussent désormais associés comme les noms de deux abbayes qui ont brillamment et presque également marqué dans l'histoire littéraire de l'Italie. Des deux, en effet, il nous est resté de grands souvenirs monastiques se rattachant à l'histoire de la civilisation latine en Lombardie et de la civilisation byzantine en Grande-Grèce, comme des deux il nous est parvenu de très anciens et très beaux manuscrits, entrés pour la plupart dans la bibliothèque du Saint-Siège. Mais, moins heureux que Bobbio, si étudié, si connu, Rossano est demeuré jusqu'ici dans un oubli immérité. C'est sa revanche que nous voudrions lui procurer. Dans le mémoire que voici, après une rapide esquisse de l'histoire de la civilisation byzantine dans la Grande-Grèce et particulièrement à Rossano, qui est de cette Grande-Grèce médiévale le centre le plus important et le plus littéraire, on trouvera l'histoire de l'abbaye basilienne de Rossano, Sainte-Marie du Patir, et de ses relations avec les autres établissements basiliens de l'Italie du midi; à la suite, une reconstitution aussi complète, j'espère, qu'elle pouvait l'être, de la librairie de Sainte-Marie du Patir, et quelques documents sur les diverses librairies basiliennes des Deux Siciles, de ces librairies dont la part a été

si grande dans la formation des collections italiennes de la Renaissance; enfin un essai sur les origines de la librairie de Sainte-Marie du Patir, et à ce propos quelques vues nouvelles sur les écoles calligraphiques grecques, vues inspirées des belles découvertes de M. Delisle sur les écoles carolingiennes. Au total, un épisode de cette *Histoire de l'hellénisme en Italie*, dont on a dit avec raison qu'elle était encore à faire et que c'était un des sujets les plus rémunérateurs que la curiosité contemporaine ait laissés à traiter. C'est tout le plan de ce mémoire.

Et je le livre tel qu'il s'est fait au cours d'un long et beau séjour de plusieurs années en Italie, porté de ville en ville, composé d'étape en étape : telles pages écrites au Vatican, telles autres au Mont-Cassin ou à Grotta Ferrata, telles autres à Messine, ou à la Laurentienne, ou à l'Ambrosienne, telles notes crayonnées en voiture sur la route de Bisignano, et ces lignes mêmes à Taormina. Si je le dis, c'est simplement pour exprimer ce que je dois à l'empressement de bibliothécaires comme M. Anziani, M. Ceriani, dom Rocchi, dom Amelli, M. de La Ville sur Yllon, M. le professeur Caracciolo, surtout dom Cozza Luzi dont la bienveillance m'a été si particulièrement précieuse, et, dans cette sauvage, et belle, et lointaine Calabre, à l'amitié de mon compagnon de voyage, M. Édouard Jordan, et à l'accueil si cordial de confrères tels que M. Policastri, primicier de Corigliano, et de M. Lavorato, théologal de Rossano, de deux savants évêques, celui de Catanzaro et celui de Mileto, et de bien d'autres encore, amis d'un jour, que Dieu garde!

Juillet 1889.

TABLE DES MATIÈRES

CHAPITRE I[er] : L'ABBAYE DU PATIR.

CHAPITRE II : LA LIBRAIRIE DU PATIR.

CHAPITRE III : ORIGINES DE LA LIBRAIRIE DU PATIR.

PIÈCES JUSTIFICATIVES.

INTRODUCTION[1]

LA GRANDE-GRÈCE BYZANTINE

L'invasion des Lombards en Italie (568), en brisant l'éphémère unité byzantine réalisée par Justinien (552), avait laissé subsister plusieurs *dominia* byzantins, qui, enclavés dans le royaume lombard, étaient destinés à lui résister jusqu'à la fin (751) et plusieurs même à lui survivre. Au nombre de ces débris de l'exarchat d'Italie, Ravenne, Gênes, Rome, Naples, dont l'histoire est si connue, il faut mettre ce qu'on appelait à pareille époque le duché de Calabre, pays presque anonyme alors, dont l'histoire est obscure, le rôle minime, et qui cependant allait survivre non seulement au royaume lombard et au duché de Rome, mais encore à l'hégémonie carolingienne, pour se trouver tout à coup au xe-xie siècle l'enjeu et le théâtre de la rivalité de l'empire d'Orient et de l'empire d'Allemagne, et ne perdre sa qualité de terre byzantine qu'à la conquête des Normands (1050).

Il était arrivé, en effet, à cette Grande-Grèce du temps de Justinien, que les Lombards, ceux de Bénévent, avaient eu au début tous leurs efforts concentrés sur Naples et sur la Campanie, et que plus tard, pour s'attaquer à la Pouille et à la Calabre, il leur avait manqué d'être gens de mer, ce qu'ils ne furent jamais. Le duché lombard de Bénévent s'était donc établi dans des limites qui laissaient à l'empire byzantin l'extrême midi de l'Italie. Autharis balayant la « corne droite » de l'Italie jusqu'à

1. B. Capasso, *Le fonti della storia delle provincie napoletane dal* 568 *al* 1500 (*Archiv. stor. napoletan.*, 1876-77-80). H. Kiepert, *Nuova carta generale dell' Italia meridionale* (1882).

Reggio, et, les pieds dans la mer, s'écriant que « jusque-là viendrait la terre lombarde », n'est qu'une légende chère à Paul Diacre, et la réalité historique est que les Lombards s'étaient montrés seulement aux environs de Tauriano sur la côte tyrrhénienne et à Canosa au nord de la Pouille, ceci vers 591-596, et que ce fut à cette époque leur pointe la plus avancée. Constantin Porphyrogénète, résumant à grands traits les résultats derniers de la conquête lombarde, pourra écrire que « les Lombards se rendirent maîtres de tout le thème de Langobardie et de Calabre, à l'exception d'Otrante, de Gallipoli et de Rossano ».

Rétablissons la suite des faits. — A la fin du VIe siècle, il ne s'agissait point de « thème de Langobardie et de Calabre », mais de l' « éparchie de *Calabre* et de l'éparchie de Bruttium ». Le sort des deux éparchies fut celui-ci. Les Lombards, prenant contact avec l'éparchie de *Calabre*, se retranchèrent d'abord à Canosa et à Acerenza, sur l'Ofanto et derrière le Bradano, et laissèrent ainsi au basileus Bari, Brindisi, Oria, Lecce, Tarente, Gallipoli et Otrante. Ce ne fut que peu après 663 que le duc de Bénévent entama l'éparchie de *Calabre*, et que, prenant Bari, Brindisi et Tarente, il ne laissa plus au basileus que Gallipoli et Otrante. Pour ce qui est de l'éparchie de Bruttium, les Lombards gagnèrent dès le début la rive gauche du Crati par Policastro et Laino, mais ils ne la dépassèrent jamais. Au delà, couverts par l'imprenable Sila, se pressaient les *oppida* byzantins de Tempsa, Vibo, Tropea, Nicotera, Tauriano, Reggio, Locres, Squillace, Crotone, Nicastro, et, en avant de la Sila, Cosenza défendait la haute vallée du Crati, et Rossano la corniche ionienne. — A la fin du VIIe siècle, l'éparchie de *Calabre*, réduite à deux simples présides, vit son nom transporté à l'éparchie de Bruttium, et ce qui subsistait des deux éparchies constitué d'abord en un duché, le duché de Calabre, puis en un thème, le thème de Calabre. — Au IXe siècle, au moment où le duché lombard de Bénévent fut démembré pour former la principauté de Salerne et celle de Bénévent (851), le *dominium* impérial continuant d'être en Pouille réduit à Otrante et à Gallipoli, la Calabre byzantine n'avait perdu que Cosenza. La rive droite du Crati lui restait toutefois, défendue maintenant par

Bisignano, et, c'est Constantin Porphyrogénète que je cite, tandis que la Sicile était aux mains des « Sarrasins athées », la Calabre restait aux chrétiens avec Reggio, Hagia-Kiriaki (Locres-Gerace), Crotone « et quelques autres villes sous le gouvernement de son stratège ».

Le dédoublement de ce thème de Calabre en deux thèmes, celui de Calabre et celui de Langobardie ou « Italie », date de la fin du IXe siècle. La Calabre byzantine s'était défendue contre les Sarrasins de Sicile et d'Afrique, mais il n'en était pas allé de même de la Pouille lombarde : Bari, Brindisi, Tarente et toute la plaine avaient été conquises par les Sarrasins et avaient constitué à dater de 853 le territoire du soudan de Bari. C'est alors qu'intervinrent les expéditions si heureuses de Basile Ier : Bari enlevée aux Sarrasins (875), puis Tarente (880), la Pouille se trouva reconquise par l'empereur tant sur le soudan de Bari que sur le prince de Bénévent, et devint une province byzantine qui prit le nom de thème de Langobardie. Jusqu'au milieu du XIe siècle le thème de Langobardie et le thème de Calabre vont constituer le patrimoine impérial. — A la fin du Xe siècle, les deux thèmes seront réunis en un gouvernement, et les deux stratèges auront au-dessus d'eux une sorte de vice-basileus, le *catapanus Italiæ et Calabriæ*. C'est le moment de la plus grande extension du *dominium* byzantin dans l'Italie méridionale. La Langobardie comprend, en plus de la Terre d'Otrante et de la Terre de Bari, tout le pays au nord de l'Ofanto, c'est à savoir la côte jusqu'au mont Gargan et la plaine jusqu'aux premiers gradins de l'Apennin dont les Byzantins commandent tous les passages (Troia, Ascoli, Melfi, Acerenza), et les vallées du Basento et du Bradano, c'est-à-dire le pays qui portera le nom de Basilicate, avec les villes de Gravina, Matera, Tricarico et Tursi. — En 1050, les Normands trouveront la Grande-Grèce byzantine établie sur ces larges frontières.

Comment et dans quelles limites cette province byzantine s'était-elle peuplée de Grecs ? Quelle culture ces Grecs y eurent-ils ? Comment enfin cette Grèce italienne survécut-elle à la conquête normande pour se perpétuer jusqu'à la Renaissance ? Ce sont les questions préalables que je voudrais résoudre dans cette *Introduction*.

I

Procope, dans son histoire de la guerre gothique, passant en revue les diverses populations qui « habitent les rivages de ce golfe qui formaient jadis ce que l'on appelait la Grande-Grèce », énumère les *Calabrais* (Messapie), les Apuliens, les Bruttiens, les Lucaniens; il nous montre, aux deux extrémités opposées de ce « croissant de lune de mille stades de développement », Tarente et Rossano, au-delà Reggio, plus au nord la « forteresse magnifique que les Romains appellent Acerenza », à l'est Otrante et Brindisi; puis, dit-il, « passé la mer Adriatique, on rencontre pour la première fois les Grecs ». Pour Procope la Grande-Grèce de Justinien est un pays latin au même titre que le pays des Samnites. — Telle aussi elle nous apparaît au temps de saint Grégoire. Si nous exceptons Reggio, qui est un port où, comme à Catane et Syracuse, on ne doit pas être surpris de trouver des Grecs, toutes les villes de la Calabre sont latines : Tropea, dont les belles inscriptions chrétiennes du ve siècle témoignaient déjà que son Église était purement latine; Nicotera, qui est avec Tropea une *massa* de l'Église romaine; Tauriano, Vibo, Locres, Cosenza, dont les évêques se réunissent en synode avec celui de Tropea, et sous la présidence du sous-diacre romain Sabinus, pour juger du différend de l'évêque de Reggio et de son clergé. De même en Terre d'Otrante, où Gallipoli est comme Tropea une *massa* de l'Église romaine, où l'évêque d'Otrante est chargé de visiter les églises de Gallipoli, de Brindisi et de Lecce (*Lupia*), où l'évêque de Gallipoli est chargé de juger l'évêque de Tarente, et où nous voyons saint Grégoire conjurer le tribun d'Otrante, nouvellement débarqué de Ravenne, de se montrer indulgent pour les *rustici* que possède dans le diocèse de Gallipoli l'Église romaine, *locus ecclesiæ nostræ proprius*. Des monastères existent en maint endroit, fondés sous la surveillance de l'autorité romaine comme celui de Tropea, foyers de latinisme comme le *monasterium Vivariense* de Squillace. — Enfin cette société que saint Grégoire fait administrer par des clercs romains est si bien une société latine, que le représentant le meilleur de la

latinité, de la « romanité », à cette époque, Cassiodore, lui appartient. Les Aurelii en effet sont une famille calabraise, et Cassiodore est né, il a grandi, il a débuté, il se retirera à Squillace; clarissime, corrector, moine, il nous révèle tout ensemble l'aristocratie dont il est, le peuple qu'il a eu un instant à administrer, la communauté où il achève sa noble vie, et ces trois sociétés, qui sont tout Squillace et tout le pays, nous apparaissent en lui purement latines. — On est donc en droit d'affirmer, contre le sentiment des érudits italiens du siècle dernier, que jusqu'aux premières années du VIIe siècle ce qui demeura à l'empire byzantin de l'éparchie de *Calabre* et de l'éparchie de Bruttium était un pays latin d'institutions et latin de langue.

A quelle époque et à quels événements devrons-nous rattacher l'origine de la colonie grecque de la Grande-Grèce byzantine?

La seule solution qui ait été donnée à ce problème est celle qui explique l'origine de ces colonies par une émigration de moines grecs chassés d'Orient par la persécution iconoclaste. Fr. Lenormant, qui a fait sienne cette théorie et qui l'a si brillamment exposée dans sa *Grande-Grèce*, ne paraît pas avoir soupçonné qu'elle reposait uniquement sur l'*Historia translationis mirificæ imaginis B. M. Virginis ex urbe Constantinopoli in civitatem Barii*, où nous voyons en effet des moines grecs du temps de Léon l'Isaurien, fuyant de Constantinople avec la sainte image, venir demander asile à la « République de Bari », mais qui est un texte de fabrication récente, une de ces falsifications du XVIIIe siècle si nombreuses dans la basse Italie, et comme Fr. Lenormant lui-même en a si souvent dénoncé! J'ajoute que, si d'aventure la légende de Bari (légende commune à toutes les madones byzantines ou vénitiennes d'Italie) avait quelque fondement, il n'en resterait pas moins indubitable qu'un pays ne saurait être peuplé par des moines, *gens æterna in qua nemo nascitur*. — C'est à une cause plus générale et plus ancienne que j'attribuerai l'hellénisation de l'Italie méridionale.

L'Italie du midi, à la fin du VIe siècle et au commencement du VIIe, entretenait avec l'Égypte et avec la Syrie de multiples relations. De même qu'à Rome en 589 on trouvait établi un ΣΩΜΑΤΙΟΝ ΑΛΕΞΑΝΔΡΕΩΝ, confrérie d'Alexandrins sous le vocable de saint

Mennas, de même on trouvait à Palerme à la même époque des Alexandrins, tels que ce *Petrus alexandrinus negotians linatarius*, dont M. Salinas a publié l'épitaphe datée de l'an vingt de l'empereur Maurice (601), ou tels encore que ces Alexandrins qui, repartant pour Alexandrie après avoir abjuré en Sicile le monophysisme, obtiennent de saint Grégoire des *litteræ commendatitiæ* auprès du patriarche Euloge (602). Ailleurs nous voyons saint Grégoire recommander au *defensor* de Sicile un pauvre négociant syrien couvert de dettes.—Sur ces entrefaites (610-614) toute la côte byzantine d'outre-mer avait été bouleversée par les Perses de Chosroès: Antioche et la Syrie, Alexandrie et le Delta, la Libye enfin, avaient été ravagées et « réduites à l'état de solitudes ». Puis, au lendemain des victoires d'Héraclius, les Arabes avaient apparu: en quelques années ils avaient franchi l'Oronte, le Nil, les Syrtes, la mer, conquis la Syrie, l'Égypte, la Cyrénaïque et Chypre. Et le résultat de ces invasions avait été de jeter sur les côtes d'Europe, non pas des moines persécutés, mais des foules chassées par la peur et par la famine. — Ce fut vers la Sicile et vers Rome qu'elles affluèrent. C'est exactement l'époque où apparaît à Rome pour la première fois une colonie orientale de réfugiés: le pape Théodore (642-649) appartient à une famille syrienne, « de civitate Hierusolima », Jean V (685-686) à une famille syrienne aussi, « de provintia Antiochia » ; nombre d'*egumenarchia*, comme les appelle le *Liber pontificalis*, s'établissent à la même époque, Saint-Sabas (un vocable palestinien), Saint-Anastase *ad aquas Salvias* (un monastère cilicien), d'autres encore comme ce *monasterium Boëtianum* peuplé de « nestorianitas monachos syros», dont le nombre et la théologie inquiètent le pape Donus († 678). Et ce qui se passe à Rome se passe mieux encore en Sicile, car la Sicile est le point naturel de ralliement des Grecs émigrants des provinces byzantines d'outre-mer : nous les voyons arriver de Barca et de Tripoli (Amari, I, 104), d'Alexandrie et de plus loin encore, de Syrie comme les parents du pape Sergius, « natione syrus Antiochiæ regionis, ortus in Panormo Siciliæ ». Saint Maxime a peint en maint endroit de ses lettres la désolation de ces émigrants dont il était et qu'il semble avoir comme suivis en Égypte, puis en Afrique, finalement en Sicile et à Rome, où il arrive pour le concile de

Latran (649), combattant sur toute la route le monothélisme qu'ils apportaient avec eux.

Le concile de Latran s'achevait à peine (650), que l'on apprit que les Arabes venaient d'attaquer la Sicile. Aussitôt l'exarque reçoit l'ordre de se porter au secours de l'île, et sa campagne ayant échoué misérablement, l'empereur arrive en personne. Constant II débarque à Tarente, en terre impériale; il traverse, armes à la main, le territoire lombard, gagne Rome, et de Rome Naples, Reggio et Syracuse. A Syracuse il s'établit avec la pensée, assure-t-on, d'y fixer la capitale de l'empire : du moins il va y fixer pour six ans (il y fut assassiné en 668) le centre politique et militaire du gouvernement et faire de Syracuse le siège d'une partie de la cour et le quartier général de l'armée. — Le premier effet de cet événement fut une sorte d'éviction de la population indigène, tenue en suspicion par l'élément byzantin (n'accusait-on pas le pape Martin d'avoir attiré les Arabes?), et surtout écrasée d'impôts nouveaux, « per diagrapha seu capita atque nauticatione... et alia multa perpessi sunt, ut alicui spes vitæ non remaneret », dit le *Liber pontificalis*. Cependant et par conséquent la population grecque devenait prépondérante et maîtresse. Le corps d'armée byzantin donnait naissance à cette aristocratie militaire à laquelle appartenait le pape Conon († 687), « oriundus patre thracesco, educatus apud Siciliam ». Les hautes charges ecclésiastiques passaient à des clercs grecs : le siège de Syracuse à une créature de l'empereur, le grec Georges; le « vénérable monastère *ad Baias* » à un moine syrien; l'évêché d'Agrigente à saint Grégoire, qui fut un des orateurs grecs en renom de la fin du VIIe siècle. — Et sans transition, comme si elle eût été dès le premier jour une vieille Église, l'Église grecque de Sicile se trouva étroitement associée à la vie de l'Église byzantine. On vit l'abbé du monastère *ad Baias* élu patriarche d'Antioche (681); un diacre de Catane prononcer le sermon de clôture du concile de Nicée (787); la Sicile donner à Rome des papes grecs et à Constantinople un patriarche (Methodius, † 846); les patriarches (Tarasius, † 806) adresser des encycliques aux évêques de Sicile, et ceux de Syracuse et de Taormina se compromettre avec Photius et être condamnés à Constantinople par le huitième concile; la Sicile enfin avoir sa part de production et

d'éclat dans l'histoire littéraire de l'Église grecque avec des auteurs comme ce Grégoire d'Agrigente, et aussi Pierre de Sicile et Joseph l'Hymnographe.

Je veux en venir à ceci, à savoir que la Calabre, qui ne faisait qu'un avec la Sicile(ἡ Καλαβρίας στρατηγὶς δουκάτον ἦν τῆς στρατηγίδος Σικελίας), a participé à la révolution politique et sociale qui s'est produite en Sicile au cours du VIIe siècle. Sans doute le changement aura été plus lent : la Calabre n'a point de centres tels que Palerme ou Syracuse ; le voisinage inquiétant des Lombards rend le pays moins sûr ; les ressources économiques enfin y sont moindres qu'en Sicile. C'est ainsi que tous les évêques de Calabre sont présents au synode romain de 680, comme ils l'ont été au concile de Latran (650) : Vibo, Crotone, Tauriano, Tropea, Squillace, Locres, Rossano, ajoutons Tarente et Otrante. Mais déjà pourtant, à cette date, c'est l'évêque de Reggio qui est choisi pour représenter les membres du synode romain au concile œcuménique qui s'ouvre à Constantinople (681), avec le titre « d'apocrisiaire du siège apostolique ». A cinquante ans de là, les diocèses de Calabre sont assez acquis à l'hellénisme pour que Léon l'Isaurien puisse y confisquer tout ce qui est patrimoine de saint Pierre et mettre les évêques de Calabre sous la juridiction du patriarche de Constantinople, malgré les protestations du Saint-Siège. En 787, au concile de Nicée, l'épiscopat calabrais apparaît en corps : Vibo, Crotone, Tauriano, Tropea, Nicotera, Carina, Gerace (ou Hagia-Kiriaki), Reggio, tandis que Tarente et Cosenza cités lombardes, restent fidèles aux synodes romains (743). L'Église de Calabre est devenue byzantine d'obédience et de langue, et cette transformation a été l'œuvre obscure de la seconde moitié du VIIe siècle et des premières annnées du VIIIe.

Là est, à mes yeux, la première origine de la colonisation byzantine en Calabre : les Grecs y sont venus peu à peu de Sicile à partir de la seconde moitié du VIIe siècle. Sans doute la vie grecque est en Calabre, pendant tout le VIIIe siècle, sans aucun nom, sans aucun monument qui la révèle : la Sicile attire tout à elle. Mais au IXe siècle l'intense culture grecque de la Sicile s'éteint, et aussi soudainement qu'elle s'y était produite au VIIe. L'invasion arabe, Palerme prise (831), puis Messine (842), puis Syracuse (878), enfin Taormina (902), une résistance longue et

sanglante suivie d'un écrasement terrible, c'en est assez pour expliquer cette ruine subite et radicale : à la fin du IXe siècle, il n'y a plus en Sicile ni monastères ni sièges épiscopaux, la propriété ecclésiastique y a été supprimée, la liberté politique des chrétiens abolie et leur condition civile rendue intolérable par le poids des impôts : ajoutez les courses de pirates et des famines de plusieurs années. — Que devient alors la population grecque de Sicile ? Chassée par les vicissitudes de la résistance et par le plan même de la conquête arabe, du versant de Palerme sur le versant de Syracuse, nous la voyons se ramasser à l'extrémité orientale de l'île, autour de Taormina, et de là émigrer en masse. Le Péloponèse en recueillera une partie : ce sont ces « exilés » que secourt saint Pierre, évêque d'Argos, ainsi que le raconte sa *Vie*; ce sont ces émigrés de Catane à Patras, dont est saint Athanase évêque de Méthone. Mais c'est surtout la Calabre qui est le refuge naturel des chrétiens chassés de Sicile : nous retrouverons des Grecs de Castro-Giovanni, de Catane, de Taormina à Reggio, à Hagia-Kiriaki (Gerace) et dans toutes ces petites villes épiscopales grecques qui apparaissent en Calabre précisément au IXe siècle, Hagia-Severini, Paléocastro, Aysili, Cerenzia, Evriati, Nicastro, Bisignano, Cassano. — De cette migration nous trouverons la trace dans toutes les vies de saints calabrais du IXe siècle et du commencement du Xe : je citerai celle de saint Élie le Jeune. Élie est né à Castro-Giovanni, en Sicile, et il est tout enfant lorsque ses parents, prévenant le sac de Castro-Giovanni par les Arabes (859), se réfugient dans un petit port proche de Catane. Élie grandit là, et, s'étant fait moine, il émigre. Il a espéré trouver un refuge en Épire, mais les autorités byzantines surveillent avec une rigueur extrême les abords de l'empire, et le gouverneur de Buthrotum, prenant Élie et ses compagnons pour des Sarrasins déguisés, les empêche de débarquer. Ils se réfugient en Calabre et s'établissent aux environs de Tauriano. Le cas de saint Élie lui est sûrement commun avec mille autres.

Et là est la seconde source de l'hellénisation de la Grande-Grèce byzantine : je dirai même que c'en est la source principale, car la culture byzantine de la Grande-Grèce n'a quelque éclat qu'à dater du Xe siècle, comme si elle n'était que la suite et l'héritage de la culture grecque de la Sicile.

II

Dans les deux thèmes que constitue la Grande-Grèce, le gouvernement impérial est représenté par un nombre très restreint de fonctionnaires. Ils sont pour la plupart étrangers au pays et appartienent à la noblesse aulique. A la tête du thème est le stratège, c'est-à-dire un général faisant fonction de vice-basileus et réunissant à ce titre entre ses mains les attributions de gouverneur civil en même temps que de chef du corps d'armée. Au-dessous de lui deux fonctionnaires : le *vestiarius imperialis* préposé à la βασιλικὴ σάκελλα, c'est-à-dire au service du fisc et des finances, et le *judex thematis* à la tête de l'administration de la justice civile et criminelle, tous deux simples ministres du stratège. Il n'y a pas trace d'appel à Constantinople. Le stratège n'a pas de chef-lieu de résidence : il est représenté dans chaque cité par un τοποτηρήτης ou lieutenant gouverneur, comme lui officier, soit tourmarque, soit taxiarque : auprès du τοποτηρήτης, les *chartularii* ou agents inférieurs du fisc et les κρίται ou juges. Mais, tandis que les τοποτήρηται sont le plus souvent des étrangers, les *chartularii* et les *kritæ* paraissent avoir été toujours des gens du pays. Le corps d'armée d'occupation, équipé aux frais de l'empire et composé de mercenaires, se recrute pour une part dans le pays même, mais aussi ailleurs, souvent fort loin : les historiens normands décrivent les troupes impériales comme formées de *Calabrenses*, et encore de Venitiens et d'Arabes, mais surtout de Cappadociens, de Thraces et de Macédoniens. Leur temps fini, ces mercenaires restent souvent dans le pays où ils ont servi : on a vu à tort dans ce fait des colonies militaires.

Sous la réserve de cette centralisation administrative et de cette sorte d'état de siège, l'indépendance de chaque *castro* reste entière, chacun ayant son clergé, sa justice, son fisc, sa milice à lui, et ne relevant d'aucun autre. Le clergé se compose de l'évêque, des clercs de la μεγάλη ἐκκλησία (archiprêtres, prêtres, diacres, sous-diacres, *chartophulax*, *skeuophulax*), et des *katholiki* et *protopapæ* des églises suffragantes. L'existence d'une noblesse

ou *ordo* est obscure, on trouve cependant des grecs du pays, riches, se décorant du titre de *senator*, comme sont les Maléïnoi de Rossano, et exerçant dans chaque *castro* une sorte de patronat héréditaire. Le *castro* a son βασιλικὸς νοτάριος, son νομικός, son χαρτουλάριος, la plupart du temps clercs. La législation qui règle les contrats est non pas le droit lombard, comme on l'a dit à tort, mais bien le droit romain, celui des novelles, ainsi qu'il convient à des populations qui n'en ont jamais connu d'autre. Chaque *castro* est obligé de tenir sur pied un certain effectif d'hommes d'armes pour sa propre défense et à la réquisition du stratège : ces milices portent le nom de κόντουροι et κοντάρατοι, dont les historiens normands ont fait *conterati*.

La liturgie en usage dans les églises grecques de Calabre est, tant pour le calendrier que pour le rituel, celle de Constantinople : à peine si quelques fêtes d'origine locale, comme celle de saint Fantin ou de saint Elie le Speléote, s'y introduisent-elles au XIe siècle; les fêtes d'origine romaine, comme celle du *Corpus Christi*, sont des importations latines postérieures au XIIIe siècle. Mais le rituel de Constantinople n'a pas dû être à l'origine le rituel exclusif de nos églises de Sicile et de Calabre, et c'est un fait bien remarquable que les seuls manuscrits anciens que nous possédions de la liturgie syrienne et de la liturgie alexandrine, celle dite de saint Jacques et celle dite de saint Marc, nous viennent l'un de Rossano, l'autre de Messine, comme si en mainte église de Sicile et de Calabre le rituel d'Antioche et d'Alexandrie avait été un temps en usage. J'en dirai autant de la liturgie dite de saint Pierre, qui est une traduction grecque de l'*ordo missæ* romain tel qu'il était constitué vers la fin du VIIe siècle, traduction grecque dont nous n'avons qu'un manuscrit, lequel vient de Rossano.

Les évêchés de Calabre avaient été rattachés, on l'a vu, par Léon l'Isaurien († 741), à la juridiction du patriarche de Constantinople, mais l'organisation ecclésiastique du thème de Calabre et du thème de Langobardie ne datait que de Léon le Philosophe († 911). La novelle qui réglait l'*ordo thronorum* de la Grande-Grèce distinguait trois provinces ecclésiastiques : Otrante était un archevêché, mais sans suffragants; Reggio était métropole de Vibo, Tauriano, Nicotera, Tropea, Amantea,

Nicastro, Cosenza, Bisignano, Cassano, Rossano, Crotone et Gerace; Hagia-Severini était métropole de Cerenzia, Evriati (Umbriatico), Aysili (Isola), Paléocastro et Gallipoli, cette province toute nouvelle étant comme une substitution de la province ecclésiastique supprimée de Sicile.

Le clergé calabrais d'alors a peu marqué dans l'histoire littéraire. On peut citer Marc d'Otrante, qui fut un mélode renommé en son temps assez pour qu'une pièce de lui ait pris place dans le *triodion* de Constantinople; et, au commencement du XI[e] siècle, Nicolas, archevêque de Reggio, dont nous avons une compilation en forme de commentaire des épîtres de saint Paul. Tout cela est fort pauvre.

Mais l'art byzantin a laissé en Calabre de plus remarquables vestiges : le baptistère de Hagia-Severini (Santa-Severina), la petite église Saint-Marc à Rossano, la *Cattolica* de Stilo, la basilique ruinée de la Roccelletta (*Vetus Squillacium*). A cette dernière appartenait ce bas-relief représentant la Panagia en costume d'impératrice du VI[e] siècle, que Lenormant a signalé le premier et qui est le plus beau modèle que l'on connaisse de la sculpture byzantine à cette époque : cet adorable bas-relief que j'ai vu en 1889 au bord de la route qui mène de Catanzaro à Squillace, toujours sur la petite fontaine où Lenormant l'a vu, est sûrement une épave apportée là d'un pays plus riche et plus cultivé que n'a jamais été la Calabre. J'en dirai autant du somptueux évangile pourpre à lettres d'argent (VI-VII[e] siècle) que possède le chapitre de Rossano : les miniatures qui le décorent et que j'ai eu la bonne fortune de pouvoir étudier en 1889, appartiennent à la tradition ancienne de l'iconographie biblique traitée avec un art qui n'a rien de provincial. Je ne puis rien dire de l'icone *achéropite* de la cathédrale de Rossano, cette antique image étant depuis des siècles si parfaitement tournée au noir qu'on n'en saurait reconnaître le moindre trait.

Au total cependant la vie grecque de la Calabre aux X[e]-XI[e] siècles serait bien insignifiante, n'étaient les moines, leurs couvents et leurs légendes.

Les diplômes byzantins nous font connaître quelques monastères : Saint-Mennas, près de Rossano, donné à La Cava en 1086, « sous Alexis Comnène empereur », par une pieuse

famille de Rossano; Saint-Adrien, donné à La Cava en 1091, par « Romain, moine, humble archevêque de Rossano »; dans l'intérieur de Stilo, Saint-Léonce en faveur duquel un jugement est rendu en 1059 par « Etienne, vicaire impérial, protospathaire, stratège du thème de Calabre »; le couvent fondé par « Mavrozicos, taxiarque », sous le vocable de saint Léon, évêque de Catane, dans l'intérieur de Hagia-Kiriaki, « thème de Calabre »; Saint-André, proche de Hagia-Kiriaki, semble-t-il, et donné en 1053 à La Cava; Sainte-Marie μονυτεράτου (*Montis Arati*), dont les privilèges sont confirmés en 1034 par Constantin Opos, « patrice et catapan d'Italie »; Saint-Ananias, près d'Orioli, dont l'higoumène est mentionné dans une donation à lui faite par « Nicon, moine, et son fils Oursoulos, tourmarque », en 1015; enfin Saint-Nicolas, fondé par une famille grecque à Monopoli, et en faveur de laquelle nous avons une charte d'Argyros, « duc d'Italie, de Calabre, de Sicile et de Paphlagonie ». Les seuls établissements qui paraissent avoir eu quelque importance matérielle, sont l'abbaye de Saint-Pierre à Tarente, fondée vraisemblablement à la fin du IXe siècle, privilégiée par « Constantin, protospathaire du Chrysotriclinium, stratège de Langobardie », par « Michel, patrice et catapan d'Italie », par « Michel, proconsul, patrice et catapan d'Italie », etc.; et, près de Cassano, la riche abbaye de Sainte-Marie *de Kur Zosimo*. Tous ces diplômes sont du X[e] et du XI[e] siècle.

Mais, mieux que les diplômes, les légendes nous font pénétrer dans la vie de ces humbles moineries calabraises. Les couvents patronnés et rentés étaient l'exception, en effet. Le moine était alors bien plus souvent ermite, et de là en Calabre et en Terre d'Otrante ces *grotte* où l'on relève encore des traces d'inscriptions pieuses et d'images peintes à la détrempe : ainsi au cap de Leuca les *grotte* de Casamiscia, ou de San Cristoforo à la Cala del Orso, d'autres ailleurs, presque toujours dans des falaises ou dans les hauts rochers, comme les laures d'Orient. Le monachisme était aussi une fraternité, un tiers ordre, où chacun avait un métier et gagnait son pain : la profession de virginité y était toute la *religion* et la vie commune un accident. S'il arrivait que des frères se groupassent, ce ne pouvait être sans l'agrément et sans la surveillance de l'évêque : à l'évêque appartenait

la nomination de l'higoumène. Les moines ne pouvaient prétendre à posséder de biens immeubles non plus qu'à recevoir aucun ordre sacré. Le droit canonique grec avait multiplié les prescriptions pour tenir la confrérie dans l'infime dépendance et dans la pauvreté. Et c'était justement aussi cette condition qui faisait des moines la partie la plus détachée, la plus mobile, la plus historique de la population. Ils sont toute l'histoire de la Grande-Grèce byzantine et quelle histoire!

Saint Élie (fin du IXe et première moitié du Xe siècle) est un moine sicilien « de la montagne de Saint-Nicon » : il a vécu là dans la pratique des plus austères vertus, lorsque les Sarrasins arrivent et exterminent les moines ses compagnons. Il échappe au massacre par miracle, s'embarque sur le premier navire qui fait voile, et arrive à Rome où il est recueilli dans un *xenodochium*, puis rapatrié par la charité romaine. Le voici établi aux portes de Reggio, en compagnie d'un vieux moine, Arsène, s'occupant uniquement à prier et à travailler la terre. Un instant ils sont obligés de fuir tous deux, car ils ont appris que les Sarrasins vont débarquer en Calabre, et alors ils gagnent Patras où l'évêque les accueille avec charité et les supplie de demeurer; mais ils reviennent bientôt après aux environs de Reggio, que saint Élie ne quittera plus. Arsène mort, Élie ne reste point solitaire, car nombre de moines lui demandent d'être leur père : on s'installe dans d'anciennes carrières, et bientôt autour de saint Élie le Spéléote s'est formée une grande colonie monastique. Quand les Sarrasins venaient, raconte son biographe, saint Élie se retirait plus avant dans la montagne, pour rentrer au monastère quand ils s'étaient éloignés; parfois on demandait asile au *castro* le plus voisin. Mais un jour on fut surpris, à l'improviste les Sarrasins cernèrent le couvent et ils allaient en forcer l'entrée, lorsqu'une nuée miraculeuse enveloppa la sainte demeure, et les infidèles épouvantés battirent en retraite. — Saint Luc de Corleone est contemporain de saint Élie le Spéléote; comme lui, il quitte la Sicile pour fuir le joug des Sarrasins, et comme lui il va d'abord à Rome prier au tombeau des Apôtres. Au retour il vient demander la robe monacale à un higoumène calabrais, Christophe, « in montibus qui vocantur Mulæ (?), » et ensemble ils s'établissent « ad territorium

Mercuriense » (le mont Mercure), proche de la « Cassiana civitas » (Cassano). Là Christophe ne tarde pas à mourir, laissant à Luc la direction de ses frères, une communauté de « terrestres angeli », qu'il gouvernera jusqu'à sa mort. — Saint Luc d'Armento (mort dans la seconde moitié du xe siècle) est né à Castro-Giovanni en Sicile, et lui aussi il quitte la Sicile pour venir demander à la Calabre un asile tranquille. Il s'arrête quelque temps auprès de saint Élie le Spéléote; mais sachant, dit l'hagiographe, que les péchés sans nombre qui se commettent dans la contrée vont attirer sur elle la colère de Dieu et que la Calabre va devenir « la proie de chiens dévorants », il quitte Reggio, et s'en vient d'abord à Noa, puis il pousse plus loin. Au bord de l'Agrumento il trouve un monastère abandonné, Saint-Julien; il le rebâtit, et bientôt la solitude se peuple de moines. De Sicile la sœur du saint le rejoint et fonde tout près un couvent de nonnes. Arrive l'expédition d'Otton et la pacifique colonie est menacée : elle doit se réfugier tout entière à Armento, et c'est là que le saint mourra. Il n'aura pas eu à affronter l'armée germanique, mais les Sarrasins ne lui auront pas manqué; ils se présentent en effet un jour, et alors le vaillant abbé monte à cheval, prend la tête de son monde, moines et lais, et taille en pièces les infidèles. — Saint Vital, comme les autres, est né en Sicile, à peu près à la même époque que saint Luc d'Armento qu'il rencontrera un jour sur sa route, et comme lui il est venu demander asile à la Calabre, puis à la Basilicate; chacune de ses étapes, Castro-Roseto, Monte-Raparo, Sant-Angelo de Asprono, Saint-Élie de Massaniello, Armento, Rapolla enfin où il meurt, marque un pas de plus dans la marche en avant de l'hellénisme calabrais. Lui aussi enfin il se trouve un jour en présence des Sarrasins, et on nous le montre, après qu'il a protégé la fuite de son monde, restant seul pour faire front à l'ennemi : mais Dieu est avec lui, une splendeur l'enveloppe et les Ismaélites sont terrassés.

C'est l'âge héroïque des moines batailleurs et thaumaturges; c'est l'âge aussi des moines mendiants et errants, des caloyers en guenille que le clergé des villes tient à distance et que la population regarde de mauvais œil. Saint Jean « le Moissonneur » rencontre des paysans qui fauchent, et ceux-ci de l'in-

sulter, « comme c'est l'ordinaire aux moines de l'être », ajoute humblement le biographe. Et la *Vie* de saint Nil nous apprend qu'à l'époque de la jeunesse du saint on voyait rarement des moines par les villes : « Rare était leur robe, pour ne point dire méprisée ». — « Qu'allez-vous faire au milieu de ces animaux sauvages? » disait-on à Nil. Et n'est-ce pas un compagnon de Nil qui, cheminant un jour par le pays, est poursuivi à coups de pierres par une bande d'enfants qui crient : Sus au Bulgare! sus au Franc! sus à l'Arménien! Cette génération a peu contribué à la culture. « Parum quasdam litteras novi », disait saint Vital à un catapan de Bari. Le psautier suffisait, encore saint Élie ne voulait-il pas qu'il fût trop bellement écrit : aussi voyons-nous ses moines très occupés à bûcheronner et à faire de la résine, et si dans un passage il est question de la cellule où a demeuré le « vénérable calligraphe », c'est pour nous apprendre qu'il n'y est plus et qu'elle sert de chai.

Tout autre est la génération qui suit, plus assise, plus considérée aussi, plus cultivée surtout, et dont Nil de Rossano est le plus illustre exemple. S'il appartient à Rome par la fin de sa carrière, il est à nous par sa naissance et par la plus féconde partie de sa vie. Né à Rossano, et, dès l'enfance, remarqué pour la sagacité de son esprit et la politesse de son caractère, il a eu une jeunesse orageuse : Rossano est une ville si pleine de pièges pour la vertu d'un jeune homme, dit son biographe. Mais Dieu le veut à lui : les amours coupables sont brisées d'un coup, il part sans dire adieu à sa maîtresse ni à l'enfant qu'il a eu d'elle, il part en chantant le psaume *Viam mandatorum tuorum cucurri cum dilatasti cor meum*, et il va cacher « la fleur de sa jeunesse » dans la communauté du mont Mercure. Là Nil rencontre les « célestes et admirables pères Joannes le Grand, Fantin l'Illustre, Zacharie l'Angélique... ». Il y rencontre surtout des hommes appliqués aux saintes lettres autant qu'à la louange de Dieu. A l'aube on se mettait au travail : de prime à tierce on copiait, c'était du moins l'occupation de Nil, « qui copiait d'une main rapide et serrée, et qui remplissait un quaternion par jour »; de tierce à sexte, on récitait le psautier; de sexte à none, on lisait, « on étudiait la loi de Dieu et les œuvres des maîtres », jusqu'à savoir par cœur des discours entiers de saint

Grégoire de Nazianze ; de none au soir, c'était le temps de la récréation, on se réunissait pour la *collatio* et on lisait l'Écriture en commun. Il arrivait alors que ses frères demandaient à Nil de commenter la lecture : avec quelle joie ils recueillaient les paroles pleines de doctrine qui tombaient de ses lèvres. Il leur semblait, reportant leurs regards sur le saint higoumène Fantin, qu'ils étaient admis à entendre saint Paul en présence de saint Pierre. On lisait de même saint Grégoire de Nazianze : il était la somme des moines, on discutait les passages difficiles et on rivalisait à les bien entendre. Ajoutez saint Basile, saint Athanase, saint Jean Chrysostome, saint Ephrem, Théodoret, Théodore Stoudite, saint Jean Damascène : autant d'auteurs familiers à notre saint. Nil vécut dans ce milieu de moines lettrés, dialecticiens, exégètes ; à son tour, il devint le chef de la communauté du mont Mercure, et lorsque, l'âge venant, il dut songer à prendre un second, il choisit Proclus, dont l'hagiographe fait ce bel éloge que « c'était un homme d'une science universelle et qui avait fait de son âme un trésor des livres sacrés et des livres profanes ».

Une tradition plus policée apparaît dans les moineries calabraises du xe et du xie siècle. On est en relation avec l'Athos, le Stoudion et les grandes communautés byzantines. Saint Élie de Tauriano est allé à Jérusalem et au Sinaï, et il meurt à Salonique, à mi-chemin de Constantinople où il allait quêter. Saint Luc d'Armento a fait de même le pèlerinage des Saints-Lieux. Les moines perdent leur pittoresque sauvagerie, la société gagne des éléments supérieurs de culture. Et l'influence s'en fera sentir au loin.

Nos Grecs de Calabre et de Langobardie en effet ne vivaient point à part et les yeux tournés vers l'Orient seul : mais ils étaient au contraire en perpétuelles relations d'échanges avec l'Italie lombarde et jusqu'avec Rome. Saint Nil, à l'époque où il était encore au mont Mercure, était dépêché à Rome par son higoumène pour acheter des livres. Et plus tard, lorsque le même saint Nil quitta le mont Mercure pour venir demander asile au Mont-Cassin, il fut reçu comme un compatriote par le prince de Capoue et comme un frère par les Bénédictins, qui l'invitèrent, lui et ses moines, à chanter au chœur, et les éta-

blirent dans un de leurs prieurés, Saint-Michel *in Vallelucio*. — Dans toute l'Italie méridionale lombarde apparaissent les traces de l'influence byzantine et d'établissements byzantins. Bari, toute latine qu'elle fut et rebelle à l'influence grecque, était le siège du catapan d'Italie et de Calabre; les actes publics, ceux même d'Argyros, y étaient rédigés en grec; et le commerce avec l'Orient grec y avait fixé une colonie de familles grecques, riches et puissantes. Longtemps plus tard on trouvera encore à Bari une église de *Saint-Nicolas des Grecs*. Brindisi, ruinée par les Sarrasins en 977, rebâtie peu après par le catapan Lupus Protospatha, eut des évêques grecs jusqu'à la conquête normande, assure Nil Doxapatri. A Trani, elle aussi rebelle à l'influence grecque, et où, comme à Bari, le rite resta toujours latin, nous trouvons l'église byzantine de Sainte-Marie *de Dionisio*, avec la précieuse inscription d'un tourmarque, Deuterios : ΚΕ· ΒΟΙΘΗ· ΤΟΝ· ΔΟΥΛΟΝ· ΣΟΥ· ΔΕΥΤΕΡΗΟΝ· ΤΟΡΜΑΡΚΗ· Naples, grande ville latine gouvernée par un duc byzantin, comptait des paroisses grecques, dont une de Sainte-Marie *in Cosmedin*, et au moins un monastère grec *SS. Sergii et Bacchi*. Le lectionnaire grec des évangiles n° 196, aujourd'hui à Saint-Pétersbourg, a été copié à Salerne en 1022, de même que le saint Grégoire de Nazianze *Laurentianus* XXV, 26, appartenait à pareille époque à des gens d'Amalfi. A Capoue, au xe siècle, nous trouverons des Grecs réfugiés de Sicile et un monastère byzantin; à Gaëte, en 909, un notaire qui signe « Leo greco latinus presbitero et scriva civitatis ujus ». A Bénévent, en 1195, on mentionnera encore une église de *Saint-Nicolas des Grecs*. — Détail plus significatif peut-être, à partir de la fin du ixe siècle les marchés de l'Italie méridionale se couvrent de monnaies byzantines : Radelgis et Siginulfe, en 851, comptent par besants, « bizantei aurei »; et, dès cette époque, les « solidi beneventani » font place aux « solidi constantiniani », aux « romanati », aux « michalati », à peine mêlés de quelques « marabutini » arabes. Enfin les relations entre Grecs et Lombards sont assez usuelles pour que la *lex et consuetudo Romanorum* ait force de droit coutumier en pays lombard (c'est le cas de tant de contrats portés au *Codex diplomaticus Cavensis*), de même que dans des πρόχειρα νόμων provenant de la Grande-Grèce (tel le

Parisinus gr. 1384) on rencontre des fragments de traduction grecque de la *lex Langobardorum* au milieu de novelles impériales.

Réciproquement les relations de la *Latinitas* du midi de l'Italie avec la *Romania* sont constantes. L'illustre et riche famille patricienne d'Amalfi, les Mavro-Pantaleo, possède un palais à Constantinople; et c'est à elle qu'on doit les portes de bronze du Mont-Cassin (celles-ci datent de 1066), de Saint-Michel au mont Gargan, de la cathédrale d'Amalfi, de la basilique de Saint-Paul hors-les-murs, admirables œuvres de repoussé et de nielle exécutées à Constantinople. Didier, abbé du Mont-Cassin († 1087), pour « aorner le pavement de la eglize de marmoire entaillié et diverses paintures », fait venir « de Costentinoble et Alixandre homes grex et sarrasins », parce qu'il « non trova in Ytalie homes de cest art », comme s'exprime Aimé. Le même Didier attire et retient au Mont-Cassin ce Constantin l'Africain, le premier qui ait vulgarisé en Occident la médecine grecque et arabe : « Evolutis omnibus bonis medicorum auctoribus, veteribus et modernis,... maxime Græcis qui adhuc in hac facultate (ut in aliis multis) Latinis præstant, contraxi in arctum... omnia quæ possunt perfectum medicum efficere », dira Constantin dans la préface de son manuel, dédié à l'abbé du Mont-Cassin. Salerne, précisément à la même époque, voit grandir son école, qui ne fait elle aussi que répandre en Occident la médecine grecque : tel le lombard Gariopontus, dont le *Passionarius* est une simple adaptation de Galien, tel Alfanus, archevêque de Salerne († 1085), et aussi poète et médecin, auteur de la traduction latine du περὶ φύσεως ἀνθρώπου de Némésius. Je n'oserais ni embrasser ni contredire l'opinion émise récemment, et d'après laquelle Irnérius aurait puisé dans l'Italie méridionale la connaissance du droit romain, dont il devait au début du XII[e] siècle fonder l'enseignement à Bologne et rapatrier l'usage en Occident. Mais c'est bien décidément en Italie méridionale qu'il faut chercher l'origine d'une bonne part des traductions latines qui ont permis à nos langues romanes de puiser dans la littérature byzantine tant de légendes et de romans devenus peu après si populaires. Léon, archiprêtre de Naples, envoyé à Constantinople par les

ducs de Naples Jean et Marinus (941-965), « cœpit inquirere libros ad legendum », et rapporte « historiam continentem certamina et victorias Alexandri regis Macedoniæ », le pseudo-Callisthène, qu'il met en latin aussitôt : ce sera une des sources des poèmes d'Alexandre. Toute pareille et de la même époque serait, selon M. Gaston Paris, l'origine du roman des *Sept sages*, de la légende des saints Barlaam et Joasaph, de celle « du magicien Héliodore, devenue celle de Virgile en arrivant à Naples », de celle de saint Alexis, de sainte Catherine d'Alexandrie, de saint Nicolas, de saint Aréthas, de saint Georges, de saint Christophe, sans omettre surtout la légende de sainte Marie l'Egyptienne, la plus ancienne peut-être, mise en latin par un certain Paul, diacre de l'église de Naples, et dédiée à Charles le Chauve († 877).

C'est qu'aussi la période qui va de l'avènement de Basile I[er] à la mort de Nicéphore Phocas (867-968) a été la belle époque de l'influence byzantine en Italie. Le rôle de l'empire franc avait pris fin avec Charles le Chauve, celui de l'empire germanique ne devait commencer qu'avec Otton le Grand († 975) : cet interrègne d'un siècle appartint à l'empire byzantin. — Maître de la Calabre, de la Pouille, de la Basilicate, de la Capitanate, et (nominalement) de la Sicile, maître d'Amalfi, Sorrente, Naples et Gaëte, le basileus avait vu le prince de Salerne solliciter la *symmachie*, ce qu'on pourrait appeler le protectorat de l'Empire (887), et pareil protectorat imposé au prince de Bénévent et au prince de Capoue (892). Guaymar, pour ne citer que cet exemple, avait dès lors porté le double titre de *princeps* et d'*imperialis patricius*, et daté ses actes de l'année des « très saints et très pieux empereurs ». Je lis dans une charte de donation faite en 899 par Guaymar au couvent de La Cava, la clause «... ut nullus basilico, nec stratigo, nec protospatharius, aut spatharius candidatus, aut spatharius, aut gastaldus, aut qualiscumque alius reipublicæ hactionarius, vel qualiscumque alius servus sanctorum imperatorum habeant potestatem » sur la chose donnée, si bien le *reipublicæ hactionarius* est désormais partout. — C'est la prise de Bari sur les Sarrasins (868) qui a décidé de l'hégémonie en Italie, aux dépens de Louis II, au profit de Basile I[er] : dorénavant, à

protéger l'Italie contre les Sarrasins, il n'y aura plus que le basileus, et ses stratèges, et ses drongaires. En 916, le pape Jean X et le roi Bérenger I[er] sollicitent l'aide de Constantin Porphyrogénète pour chasser les Arabes du Garigliano. Et plus tard (962) Otton le Grand, à peine aura-t-il ceint à Rome la couronne impériale, ne pensera pas pouvoir l'assurer mieux qu'en sollicitant, pour son fils Otton II, la main de la fille du basileus, la princesse Théophano, si bien le basileus est maître et tuteur de la meilleure partie de l'Italie.

Rome seule y manquait, mais nul doute que de Basile I[er] à Nicéphore Phocas le monde byzantin n'eût lentement marché à la reprise de Rome. Il y comptait encore à cette époque tardive, le x[e]-xi[e] siècle, une colonie, des églises, des couvents : Sainte-Marie *in Cosmedin* ou *in schola græca*, Saint-Georges au Vélabre, Saint-Mennas, Saint-Boniface, Saint-Césaire *in Palatio*, Saint-Laurent hors-les-murs, Saint-Anastase *ad aquas Salvias*, Saints-Étienne-et-Silvestre, Saint-Érasme. Le fils de Théophano, le jour de son couronnement à Rome (mai 996), était acclamé par la foule en grec et en latin, « hebraice, græce et latine fausta acclamantibus ». Et un moment vint où un retour singulier de la politique put faire croire au parti grec qu'il était redevenu le maître des destinées de Rome. — Otton II, sous prétexte de revendiquer la dot de Théophano, avait envahi l'« Italie », enlevé Bari, puis Tarente, et aurait conquis la Calabre à la suite, s'il n'eût eu son armée taillée en pièces à Stilo par le stratège (juillet 982). Il était mort sous le coup de cette défaite (décembre 983). Le basileus n'avait plus devant lui en Italie qu'un enfant, Otton III. Rome, lassée de la domination allemande, se constituait en *respublica romana*, et Crescentius, patrice de cette nouvelle république et chef du parti romain, tournait si bien ses regards vers Constantinople, qu'en mai 997, expulsant le pape allemand Grégoire V, il faisait élever sur le siège pontifical Jean XVI, lequel était un grec, et un grec de Calabre, et un calabrais de Rossano, et qui revenait à peine d'une ambassade à Constantinople. — Mais ce triomphe du parti romain et du parti grec ne fut que d'un jour, et la revanche d'Otton III immédiate et sanglante. C'est à ce moment que saint Nil, qui, brouillé avec le Mont-Cassin, s'était fixé à Gaëte,

parut à Rome. Peut-être y venait-il pour suivre la fortune de Jean XVI, lequel s'était ouvert à lui de ses desseins ; mais il ne put qu'intervenir auprès de l'empereur pour sauver la vie de l'infortuné pontife. Et c'est une page d'histoire d'une rare noblesse que le récit de l'entrevue d'Otton III vainqueur et de saint Nil, celui-ci, touché jusqu'aux larmes des paroles du vieillard et lui demandant en grâce de demeurer à Rome, ou seulement *ad aquas Salvias*, et l'autre, blessé de la duplicité du pape et de l'empereur, refusant tout, et reprenant le chemin de Gaëte en disant fièrement au prince : « Je ne demande qu'une chose à Votre Royauté, qui est le salut de votre âme ! » Saint Nil pourtant allait bientôt après revenir, non point à Rome, mais à Tusculum, au couvent grec de Sainte-Agathe, où il devait mourir (1005), et non sans avoir jeté les fondements de ce qui devint l'abbaye de Grotta Ferrata, illustre et durable monument de cette ardeur de propagande que la société byzantine portait si vivante en elle.

III

La fin du xe siècle et les premières années du xie virent le succès définitif du Saint-Empire, l'Italie devenir germanique et le basileus réduit à la Grande-Grèce. En Grande-Grèce même bien des causes allaient rendre de plus en plus fragile l'établissement des Byzantins.

D'abord la lutte perpétuelle avec les Sarrasins : les chroniques du xe et du xie siècle ne mentionnent que prises de villes par les Sarrasins, Reggio (901), Hagia-Agathi (922), Tiriolo (930), Hagia-Kiriaki (986), Cassano (1014 et 1031), Bisignano (1020), et je ne parle pas de la Pouille, où, autour d'Oria notamment, l'alerte ne cesse pas. Et partout la lutte avec ces corsaires (car ils courent le pays et ne s'y établissent pas) est sanglante et ruineuse : « Fuit excidium Tarenti [a. 927] et perempti sunt omnes viriliter pugnando, reliqui vero deportati sunt in Africam.... Sarraceni comprehenderunt sanctam Chiriachi civitatem [a. 986], et dissipaverunt Calabriam.... » Et ainsi du

reste de la chronique de Lupus. L'auteur de la *Vie* de saint Nil fait gloire à Rossano d'être la première cité de Calabre : Pourquoi ? C'est que, et tandis que toutes les autres tombent tour à tour aux mains des Sarrasins, seule elle leur échappe grâce à la protection miraculeuse et toute spéciale de la Panagia. — En second lieu, le basileus était dans son propre *dominium* un souverain étranger et détesté. Les *reipublicæ hactionarii* étaient d'une cupidité et d'une dureté intolérables : qu'on se rappelle ce *judex Italiæ et Calabriæ* à qui saint Nil refuse de faire aucun présent, et ce qui s'ensuit. En Calabre, où la population est grecque, on voit, en 921, tout le pays se soulever contre le stratège Jean Muzalon, et se donner à Landolphe, prince de Capoue. En Langobardie, où tout est latin, où les municipes ont gardé leurs *gastaldi* et leurs *bajuli* latins, les juges le droit lombard, le clergé le rite latin et l'obédience à Rome, et dont Luitprand pouvait dire à Nicéphore Phocas, « Terram quam imperii tui esse narras, gens incola et lingua italici regni esse declarat », l'animosité contre les Grecs était universelle. Pour tout éloge de l'évêque Bizantius († 1035), l'Anonyme de Bari disait : « Fuit piissimus pater orfanorum, atque terribilis et sine metu contra omnes Græcos ». De là, au XIe siècle, les continuelles insurrections de *Conterati*; de là l'insurrection de Mélo († 1020), encouragée par le pape Benoît VIII et par l'empereur Henri II; et, lorsque le catapan ne suffisant plus à assurer sa frontière du nord, eut dû prendre des Normands au service de l'empire et leur confier la garde de Melfi et de Troia, de là l'attitude d'Arduin leur chef, lequel, « feignant qu'il estoit dolent de la grévance » que les gens de Langobardie « souffroient de la seignorie de li Grex, lor promettoit de vouloir fatiguier et travailler pour lor délibération ».

On sait comment les Normands se mirent, en 1041, à « fatiguier » pour cette bonne œuvre, et comment, en 1061, ils avaient donné congé à la dernière garnison impériale qui tint encore en Grande-Grèce. Je n'ai pas à entrer dans le détail de cette conquête, que l'on trouvera dans *Les Normands en Italie* de Delarc : je voudrais seulement marquer les conséquences qu'elle eut pour nos Grecs de la Calabre et de la Terre d'Otrante.

Les Normands arrivaient avec un droit public nouveau pour le pays, le feudalisme, un droit privé nouveau aussi, la coutume normande, et, par-dessus tout, un régime ecclésiastique non moins nouveau, celui de l'investiture par le prince en même temps que de l'obédience au pape. Ce dernier point était particulièrement formel et menaçant. Que l'on se rappelle les termes du serment de Melfi (1059) qui faisait du duc de Pouille et de Calabre le *ligius homo* du pape, et ce au moment où le siège de Constantinople s'appliquait à marquer avec tant d'âpreté et d'éclat sa séparation d'avec celui de Rome, où le patriarche Michel Cérulaire excommuniait les légats de Léon IX, et où l'évêque d'Otrante était des premiers à souscrire à cette sentence, engageant solennellement avec lui tout le clergé grec de Grande-Grèce.

La politique souple et « réelle » des Normands trancha les mille nœuds de cette situation. Ils conçurent du premier coup ce que devait être le gouvernement d'un pays qui était, et qu'ils voulurent voir rester lombard, grec et arabe. Normands, ils laissèrent aux uns et aux autres leurs coutumes, et, pour ne citer que cet exemple, les Grecs continuèrent de se marier « alla grichisca ». Féodaux, ils distribuèrent le pays en fiefs; mais les villes ou *castra*, devenues des communes, gardèrent leurs institutions antérieures, et nous y rencontrerons jusqu'au XIIIe siècle les *archontes* décorés des noms sonores de catapans, d'exarques, de stratèges et de sénateurs, et jusqu'à la persistance du vieux nom de thème. Je ne croirais pas que la propriété et la fortune des Grecs aient souffert du changement de régime, et que les barons normands aient été autrement durs que les *hactionarii* impériaux. — Les églises furent plus éprouvées : en moins de trente années, Tarente, Otrante, Santa Severina, Reggio, c'est-à-dire les quatre églises métropolitaines, et, parmi les suffragantes, Cassano, Bisignano, Cerenzia, Umbriatico, Isola, Nicastro, Tropea, furent latinisées et de personnel et de rite; sans parler des deux sièges nouveaux et normands de Mileto et de San Marco. Mais cette latinisation rapide, comme elle fut exécutée à coup sûr! A Squillace, l'évêque grec Théodore Mesimerios, un *bilingue*, étant mort (1096), le siège est latinisé, et la charte de Roger s'en exprime

ainsi : « Ego Rogerius, Siciliæ comes et Calabriæ, ingemiscens quod in tam nobili civitate, ubi tot sunt Christicolæ, *ubi tanta viget Normandorum copia*, pontificalis et latina nondum extiterat ecclesia..., quoniam in curia nostra Squillacensis ecclesia sic muta erat, sic inutilis erat..., sic a laudibus divinis tacita.... » Et il fonde un chapitre, et il dote l'église, et il installe un évêque. Remarquez bien le considérant *ubi tanta viget Normandorum copia*. Là, en effet, où les Grecs étaient en nombre, le clergé resta grec : ainsi à Bova, à Gerace, à Crotone, à Rossano, etc. Et même en maint endroit où l'évêque était désormais latin, on laissa subsister comme des chorévêques grecs, ayant juridiction simplement personnelle : ainsi à Stilo, à Oppido, à Paléocastro. Puis, le nouveau régime définitivement assis, la cour ne mit plus aucune différence entre les prélats de rite grec et les prélats de rite latin. — Quant aux moines, le droit féodal, en leur reconnaissant la faculté de posséder, allait modifier profondément leur établissement. On peut avancer que tout ce que le monachisme détenait de biens-fonds, sous le régime *précaire* qui était le seul dont il fût capable, tout disparut à la conquête normande : au Mont-Cassin échut Saint-Pierre de Tarente ; à la Sainte-Trinité de Venosa, Saint-Nicolas *de Morban* ; à La Cava, Sainte-Marie *de Kur-Zosimo*, Saint-Georges *de Piscopio*, Sainte-Marie *de Pertusia*, Saint-Pierre *de Bragalla*, Saint-Adrien de Rossano. La Sainte-Trinité de Mileto, fondée en 1081 par Roger, fut dotée d'églises et de couvents sis à Gerace, à Paléocastro, à Stilo, à Squillace, autant d'anciennes fondations byzantines. Mais, cette « liquidation » une fois ainsi faite au profit du monachisme latin, le patrimoine du monachisme grec se reforma ; il se reforma sur un base juridique nouvelle, qui allait lui permettre un développement qu'il n'avait jamais connu auparavant ; ce sera l'histoire des grandes fondations basiliennes du commencement du XIIe siècle. — Les Grecs de Calabre et de Pouille purent ainsi continuer à vivre avec leur coutume, leurs franchises, leur culte, leur langue. Restait Rome. Mais tous les griefs de Rome contre les Grecs se renfermaient dans une question d'investiture : ni au concile de Melfi, en 1059, ni même au concile de Bari, en 1099, ni dans les divers séjours de papes en pays normand, nulle part

ne fut soulevée la question des azimes, ou du samedi, ou du célibat ecclésiastique. Au surplus les Grecs ne devaient connaître de Rome que son légat *a latere*, et ce légat était Robert Guiscard lui-même, et après lui les Roger.

On vit mieux encore, et une fois de plus *Græcia capta ferum victorem cæpit.* On vit les fils des Hauteville helléniser et le nouveau *dux Apuliæ, Calabriæ et Siciliæ* se donner pour successeur régulier d'Argyros. Le basileus lui-même (c'était le faible Michel VII) s'y prêta, pensant ressaisir ainsi une ombre de ses anciens droits sur l'Italie méridionale : en 1077, il alla jusqu'à solliciter pour son fils Constantin la main de la fille de Robert Guiscard. Et peu après, Constantin VII détrôné et sa succession ouverte, Robert Guiscard appareilla vers Constantinople, « versus Romaniam animum intendens » (le mot est de Geoffroy Malaterra), c'est-à-dire aspirant à monter en personne sur le trône impérial à la façon d'un général byzantin, d'un Nicéphore Botoniate (1078) ou d'un Alexis Comnène (1081). — Robert Guiscard mourut en route : Boëmond, son fils, fut du moins prince d'Antioche en même temps que de Tarente ; et le grand-comte Roger, son frère, comme plus tard le roi Roger, son neveu, dans la pompe toute byzantine de la cour de Palerme, ne renoncèrent jamais à l'espoir de conquérir la *Romania.* La monarchie normande eut une flotte grecque commandée par des amiraux grecs. Elle eut une chancellerie grecque, empruntant à Byzance le protocole de ses actes, — Ρογέριος ἐν Χριστῷ τῷ θεῷ εὐσεβὴς κραταιὸς ῥὴξ καὶ χριστιανῶν βοηθός, etc. — comme aussi le dessin et la légende de ses sceaux et de ses monnaies. Elle eut, à côté même de ses troubadours, des poètes grecs : tel cet Eugène, qui célébrait en vers politiques les vergers fleuris de Palerme :

Εἰσὶ παρ' ἡμῖν ἐν Πανορμῷ τῇ πόλει
Πλείστων φυτῶν δένδρων τε καρπίμων γένη
Καὶ παντοδαπῶν ἀνθέων πολυχρόων.

et le roi Roger, entouré de ses évêques latins, sous le feu des mosaïques byzantines de sa chapelle palatine, put entendre des prélats grecs de son royaume le prêcher en grec, et le saluer du nom d'εὐσεβὴς βασιλεύς et de « majesté impériale ». —

Un moment vint même, c'était vers 1143, où la cour de Palerme sembla assez pénétrée par l'esprit grec pour que le patriarche de Constantinople pût espérer obtenir du roi Roger qu'il lui restituerait la juridiction des églises de Sicile, de Calabre et de Pouille. Était-ce le vœu secret du clergé grec du royaume? On peut le penser. Une négociation fut entamée, et il nous en reste le mémoire *Sur les cinq patriarcats*, rédigé par le « protoproèdre des protosyncelles » de Constantinople, Nil Doxapatri. Nil, qui était un orateur disert et un légiste, s'appliqua à démontrer que Rome était un siège de même ordre que les quatre autres sièges patriarcaux de la chrétienté, l'Église étant un corps dont le Christ était le chef et les cinq patriarches les cinq sens. Mais quoi! pouvait-il penser que le roi-légat s'accommoderait jamais de ce gallicanisme byzantin?

On comprend maintenant que la conquête normande, loin d'étouffer l'hellénisme de la Grande-Grèce, ait été au contraire pour lui l'occasion d'une renaissance, et lui ait procuré deux siècles d'une vie intense encore et très largement nationale. Il me reste à en déterminer les principaux foyers.

IV

Tarente est entre toutes une ville latine : le cartulaire du couvent de Saint-Pierre, lequel est devenu un prieuré de La Cava, enregistre cependant des actes de donation rédigés en grec par des Grecs de Tarente, jusqu'en 1228. A Lecce, ville latine, on trouve des clercs grecs encore en 1313. A Brindisi, sous Charles II d'Anjou, la municipalité demande l'institution d'un notaire grec, « parce que nombre d'habitants de la ville se servent du grec dans leurs contrats »; et en 1369, l'archevêque recourt à la reine Jeanne pour réduire des prêtres grecs établis dans la cité et qu'il accuse d'être « ignorants, de condition vile, de réputation détestable, et uniquement occupés de négoce ». — Au sud de Lecce, le pays est tout grec. Citons Soleto que nous retrouverons plus loin, Aradeo où l'église gardait encore

trace de fresques byzantines au siècle dernier, Noha où à pareille date on lisait encore des inscriptions grecques de l'époque normande, Fulciniano, Taurisano et Cerrate où l'on en voit encore, Zollino dont nous avons un diplôme grec de 1401, Galatone où Bessarion prit le secrétaire qui l'accompagnait au concile de Florence, Alliste, San-Cesario, Calimera, San-Pietro in Galatina, Maglie, etc. San-Stefano enfin (près de Vaste), où M. de Simone a relevé l'épitaphe grecque d'un prêtre d'Antioche. — Gallipoli était évêché grec : au XII[e] siècle, on y comptait au moins trois églises grecques distinctes de la cathédrale, et un monastère grec (Saint-Maur *in anaphorario*), dont on voit encore l'église décorée de fresques et d'inscriptions byzantines; au XIII[e] siècle, les diplômes grecs y parlent d'un exarque, de juges, de notaires, de tabellions, de maîtres d'école, de clercs, tous grecs de langue et de noms; en 1329, l'évêque était un basilien de Saint-Nicolas de Calamizi; en 1331, un basilien du Saint-Sauveur de Messine. Le rite ne devait être latinisé qu'après ce dernier. Nardo avait été à la fin du XI[e] siècle, semble-t-il, siège d'un chorévêque grec; en 1262, un visiteur apostolique envoyé par Clément IV en écrivait « tanta se hilaritate perfusum, ut in Græciam transfretasse videretur » ; l'usage du rite grec s'y maintiendra jusqu'au XVI[e] siècle.

En Terre d'Otrante les monastères de saint Basile s'étaient multipliés. Le *Liber taxarum* cite un monastère à Patù; deux près de Lecce, Sainte-Marie *de Ferratis* et Sainte-Marie *de Cantatædri*; Sainte-Marie *de Lovito*, près d'Alessano; Saints-Pierre-et-André *de insula*, Sainte-Marie *de Calzano*, San-Vito, pour Tarente; Saint-Nicolas de Casole, pour Otrante. — San-Vito del Pizzo paraît avoir été à l'origine une colonie de moines venus d'Orient et établis en 1117 par Raynald archevêque de Tarente : c'étaient peut-être des moines venus de Syrie à l'époque de Boëmond II, quand Tarente avait avec Antioche les relations que l'on sait. En 1267, le Saint-Siège fera de San-Vito un prieuré de Casole. —De tous les couvents de l'Otrantin, Saint-Nicolas de Casole est de beaucoup le premier. Il date de 1099, et est une fondation de Boëmond : doté et privilégié par les deux Boëmond, puis par le roi Roger, les deux Guillaume et Frédéric II, immédiatement sujet du Saint-Siège,

Saint-Nicolas est la plus riche abbaye grecque de l'Italie méridionale (le Saint-Sauveur excepté). Quatre de ses premiers higoumènes sont saints, Joseph († 1127), Victor († 1153), Nicolas († 1190), Hilarion († 1201); le septième est un poète, Nectarios († 1235). Un poète! Il semble que ce soit le privilège de ce coin de terre de les produire. Nous avions eu Marc d'Otrante au VIIIe siècle. Au XIIIe nous avons Jean d'Otrante, un βασιλικὸς γραμματικός, et Georges de Gallipoli, un χαρτοφύλαξ, qui célébreront en vers politiques les hauts faits de Frédéric II. Pour le XIIe, voici Nectarios de Casole et Jean Grassos, son disciple. Saint-Nicolas de Casole restera jusqu'à la fin (il fut détruit par les Turcs en 1481) une abbaye littéraire, la plus littéraire de toutes les abbayes basiliennes : on y lisait Aristote et Aristophane, on y copiait Callisthène et Quintus de Smyrne. Galateo, qui l'avait vue debout, en faisait cet éloge souvent cité : « Hic monachorum magni Basilii turba convivebat : hi omni veneratione digni, omnes literis græcis et plerique latinis instructi, optimum sui præbebant spectaculum. Quicumque græcis literis operam dare cupiebant, iis maxima pars victus, præceptor, domicilium, sine aliqua mercede donabatur : sic res græca, quæ quotidie retro labitur, sustinebatur ».

Entre la principauté de Tarente et le duché de Calabre, clairsemées et comme égarées au midi de Salerne, voici un groupe de localités grecques. C'est Saint-Jean de Piro, riche abbaye qui possède des *grangie* à Policastro, à Sapri, à Torraca, à Rivello, à Maratea, à Trecchina, et qui sera un jour commende de Bessarion : il est vrai qu'à cette époque moines et tenanciers auront depuis longtemps cessé d'être grecs, « monaci graeci penitus defecerunt ac paucissimi graeci in partibus illis reperiuntur », dit une bulle de Sixte IV (1475). C'est un peu plus au nord, dans le Val di Mingara, un prieuré uni à Grotta Ferrata, Sainte-Marie de Rofrano, avec des *grangie* à Laurino (S. M. *de vitis*), à Diano, à Montesano, à Campora, à Sanza, à Sassano. C'est, plus à l'est, dans la vallée de l'Agri et sur le versant du golfe de Tarente, Carbone dont l'abbaye nous arrêtera plus tard, et autour de Carbone plusieurs localités grecques, Episcopia, par exemple : plus près de la mer, Albidona, Oriolo, Cerchiara; et enfin, plus à l'ouest, Ajeta. La grécité de ces petits bourgs nous est attestée

par des diplômes du XIIe siècle et du commencement du XIIIe, mais il ne paraît pas qu'elle y ait persisté beaucoup au delà de cette période.

Le cœur de la Sila, séduisante retraite pour des moines, avec ses gorges sauvages et ses impénétrables forêts, n'a cependant pas attiré les moines grecs dans ses solitudes. C'est un latin, le bienheureux Joachim († 1202) qui conquerra ce désert, en y fondant San-Giovanni *in Fior*, et en y instituant l'ordre de Flore. Mais sur le revers de la Sila les Grecs sont pour longtemps solidement assis. Santa-Severina, comme elle s'appelle dès lors, siège trop important pour n'être pas donné aux Latins, restera une cité grecque cependant : dans le propre chartrier de Flore on trouve mentionnés, dans des diplômes grecs du XIIIe siècle, le primicier de l'église métropolitaine, le grand protopapas, l'exarque, les tabellions, les juges de Santa-Severina, tous grecs.

Cerenzia, qui eut pour premiers évêques latins des disciples de Joachim de Flore, aura cependant jusqu'au commencement du XIIIe siècle des notaires et des tabellions grecs. Umbriatico, encore au XIIIe siècle, a au moins une paroisse grecque et des tabellions grecs. A Isola, l'abbaye du Patir possédera un prieuré, Saint-Constantin. Aux environs de Cantazaro, je relève les localités grecques de Tiriolo, Maïda, Amato, Rocca-Felluca, Cropani, Simeri, et à Catanzaro même une communauté grecque assez considérable pour avoir encore au début du XIVe siècle son tabellion et son protopapas. Le siège de San-Leone, supprimé en 1571, avait pour titulaire en 1349 un basilien du couvent de Saint-Nicolas *de Flagiario* (Nicastro). Taberna était grec, témoin ce « fils du prêtre Basile de Taberna », qui figure dans un diplôme de 1242. Mais deux villes seront surtout réfractaires à la latinisation : Crotone et Rossano.

Crotone avait, au XIIIe siècle encore, un chapitre, un évêque grec, des tabellions et des juges grecs, enfin, à la tête du municipe, un catapan. En 1217, Jean évêque grec de Crotone était envoyé par Honorius III à la cour de Théodore Ange Comnène, en Épire, pour négocier la mise en liberté du légat Jean Colonna ; son successeur était par le même pape chargé de visiter et de réformer les abbayes basiliennes des Calabres ; et l'évêque

qui lui succède (ce sera le dernier évêque grec de Crotone), Nicolas de Durazzo, « in latina et græca lingua peritus », sera en 1261 envoyé par Alexandre IV comme légat de la cour des Paléologues.

Rossano, élevé seul de tous les sièges grecs subsistants au rang d'archevêché (sans suffragances), était comme la primatiale de tout ce qu'il y avait encore d'églises grecques dans le duché normand de Calabre. Le chapitre y était grec, comme le municipal Les archevêques l'étaient aussi. En 1105, c'est Nicolas Maléinos, un survivant de l'aristocratie byzantine (en 1093 nous trouvons un Maléinos qualifié de protospathaire dans un diplôme de Stilo), et d'une aristocratie encore riche et puissante. En 1167, une donation faite par Jean, archevêque de Rossano, à l'abbaye de Saint-Jean de Calovito, porte la souscription grecque de vingt et un clercs du chapitre, parmi lesquels un Michel Maléinos diacre. En 1193, l'archevêque, Cosmas, sera pris au Patir dont il est abbé, et recevra la visite solennelle de Tancrède venant faire ses dévotions à la Panagia *achéropite* de la cathédrale ; en 1240, ce sera un basilien de Bordonaro ; en 1255, un basilien de Carbone ; en 1307, un basilien de Saint-Adrien. Le dernier titulaire grec siégera de 1348 à 1364. —Mais de tous ces prélats grecs de race et grecs de rite, un surtout est à retenir, qui se trouve être en même temps l'unique représentant de l'éloquence grecque au XIIe siècle, Théophane Cérameus. C'est bien en effet à Rossano qu'il appartient, ce point a été établi par Mgr Lancia di Brolo dans sa remarquable *Histoire de l'Église de Sicile*. Nous avons de Théophane un recueil de soixante-deux homélies, d'une grécité élégante, d'une composition habile, d'une éloquence ingénieuse et parfois émue, d'une érudition toute grecque, et d'une clarté toute latine. Dans le nombre il s'en trouve une prononcée dans la *Cattolica* de Reggio, une dans l'église du Saint-Sauveur de Messine, une à Taormina, d'autres dans la cathédrale de Palerme ou dans l'église Saint-Étienne de Palerme, d'autres dans la chapelle palatine de Palerme, le reste dans la cathédrale de Rossano. Il y en a une bien curieuse (la 55e), pour les compliments qu'il y adresse au roi Roger présent à l'office, et pour la description qu'il y fait de la chapelle palatine et de ses mosaïques. Et je ne veux pas

oublier celles (la 1re et la 11e) où Théophane mentionne en termes exprès la madone *achéropite* de sa cathédrale.

Dans la grécité de l'Aspromonte la latinité avait fait brèche de toute part, les Bénédictins étaient à Mileto, saint Bruno († 1101) et ses compagnons dans le diocèse de Squillace. A Reggio, en 1090, on avait vu saint Bruno élu archevêque par le chapitre, preuve que le clergé était latin : mais les Grecs y formaient cependant une communauté assez consistante pour y garder jusqu'au XIIIe siècle leur prêtres, leurs juges et leurs notaires. Autour de Reggio la grécité était au contraire très compacte : Pentedattilo, Cardeto, Santa-Agata, Leucopetra étaient des localités grecques. Bova était un siège épiscopal grec, et le restera jusqu'au XVIe siècle : les actes d'un synode diocésain tenu à Bova à la fin du XVIIe siècle nous apprennent qu'on y comptait encore cinq grandes paroisses grecques, chacune avec un protopapas. — Sur la côte tyrrhénienne, Seminara était peuplée exclusivement de Grecs au XIIe siècle, et dut le rester longtemps encore. A Nicotera et à Tropea, l'église avait passé, dès la conquête normande, au rite latin, mais jusqu'au XIIIe siècle nous y trouvons des protopapas et des tabellions grecs. A Vibo, encore en 1283, le clergé et la municipalité étaient grecs. L'abbaye bénédictine de Mileto était obligée d'entretenir un protopapas et un tabellion grec, encore au XIIIe siècle. L'évêque de Squillace (un siège qui avait passé au rite latin, dès le début) était lui aussi tenu d'avoir au XIIIe siècle un tabellion grec, et une partie de son clergé était de rite grec ; en 1244, nous y trouvons un « baioul » grec. — Puis, au sud de Squillace, toute la côte était grecque : Stilo, qui était ou avait été un temps siège d'un évêque grec ; Oppido, qui l'était encore en 1301, où l'évêque est chargé par Charles II d'Anjou de traduire en latin quelques livres de médecine et reçoit quatre once d'or pour sa peine et une pour son copiste ; et encore en 1349, où le titulaire est un basilien de Sainte-Marie de Tireto ; tout près d'Oppido, la petite ville de Sainte-Christine ; sur la côte, Paléocastro (Caulonia) ; mais surtout Gerace (Hagia-Kiriaki), qui, au XIIIe siècle encore, avait tout son clergé grec, et sa municipalité présidée par un « stratège ». A Gerace, l'évêché restera aux Grecs jusqu'à la fin du XVe siècle. Je relève dans le catalogue épiscopal les noms, en

1253, d'un basilien de Sainte-Marie de Gala; en 1260, d'un basilien de Saint-Nicodème de Mammola ; en 1279, d'un basilien de Saint-Philarète de Seminara ; en 1312, d'un basilien de Saint-Philippe de Gerace; en 1348, d'un Grec de Constantinople nommé Siméon, et enfin, après plusieurs autres, d'Athanase Chalkéopylos (1472-1497), dernier évêque grec, lui aussi originaire de Constantinople et ex-abbé du Patir.

Bova, Oppido, Gerace, Stilo étaient ainsi les quatre grands centres de population grecque dans l'Aspromonte, centres autour desquels s'était développé le groupe le plus nombreux de fondations monastiques grecques que nous rencontrions dans la Grande-Grèce normande. Autour de Bova, c'étaient les abbayes ou prieurés de Sainte-Marie de Tireto, de Saint-Jean de Castaneto, de Saint-Nicolas de Calamizi, de Sainte-Marie de Trapezometa, de Saint-Michel *de valle Tuchi*, du Saint-Sauveur *de Calamano*. Autour d'Oppido, Saint-Pancrace de Scilla, Saint-Philarète de Seminara, Saint-Barthélemy de Trigona, Saint-Jean *de Lauro*, Saint-Pierre d'Arena, Saint-Fantin de Seminara, Saint-Élie *de Calatio*, Saints-Pierre-et Paul de Ciano, Saint-Onuphre *del Chao*, Saint-Laurent d'Arena, Saint-Elie de Melicucca, Sainte-Marie de Rovito, Saint-Nicolas de Drosi. Autour de Gerace, Saint-Philippe de Gerace, Saint-Nicodème de Mammola, Saint-Blaise de Mammola, Sainte-Marie *de Popsi*. Dans la région de Stilo et de Squillace, Saint-Jean de Stilo, Saint-Grégoire de Staletti, Sainte-Marie *de vetere Squillacio*, Saint-Nicolas *de Magliotis*, Sainte-Marie de Carra. Cette liste est bien incomplète. — Tous ces monastères étaient loin d'avoir la même importance. Le *Liber censuum*, à la fin du XIIe siècle, ne retient que Sainte-Marie de Carra, qui, décorée du privilège de l'immédiateté par Alexandre II, paie à l'Église romaine un cens de « I marabotinum ». Saint-Grégoire de Staletti et Sainte-Marie *de vetere Squillacio* (la Roccelletta) étaient deux humbles couvents ressortissant à l'évêque de Squillace, mais qui revendiquaient l'honneur d'être la survivance, qui du *monasterium Castellense*, qui du *monasterium Vivariense* de Cassiodore. Saint-Jean de Stilo ne fut immédiatisé que fort tard, mais tenait sans conteste le premier rang des monastères de l'Aspromonte : c'est là qu'était vénéré le corps

de saint Jean le Moissonneur, objet d'un pèlerinage célèbre en Calabre au XII[e] siècle, et cher à la dévotion du roi Roger et de sa mère Adélaïde. Les ruines en sont belles : elles rappelaient à E. Jordan l'art moitié normand, moitié arabe de la Martorana et de San-Cataldo de Palerme.

Communes, églises, couvents, et c'est ce qu'il importe de marquer à la fin de cette statistique, n'étaient point les unités d'une *diaspora* sans liens : ils formaient au contraire une société, où une même langue, un même culte, un même droit constituaient un lien étroit, solide et comme national. C'était ce qu'avaient voulu les Normands, et après eux Frédéric II, — voyez le texte grec des *Constitutiones regum regni utriusque Siciliæ* de Pierre des Vignes ; — c'était surtout ce qu'ils avaient réussi à réaliser dans leur royaume cosmopolite des Deux-Siciles, et c'était une conception si exceptionnelle pour leur temps, que personne ne sut la maintenir après eux.

V

Roger Bacon écrivait, vers 1271, dans son *Compendium studii philosophiæ* adressé à Grégoire X : « Sunt multi in Anglia et Francia qui [græco] satis instructi sunt, nec multum esset pro tanta utilitate — il s'agissait d'interpréter la Bible grecque, — ire in *Italiam in qua clerus et populus sunt pure græci in multis locis*; et episcopatus et archiepiscopatus et divites ac seniores possent *ibi mittere pro libris* et pro uno vel pro pluribus qui scirent græcum, sicut D. Robertus — Robert Grosseteste († 1253) — sanctus episcopus Lincolnensis solebat facere, quorum aliqui in Anglia usque ad hæc tempora sunt superstites. »

Mais ni Roger Bacon ni Robert Grosseteste n'étaient les premiers savants d'Occident à s'adresser à la Grande-Grèce normande pour en avoir des hellénistes. Avant eux, Jean de Salisbury († 1180) avait cité les traités de dialectique d'Aristote d'après un « græcus interpres natione Severitanus », et ce grec de Santa-Severina est identifié avec « Enricus Aristippus », archidiacre de Catane, plus tard chancelier de Guillaume I[er].

A ce même Aristippe on devait une traduction latine du Ménon et du Phédon de Platon, qui nous est parvenue. Il nous apprend dans sa préface au Ménon que, concurremment, le roi Guillaume lui avait demandé de traduire les « opuscules » de saint Grégoire de Nazianze, et Hugues († 1161), archevêque de Palerme, les *Vies des philosophes* de Diogène Laerce. — La cour normande, et plus tard davantage encore la cour souabe, avaient été, si j'ose dire, comme un office de traductions soit de l'arabe, soit du grec en latin. Rien n'est plus connu que la lettre de l'empereur Frédéric II (1232), envoyant à l'université de Bologne les versions latines qu'il a fait faire d'Aristote et de ses commentateurs arabes, « compilationes variæ quæ ab Aristotele aliisque philosophis, sub græcis arabicisque vocabulis antiquitus editæ, in sermonialibus et mathematicis disciplinis..., quas adhuc originalium dictionum ordinatione consertas et vetustarum vestium... operimento contextas, vel hominis defectus aut operis ad latinæ linguæ notitiam non perduxit ». Manfred envoyait à son tour à l'université de Paris la même collection que Frédéric II, son père, avait donnée à Bologne : il y pouvait joindre une traduction de plus, celle des *Magna moralia* d'Aristote. Nous l'avons encore, et l'on peut lire en titre : *Incipit liber magnorum ethicorum Aristotelis, translatus de græco in latinum a magistro Bartholomeo de Messina, in curia illustrissimi Maynfredi serenissimi regis Sicilie, scientie amatoris, de mandato suo.*

C'était la contribution de notre Italie grecque à la culture latine du XIIIe siècle.

Au XIVe siècle appartiennent deux noms de Calabrais, les derniers que la Grande-Grèce aient donnés à l'histoire littéraire. Le premier est Barlaam de Seminara, mathématicien et théologien, protégé de l'empereur Jean Cantacuzène, protégé du pape Clément VI, résidant tantôt à Avignon, tantôt à Constantinople, connu surtout pour ses controverses avec Grégoire de Salonique et Georges Palamas, et pour avoir appris le grec à Pétrarque. Le second est ce Léon Pilatos, que Pétrarque, qui l'avait connu à Padoue, recommanda à la Seigneurie pour la fondation à Florence d'un cours public de langue grecque (1359), et auquel il demanda de traduire en latin

l'Iliade et l'Odyssée. Pétrarque écrivait d'eux : « Aliquot græcæ linguæ doctissimos homines nostra ætate Calabria habuit, in his duos, Barlaam monachum et Leontem Thessalonicensem ; uterque mihi familiaris, primus etiam et magister fuerat ». Et Boccace, qui les connut lui aussi tous deux, traçait d'eux ce joli portrait : « Leontius quidem aspectu horridus homo est, turpi facie, barba prolixa et capillitio nigro, moribus incultus nec satis urbanus homo ; verum litterarum græcarum doctissimus atque fabularum archivum inexhaustum, etsi latinarum non satis adhuc instructus sit... Barlaam monachum [novi], Calabrum hominem, corpore pusillum, prægrandem tamen scientia, et græcis adeo eruditum ut imperatorum et principum Græcorum atque doctorum hominum privilegia haberet testimonia nedum his temporibus apud Græcos esse, sed nec a multis sæculis citra fuisse virum tam insigni tamque grandi scientia præditum ».

Le XIV[e] siècle fut pourtant l'époque où l'Italie grecque se fondit définitivement dans l'Italie italienne. A la maison de Souabe avait succédé la maison d'Anjou, peu intelligente des choses de l'Orient, toute dévouée aux intérêts du Saint-Siège. En 1270, je vois Charles d'Anjou donner des lettres à un dominicain, fra Matteo de Castellamare, « inquisitori heretice pravitatis in justitiariatu Calabrie et Vallisgrati et terra Jordani a S. R. E. constituto ». Ce fut toute la politique religieuse des Angevins. Par ailleurs, la quatrième croisade et le démembrement de l'empire byzantin qui en avait été pendant un demi-siècle la conséquence, avait rendu formelle la sécession de l'Église grecque de la latine, et dès lors avait commencé une période de querelles acariâtres où l'accusation d'hérésie avait éclaté de part et d'autre. Les Grecs d'Italie étaient ainsi mis en demeure ou de faire secte à part, comme des Vaudois, ou de passer au romanisme. Or c'était le moment, où, comme pour rendre plus aisée la transition, la langue italienne devenait la langue commune des deux Siciles, preuve que tout le mouvement social entraînait à la fusion des nationalités. Les Grecs italiens devaient devenir franchement et complètement Italiens, et ils le devinrent.

Il ne subsista plus que quelques rares îlots de la population grecque ancienne. Signalons Altamura, qui possédait encore

une église de *Saint-Nicolas des Grecs* à l'époque du pape Jules III : j'ai sous les yeux un rescrit du cardinal Ranuccio Farnèse, adressé « presbiteris clericis et capitulo collegiatæ ecclesiæ Sancti-Nicolai Græcorum », les autorisant à continuer à célébrer en grec, malgré l'opposition de l'archiprêtre latin de la ville. Signalons Soleto, dont on a publié une *Visitatio* exécutée au nom de l'archevêque d'Otrante en 1607 : on y voit que le clergé grec y comptait quatorze prêtres, un diacre et sept clercs, en tout vingt-deux ecclésiastiques, seize mariés, quatre veufs, deux célibataires; mais on y voit aussi que les prêtres savaient à peine lire les oraisons de la messe, que l'archiprêtre ne l'avait jamais célébrée, et que le diacre ne pouvait pas dire par qui il avait été ordonné. La pauvreté de l'église passait l'ignorance du clergé ; quant à la malpropreté, il vaut mieux n'en rien dire. Signalons enfin Bova où la cathédrale, avec son chapitre et ses clercs, conserva le rite grec jusqu'à la fin du XVIe siècle.

Les monastères basiliens avaient partagé la décadence du clergé séculier, et, comme la plupart des paroisses grecques, ils s'étaient éteints obscurément au cours du XIVe siècle : leurs dépouilles étaient allées aux Cisterciens, aux Bénédictins, aux Mendiants, le plus souvent aux barons. Il n'y avait eu à survivre que les monastères qui jouissaient du privilège de l'immédiateté : ceux-là, qui étaient en même temps les plus riches, avaient pu, grâce à l'appui du Saint-Siège, défendre leur patrimoine, et, grâce a leur patrimoine, se perpétuer; mais aussi, exempts de l'autorité épiscopale, isolés au milieu de populations qui leur étaient désormais étrangères, ils ne pouvaient manquer de tomber dans l'ignorance et dans le relâchement. Il n'y a pas lieu d'insister sur cette décadence monastique, dont nous trouverons sur notre route trop de traces. Disons seulement que le Saint-Siège s'appliqua à y remédier avec un infini respect pour la discipline grecque, que ces moines ne laissaient pas que de représenter. Il lui eût été aisé, en effet, de réunir ces quelques couvents, une cinquantaine au total, à l'ordre de Saint-Benoît ou à celui de Cîteaux, mais il ne le fit point. En 1370, nous voyons Urbain V ordonner une visite des couvents grecs, à l'effet « d'expurger leurs missels de quel-

ques erreurs qui s'y sont, dit-on, introduites » : mais on ne trouve aucune trace de cette réforme liturgique dans les eucologes basiliens. En 1373, évidemment à la suite de cette visite, Grégoire XI se borne à faire distribuer dans tous les couvents de l'ordre des exemplaires grecs de la règle de saint Basile.

C'est là tout jusqu'à Eugène IV, époque à laquelle Bessarion écrivait des moines grecs d'Italie, ces paroles souvent citées : « La plupart, ignorants de la langue grecque, autant qu'Italiens, ne savent pas même lire l'alphabet de saint Basile. D'autres, qui ont appris à lire le grec, ne comprennent pas le sens de ce qu'ils lisent. Un très petit nombre, un peu mieux instruits, l'entendent que bien que mal ». Un chapitre général de l'ordre de Saint-Basile, le premier qu'on eût vu se réunir, fut convoqué par les soins de Bessarion et d'Eugène IV, en 1446 : il y fut décrété l'institution de visiteurs ordinaires, chargés de l'inspection périodique et de la réforme des couvents. Le pape et le cardinal, qui comprenaient que la portion italienne de l'ordre de Saint-Basile était le meilleur des arguments à faire valoir pour réfuter les schismatiques, s'appliquaient à faire revivre dans cet ordre la pure tradition grecque. Et c'est dans cette pensée aussi que Bessarion obtenait, en 1461, du pape Pie II, qu'on établît à Messine « gymnasia græca pro monachis græcis seu calogeris, constituta præceptori annua mercede aureorum 80 l. camer., solvenda a monasteriis basilianis ».

Nous touchons ici à l'extrême limite de notre sujet, au moment où l'hellénisme monastique de la Grande-Grèce médiévale et l'humanisme de la Renaissance se rencontrent. Le « præceptor », en effet, choisi pour enseigner au gymnase basilien de Messine, après avoir été au début un moine émigré de Constantinople, Andronic Gallinoto, était, dès 1467, remplacé par le maître helléniste de la Renaissance, Constantin Lascaris. Désigné par Bessarion, stipendié par les couvents basiliens de Calabre et de Sicile, Lascaris allait enseigner trente années durant à Messine, et faire de Messine, pendant cette courte période, l'heureuse rivale de Venise : c'était le dernier éclat que jetait avant de s'éteindre l'hellénisme italiote. A Messine, Lascaris rédigea la première grammaire grecque des temps modernes.

A Messine, il forma sa bibliothèque. A Messine enfin, il enseigna, je ne dis pas aux caloyers pour qui Bessarion l'avait appelé, mais du moins à d'illustres élèves, dont fut le cardinal Bembo, un Vénitien. « Siciliam tetigimus », — écrivait Pierre Bembo à son père (1492), lui confiant les mille regrets que l' « aëris mira temperies » de Messine ne parvenait pas à consoler, — « sed abstersit nobis omnem molestiam Constantini Lascaris humanissima congressio, qui nos excepit libentissime.... Erudimur mira ipsius diligentia, tum amore prope paterno. Omnino nihil illo sene humanius, nihil sanctius... »

Arrêtons-nous sur ce bel éloge du grand humaniste qui était venu demander à la Grande-Grèce basilienne du pain et une patrie, en lui rappelant à elle-même ses propres origines, et ces émigrés qui sept siècles auparavant lui avaient donné cette langue, cette nationalité, cette culture, bien finies dès lors et dont le XVIe siècle ne pourra que recueillir pieusement les reliques.

Le mémoire magistral de M. Capasso, signalé en tête, suffit à indiquer les sources auxquelles j'ai puisé les faits classés ci-dessus. Il ne me reste qu'à signaler quelques livres ou dissertations modernes que j'ai utilisés, — en outre du traité si estimable de Rodotà (*Dell' origine, progresso e stato presente del rito greco in Italia*, 1758), des beaux livres de M. Amari (*Storia dei Musulmani in Sicilia*, 1854-72), de Mgr Lancia di Brolo (*Storia della Chiesa in Sicilia*, 1880), et de F. Lenormant (*La Grande-Grèce*, 1881), enfin de la précieuse collection de l'Institut archéologique du Capitole, la « Bibliotheca Platneriana », et sans oublier les deux très vieux livres de Barrius et de Galateus.

H. W. Schulz, *Denkmäler der Kunst des Mittelalters in Unteritalien*, Dresde, 1860

F. Hirsch, *De Italiæ inferioris annalibus sæc. X et XI*, Berlin, 1864.

V. Rose, *Die Lüke im Diogenes Laërtius und der altè Ubersetzer* [Aristippus], dans le *Hermes*, 1866.

D. Comparetti, *I dialetti greci dell' Italia meridionale*, Pise, 1866.

A. Salinas, *Di un' antica iscrizione cristiana rinvenuta in Palermo*, Palerme, 1869. (Un exemplaire à la bibliothèque de l'École française de Rome.)

F. Hirsch, *Das Herzogthum Benevent bis zum Untergange des Longobardischen Reichs*, Leipzig, 1871.

« Homunculus », *Paralipomeni della storia della denominazione di Basilicata*, Rome, 1875.

G. Beltrani, *Documenti longobardi e greci per la storia dell' Italia meridionale nel medio evo*, Rome, 1877.

A. Rolando, *Geografia politica dell' Italia imperiale nei secoli IX e X*, dans l'*Archivio storico italiano*, 1880.

O. von Gebhardt et Ad. Harnack, *Evangeliorum codex græcus purpureus rossanensis*, Leipzig, 1880.

A. Engel, *Recherches sur la numismatique et la sigillographie des Normands de Sicile et d'Italie*, Paris, 1882.

G. Beltrani, *Due reliquie del bizantinismo in Puglia*, dans l'*Archivio storico napoletano*, 1882.

F. Brandileone, *Il diritto romano nelle leggi normanne e sveve del regno di Sicilia*, Turin, 1884.

O. Hartwig, *Die Ubersetzungs Literatur Unteritaliens in der normannisch-staufischen Epoche*, dans le *Centralblatt für Bibliothekswesen*, 1886.

F. Brandileone, *Il diritto bizantino nell' Italia meridionale dall' VIII al XII secolo*, Bologne, 1886.

C. Diehl, *Le monastère de Saint-Nicolas de Casole*, dans les *Mélanges de l'École française de Rome*, 1886.

M. Schipa, *Storia del principato longobardo in Salerno*, dans l'*Archivio storico napoletano*, 1887.

P. Batiffol, *Inscriptions byzantines de Saint-Georges au Vélabre*, dans les *Mélanges de l'École française de Rome*, 1887.

P. Batiffol, *Das Archiv des Griechischen Collegs in Rom*, dans la *Römische Quartalschrift*, 1888.

P. Batiffol, *Ungedruckte Papstund Kaiserurkunden aus basilianischen Archiven.* Ibid.

G. Mandalari, *Fra Barlaamo Calabrese maestro del Petrarca*, Rome, 1888.

L. G. de Simone (pseudonyme : H. Aar), *Gli studi in Terra d'Otranto*, Florence, 1888 (en partie extrait de l'*Archivio storico italiano*).

N. Parisio, *Due documenti greci inediti della certosa di San-Stefano del Bosco*, Naples, 1889.

Th. Gsell-Fells, *Unter-Italien* (des *Reisebücher* de Meyer), Leipzig, 1889.

E. Jordan, *Monuments byzantins de Calabre*, dans les *Mélanges de l'École française de Rome*, 1889.

P. Batiffol, *Chartes byzantines inédites de Grande-Grèce*, dans les *Mélanges de l'École française de Rome*, 1890. (J'ai dressé en tête de ce mémoire la bibliographie diplomatique de la Grande-Grèce.)

L'ABBAYE

DE ROSSANO

CHAPITRE PREMIER

L'ABBAYE DE SAINTE-MARIE

L'histoire de l'abbaye de Rossano a fait l'objet d'un petit livre publié à Naples, en 1717, sous le titre de *Cronistoria del monistero e chiesa di Santa-Maria del Patire*, et qui a pour auteur un basilien, dom Mariano Rende, abbé du Patir dans les premières années du siècle dernier. Rende a mis en œuvre la vie grecque de saint Barthélemy de Simeri, que nous possédons dans le texte original ; il y ajoute quelques détails de son propre fonds, une description du couvent et des alentours, le récit de plusieurs miracles opérés par la Vierge Marie en ce saint lieu ; il a eu en main (assure-t-il) quelques diplômes, dont il cite deux (l'un est apocryphe). Beaucoup de rhétorique dans le mauvais goût italien gâte l'ensemble du livre, qui est au total de peu de valeur, sans cependant être négligeable[1]. L'histoire de l'abbaye de Rossano reste ainsi une œuvre à faire : mais les documents

1. *Cronistoria | del monistero, e chiesa | di S. Maria | del Patire | dell' ordine di S. Basilio magno | scritta dal P. Maestro | D. Mariano | Rende | abate del medesimo monistero |*. Naples, 1717, in-12, 117 pages (Rarissime).

qui nous restent sont si rares, et ils laissent subsister de si énormes lacunes ! Pour les origines nous avons cette vie de saint Barthélemy de Simeri, que je viens de citer ; mais, pour la suite, le cartulaire du couvent, cartulaire où Ughelli a puisé largement, n'existe plus ; nous n'avons que les diplômes copiés et publiés par Ughelli, et quelques autres venus à nous par accident ; la correspondance inédite du cardinal Sirleto fournit quelques détails sur la fin du XVI[e] siècle[1]. Pour la fin du XVIII[e], on pourrait trouver quelques pièces dans les cartons du municipe et des notaires de Rossano même ; on me les avait offertes, je les avais acceptées, je les attends encore. Si peu qu'il y ait là d'éléments pour écrire une histoire, je vais essayer cependant de reconstituer et d' « illustrer » de mon mieux celle de Sainte-Marie du Patir.

I

Il n'y a sur l'origine de l'abbaye du Patir qu'un document de valeur[2] : c'est la vie (en grec) du fondateur et premier higoumène du couvent, saint Barthélemy. On n'en connaît qu'un seul manuscrit, daté de l'année 1308, le *Messanensis* 29 ; une version latine de ce texte grec avait été donnée par le Père Gaëtano, en 1657, dans ses *Vitæ sanctorum siculorum* ; les Bollandistes ont depuis publié le texte original, mais d'après une copie faite pour

1. Bolland., *Acta sanctorum septembris*, VIII, 810 et suiv. Ughelli, *Italia sacra* (Rome, 1644-1662, tom. IX). Sur la correspondance inédite du cardinal Sirleto, que l'on me permette de renvoyer à mon petit livre, *La Vaticane de Paul III à Paul V* (1890), lequel est presque entièrement extrait de ladite correspondance.

2. Ughelli (IX, 382) a publié une autre pièce concernant l'origine du sanctuaire du Patir; c'est, dit-il, un document « ex græcis codicibus in latinum versum, mihique a nobili viro eruditoque Carolo Blasco canonico rossanensi transmissum ». Mais cette pièce renferme des erreurs si énormes (un saint Nil, inconnu d'ailleurs, vivant jusqu'après 1080 ; Roger envoyé en Calabre par son frère Robert qui vient d'être fait duc de Pouille, en 1090), que je n'y veux voir qu'une *forgery* de basse époque et sans la moindre autorité. — Elle a été reproduite par les Bollandistes (*op. cit.*, p. 802), qui pensent que *Nil* y est mis pour *Barthélemy*, et que la pièce tout entière dépend de la vie grecque de Barthélemy. Je le croirais volontiers.

eux au XVII[e] siècle et assez fautive. Je citerai d'après le texte même du *Messanensis*, que j'ai collationné en 1889. Quant à l'époque précise où cette vie a été rédigée, on ne peut la déterminer que par conjecture : je croirais l'auteur de la fin du XII[e] siècle et postérieur d'une cinquantaine d'années à la mort du saint (1130) dont il est l'historiographe. Je le résumerai brièvement.

Au moment où les Normands mirent la main sur Rossano (1060), les montagnes qui avoisinent la ville et que la ville protégeait, étaient, comme au temps du grand saint Nil, remplies de laures monastiques qui en faisaient un véritable ἅγιον ὄρος. On voit encore dans la terre d'Otrante de ces sortes de laures : cellules éparses, toutes du même plan, creusées dans les bancs de tuf calcaire : chacune de ces cellules était l'habitation d'un moine; souvent on y retrouve des restes des peintures dont elles étaient à l'origine entièrement revêtues[1]. Et dans la montagne du Patir on montre encore et j'ai visité la *Grutta de' santi padri* : dans un pli raviné de la montagne, au plus épais du maquis, auprès d'une mince cascade, un creux de rocher abrité par un petit mur, où une tradition locale, au moins antérieure au XVII[e] siècle, voit la propre laure de saint Nil.

Dans une laure de la montagne de Rossano vivait, vers les dernières années du XI[e] siècle, un moine nommé Barthélemy. Il y était venu de Simeri, qui est dans le voisinage de Catanzaro, attiré sans doute, après beaucoup d'autres, par la renommée de l'ἅγιον ὄρος rossanien, et il habitait avec quelques autres saints personnages au bord d'un torrent, πρός τινι χειμάρρῳ τοῦ Μελιτήνου λεγομένῳ : nous verrons un *Militinum* figurer encore dans un censier du diocèse de Rossano au XV[e] siècle[2]. C'est là que Barthélemy fut formé à la vie ascétique, là qu'il reçut « l'habit angélique », et c'est de là qu'il partit pour se retirer en un lieu plus solitaire encore de la Sila, où il prétendait vivre la parfaite vie érémitique. Cependant le renom de sa vertu, éclatant malgré lui, attira auprès du saint ermite nombre de jeunes hommes désireux de l'imiter, et, comme Barthélemy était tenté de leur donner congé pour rester fidèle à la solitude, il fut détourné de ce dessein par

1. F. Lenormant, *Gazette archéologique*, 1882, p. 123; et 1883, p. 204.
2. *Pièces justificatives*, p. 117.

une apparition de la Mère de Dieu, qui lui dit : « Cesse de rêver de solitude, je veux te voir demeurer ici et y établir une école d'âmes, ψυχῶν φροντιστήριον. » Il s'agissait de bâtir un monastère.

Le cas de Barthélemy, jusque-là assez banal, va se caractériser à dater de ce moment. Le droit canonique byzantin, en effet, ne reconnaissait pas aux moines la faculté de posséder : ils n'avaient que l'usufruit de leurs monastères, la nue propriété appartenant au particulier, au patron, qui les avait établis ou à l'évêque[1]. Il était assez naturel que des réguliers préférassent le patronat d'un riche laïque à celui de l'ordinaire. C'est ainsi que Barthélemy eut recours, non point à l'archevêque de Rossano, mais à un « homme puissant auprès des rois de la terre, Christodule Ammiras ». Ce « Christodule Ammiras », vraisemblablement de race grecque, était un des grands officiers de la cour du comte Roger, l' « amiral Christodule » : son nom figure avec ce titre parmi les souscriptions d'une charte du couvent du Saint-Sauveur de Palerme, *Christodulus iustitiarius et admiraldus*, *servus domini mei magni comitis Rogerii*, et il est mentionné dans la plus ancienne charte du Patir, *fidelem meum admiratum dominum Christodulum*, comme l'appelle Roger[2]. Le biographe ajoute à ce sujet un mot fort important : c'est que ce fut par l'intermédiaire de Christodule que Barthélemy entra en relations avec Roger, disons mieux, avec la comtesse Adélaïde. Je crois entrevoir là une suite curieuse de la politique normande.

Prise en 1060, Rossano, qui était une cité où l'aristocratie grecque était nombreuse et solidement assise, *ubi Græci maxima ex parte principabantur*, Rossano avait accepté avec peine la suzeraineté normande. En 1093, l'archevêque grec étant mort et le comte Roger ayant voulu donner le siège vacant à un latin, le mécontentement de la cité grecque s'était traduit en une rébellion : Guillaume de Grantménil s'était présenté alors et la ville s'était donnée à lui ; Roger avait dû marcher contre la cité rebelle, et il ne l'avait recouvrée qu'en lui promettant un arche-

1. Photius, *Syntagma canonum*, tit. XI (Migne, *Patrol. gr.*, CIV, 835).

2. O. Caietan., *Vitæ sanctorum siculorum* (Palerme, 1657), animadv. p. 49. Ughelli, IX, 387. Cf. Montfaucon, *Palæographia græca*, p. 381.

vêque grec[1]. C'est dire si le parti grec de Rossano était encore un élément à ménager. Or à ce moment (ce devait être entre 1101 et 1104) le comte Roger venait de mourir (juillet 1101), laissant deux fils en bas âge et la régence aux mains de leur mère, Adélaïde; l'autorité de la comtesse, assurée en Sicile, était précaire en Calabre, que le duc de Pouille ambitionnait de rattacher à son duché. Les barons normands de Calabre étaient fort sollicités en ce sens, mais il n'en pouvait aller de même des Grecs. La politique de la régence devait dès lors travailler surtout pour ces derniers ; et de là une orientation assez nouvelle dans la politique normande à leur égard : au lieu de réduire ou de négliger les Grecs, on va les combler pour les mieux attacher à la suzeraineté comtale. Les fondations faites par la cour normande en faveur des Grecs de Calabre datent toutes de ces premières années du XII[e] siècle, et n'ont pas, je crois, d'autre sens. A Rossano donc on ne se contenta pas de maintenir et de doter l'archevêché grec, importante concession faite à l'aristocratie grecque de la cité; mais encore toute cette population à demi errante de moines et d'ermites grecs, dont on ne s'était point soucié jusque-là, on résolut de la gagner, elle aussi. Barthélemy fut l'instrument de cette politique.

Il fut de plus l'instrument d'une notable réforme dans le régime canonique du monachisme grec. Je l'ai dit déjà, le droit canonique byzantin ne reconnaissait pas aux monastères la faculté de posséder; mais il n'en allait pas de même dans le droit normand, aux yeux duquel un abbé était à cet égard assimilé à un évêque; c'était le régime des abbayes bénédictines établies par le comte Roger à Santa-Eufemia, à Mileto, etc. La cour normande entendait fonder et doter selon ce régime les abbayes grecques qu'elle établirait, et voir ces abbayes *baroniser* comme les autres. L'amiral Christodule, dit notre biographe, fit connaître Barthélemy à Roger et aux siens, auxquels le Seigneur inspira de pourvoir libéralement à la fondation du monastère : c'était le premier pas. Le monastère une fois bâti, Barthélemy, sur l'ordre de la cour, reçut la prêtrise et fut fait abbé du mo-

1. Gaufr. Malaterr., *Historia sicula*, IV, 21 et 22 (Migne, *Patrol. lat.*, CXLIX, 1199).

nastère : le passage du droit monastique grec au droit latin était accompli. Et pour le consacrer, le monastère (chose inouïe dans le droit byzantin [1]) fut déclaré exempt de la juridiction épiscopale : à telles enseignes que Barthélemy reçut la prêtrise des mains de l'évêque de Belcastro, suffragant de Santa-Severina [2]. L'archevêque de Rossano, Nicolas Maléïnos, lequel appartenait à une famille grecque très nombreuse et très redoutée, fit vainement à cette nouveauté une opposition acharnée ; mais Barthélemy, poussant à bout l'avantage du droit nouveau, partit pour Rome et sollicita de la cour romaine le privilège de l'immédiateté. Le pape, Pascal II, y consentit sans peine, et l'immunité du Patir fut consacrée par une bulle datée de 1105 [3]. L'abbaye grecque de Rossano était fondée ainsi par les Normands, sur le type des abbayes bénédictines, sous l'immédiate juridiction de la cour romaine, et, cela fait, Barthélemy partit pour Constantinople.

Car, poursuit notre hagiographe, les moines de l'abbaye avaient besoin de manuscrits pour l'interprétation de la Sainte-Écriture, étant, à l'exemple de Barthélemy, très appliqués et très exercés à cette étude. De plus, l'église élevée par Barthélemy sous le vocable de la Mère de Dieu avait besoin de vases sacrés et d'icones. Barthélemy, accompagné de quelques moines de son couvent, partit pour la Nouvelle Rome, « la reine des villes, » et s'en vint trouver les très religieux princes Alexis (1081-1117) et Irène, lesquels tenaient alors avec une grande gloire les rênes de l'empire. Il fut reçu par eux et par tout le *sénat* avec une haute vénération, et il recueillit des dons nombreux et magnifiques, icones, manuscrits, vases sacrés [4].

1. Voy. cependant Müller, *Historische Denkmäler in den Klöstern des Athos* (ap. Miklosich, *Slavische Bibliothek*, I, Vienne, 1859), p. 151, où l'indépendance spirituelle des moines de l'Athos est reconnue par l'empereur Constantin Doukas, et l'évêque de Hierissos évincé de sa juridiction sur la Sainte-Montagne (1060).

2. Γυναικόπολις, dit la vie de saint Barthélemy : j'identifie ce nom avec le *Genecocastrum* du provincial d'Albinus et le *Geneocastrum* du *Liber censuum* (éd. Paul Fabre, p. 24).

3. Voy. plus loin, page 16.

4. Le récit du voyage de Barthélemy au mont Athos, tel que le rapporte notre hagiographe, me paraît très inconsistant : je ne m'y suis donc pas arrêté. Il y est question d'un riche patricien de Constantinople, Basile Ka-

Je conjecture que c'est à cet épisode qu'il convient de rattacher l'origine du culte rendu au Patir à la Mère de Dieu sous le vocable de *Néa-Hodigitria*. La cathédrale de Rossano avait une icone miraculeuse, une image *achéropite* de la Vierge; l'abbaye eut aussi la sienne, et ce fut une image de la madone constantinopolitaine connue sous le nom de l'*Hodigitria*, Notre-Dame la conductrice, chère aux gens qui courent le péril de mer[1]. Au xvi[e] siècle, on vénérera encore au Patir une icone de l'*Hodigitria*, et je l'ai vue moi-même dans l'église de Saint-Pierre à Corigliano où elle est aujourd'hui, mais ce ne saurait être celle de saint Barthélemy : c'est un panneau à fond d'or peint sur ses deux côtés, portant au revers le Christ en croix entouré de la Vierge et de saint Jean, de face la Théotokos à l'Enfant Jésus sur ses bras (comme les madones de saint Luc) avec l'exergue :

MP ΘΥ

Η ΝΕΑ ΟΔΗΓΗΤΡΙΑ

En bordure, au bas, une élégante inscription en lettres d'or nous apprend que cette icone fut faite par ordre d'Athanase Chalkéopylos, archimandrite du Patir, lequel mourut en 1497[2].

L'abbaye était donc fondée, dotée, privilégiée, meublée, et n'avait plus qu'à se développer en paix. Elle devint vite une communauté florissante et considérée. Notre hagiographe relève avec complaisance que nombre d'higoumènes de laures du pays et d'au delà demandèrent à y être admis comme simples moines, et que la communauté fournit en peu de temps plu-

limeris, qui s'étant pris d'une grande affection pour saint Barthélemy, lui aurait donné le couvent de Saint-Basile qu'il possédait au mont Athos. Saint Barthélemy aurait réformé ce monastère (ῥυθμίσας), et « c'est pourquoi μέχρι τῆς σήμερον, ὡς φασί, τὸ μοναστήριον τοῦ Καλαβροῦ παρὰ τοῖς ἐγχωρίοις ἐπονομάζεται ». Aucune trace de saint Barthélemy, ni de B. Kalimeris, ni du couvent de Saint-Basile, dans l'histoire de l'Athos (voy. Langlois, *Le mont Athos* [introd. au *Ptolémée* photolithogr. de Didot], 1867).

1. Sur cette madone, voy. *Acta sanctorum octobris*, VIII, 298, et G. Schlumberger, *Mémoires de la Soc. des antiquaires de France*, XLIV (1883), p. 22.

2. ΑΘΑΝΑΣΙΟΣ · ΦΙΛΙΠΠΟΥ · ΧΑΛΚΕΟΠΥΛΟΣ · ΑΡΧΙΜΑΝΔΡΙΤΗΣ · ΤΗΙ · ΜΗΤΡΙ · ΤΟΥ · ΘΕΟΥ · ΣΩΤΗΡΙΑΣ · ΤΩΝ · ΠΡΟΣΕΡΧΟΜΕΝΩΝ · ΧΑΡΙΝ Cf. Amato, *Crono-istoria di Corigliano Calabro* (Corigliano, 1884), p. 89.

sieurs évêques aux églises grecques de Calabre. Il cite « Cosmas et Isaac, hommes très excellents et très saints, qui vinrent se mettre sous la direction de Barthélemy, et firent tant avec lui pour l'accroissement du monastère... » Il parle des étrangers et des pèlerins qui recevaient journellement l'hospitalité au couvent. Il rapporte comment les pauvres y trouvaient toujours porte ouverte, et comme, en un temps de grande famine, Barthélemy nourrit par miracle toute la population du pays. L'abondance régnait là avec la vertu, et la main de Dieu était sur le monastère, témoin le jour où Barthélemy sauva par ses prières un de ses navires sur le point d'être capturé corps et biens par des pirates sarrasins, car le monastère possédait jusqu'à des navires, et les prières du saint abbé avaient une telle efficace. Un événement imprévu allait même produire la vertu de Barthélemy sur un plus grand théâtre.

Il était revenu de Constantinople à Rossano, lorsque « deux moines d'un couvent de Saint-Michel de Mileto », — j'ai montré ailleurs qu'il s'agit là proprement de l'abbaye bénédictine de Mileto[1], — prenant ombrage de la prospérité de l'abbaye grecque de Rossano, conspirèrent la perte de l'abbé; ils l'accusèrent près du roi Roger de concussion et d'hérésie. Je ne vois pas bien ce que la concussion vient faire ici; mais le chef d'hérésie est bien autrement significatif. Remarquez en effet comme jusqu'ici aucune exception de doctrine n'a été soulevée par personne; Barthélemy est allé à Constantinople et à Rome, il est l'obligé de la cour byzantine et le sujet de la cour romaine, sans que, ni l'une ni l'autre, surtout l'autre, lui aient demandé de répudier quoi que ce soit. Et notez que cette attitude de la cour romaine à l'égard des Grecs, soit moines, soit clercs, de l'Italie méridionale persistera jusqu'au delà du XIIIe siècle; abbés et évêques, alors même qu'ils seront sous l'immédiate juridiction du Saint-Siège, ne seront inquiétés par lui ni pour leur symbole, ni pour leur rituel. C'est un cas unique que cette accusation d'hérésie portée au XIIe siècle par ces moines de Mileto contre l'abbé de Rossano; et j'ai hâte d'ajouter que l'abbé de Rossano en sortit indemne. La cause, en effet, fut

1. P. B., *Chartes byzantines inédites de Grande-Grèce* (ubi supra).

portée devant le roi Roger et Barthélemy mandé à Messine pour y comparaître devant une sorte d'inquisition; mais le procès tourna si parfaitement à la justification de Barthélemy, que Roger lui offrit incontinent de fonder à Messine un monastère grec sur le modèle de celui de Rossano.

Ce fut là l'origine de l'abbaye du Saint-Sauveur de Messine, établie à l'endroit même où l'on avait pensé, dit-on, dresser le bûcher de Barthélemy, c'est-à-dire à cette pointe de l'isthme qui entoure de son croissant l'admirable port de Messine, une langue de terre terminée par un phare, *lingua fari*. Au Patir Barthélemy prit douze moines, qui, sous la conduite d'un autre religieux du Patir, nommé Luc, établirent la première abbaye grecque de Sicile. Le Saint-Sauveur, en effet, était un des tout premiers monastères grecs que la monarchie normande instituait en Sicile; Barthélemy obtint qu'il aurait juridiction sur tous ceux qui seraient fondés à l'avenir, assurant ainsi au monachisme grec tel qu'il l'avait réformé comme un monopole et privilège royal[1].

Le Saint-Sauveur établi, Barthélemy rentra à Rossano pour y attendre sa fin qui approchait. Il choisit pour lui succéder dans la charge d'higoumène de Sainte-Marie un de ses religieux, qui, comme le premier archimandrite de Messine, portait le nom de Luc ; il lui imposa les mains « ainsi que Moïse avait fait au fils de Nun », et à quelque temps de là, le 17 août 1130, il mourut. On l'enterra dans l'église même de l'abbaye, qui en mémoire de lui ne devait plus s'appeler désormais que l'abbaye *du Père*.

De saint Barthélemy de Rossano il ne restera point de souvenir littéraire comme de l'archevêque Théophane ou de Nectarios de Casole: il n'aura été ni un orateur, ni un mélode. Et sa physionomie de saint n'aura pas davantage le caractère singulier et presque romanesque de celle de saint Nil. Barthélemy a été un organisateur, il l'a été éminemment, mais rien de plus: il est l'homme de la réorganisation monastique qui suit en Grande-Grèce la conquête normande. Ce rôle lui marque sa place dans

1. R. Pirri, *Sicilia sacra* (1647), III, 4 et suiv. La date exacte de la fondation du Saint-Sauveur n'est pas connue : on doit, je crois, la placer un peu avant 1129. Cf. Bolland., *Acta sanctorum septembris*, VIII, 806.

l'histoire religieuse du moyen âge grec tout à côté de saint Athanase et de saint Christodule, les deux initiateurs de la réforme monastique au x[e] siècle.

II

Si nous voulons voir de près ce qu'est l'histoire d'une abbaye basilienne du XII[e] au XV[e] siècle, ce n'est pas au Patir qu'il la faut chercher : Barthélemy en effet une fois disparu, la source des renseignements est tarie. C'est à Messine et à Carbone que l'on doit aller pour avoir quelques clartés sur cette période.

*
* *

Carbone est, comme Messine, une colonie du Patir, non plus en Sicile, mais en Basilicate [1]. C'est, dans une vallée ouverte au midi, sur un affluent du Sinni, le Serrapotamo, une terre fertile et giboyeuse de chênaies, de vignes et de châtaigneraies. Dès 1059, nous y constatons l'existence d'un centre monastique : on nous parle d'un higoumène, « le bienheureux Luc », qui, partant en pèlerinage pour la Terre-Sainte, témoigne par écrit que son couvent est une fondation de saint Luc d'Armento, lequel a eu pour successeur le bienheureux Blaise, puis Mennas « qui fut fait esclave », puis « Etienne surnommé Théodule ». A peine les Nor-

1. Sources : P. E. Santorio, *Historia monasterii carbonensis* (Rome, 1601); P. Menniti, *Chronicon carbonense* (inédit), Archiv. Vatican., dossier *Basiliani*; Ughelli, *Italia sacra*, VII, 108 et suiv.; P. B., *Ungedr. Papst-und Kaiserurk. aus basilianischen Archiven* (*Römische Quartalschrift*, 1888, p. 36 et suiv.). Sous le titre de dossier *Basiliani*, je désigne une layette de pièces du XVI[e] au XVIII[e] siècle provenant du couvent de Saint-Basile *de Urbe*, procès-verbaux des chapitres, actes de visites, registres de lettres et autres pièces concernant le gouvernement de l'ordre, enfin plusieurs manuscrits et brouillons de Menniti. Je ne saurais dire comment ce paquet est parvenu aux Archives du Vatican. Voy. cependant quelques détails sur les archives romaines en 1798-1799 dans le *Bulletin de la Société nationale des antiquaires de France* pour 1889, p. 106-113. Les pièces du dossier *Basiliani* ne sont ni classées ni numérotées.

mands sont-ils établis, que nous voyons une famille normande, les Chiaramonti, prendre le patronat d'un couvent grec à Carbone. Puis interviennent dans un patronat tout semblable Robert Guiscard, Boëmond, Robert le Sénéchal, finalement (1139) le roi Roger. Tout cela est très confus. Ce qui est net, c'est que, le couvent grec de Carbone ayant perdu son abbé, Vital successeur d'Étienne surnommé Théodule, les moines *a grand' istanze e preghiere* obtiennent pour abbé un moine de Rossano nommé Nil.

Qui est ce Nil de Rossano? Je le trouve mentionné comme abbé de Carbone dans deux diplômes de Boëmond II, prince d'Antioche (1125 et 1126), dans un diplôme d'Alexandre Chiaramonte (1126), dans un contrat daté de 1129, dans un diplôme du roi Roger (1132); il dut mourir entre 1136 et 1139. C'est tout ce que l'on sait de lui, ajouté à ce fait qu'il était de Rossano. Mais ce fait nous autorise, je crois, à voir en lui un disciple de saint Barthélemy, mandé à Carbone pour réunir en une communauté régulière sur le modèle de celle du Patir la population monastique des montagnes de Raparo, et à voir dans l'abbaye de Saint-Élie de Carbone une colonie issue de l'ἅγιον ὄρος rossanien, selon ce que nous dit le biographe de saint Barthélemy, *ut multa ex hoc uno domicilia monachorum derivarint*[1].

Nil de Rossano, premier abbé de Saint-Élie de Carbone, a pour successeurs les abbés Hilarion, Euthymius, Luc, Cyrille, Barthélemy, Hilarion II : c'est la belle époque de l'abbaye, comme en fait foi son cartulaire. J'y relève la charte (1145) par laquelle l'abbé obtient justice contre le « catapan de la vallée du Sinni »; la charte (1159) par laquelle l'abbé obtient gain de cause contre l'évêque de Marsico par-devant l'archevêque de Palerme et l'abbé de La Cava; la charte (1167) par laquelle l'abbé est chargé par le roi Guillaume II « de la réforme des monastères de Calabre, de Pouille, de Sicile, et de la province de Salerne jusqu'au Lao »; la charte (1172) par laquelle l'abbé obtient gain de cause par-devant le roi Guillaume II, contre l'évêque d'Anglona; la charte (1173) par laquelle l'archevêque de Bari reconnaît à l'abbaye la propriété de l'église de Saint-Siméon sise à Bari et donnée par Robert

1. Bolland., *Acta sanctorum septembris*, VIII, 818.

Guiscard. Les faveurs de la cour normande, non plus que celles de la cour souabe, ne manqueront pas à l'abbaye : tous les princes normands figurent dans son cartulaire ou dans ses diptyques à titre de bienfaiteurs insignes : Robert Guiscard, Boëmond, le roi Roger, les deux Guillaume, Tancrède, ajoutons Constance et Frédéric II. Carbone paraît avoir incorporé à sa mense toutes les propriétés basiliennes de Basilicate et au delà : les monastères de Sainte-Marie à Scanzano, de Saint-Nicolas à Pertoso, de Saint-Nicolas à Senise, de Saint-André à Rotondo, de SS. Philippe et Jacques à San-Chirico, de Saint-Michel à Castronuovo, de Santi-Quaranta et de Sainte-Marie *de' Schiavoni* à Cerchiara, de Saint-Barthélemy à Tarente, de Saint-Michel à Raparo, de Saint-Philippe à Teana, etc., les églises de SS. Philippe et Jacques à Sarcori, de Saint-Philippe *de Palatiis* à Senise, de Saint-Philippe *de Beniamino* à Teana, de Saint-Siméon à Bari, de Saint-Pierre *de Guarino* à Policoro, etc. [1]. La prospérité de notre riche abbaye se maintient jusque vers le milieu du XIIIe siècle.

Mais à dater de cette époque le déclin commence et il va se précipiter. A la chute de la maison de Souabe, Saint-Élie a beau passer sous la protection immédiate du Saint-Siège, les brèches se multiplieront dans sa fortune : le cartulaire ne marquera plus de donations princières, mais quelques legs insignifiants de particuliers, beaucoup de contrats de vente et trop de procès : les barons du voisinage usurperont les terres abbatiales, et les *vassali* ne payeront plus ni dîmes ni fermages. Les seigneurs de Bisignano achèveront la ruine du couvent : c'est en 1477, l'abbé part pour Naples pensant obtenir justice contre les Bisignani, mais ceux-ci le dénoncent à Rome comme un « fauteur de rixes et un démoniaque » ; il est, sur un rescrit de Sixte IV, cité à comparaître devant l'officialité diocésaine d'Anglona, qui lui donne tort, le déclare déchu de l'administration de l'abbaye, le jette en prison, et la cour romaine sanctionnant l'arrêt met l'abbaye en commende. Saint-Élie de Carbone, qui ne comptait plus à ce moment que cinq moines, n'aura désormais pas plus d'histoire qu'une ferme.

1. Voy., à la fin du *Chronicon carbonense*, une liste, dressée par Menniti, des propriétés et juridictions de l'abbaye de Carbone.



Autre est la fortune du Saint-Sauveur de Messine[1].

Le bâtiment de style espagnol, flanqué d'une église de ce même style pompeux, que l'on rencontre sur la gauche au sortir de Messine par la route du Phare, *San-Salvatore de' Greci*, n'est point le couvent primitif, celui de saint Barthélemy. Le Saint-Sauveur n'est là que depuis 1540, où Charles-Quint détruisit le vieux couvent *de lingua fari* pour élever à la place le *forte del San-Salvatore* qui commande encore aujourd'hui le port et le détroit. Situé à l'origine *ad apicem isthmi*, au milieu du mouvement des navires et des flots et comme entre la Sicile et la Calabre, la grande abbaye grecque de Messine était dans une situation incomparable, qui à elle seule l'eut désignée à être le premier des monastères basiliens du royaume normand.

Ici encore, comme à Saint-Élie de Carbone, deux périodes exactement coïncidentes : l'une de prospérité jusqu'au milieu du XIIIe siècle, l'autre de déclin implacable jusqu'au XVe. Il suffit de parcourir le cartulaire du Saint-Sauveur pour s'en rendre compte.

Voici d'abord une série de bulles pontificales consacrant l'immédiateté et les privilèges de l'abbaye, délivrées par Alexandre III, Célestin III, Innocent III, Honorius III, Grégoire IX, Alexandre IV, Clément IV, Martin IV, Nicolas IV, Boniface VIII, Clément V, Jean XXII, Clément VI, Urbain VI, Calixte III, Sixte IV, etc. Les bulles consacrent et protègent les droits ecclésiastiques : voici qui les crée. La monarchie normande est représentée par une longue série de chartes grecques : du roi Roger, instituant, dotant et protégeant l'abbaye (1130 et suiv.); lui conférant (1136) la propriété de l'église de la Théotokos τῆς βίνας sise au mont Etna, ou (1140) du couvent de Saint-

1. Sources : *Cartularium Sancti-Salvatoris Messanensis* (inédit) dans le *Vatican. lat.* 8201 ; R. Pirri, *Sicilia sacra*, III, 1-50 ; P. B., *L'archive du Saint-Sauveur de Messine* (*Revue des questions historiques*, 1887, p. 555 et suiv.); R. Starrabba, *Di un codice vaticano contenente i privilegi dell' archimandritato di Messina* (*Archivio storico siciliano*, 1887, p. 465 et suiv.).

Georges de Siacca élevé par le comte Roger en souvenir des chrétiens qui furent massacrés là, ὑπὲρ μνήμης τῶν ἐκεῖσε ἀναιρεθέντων χριστιανῶν; exemptant (1146) de toute douane les bateaux de l'abbaye, soit qu'ils viennent de Calabre, soit qu'ils viennent de Sicile; confirmant (1148) à l'abbaye la propriété de la terre d'Agro, que lui conteste « Amuras » et quelques autres ὀφφικιάλιοι. Puis voici (1167) un diplôme du roi Guillaume II et de sa mère Marguerite confirmant au Saint-Sauveur la propriété de Saint-Nicolas de Drosi; un autre, de l'empereur Henri VI (1195) renouvelant tous ceux de Roger, de Guillaume I[er] et de Guillaume II; autant (1196-1197) de l'impératrice Constance; autant (1200) de l'empereur Frédéric II, et du même (1210) la donation d'une terre en Calabre en payement des vingt-deux mille trois cent cinquante florins d'or fournis par l'abbaye au chancelier du royaume de Sicile, *cum pro exequendis servitiis nostris apud Messanam pecunia plurimum indigeret.*

Normands et Souabes ont fait du Saint-Sauveur une abbaye opulente et puissante. Elle possède : en Sicile, l'église Saint-Léon et l'église Saint-Étienne à Messine, Saint-Nicolas *de Yse*, Saint-Jean *de Psichro*, Saint-Nicolas *de Pellera* (alias τῆς Παλέρις), Saint-Mercure de Traïna, Saint-Nicolas *de Canneto* (al. τοῦ Καλαμίτζου), Saint-Nicandre *de sancto Nico* (τοῦ ἁγίου Νίκωνος), Saint-Barbaros de Demenna, Saint-Pierre *de Deca*, Saint-Élie de Scala-Oliveri, Saint-Jacques *de Calo*, Sainte-Marie *de Mallimachi*, Saint-Pierre *de largo flumine* (τοῦ πλατὺ ποταμοῦ), Santa-Venere *de Venella* (ἁγ. Παρασκεύη τοῦ Βενέλου), Saint-Théodore de Milazzo (al. τῶν Μύλων), Sainte-Anne et Saint-Nicolas de Monforte, Saint-Georges *de Troclo* (τῶν Τρόκλων). En Calabre, elle possède Saint-Pancrace d'Umbriatico, Saint-Nicolas de Drosi, Saint-Vit *de Buzano*, Saint-Théodore de Nicotera, Sainte-Jérusalem, Saint-Conon, Saint-Jean *de Frulizano*, Catona, Kerufulli, Tuchi. — L'abbaye a juridiction en Sicile sur Saint-Nicandre de Messine, le Saint-Sauveur τοῦ πρεσβυτέρου Σχολαρίου, Sainte-Marie *de Massa*, Saint-Pierre d'Agro, Saint-Philippe de Messine, Saint-Pierre d'Itala, le Saint-Sauveur *de Plaga* (τῆς πλακάς), Saint-Élie *de Embola*, Saint-Basile de Traïna, Saint-Philippe de Demenna (al. *de Fragalà*), Saint-Michel de Brolo, Sainte-Marie de Gala, Saint-Grégoire de Gesso. En Calabre sur Saint-Philarète de Seminara,

Saint-Jean *de lauro*, Saint-Fantin, Saint-Pancrace de Scilla[1]. L'abbé du Saint-Sauveur a ainsi juridiction sur presque tous les établissements basiliens de Sicile. Il a seul le titre d'archimandrite. Dans ses terres et obédiences il a banc de justice au civil et « juridiction quasi épiscopale » au canonique. Il a les insignes pontificaux et le droit de faire porter la croix devant lui comme un métropolitain. Il est sûrement, avec l'abbé bénédictin de Montreale, le plus grand seigneur régulier du royaume.

Avec l'arrivée des Angevins le déclin commence. Aucune trace de la maison d'Anjou dans le cartulaire de Messine, non plus que dans celui de Carbone. Il faut descendre jusqu'au roi Martin (1397) et à Alphonse Ier (1422) pour rencontrer une intervention de la cour de Naples en faveur de l'archimandritat, pendant que nombre de ses droits sont envahis, que les bulles pontificales fulminent en vain l'excommunication contre les usurpateurs de ses biens, et que le cartulaire s'emplit de sentences de procès. Nous arrivons ainsi péniblement à la Renaissance et à la date de 1456, où le cartulaire enregistre une sentence du cardinal camerlingue de la S. E. R., excommuniant les détenteurs de biens du Saint-Sauveur, à la requête de Pierre Balbo, procureur du « Révérendissime cardinal de Nicée » : l'abbaye vient d'être mise en commende et c'est à Bessarion qu'elle a été dévolue.

*
* *

Telles sont, pour ces deux abbayes issues de celle de Rossano, les lignes générales de leur chronique du XIIe au XVe siècle : il importait de les marquer pour suppléer aux énormes lacunes que présente le cartulaire rossanien. Ce cartulaire en effet,

1. J'ai suivi l'énumération de la bulle d'Alexandre III, 1er novembre 1175 (Jaffé, *Regesta pontificum romanorum*, no 12520). Notez cependant que Saint-Nicolas de Calamizi était en Calabre, diocèse de Reggio, et non en Sicile. Saint-Nicandre, diocèse de Messine, avait été fondé en 1094 par Roger : voy. le diplôme de fondation délivré au « moine Blaise » dans le *Vatican. lat.* 8201, fol 92. De Saint-Nicolas de Drosi le même ms. nous fournit plusieurs chartes intéressantes, la plus ancienne est de 1113 et délivrée par Roger [II] à l' « abbé Méthodius » (*ibid.*, fol. 97). La terre de Tuchi est

Ughelli l'a connu et utilisé : *Plura et pene innumera monumenta in membranis tum græce tum latine scripta propriis libuit oculis usurpare*, nous dit-il[1]. Mais il y a fait trop peu d'emprunts à notre gré, *pauca exscripsimus* : et aujourd'hui toute trace de ce riche chartrier a disparu. Je vais dresser l'inventaire sommaire des pièces que nous en connaissons.

1103. Roger, comte de Calabre et de Sicile, à Barthélemy, abbé du monastère de la Sainte-Mère de Dieu *odigitria* : il lui confirme la propriété de la terre de Saint-Pierre de Corigliano, de la terre de Saint-Maur de Rossano, laquelle comprend elle-même les *casalia* de Cefalino, San-Giorgio et La Cona. Messine, septembre 6612 (MCIII), indiction 12. Charte grecque, authentiquée d'une bulle d'or, souscrite par l'évêque de Messine, *Goffridus*, et quelques barons[2].

1105. Pascal II, souverain pontife, à Barthélemy : il exempte le monastère de la juridiction du siège de Rossano, et le met sous l'immédiate protection de saint Pierre. Cette bulle est mentionnée dans la bulle d'Innocent III, que l'on trouvera plus loin, et avec sa date dans la souscription du *Vaticanus* 2050[3]. Elle manque aux *Regesta* de Jaffé (2e édit.).

1111. La comtesse Berthe de Loritello à l'amiral et protonotaire Christodule : elle lui cède Saint-Apollinaire *de Conchili* [le Coscile], ci-devant propriété de 'Ασκηγτίνου Πορτζέλλης, pour que donation en soit faite au monastère de la νεωδηγητρίας 'Ρουσιανοῦ et au très chaste vieillard l'higoumène Barthélemy et à ses successeurs. Fait à Messine, novembre 6620 (MCXI), indiction 5. Charte grecque, authentiquée d'une bulle de cire, souscrite de huit noms[4].

mentionnée dans un diplôme de Frédéric II, daté de 1202 (*ibid.*, fol. 15); le lazaret de Catona dans une bulle d'Innocent III, 23 juin 1215 (*ibid.*, fol. 44); Saint-Pancrace de Scilla dans un acte de son prieur, Néophite, daté de 1329 (*ibid.*, fol. 364). Sur ce dernier monastère, voy. Minieri-Riccio, *Saggio di codice diplom.* (1878), suppl., I, 6, et A. Salinas, *Di un diploma greco del mon. di San Pancrazio di Scilla* dans l'*Archiv. stor. sicil.*, 1882.

1. Ughelli, IX, 385.

2. Ughelli, IX, 386 : version latine ancienne. Incipit : *Bonum et optimum ante Deum est omnes benefacientes.*

3. *Pièces justificatives*, p. 154.

4. Montfaucon, *Palæographia*, p. 396 : en grec d'après l'original appartenant alors à l'archive de Saint-Basile *de Urbe*. Incipit. : Σιγίλλιον γενάμενον παρ' ἐμοῦ Βέρτης. Sur les Loritelli, voy. A. Engel, *Numismatique*, p. 46.

1112. Hugues de Chiaramonte, fils d'Alexandre de Chiaramonte, et ses frères, à Barthélemy, abbé du monastère de la Sainte-Mère de Dieu *néaodigitria* : ils confirment à l'abbé et à ses successeurs la terre de Saint-Apollinaire donnée « ecclesiæ Patiri » par « Fulco de Balbeuerig Christodulo Ammiral ». Fait à..., mars 1112, indiction 5. Charte ..., souscrite par Henri, évêque de Nicastro, et quelques autres. Apocryphe[1].

1112. *Fulco de Basugerio*, à la requête de Christodule *Ammiratus*, confirme la donation faite par ce dernier de la terre de Saint-Apollinaire à l'abbaye de la Sainte-Mère de Dieu. Fait à..., novembre 1112, indiction 5. Charte..., souscrite par *Fulco de Basugerio* et quelques autres. — Rende dit de ce diplôme : « E l'originale autentico in carta membrana, suggellata col suggello del comte Ruggerio : conservasi nell' archivio del monistero, insieme colli stromenti[2] ». Apocryphe.

1122. Mabilia [fille de Robert Guiscard] et Guillaume de Grantménil [mari de Mabilia] à Barthélemy, abbé du monastère de la Sainte-Mère de Dieu *de néa odygitrea* : ils lui font donation de tout ce qu'ils possèdent entre les deux fleuves Crati et Conchili [le Coscile, affluent de la rive gauche du Crati]. Suit la délimitation du domaine. Fait à..., août 6630 (MCXXII),

1. Ughelli, IX, 559 : en latin « ex Patiri tabulario ». Incipit : *Ego Hugo de Claramonte filius Alexandri.* Le diplôme ci-après du roi Roger (1130) mentionne l'église de Saint-Apollinaire comme appartenant dès cette époque à l'abbaye, et un Hugues de Chiaramonte comme ayant fait des donations à l'abbaye. Il n'y aurait donc pas lieu de s'étonner de voir au cartulaire figurer à cette date des diplômes mentionnant et Saint-Apollinaire et Hugues de Chiaramonte. Malheureusement pour notre diplôme, il appert du cartulaire de Saint-Élie de Carbone que Hugues de Chiaramonte vivait vers 1074-1077, et qu'il eut pour fils Alexandre et Richard de Chiaramonte, lesquels vivaient encore vers 1126-1145 : d'où la difficulté d'admettre en 1112 un Hugues fils d'Alexandre. Ajoutez que l'abbaye n'a commencé de porter le titre de *Patir* qu'après 1130. Ajoutez l'expression inouïe : « Fulco de Balbeurig. Christodul. Ammiral ». Autant de raisons de soupçonner ce diplôme d'être de fabrication tardive. — Voy. plus loin, pag. 35.

2. Rende, *Cronistoria*, p. 89, en latin. Incipit : *Ego Fulco de Basugerio notum facio.* Impossible d'admettre que cette pièce latine soit un diplome original du XIIe siècle, et que, émanant d'un particulier, Foulques *de Basugerio* (inconnu d'ailleurs), elle soit authentiquée du sceau de Roger. Cette pièce a pu être fabriquée à l'occasion du procès de l'abbaye du Patir contre les Bisignani, en 1510. Rapprochez-la de la pièce apocryphe ci-dessus, attribuée à Hugues de Chiaramonte.

indiction 15. Charte grecque, souscrite par... (les noms manquent)[1].

1128. Mabilia, « fille du bienheureux Robert Guiscard », à Luc, abbé du monastère *de patre et matris id est novæ odigytrea* : elle lui confirme les propriétés et droits énumérés par la bulle de N. S. P. le pape, c'est à savoir le droit de pacage au printemps et en été sur les terres de la couronne à Isola, plus la propriété de l'église de Saint-Constantin donnée à l'abbaye par Jean, évêque d'Isola, y compris les terres dépendantes de ladite église et le moulin de Céramida, propriété à laquelle la princesse ajoute la donation d'un groupe de terres attenantes à celles de l'évêque d'Isola. Fait à..., février 6636 (MCXXVIII), indiction 10. Charte ..., authentiquée d'une bulle de cire, souscrite du nom de Mabilia[2]. Apocryphe.

1130. Le roi Roger à Luc, abbé du monastère de la Sainte-Mère de Dieu et νέας ὁδηγιτρίας τοῦ πατρός : il confirme à l'abbé, qui vient d'être investi par « notre domination » de la charge abbatiale, toutes les propriétés que le couvent a reçues des princes ses prédécesseurs, de lui ou d'autres donateurs : c'est à savoir, dans le Val di Crati, la terre τοῦ Ἀσκηττήνου Πορτζέλλης, comprenant l'église de Saint-Apollinaire, donation de l'amiral Christodule; le couvent de Sainte-Marie Σκαλίτων, au diocèse de Mileto; l'église de Saint-Constantin à Isola; la terre de Saint-Maur, donation de l'amiral Christodule; la terre de Rocca di Santa-Severina, donation de Guillaume de Grantménil, et toutes autres dépendances sises à Rossano, à Saint-Maur et dans le Val di Crati ; sont confirmés tous les diplômes délivrés au monastère par Hugues de Chiaramonte et Guillaume de Grantménil. Fait à Messine, mai 6638 (MCXXX), indiction 8. Charte grecque, authentiquée d'une bulle d'or, souscrite par le roi Roger[3].

1. Ughelli, IX, 387 : version latine. Incipit : *Qui in religioso et honesto seu venerabili conventu perseverant.* Sur Mabilia et Guillaume de Grantménil, voy. A. Engel, *Numismatique*, p. 2-3.

2. Ughelli, IX, 680 : en latin. Incipit : *Quoniam ego Mabilia de providentia.* Dans ce diplôme la date est fausse, car à l'année 6636 correspond l'indiction 7; l'adresse est fausse, car Luc n'était pas abbé en 1129 et le monastère ne portait pas le nom de Patir (*de patre*) avant 1130; enfin, en 1222, lors du procès de l'abbé du Patir et du prieur d'Isola, aucune mention ne sera faite de ce diplôme.

3. Montfaucon, *Palæographia*, p. 397 : en grec, d'après une copie de l'ar-

1164. Robert, évêque d'Umbriatico, confirme les privilèges du prieuré de Saint-Étienne, fondé et doté par les rois Roger et Guillaume, au profit de l'abbaye de Sainte-Marie du Patir, à condition que, le 7 août de chaque année, le prieur donnera à la cathédrale d'Umbriatico une mesure d'huile et trois cierges, l'évêque s'engageant en retour à fournir au prieur les saintes huiles. Fait à..., 1er décembre 6673 (MCLXIV), indiction 13. Charte grecque, dressée par *Filotetto* (?), moine abbé *Sanctæ-Marinæ* (?), souscrite par l'évêque Robert[1]. Très suspect.

1189. Roger *de Durci*, commissaire royal, rend un arrêt dans le procès pendant entre Nestorius, abbé du Patir, et un sieur Gérard, au sujet d'un *tenimentum* aliéné illicitement, quarante ans auparavant, par Cosmas, depuis archevêque de Rossano, alors abbé du Patir. Fait à..., juillet 1189, indiction 7[2].

1198. On lit dans le *Liber censuum* : « In archepiscopatu Rosanensi qui nullum habet suffraganeum..., monasterium Sancte Marie de Patiro unam unciam auri annis singulis, ratione exemptionis per felicis recordationis dominum Innocentium III, anno domini MCXCVIII, septimo kalendas maii, pontificatus eius anno primo concesse, prout constat per bullam eius que registrata est libro secundo diversorum domini Pauli pape II, fol. CCXVIII[3]. » Cette bulle du 25 avril 1198 manque aux *Regesta* de Potthast. Le texte qu'en donne le recueil manuscrit des *Diversa* de Paul II, — *collat.*, y est-il dit, *originalibus antiquissimis bullis et concordat*, signé *Gaspar Blondus*, — ce texte est le même que celui de la bulle d'Honorius III ci-après[4].

chive de Saint-Basile *de Urbe*. Trinchera, *Syllabus græcarum membranarum* (1865), p. 138 : en grec, d'après une copie de l'archive de Naples. Incipit : Εὐσεβοῦς διανοίας καὶ βασιλικῆς φιλοφροσύνης. C'est une copie ancienne vidimée par « Cosmas, humble moine et archevêque de Rossano » et quelques autres, dont un συνάτωρ Μαλένος.

1. Grotta Ferrata ms. Z, δ, XXXII : copie du XVIIe siècle. Incipit : Τῷ δεκεμβρίων μην. τῆς ἰνδίκ. ιγʹ εἰς τὴν πρώτην ἐγὼ Ροπέρτος ἐλέῳ θεοῦ ἐπίσκοπος εὐρίας.. A noter que ce prieuré de Saint-Étienne n'est mentionné dans aucune autre de nos chartes, non plus que celui de *Sanctæ-Marinæ*.

2. Ughelli, IX, 389 : « Cosmas... cujus prima mentio in cartulario Patiri habetur anno 1187 et clarius in veteri membrana eiusdem scripta anno 1189, mense iulii, ind. 7, continente exemplar iudicii Rogerii de Durci, etc. » Ughelli analyse seulement le document.

3. *Liber censuum* (éd. Paul Fabre), p. 23.

4. Archiv. vatican., *Paul. II. Diver. cam.* 1467 *ad* 1470, *lib. II*, fol. 218'-220.

1216. Honorius III à Nicodème, archimandrite du monastère de la B. V. Marie *de Patirio* : à l'exemple de Pascal II, le pape prend sous sa protection et celle de saint Pierre le monastère du Patir et tout ce qu'il possède de biens, dont l'énumération suit. C'est à savoir : la terre même où s'élève le monastère et tout ce qui en dépend ; l'église de Sainte-Marie *de Orsino*, celle de Saint-Nicolas *de Lista* (y compris les ecclésioles de Saint-Blaise et de Sainte-Marie *de Cabla*), celle du Saint-Sauveur à Brindisi, celle de Saint-Apollinaire *de Conchili*, celle de Sainte-Marie de Scalito, celle de Saint-Pancrace *de Græca*, celle de Saint-Onufre *in Calonati*, celle de Saint-Nicolas *de Peniga*, celle de Sainte-Hélène *de...*, celle de Saint-Constantin *de Otece*, celle de Sainte-Marie *de Alimento*, celle de Saint-Nicolas *de Donna*, celle de Saint-Denys *de Casubono* ; les « casalia » de Crepacore, de Labonia, de San-Giorgio, de Cefalino, de *Lilacconi* ; un « casale apud Cassanum », un autre « apud Rossanum ». L'abbaye aura le privilège du for pour tous clercs ou laïques qui dépendent d'elle ; plus l'exemption de la juridiction de l'ordinaire, à charge toutefois de recourir à lui pour les saintes huiles, les ordinations et les consécrations d'autels ou d'églises ; enfin le droit d'instituer notaires, protopapas et autres officiers dans ses « casalia » et églises. Fait à Spolète, le 27 août, l'an Ier du pontificat, indiction 4[1].

1222. Luc, archevêque de Cosenza, désigné par le Saint-Siège pour connaître du différend qui se débat entre l'abbaye du Patir et le couvent de Saint-Julien d'Isola, au sujet d'un *tenimentum* sis à Isola, se déclare incompétent, et envoie les parties se pourvoir à leur choix devant la cour royale ou à Rome. Fait à Cosenza, le 27 juin 1222, indiction 10, Charte latine, authentiquée du sceau archiépiscopal, souscrite par l'archevêque et trois de ses chanoines. — Dans cette sentence de l'archevêque de Cosenza sont citées : 1° « ... Quasdam literas imperiales apertas cum seta cera bullatas, quibus mandabatur justitiariis et camerario Calabriæ, ut non molestarent monasterium Patiri in possessionibus... et omnibus quæ in eisdem literis apertis ipsi monasterio

1. Ughelli, IX, 392. Potthast, *Regesta pontificum romanorum*, n° 357. Incipit : *Regularem vitam eligentibus.*

imperialis auctoritas confirmabat » ; il s'agit vraisemblablement là d'un diplôme de Frédéric II, empereur depuis 1220 ; — 2° une sentence de Michel de Rossano, *camerarius Calabriæ*, confirmant au Patir la propriété du *tenimentum* de Saint-Julien d'Isola, et tout ce que l'abbaye y tient des donations du comte *Raynerius Marchisottus* et du comte Étienne son fils, laquelle sentence est dite être rédigée en grec[1].

1223. Frédéric II, empereur des Romains et roi de Sicile, désigne Luc, archevêque de Cosenza, et Terrisius, évêque de Cassano, à procurer un accord entre l'abbé de Saint-Jean de Flore et l'abbé du Patir, au sujet de pâturages de la Sila que les deux abbayes revendiquent chacune pour soi. Fait à Crotone, le 18 mai 1223, indiction 11. — Ce diplôme est textuellement inséré dans le suivant.

1223. Luc, archevêque de Cosenza, et Terrisius, évêque de Cassano, font consentir les deux parties à reconnaître à Flore la propriété des pâturages en question, au Patir le droit de pacage sur les pâturages susdits, mais à charge au Patir de payer à Flore le jour de Noël cinq mesures d'huile pure et de bonne qualité. Fait à Cosenza, le 23 août 1223, indiction 11. — Charte latine, authentiquée du sceau des deux évêques, souscrite par eux, délivrée en deux expéditions, l'une souscrite par l'abbé et douze moines du Patir, l'autre par l'abbé et douze moines de Flore[2].

1246. Guillaume, évêque de Strongoli, juge du différend qui se débat entre l'abbaye du Patir et l'abbaye de Flore, au sujet de l'aqueduc d'un moulin de l'abbaye de Flore, auquel le Patir prétend avoir le droit de faire une prise d'eau pour le service d'un moulin d'une de ses fermes, Sainte-Hélène, condamne Flore à reconnaître le droit du Patir sur l'aqueduc, et le Patir à payer un droit de mouture à Flore. Fait à Strongoli, mars 1246, indiction 4, la 49e année du règne de Frédéric II. — Charte latine, dressée par Pierre, notaire public de Strongoli, souscrite par Guillaume, évêque de Strongoli et quelques notables. Y inclus la requête de Flore et celle du Patir, cette dernière au nom de l'archimandrite Nimphus, et souscrite par Barlaam, prêtre, moine et ecclésiarque

1. Ughelli, IX, 507 : en latin, « ex tabulario Patiri ». Incipit : *Præsenti scripto notum facimus.*

2. Ughelli, IX, 290. Incipit : *Nos Lucas Dei gratia cusentinus.*

du Patir, par Romain, Nicodème, *Miletus* (?), Laurent, Germain, Néophyte, Nectarios, prêtres et moines, par Nil et *Sacca* (?), diacres, par Adrien et Jacques, moines du Patir[1].

1275. Grégoire X, souverain pontife, « literas dirigit... ad favorem monasterii de Patirio contra detentores bonorum ejusdem... dat. Lugduni id. martii[2] ». Cette bulle était insérée dans la pièce qui suit. Elle manque aux *Regesta* de Potthast.

1275. Roger, archevêque de Santa-Severina, publie la bulle ci-dessus de Grégoire X. Fait à Santa-Severina, le 5 juillet 1275, indiction 3[3].

1281. Charles Ier, roi de Naples, à la demande d'Ambroise, abbé du Patir, confirme les propriétés et privilèges de l'abbaye. Fait à Naples, novembre 1281, indiction 9. Charte latine, vidimée par Ange, archevêque de Rossano, et onze autres personnes[4]. — Analysant cette pièce, Ughelli note que les donations, « monasterio ab regibus Siciliæ aliisque principibus viris elargitæ » qu'elle confirme, ont été, avant d'être confirmées, traduites en latin : « Donationes vero confirmatæ translatæ dicuntur e græco in latinum. »

1285. Ange, archevêque de Rossano, donne à Paul, abbé du Patir, l'église et le couvent de Saint-Nicolas *de Calopezzato*, à charge de réparer et de desservir ladite église, d'y reconnaître la juridiction de l'ordinaire et de payer à l'archevêque un cens annuel de douze tarins d'or. Fait à Rossano, le 19 janvier 1285, indiction 13, la 4e année de pontificat de Martin IV[5].

1294. Charles II, roi de Naples, pourvoit à ce que les habitants du casale de Crepacore, dépendance du Patir, lesquels ont été chassés de leurs habitations « a guerre turbine », et se sont réfu-

1. Ughelli, IX, 728. Incipit : *Rationis ordo requirit.*
2. Ughelli, IX, 683.
3. Ughelli, IX, 683. « Subscripsit in fine in hæc verba : *Nos Rogerius Dei gratia Sanctæ-Severinæ archiepiscopus*, additis quibusdam græcis litteris manus ejusdem, quemadmodum et alii testes eodem modo se subscripserunt, ut in exemplari ejusdem tabularii Patiri observavimus. »
4. Ughelli, IX, 400, donne une simple analyse de cette pièce, qui, dit-il, « in sæpe citato Patiri tabulario extat ». Le *vidimus* de l'archevêque est donné textuellement par Ughelli : « Ego Angelus Rossanensis, archiepiscopus græcus, visis et perlectis authenticis privilegiis et instrumentis, hiis [*sic*] translatis capitulis [*sic*] fideliter transumptis, propria manu suscripsi. »
5. Ughelli, IX, 401. Incipit : *Humanarum rerum auctoritas.*

giés à Corigliano, puissent revenir habiter Crepacore, et mande au « justitiarius Vallis Gratis » d'y tenir la main. Fait à Foggia, le 2 juin 1294, indiction 7[1].

1294. Charles II, roi de Naples, fait restituer à l'abbaye du Patir la barque de bac « ad passagium hominum et animalium prætereuntium », que l'abbaye entretenait dans sa « borga » de Racanello, et qu'avait fait supprimer Guillaume *de Alneto*, sous prétexte que la dite « borga » était sise sur ses terres de Cassano. Le roi mande à Roger *de Sangineto*, « justitiarius Vallis Gratis », de faire exécuter cette ordonnance. Fait à Barletta, le 5 juin 1294, indiction 7[2].

1359. Théodore, archimandrite de l'abbaye τῆς Νεοδιγιτρείας τοῦ ἁγίου πατρός, cède en emphytéose au sieur Γουφρίδος Οὐρσέλλος, de Corigliano, les bois d'oliviers sis au lieu appelé Ρανὸς sur le territoire de Corigliano, et la terre dite τῶν καλάμων, sise sur le territoire de Rossano, pour vingt-neuf ans et contre une redevance annuelle de huit tarins d'argent. Fait au Patir, septembre [1359], la 8e année du pontificat d'Innocent VI, « pape de Rome », sous le règne de Louis [de Tarente, le mari de la reine de Naples, Jeanne Ire], « roi de Jérusalem et de Sicile, duc de Pouille, prince de Capoue, comte d'Anjou, de Provence, de Forcalquier et de Piémont ». Charte grecque, dressée par Denys, χαρτουλάριος de l'abbaye, souscrite par Nil, ecclésiarque, Jacques, Nicéphore, Laurent, Gabriel, Paul, Romain, Nicodème, moines de l'abbaye[3]. Il ne paraît pas que ces six derniers religieux sussent écrire.

1360. Gautier Nani, *secretus* du duché de Calabre, juge du différend qui se débat entre l'abbaye de Sainte-Marie *de Patirio* et le municipe de Rossano, au sujet de la délimitation de leurs terres respectives : suit la délimitation des dites terres. Fait à Rossano, l'an 18 du règne de Jeanne Ire, l'an 13 du règne de Louis [son mari], « roi de Jérusalem et de Sicile, duc de Pouille,

1. Archiv. de Naples, *Reg. ang.* 1294. *M*, n° LXXI, fol. 327. Incipit : *Scriptum est capitaneo et justiciario vallis gratis... Pro parte religiosorum.* Inédit.

2. *Ibid.* Incipit : *Scriptum est Rogerio de Sangineto militi capitaneo et justiciario vallis gratis... Habet religiosorum.* Inédit.

3. *Archivio storico italiano*, 1868, p. 12-20 : publiée par J. Müller, d'après une copie du XVIIe siècle conservée à Grotta Ferrata. Les nombreuses erreurs du commentaire de Müller sont relevées par H. Aaar [Luigi de Simone] dans le même *Archivio*, 1882, p. 238. Incipit : Ἔτει ἀπὸ τῆς ἐνσάρκου οἰκονομίας.

prince de Capoue, comte de Provence, de Forcalquier et de Piémont », en présence de Grégoire, archevêque de Rossano, d'Aquinos, juge royal de Rossano, et de Léon *Malenus*, notaire royal pour le duché de Calabre, etc. Charte latine, authentiquée du sceau du notaire royal, souscrite en grec par l'archevêque et par le juge de Rossano, en latin par les autres[1].

1510. Ferdinand [V, roi de Castille], d'Aragon, de Sicile, de Naples et de Jérusalem, et, en son nom, Raymond de Cadorna, vice-roi des deux Siciles, confirme à l'abbaye du Patir la propriété du casale de Saint-Apollinaire, que lui contestait Bernardin de San-Severino, prince de Bisignano. Fait à Naples, le 12 mars 1510[2].

Au total vingt-cinq diplômes, dont trois apocryphes.

La liste des successeurs de saint Barthélemy, que l'on peut tirer des chartes ci-dessus, est loin d'être complète ; nous relevons les noms et les dates que voici :

Luc (1130).
Cosmas (1149).
Nestorius (1189).
Nicodème (1246).
Nimphus (1216).
Ambroise (1281).
Paul (1285).
Théodore (1359).

Il faut ajouter à ces noms celui de Blaise, que nous aurons à relever plus loin, et qui doit être attribué, je crois, au XIV[e] siècle, enfin celui d'Athanase Chalkéopylos, dont nous avons vu le nom inscrit sur l'icone de Corigliano. Ughelli, qui le mentionne comme étant mort en 1487 évêque de Gerace, nous apprend en outre qu'il était originaire de Constantinople. Il était en effet de ces nombreux Grecs réfugiés à Messine après la prise de Constantinople[3], et nous avons même, composée par lui à

1. Ughelli, IX, 402 : « e veteri documento tabularii Patiri ».

2. Rende, *Cronistoria*, p. 92, donne le texte intégral du document « di cui conservasi l'originale nell' archivio del Monistero ». Cf. Rodotà, *Rito greco*, II, 193.

3. Voy. au British Museum le ms. Harley 5662, copié à Messine, en 1473,

l'époque où il était évêque de Gerace, et dédiée à Antoine Petrucci, *secretarius maior* du roi Ferdinand V, une version latine du livre de Lucien *Sur la danse*[1].

C'est tout ce qui nous est venu de littéraire de l'abbaye de Rossano. On y joindra deux inscriptions en vers politiques, contemporaines de l'abbé Luc, chacune d'elles gravée « in marmoreo vase », vraisemblablement deux bénitiers ou fonts baptismaux :

a[2].

ΡΗΓΟϹ ΚΡΑΤΑΙΟΥ ΤΟΙϹ ΧΡΟΝΟΙϹ ΡΟΓΕΡΙΟΥ
ΤΟΥ ΠΑΝΟϹΙΟΥ ΛΟΥΚΑ ΤΩΝ ΜΟΝΟΤΡΟΠΩΝ
ΑΡΧΕΙΝ ΛΑΚΟΝΤΟϹ ϹΚΕΥΟϹ ΕΙΡΓΑϹΤΑΙ ΤΟΔΕ
ΠΕΜΠΤΗ ϹΑΡΑΚΟϹΤΗ ΠΡΟϹ ΕΞΑΚΟϹΙΩ
ΕΚΤΗ ΤΕ ΧΙΛΙΑΔΙ ΠΑΡΟΔΩ ΧΡΟΝΩΝ

b[3].

ΤΗ ΚΕΛΕΥϹΕΙ ΤΟΥ ΑΓΙΩΤΑΤΟΥ ΗΜΩΝ ΠΑΤΡΟϹ ΚΑΙ ΜΕΓΑΛΟΥ ΑΡΧΙΜΑΝΔΡΙΤΟΥ ΚΥΡΟΥ ΛΟΥΚΑ ΜΗΝΙ ΜΑΡΤΙΩ ΙΝΔΙΚΤΙΩΝΟϹ ΙΓ ΕΤΟΥϹ ϛΧΜΓ·

/ΤΟΝ ΚΟΙΛΑΝΑΝΤΑ ΤΗΝ ΚΟΛΥΜΒΗΘΡΑΝ ΛΟΓΕ
ϹΩΖΟΙϹ ΓΑΝΔΟΥΛΦΟΝ ΤΑΙϹ ΠΡΟΦΗΤΩΝ ΠΡΕϹΒΙΑΙϹ

ΙϹ ΧϹ
ΝΙ ΚΑ

Ces deux inscriptions, relevées au Patir au siècle dernier, ont disparu depuis.

par Léon Chalkéopylos. Le ms. Harley 5694 et le ms. Sloane 745 portent en *ex libris* : « Libro Jo. Chalceopylus Constantinopolitanus. »

1. Dans le ms. *Parisinus gr.* 3013. « Athanasii episcopi Hieracensis et Oppidensis », porte la préface (fol. 1).

2. Placentini, *De siglis veterum Græcorum* (Rome, 1757), p. 154 (cf. Boeckh, *C. I. G.*, 8727) : « In marmoreo vase, quod in templo nostri cœnobii, vulgo *Patiro* nuncupati, servatur :... *Regis potentis temporibus Rogerii*, *S. Luca monachorum præfecturam habente*, *vas hoc effectum est*, *anno* 6645 [MCXXXVI-II]. »

3. Placentini, *op. cit.*, p. 116 : « In urna marmorea lustralis aquæ pro infantibus baptizandis :.... *Jussu S. P. N. et magni archimandritæ Lucæ*, *mense martio*, *ind.* 13, *anno* 6643 [MCXXXV] : *qui excavavit piscinam*, *o Verbum*, *salva Gandulphum prophetarum precibus. J.-C. vincit.* »

Il faut renoncer à dresser d'une façon satisfaisante le terrier de l'abbaye; du moins nous savons ce qu'elle paye de cens à la Chambre Apostolique. Elle est taxée dans le *Liber censuum* à une once d'or par an, le Saint-Sauveur à un florin d'or. Dans le *Liber taxarum cameræ apostolicæ* (xve siècle) elle est portée pour 80 florins, le Saint-Sauveur pour 500, Carbone pour 66. Ajoutons que dans le censier inédit cité plus haut du diocèse de Rossano, censier daté de 1437, l'abbaye est portée pour un cens de quatre onces: « Archimandrita Ste Marie de Patiro tenetur soluere untias quatuor[1] ».

C'est dans ces quelques faits que se résume la courte histoire de l'abbaye de Sainte-Marie du Patir du xiie au xve siècle. Remarquez comment ici, de même qu'à Messine et de même qu'à Carbone, la période de prospérité est close au milieu du xiiie siècle, et comment la fin du xiiie siècle et le xive constituent une période d'obscur déclin. Ce qui reste, après ce siècle et demi de décadence continue, de la religion basilienne du temps de saint Barthélemy, lorsque le concile de Florence et le zèle de Bessarion rappellent l'attention du Saint-Siège sur les monastères grecs de l'Italie méridionale, nous le savons déjà; nous allons le voir mieux encore dans les efforts faits au xve et surtout au xvie siècle pour réformer l'abbaye du Patir.

III

L'abbé du Saint-Sauveur de Messine écrivait, en 1581, les lignes suivantes sur la culture et sur la vie des religieux grecs de l'Italie méridionale : « Quanto alla lingua sono tutti cosi ignoranti che dicendo io a un monaco, priore vechio e dei piu principali, che mi declinasse il nominativo πατήρ, per esser il primo nome del Pater Noster, non ne sepe dir niente, e, vedendo che io ne conosceva la verità, mi confessarono tutti i monaci che non sanno gramatica. Ma che dico io di gramatica ? Monaci ho trovato che dicendo missa, quando arrivavano alla epistola et all' evangelio, bisognava accostarsi all' altare uno degli altri che

1. *Pièces justificatives*, p. 117.

sapesse legere manco male et recitasse la epistola e l'evangelio, per ch' il resto della missa, come erano monaci vechi, lo dicevano di memoria cosi difituosamente come V. S. I. puo giudicare. — Quanto alla vita poi sono cosi cattivi che non mi par che si debbano numerar fra monaci mali, ma fra laici pessimi : e per dir in somma particolarmente della dishonestà, ho trovato in un monasterio tre diaconi figli di tre monaci di questa religione, et ho trovato tanto peggio....» Il vaut mieux laisser le reste inédit[1].

Le chapitre général de l'ordre tenu par Bessarion en 1466, celui de 1504 réuni à Saint-Nicolas de Calamizi par le cardinal D. Grimani, avaient été impuissants à ranimer la ferveur dans ces communautés isolées, restreintes, immobiles, à donner quelque autorité aux abbés conventuels délégués des commendataires, non plus qu'à inspirer aux religieux le respect d'une règle qui ne les assurait point contre la famine : et le scandale en devenait si public que Philippe II parlait de supprimer l'ordre. La cour romaine pensa qu'il valait mieux le réformer, et commit le soin de cette réforme au cardinal G. Sirleto.

Calabrais de naissance (il était né à Guardavalle près de Stilo), grec d'éducation (il avait été élevé par un grec de Tarente), helléniste de carrière, pourvu de l'évêché de San-Marco, puis de l'évêché de Squillace et de l'abbaye basilienne de Sainte-Marie de Carra, préfet de la congrégation dite de la Réforme des Grecs, laquelle embrassait le service de l'Orient grec catholique, le cardinal Sirleto connaissait de toute façon à fond les conditions de la réforme qu'on lui confiait, et il s'y appliqua avec une suite et une fermeté qui aboutirent. Mais ce ne fut pas sans peine, et je dois dire que c'est du Patir que vinrent à Sirleto les plus grands ennuis.

« J'avais toujours pensé, lui écrivait en 1567 le vicaire général de Rossano, que Votre Éminence viendrait en personne visiter l'abbaye ; j'aurais alors exprimé à V. S. R^me^ le désir de l'archevêque et de tout son clergé, qui est de voir ces moines rester dans leur couvent, où nous n'aurions cure de savoir ce qu'ils font, au lieu qu'ils se répandent à Corigliano et ailleurs et

1. Archim. de Messine à Sirleto, 22 mai 1581 (*Vatican. lat.* 6195. fol. 821).

s'y comportent *disonestamente*, *tenendo le concubine*, *fando tante sorte de industrie et mercantie*, *committendo molti eccessi et delitti*, *senza superiore che le correga* ». En 1572, c'était au tour des syndics de Rossano d'écrire à Sirleto pour le conjurer de châtier les moines du Patir et de « mettre en leur place des gens de bonne vie ». En 1574, c'était l'archevêque (Lancelotti) qui dénonçait à Sirleto l'abbaye comme « un asile d'hommes dyscoles », et lui assurait qu'un brigand, un *foruscito*, pendu naguère à Bisignano, avait avoué qu'il avait pour complices les moines du Patir; et n'étaient-ce pas eux qui naguère s'étaient jetés sur les troupeaux de l'archevêque en criant « Tue, tue! » et avaient roué de coups les deux clercs qui les menaient paître[1]?

Certes Sirleto n'entendait pas tolérer de tels abus, mais il se heurtait au mauvais vouloir du commendataire, Fiescho, évêque de Savone, toujours prêt à parler d'exemption quand Lancelotti parlait de scandale. « Avec l'aide de Dieu, écrivait Sirleto au cardinal Charles Borromée, le saint archevêque de Milan, nous ferons ce qu'il faut faire; mais puisque Mgr de Savone est abbé commendataire de Sainte-Marie du Patir, je souhaiterais que V. S. le persuadât de nous aider[2]. » Puis, lorsqu'une visite générale des monastères grecs de l'Italie méridionale eut été exécutée et un chapitre tenu à Saint-Philarète de Seminara pour accepter la réforme (1579), — réforme qui faisait désormais de l'ordre de saint Basile une congrégation ayant à sa tête un général, élu par tout l'ordre, avec juridiction sur tout l'ordre et droit de nomination et de déplacement des prieurs et dignitaires de tout l'ordre, — réforme qui, maintenant l'exemption de l'ordinaire, évinçait en outre les commendataires du spirituel, la mense du couvent devant être distincte de la mense du commendataire et fixée par le général; — et lorsque cette réforme, confirmée par Grégoire XIII (1580)[3], eut été reçue partout sans

1. D. Francesco à Sirleto, 25 avril 1567 (*Vatican. lat.* 6184, fol. 262). Syndics de Rossano au même, 10 septembre 1568 et 14 juillet 1572 (*Vatican. lat.* 6184, fol. 189, et 6185, fol. 78). Lancelotti au même, 27 août 1574 et 18 février 1575 (*Vatican. lat.* 6193, fol. 84 et 215).

2. Fiescho à Sirleto, 18 mars 1574 (*Vatican. lat.* 6192, fol. 36). Sirleto à Borromée, 2 mai 1576 (*Vatican. lat.* 6946, fol. 209).

3. *Bullarium romanum* (1638), II, 326.

résistance[1], il n'y eut qu'au Patir que commendataire et communauté parurent conjurés pour lui faire échec.

En entendant parler de réforme, les moines se répandirent en plaintes bruyantes, dont tout Corigliano retentit. Le prieur, mandé à Rossano par le vicaire général, déclara « con multa furia » qu'il ne reconnaîtrait jamais le général de l'ordre et qu'il n'y aurait au Patir d'autre autorité que celle du prieur, « che in tal loco fa come esso vole et che non ha superiore nessuno ». Il fallut recourir au bras séculier pour purger le couvent de cet énergumène et d'un sien confrère, ensemble une redoutable paire de τεκνοποιοί. Fiescho, qui ne voyait en eux que des hommes d'affaires « intelligenti delle cose pertinenti all' abbatia », exigea qu'ils fussent réintégrés au couvent : la cause dut être portée à Rome, et finalement le prieur, convaincu en outre d'escroqueries, fut mis en prison avec ordre de l'y tenir sous bonne garde. Entretemps Fiescho opposait mille chicanes à la séparation de la mense de la communauté et de la mense de la commende : ici encore on dut en appeler à Rome, et Sirleto fut délégué pour vider la querelle de l'évêque de Savone et du général[2]. Dieu sait pourtant si Fiescho était un commendataire tendre pour ses moines! En 1580, la portion congrue qu'il leur faisait était loin de suffire à la subsistance des plus mortifiés; quant aux bâtiments, c'est à peine s'ils comptaient six cellules habitables, et les réparations, décidées quelque temps auparavant pour remettre en état cinq nouvelles cellules et faire un réfectoire et une cuisine, avaient été interrompues à peine après avoir été commencées[3].

La régularité rentra au Patir, et avec la régularité le silence

1. Ruffo (abbé général) à Sirleto, 20 août et 20 octobre 1580 (*Vatican. lat.* 6193, fol. 593 et 614). Cf. Sirleto à Mendoza, fin février 1576 (*Vatican. lat.* 6946, fol. 209).

2. Sirleto à Ruffo, 26 novembre 1580 et 6 janvier 1581 (*Vatican. lat.* 6946, fol. 299 et 302). Le même à l'archevêque de Rossano, 20 mai 1581 (*ibid.*, fol. 310). Toscani à Sirleto, 20 juin 1581 (*Vatican. lat.* 6194, fol. 89). Vicaire général de Rossano au même, 22 juin et 17 août 1581 (*ibid.*, fol. 92 et 118). Archevêque de Rossano au même, 25 septembre 1581 (*ibid.*, fol. 146). Jugement de Sirleto entre Ruffo et Fiescho, 1580 (*Vatican. lat.* 6792, fol. 3).

3. Ruffo à Sirleto, 20 août 1580 (*Vatican. lat.* 6193, fol. 593). Sirleto à Fiescho, 1er novembre 1576 (*Vatican. lat.* 7093, fol. 309).

qu'elle porte toujours avec elle : l'abbaye grecque de saint Barthélemy vécut deux siècles encore de cette demi-vie des institutions vieilles au point de n'avoir pas la force de mourir. Dans le dossier *Basiliani* de l'Archive Vatican je ne retrouve rien d'elle, sinon un bref du 29 juillet 1752, accordant à l'abbaye l'indulgence de l'autel privilégié pour le « suntuoso altare di marmo », nouvellement restauré, sur lequel est placée l' « antichissima e miracolosa imagine della Santissima Vergine ». Ajoutons-y un contrat, daté de 1754, par lequel le Patir vend aux Franciscains « una grangia nella terra di Scaliti, diocesi di Mileto[1] ». La communauté finit, partagée entre les travaux des champs et les exercices de dévotion : chaque samedi, au temps de Mariano Rende, les gens des environs y venaient en nombre, accomplir des vœux ou se confesser, et le 15 août, fête de la Vierge, la foule y était si grande à gagner l'indulgence plénière, que l'église ne la pouvait contenir[2].

Aujourd'hui, de couvent ni de sanctuaire il n'y en a plus sur la sainte montagne de l'*Hodigitria*. Supprimé à la suppression générale des ordres religieux qui suivit de près l'arrivée au trône de Naples de Joseph Bonaparte (1806), il est devenu dès lors une simple ferme. — Nous y sommes montés, le 29 avril 1889, mon ami Édouard Jordan et moi, à cheval, par des sentiers extraordinaires, car les routes existent à peine sur ces hauts lieux. Nous traversâmes des bois d'oliviers, pour remonter ensuite le lit d'un *fiumare* desséché, le Cino, puis pour gravir la pente abrupte et ravinée de la montagne à travers un maquis de chênes, de buis, d'oliviers francs, fourré de myrtes en fleur et de fougères, et pour atteindre après deux heures de marche le petit plateau où s'élevait l'abbaye. — Il est plus vrai de dire qu'elle subsiste encore, mais dans quel état! A gauche de l'entrée est l'église, que le baron Compagna, propriétaire de la terre, a fait naguère recouvrir et badigeonner : une abside flanquée de deux absidioles en cul de four forme le chevet; la nef (plus récente), partagée en trois par deux rangs de piliers reliés par

1. Registre de dom Sciommari, procureur de l'ordre, p. 48 et 83 (Archiv. Vatican., dossier *Basiliani*).
2. Rende, *Cronistoria*, p. 104.

des arcs en tiers-point, n'a jamais eu de voûte; le chevet et le portail latéral de droite sont romans, le portail de la façade est ogival; les murs de la nef ont dû être recouverts de fresques, mais tout a disparu sous le badigeon; le pavé est de mosaïque grossière, noire et blanche, et au bas de la nef on lit, en une large inscription de mosaïque (XIVe siècle?) :

BLASIVS VENERABILIS ABBAS
HOC TOTVM IVSSIT FIERI

Après avoir longtemps servi de grange, l'humble église abbatiale a dû à un vœu du propriétaire d'être nettoyée et couverte : cependant, à l'époque où nous l'avons visitée on n'y avait point encore relevé l'autel ni rétabli le culte, et ce veuvage avait bien grand air. — La porte latérale de gauche de l'église s'ouvre sur un cloître carré, sur les trois côtés duquel s'aligne un étage de bâtiments, cloître et bâtiment en bonne bâtisse du XVIIe siècle, et dont une inscription nous apprend qu'elle est due au cardinal Ch. Barberini, commendataire, et qu'elle date de 1672[1]. Mais depuis le cardinal Barberini, pas un maçon, j'en ai peur, n'a passé par le couvent, à en juger par ce que l'on y voit de toitures et de voûtes éventrées et de brèches aux murailles. Quatre ou cinq familles de tenanciers ont niché dans les quelques cellules qui tenaient encore. — Braves gens! ils nous ont donné pour une heure une hospitalité aussi cordiale que simple : j'ai béni le pétrin et les petits enfants; puis, pour nous faire honneur, un gars ayant accordé une mandoline et attaqué une chanson (ce n'était pas un *kontakion*!), tout ce que le Patir comptait de jeunesses s'est mis à danser une *ballata*. Cela se passait dans un angle ébréché du corridor abbatial, et j'aurais dû en demander pardon à saint Barthélemy et à saint Basile..., comme aussi d'avoir contemplé avec tant de complaisance l'admirable horizon du Patir, qui m'en rappelait d'autres de

1. *Eminentissimi principis | Karoli card. Barberini abb. commend. | pietate ac munificentia | templum fatiscens atriumque collapsum | instaurata | anno Domini* 1672.

la Grèce propre : la sombre Sila, la claire vallée du Crati, la courbe si élégante du rivage de Sibari, puis, au delà, les lignes neigeuses du Pollino, et à perte de vue, à nos pieds, la mer Ionienne, dans l'exquise tiédeur et dans la fine lumière d'un matin d'avril.

EXCURSUS A

LE CHRONOGRAPHE DE L'AN 1033

A la date du 12 septembre 1890, on trouvera dans les *Comptes rendus des séances de l'Académie des inscriptions et belles-lettres* une notice de moi sur les sources de la *Chronique de Cambridge*. Cette chronique arabe anonyme, dont nous ne possédons qu'un manuscrit, lequel appartient à la bibliothèque de l'Université de Cambridge (de là son nom), cette chronique a été éditée par M. Amari, après Caruso (1720) et Di Gregorio (1790)[1]. M. Amari la tient pour un « vero gioeillo », et c'est en effet un document de première valeur pour l'histoire de la Sicile au IXe et au Xe siècle : j'en aurai dit tout le prix en disant que c'est une chronique de même forme et de même valeur que celle de l'Anonyme de Bari et celle de Lupus Protospatha.

J'ai démontré dans la notice en question que la *Chronique de Cambridge* était une adaptation arabe non chrétienne d'une chronique grecque chrétienne, et de cette source grecque j'ai donné un fragment retrouvé par moi dans les marges d'un manuscrit grec de la Bibliothèque Nationale.

Je n'ai pas à revenir sur cette démonstration et sur cette publication.

Mais il importe de signaler un autre fragment de cette même chronique grecque, fragment plus étendu et plus complet que mon fragment de Paris. Il a été utilisé pour la première fois par Mgr Lancia di Brolo[2], à qui il avait été signalé par dom Cozza-Luzi Il appartient à la bibliothèque du Vatican, *Vatican. gr.* 1912, recueil de fragments divers mis ensemble au XVIIe siècle. Notre chronique grecque tient un cahier de cinq feuillets, dont je conjecture qu'ils ont dû former anciennement les gardes d'un manuscrit plus volumineux. L'écriture est de bonne cursive gréco-lombarde du XIe siècle.

En titre on lit :

† Χρονογράφην σὺν θῷ καθῶς οἱ ἑβδομήκοντα εἰσδε|δώκασιν ἑρμήνευται καὶ οἱ λοιποὶ ἐξηγηταί ἀπὸ 'Αδὰμ....

Suit, sur le type de la *Chronographia brevis* de Nicéphore, une chronique commençant à Adam et se poursuivant jusqu'à l'empereur Michel et l'an du monde 6542 : *Le basileus Romain régna cinq années et il mourut : en sa place règne le basileus Michel. An* 6542. Cet expli-

1. M. Amari, *Biblioteca Arabo-Sicula* (1880), , 276-293. Cf. Préface, p. VII.
2. Lancia di Brolo dans sa *Storia della Chiesa in Sicilia.*

cit de la première partie de la chronique marque exactement l'époque où a été arrêtée et par conséquent composée cette chronique, l'année 1033.

La seconde partie de la chronique, complètement distincte de la première, porte en titre :

† Ἀφ' οὗ εἰσῆλθον οἱ Σαρακινοὶ εἰς Σικελίαν.

Nous retrouvons à partir de là le texte du fragment de Paris, et quelque chose de plus. Je n'en donnerai pas une ligne, voulant laisser à dom Cozza-Luzi, qui me l'a communiqué, tout l'honneur de le publier. Je ne retiens que les cinq notes marginales de seconde main qui accompagnent le document.

Dans le manuscrit de Paris, il n'y a aucun détail qui nous puisse permettre de déterminer l'origine de notre fragment chronographique. Mais il n'en est heureusement pas de même du manuscrit du Vatican. Là, en effet, en marge du texte de notre chronographe, une main de bien peu postérieure à celle du copiste a ajouté quelques notes singulièrement précieuses, l'une (fol. 7') est ainsi conçue : « L'an 6633 [=1125], ind. 3, par la miséricorde du Christ notre Dieu vrai, j'ai reçu, moi Jean, prêtre de l'Invisible, la prêtrise en la fête de Pâques ».

† τοῦ ἔτους ͵ϛχλδ' της δ' ινδ. ευδοκι|α χ̅υ̅ αληθινοῦ θ̅υ̅ ημ. ε|δεξαμ. ἐγὼ ιω. πρες. τοῦ αο|ρατοῦ [*sic*] την ἱερωσύνην εἰς τ. εωρτ. | του πασχα.

Une autre (fol. 6') s'exprime ainsi : « L'an [6638=1129], ind. 8, je suis devenu, moi Jean humble prêtre de l'Invisible, protopapas de la cité de Cassano, au mois de septembre, le 3, un mardi ».

† ἐν ἔτ. ͵ϛχλη' ινδ. η' ἐγενάμ. | ἐγὼ ιω. ἐλάχιστος πρες. τοῦ | ἀοράτου πρωτοπαπὰς ἄστεως κασσάνου μη. | σεπ. εἰς τὰς δ' ἡμέρα δ'.

D'où il appert que notre chronographe était en 1129 aux mains d'un protopapas de Cassano, à l'entrée du Val di Crati, à six lieues de Rossano.

Une troisième note (fol. 6) nous donne les détails suivants : « L'an 6639 [=1131], indiction 9, au mois de février, un mardi, le 10 du mois, s'est reposé dans le Seigneur le bienheureux archevêque de R..., le seigneur Nicolas ».

† τοῦ ἔτους ͵ϛχλθ' ινδ. θ' τῶ φε. μη. ἡμ. γ' εἰς τ. ι' μη. | ἀνεπαύσατο ἐν κ̅ω̅ ὁ μακαριώτατος ἀρχιεπισκοπος ρο|||||||||||||| | κ. νικολαος.

Qui est cet archevêque ? Ce siège archiépiscopal de R... ne peut être que Reggio ou Rossano. Or à Reggio l'archevêque s'appelait, précisément en 1131, Guillaume[1]. Reste Rossano, où, à la date de 1105, nous avons trouvé mentionné l'archevêque Nicolas Maléinos (voy.

1. Ughelli, IX, 436.

page 6) : serait-ce le même Nicolas dont on fixe ici la mort à l'an 1131 ? La liste épiscopale de Rossano étant ici en déficit, l'identification des deux Nicolas ne souffre pas difficulté[1].

Une quatrième note (même fol.) ajoute : « L'an 6638 [= 1130], ind. 9, au mois d'août, un mardi, le 29 du mois, s'est reposé dans le Seigneur le très saint seigneur Barthélemy notre père ».

† τοῦ ἔτους ͵ϛχλη' ινδ. η' τῶ μη. αὐγούστ. ητις ἦν ἡμέ. γ' | εἰς τ. ιθ' τοῦ αὐτοῦ ἐνεστώ. μη. ἀνεπαύσατο ἐν χ̅ω̅ ὁ ἁγιώτατος | π̅η̅ρ̅ ἡμῶν κ. ϐαρθολωμαῖος.

Et ce Barthélemy ne saurait être autre que le fondateur de notre abbaye. Où l'on voit que notre protopapas de Cassano s'intéressait à l'archevêque grec de Rossano et à l'abbé de Sainte-Marie. Pourquoi ? L'évêque de Cassano étant latin, le protopapas avait peut-être été ordonné par l'archevêque grec de Rossano. Quant à l'abbé de Sainte-Marie, il lui donne le titre de « notre père », titre qu'il n'a point donné à l'archevêque. Serait-ce qu'il était attaché au service d'une ecclésiole sise sur un casale de l'abbaye et à la nomination de l'abbé ? Ne savons-nous pas, en effet, que l'abbaye possédait « un casale apud Cassanum » (ainsi s'exprime Honorius III dans la bulle de 1216) ? Remarquez que ce casale n'est pas énuméré par le roi Roger dans la charte de 1130, ce qui permet de croire qu'il était une acquisition postérieure à 1130. Or une cinquième et dernière note (fol. 7) est ainsi conçue : « Au mois de juillet, le 27 du mois, un lundi, l'an 6639 [= 1131], a été donnée cette terre de Cassano par le seigneur Alexandre de Chiaramonte <fidéle> du très orthodoxe roi Roger. »

Μηνὶ ἰουλίῳ ικοστι ζ' τοῦ μ. ἡμέ. ϐ' τοῦ ἔτ | ͵ϛχλθ' ἐδώθη ἡ χώρα ταύτ. τοῦ κα|σιανου παρὰ τοῦ κ. ἀλεξάνδρου | τοῦ κλερεμ.τ. τοῦ ὀρθοδοξωτάτου ριγος | ρωγεριου.

« Terre de Cassano » n'est pas synonyme de « cité de Cassano » : il s'agit là, non d'une ville, mais d'une terre, d'un casale. Est-ce le « casale apud Cassanum » de la bulle d'Honorius III ?

C'est une simple conjecture que je ne crois pas pouvoir affirmer davantage. Il reste acquis que le *Chronographe de* 1033 était en 1129-1131 aux mains d'un protopapas domicilié à Cassano et en relations avec notre abbaye du Patir, dont il appelle l'abbé « notre père ».

1. La suite archiépiscopale de Rossano, en tenant compte des observations de Mgr Lancia di Brolo, serait ainsi restituée :

1091, Ro[main ?] († 1093).
1105, Nicolas († 1131).
1131(?)-1144, Théophane.
1145 sqq. Denys.

EXCURSUS B

D'UNE HOMÉLIE PRÉTENDUE DE THÉOPHANE CÉRAMEUS

J'ai dit (*Introd.*, p. XXI) que l'on connaissait de Théophane Cérameus ou de Céramida soixante-deux homélies ; elles ont été publiées en grec par le P. François Scorso (Paris, 1644), et reproduites par Migne (Paris, 1864) dans le tome CXXXII de sa *Patrolog. gr.* Mais il en existe un certain nombre d'inédites, notamment dans un manuscrit grec de Madrid décrit par Iriarte[1] ; et, au nombre des homélies inédites décrites par Iriarte, il s'en trouve une, la soixante-cinquième (*Cod. Madritensis*, XVI, fol. 176), intitulée : Ὁμιλία ῥηθεῖσα κοιμηθέντος τοῦ ἀοιδίμου πατρὸς Βαρθολομαίου καὶ μερικὴ διήγησις τοῦ βίου αὐτοῦ. Incipit : Πατρικῆς μνήμης ἑορτὴν ἄγομεν σήμερον.

Cette même homélie, mais sans nom d'auteur, se retrouve en grec dans le *Messanensis* 29 (le même manuscrit qui nous a fourni le texte de la vie de saint Barthélemy), fol. 211, et c'est dans ce manuscrit que je l'ai lue. Mgr Lancia di Brolo s'appuie sur cette homélie qu'il croit authentique pour fixer la date la plus haute de la vie de Théophane[2]. Mon sentiment diffère ici de celui du savant archevêque de Montreale.

Cette μερικὴ διήγησις dépend de la vie grecque de saint Barthélemy de Simeri : elle ne renferme pas un fait qui ne se retrouve dans ladite vie. Si donc cette vie est de la fin du XIIe siècle, comme je l'ai conjecturé, cette homélie devrait être reportée au moins au XIIIe. L'auteur de cette homélie déclare d'ailleurs parler, non aux funérailles, mais à un anniversaire de la mort de saint Barthélemy, anniversaire qui est une fête liturgique. Et nous avons son nom : il s'appelle Philagathus, il est moine, moine grec et « disciple de saint Barthélemy ». Comment a-t-on pu le prendre pour un prélat et le confondre avec l'archevêque Théophane ?

Mon impression est, en outre, que ce Philagathus, « moine et philosophe », est l'auteur d'une bonne part des homélies attribuées à l'archevêque Théophane. Le départ entre les discours du moine calabrais (ne serait-il pas de l'abbaye de Saint-Barthélemy de Trigona ?) et les discours de l'archevêque de Rossano serait aisé à faire, et peut-être le tenterai-je un jour.

1. *Reg. biblioth. madrit. codd. gr.* (1769), p. 54-70.
2 *Archivio storico napoletano*, 1876, p. 408-410.

CHAPITRE II

LA LIBRAIRIE DE SAINTE-MARIE

La découverte faite, il y a quelques années, dans le trésor de la cathédrale de Rossano, du manuscrit des Évangiles connu aujourd'hui sous le nom de *Codex rossanensis*, n'a pas peu contribué à appeler l'attention sur les librairies grecques de l'Italie méridionale. On s'est souvenu, à ce propos, en quelle estime elles avaient été auprès des érudits et des collectionneurs du XVIe siècle, et ce qu'en écrivait don Paëz de Castro au roi Philippe II, dans son mémoire *Sur l'utilité de fonder une bonne bibliothèque* : « Il y a dans les couvents de la Sicile et de la Calabre de vieux et précieux manuscrits grecs, qui n'y servent plus à rien et se détériorent chaque jour sans profit pour personne : les prieurs viennent parfois à Rome en offrir comme cadeaux aux cardinaux ou leur proposer d'en acheter. Il faudrait visiter ces couvents[1].... » On a relevé aussi comme Janus Lascaris, envoyé en Orient par Laurent de Médicis pour y acheter des manuscrits grecs, n'avait eu garde de manquer à passer par la Terre d'Otrante pour chercher là aussi ce qu'il allait chercher au mont Athos, en Crète et à Constantinople, et que ce détour n'avait pas peu répondu à son attente [2].

Ce que sont devenues ces librairies basiliennes de la Grande-

1. Ch. Graux, *Essai sur les origines du fonds grec de l'Escurial* (1880), p. 28.

2. K. K. Müller, *Neue Mittheilungen über Janos Lascaris und die Mediceische Bibliothek* dans le *Centralblatt für Bibliothekswesen*, 1884, p. 403 et suiv. Lascaris traverse la Pouille en 1492, et y recueille : à Corigliano, « chez le prêtre Georges », un exemplaire de l'*Etymologicum magnum*, des commentaires de Nicétas de Serres, du Πρὸς Ἕλληνας de Macarius Magnès, de l'Enlè-

Grèce, depuis le XVIe siècle, je vais essayer de le dire à propos de la plus remarquable d'entre elles, celle de Sainte-Marie, et comment je suis arrivé à retrouver, au moins en partie, cette librairie elle-même.

I

La plus ancienne mention que nous rencontrions de la librairie de Sainte-Marie est dans la vie de saint Barthélemy. J'ai cité déjà le passage où il est rapporté que, les disciples de Barthélemy ayant besoin de manuscrits pour l'étude de la sainte Écriture à laquelle, à l'exemple de leur maître, ils étaient très appliqués, l'abbé partit pour Constantinople et en rapporta des manuscrits : Ἐπειδὴ καὶ βίβλων ἱερῶν οἱ τούτου συνάσκηται εἰς μελέτην τῶν θείων γραφῶν καὶ ἀνάληψιν προσεδέοντο..., πρὸς τὴν... νέαν Ῥώμην ἀπαίρει, καὶ... πολλοῖς τε παρὰ πάντων καὶ πλουσίοις τοῖς χαρίσμασι δεξιοῦται ἔν τε σεβασμίαις εἰκόσι καὶ βίβλοις.[1]. Plus tard Barthélemy fonda l'abbaye du Saint-Sauveur de Messine, et son biographe nous rapporte qu'il partagea avec le nouveau couvent le trésor de l'abbaye mère : ... δοὺς αὐτοῖς ἥμισυ βιβλία, καὶ τὰ ἥμισυ εἰκονοστάσια, καὶ τὰ ἕτερα κειμήλια[2]. Le biographe qui présente ainsi Barthélemy, si j'ose dire, comme un bibliophile, ne nous dit pas qu'il ait été aussi un copiste, mais un manuscrit provenant de la librairie du Patir a quelque apparence d'avoir été écrit par le saint lui-même : nous aurons à y revenir.

Voilà donc la librairie de l'abbaye fondée avec l'abbaye elle-

vement d'Hélène de Coluthus, de la Prise de Troie de Tryphiodore, de Chœroboscus, des commentaires de Nicétas le Paphlagonien; — à Montesardo, un prieuré dépendant de Casole, « chez l'abbé », un exemplaire encore du Πρὸς Ἕλληνας de Macarius Magnès, un Héphestion, un Aratus, un saint Grégoire de Nysse (*in canticum*), un saint Jean Chrysostome (*epistolæ*), un commentaire anonyme de la Logique d'Aristote, un Galien.

1. Bolland., *Acta Sanctorum septembris* VIII, 821. *Cod. messanensis* 29, fol. 219.

2. *Op. cit.* p. 825. *Cod. cit.* fol. 221. Cf. (pour mémoire) F. Matranga, *Il monastero dei Greci del SS. Salvatore dell' Acroterio di Messina e San Luca primo archimandrita autore del Cartofilacio o sia della raccolta dei codici greci di quel monastero*, Messine, 1887. (Tiré à part des comptes rendus de l'Accademia Peloritana de ladite année.)

même au début du XIIe siècle : nous la retrouvons au XVIe et c'est Sirleto qui nous la découvre.

Sirleto, en effet, n'avait pas eu avec le Patir que les relations que l'on a vues. Le cardinal chargé de la réforme de l'ordre de saint Basile était un théologien, un érudit, un helléniste, et j'ai dit ailleurs comment il s'était appliqué de longue date à l'étude des monuments de l'antiquité ecclésiastique, dont l'intérêt grandissait alors si singulièrement au feu des controverses contemporaines : la théologie avait fait de lui un collectionneur de manuscrits grecs[1]. C'était lui, à Rome, qui expédiait Antoine Éparque en Grèce à la découverte, qui confiait des listes de desiderata aux missionnaires qui partaient pour Candie ou pour Rhodes : aucune nouveauté n'arrivait à Rome sans passer par ses mains. Il savait, mieux que don Paëz de Castro, ce que les couvents grecs de l'Italie méridionale pouvaient posséder encore de manuscrits : ordonnant la visite canonique desdits couvents, il ne pouvait manquer d'avoir la main à faire noter ce qui s'y trouverait de précieux.

Il n'avait même pas attendu à 1580 pour le faire. Dans une lettre du 16 avril 1582 il écrit : « Il y a quelques années, dans l'abbaye de Sainte-Marie *Hodigitria*, vulgairement *de lo Patire*, qui est un très antique monastère de moines de saint Basile, on a découvert un manuscrit de la liturgie de saint Marc, des catéchèses de saint Cyrille de Jérusalem, du traité de saint Denys d'Alexandrie contre les disciples de Noët, d'Hippolyte martyr contre l'hérésie de Noët et contre Paul de Samosate : je m'occuperai de les faire copier, pour qu'ils puissent servir au bien public[2]. » C'était en 1582 que le cardinal écrivait ces lignes au chanoine de Saint-André. Dès 1561 François Torres écrivait à Sirleto : « J'ai trouvé à Venise une homélie de Sophronius sur saint Pierre et saint Paul, *Catini manu scripta*. Il me semble que

1. *La Vaticane de Paul III à Paul V*, p. 37 et suiv.

2. Joann. a S. Andrea, *Divina liturgia sancti apostoli et evangelistæ Marci* (Paris, 1583), préface. Le ch. de Saint-André était entré en relations avec Sirleto six ans auparavant ; il lui écrivait, le 12 juin 1576 : «... Occurrit mihi... fr. Claudius de Sainctes, Parisiensis theologus, nunc Ebroicensis episcopus, qui nobis... liturgiam D. Marci evangel. in tuæ abbatiæ Sanctæ Mariæ Patir prope Neapolim bibliotheca haberi renunciavit » (*Vatican. lat.* 6192, fol. 506).

j'en ai vu un exemplaire grec, et, si je me souviens bien, il est porté au catalogue du Patir : regardez-y, je vous prie : *Et si bene mi ricordo sta in quello indice del Patir, guardatelo di gratia* »[1]. En d'autres termes, dès 1561 le cardinal Sirleto possédait par-devers lui un index des manuscrits du Patir[2].

Il y a plus, car Sirleto obtint de la communauté du Patir, non seulement cet index, mais même des manuscrits. Le petit traité « Hippolyti martyris adversus Noëtii hæresim », par exemple, qui en 1582, on vient de le voir, était encore au Patir, fut apporté à Rome à Sirleto († 1585) : ce petit traité fait partie d'une collection canonique, aujourd'hui *Vaticanus* 1431. Et en même temps que je constate dans la collection de Sirleto la présence de ce manuscrit envoyé par la communauté du Patir, je constate dans la collection de Grotta Ferrata l'entrée, postérieure à 1575, de manuscrits provenant eux aussi du Patir : c'était une époque de renouveau pour Grotta Ferrata que celle où le cardinal Sirleto était protecteur de l'ordre, et son ami le cardinal Alexandre Farnèse commendataire de l'abbaye de saint Nil : et c'est à leur érudite complicité que j'attribuerais volontiers l'arrivée à Grotta Ferrata de ces manuscrits du Patir[3]. Ce fut le seul bénéfice que Sirleto retira de la réforme de l'ordre de Saint-Basile : le Patir y gagnait d'être pillé, mais c'était par de doctes mains, et la science n'y a pas perdu.

La science perdit moins encore à ce que fit Pierre Menniti au Patir : mais c'est là une matière plus large, où toutes les librairies basiliennes furent embrassées en même temps que celle du Patir, et qui demande quelque développement.

*
* *

A dater de 1631 Rome posséda un couvent basilien, Saint-

1. Fr. Torres à Sirleto, 17 oct. 1561 (*Vatican. lat.* 6189, fol. 671). Plus loin Torres ajoute : « Desidero sapere se e venuto il mio Cirillo di Calabria ». Je conjecture qu'il s'agit du ms. des catéchèses de saint Cyrille que nous retrouverons plus loin dans la collection du Patir.

2. Je n'ai malheureusement pas trouvé trace de ce précieux index dans les papiers du cardinal que possède la Bibliothèque Vaticane, et dont j'ai dépouillé le volumineux dossier avec le plus grand soin.

3. *La Vaticane de Paul III à Paul V*, p. 112-113.

Basile *de Urbe*: c'était un noviciat, et aussi la résidence du procureur de la congrégation, et enfin (à partir de la fin du XVIIe siècle) la résidence du général, bien modeste fondation, installée d'abord dans le quartier des Monts, à San-Giovanni *in Mercatello*, puis (car l'on n'avait pas pu réunir 15 300 écus pour payer l'immeuble !) réfugiée dans un casin de 1500 écus, à l'ombre du palais Barberini, au bord d'une ruelle qui s'appelle aujourd'hui encore *via di San Basilio*. L'humble couvent de Saint-Basile *de Urbe* ne laissa pas que d'avoir quelque éclat à ses débuts. Rome était à ce moment toute aux Barberini, qui étaient tous gens de lettres, depuis Mathieu (Urbain VIII), qui faisait des vers grecs, jusqu'à Francesco, le secrétaire d'État, qui traduira Marc-Aurèle (1667) et fera imprimer Georges Pachymère (1666-1669) : ils furent à Rome, le cardinal Francesco surtout, les promoteurs d'une renaissance d'arrière-saison, dans laquelle Saint-Basile a sa place. Francesco institua une *Accademia basiliana*, qui devait être une sorte de *Græcia orthodoxa* en action, où Allatius, Holstenius, Arcudi et d'autres, tous théologiens et hellénistes, devaient traiter des points de controverse gréco-romaine. Et ce fut Saint-Basile *de Urbe* qui donna l'hospitalité à cette réunion de savantes gens (1635-1640). Le début était bon pour l'humble couvent, mais cet éclat dura peu, l'académie mourut en 1640, et, les Barberin tombés en disgrâce, les temps devinrent durs pour leurs clients. Ajoutez qu'à Rome un peu de faste n'a jamais nui à la considération de la vertu, et que les Basiliens étaient besogneux[1].

Tous les couvents de l'ordre dans l'Italie méridionale criaient maintenant misère. Et lorsque, en 1682-1690, le chapitre eut décidé de faire imprimer un missel et un bréviaire grecs, car tous ceux de la religion étaient « rotti e laceri », il se trouva des religieux pour accuser le général auprès d'Innocent XI « d'avoir durement extorqué leur pécule à de pauvres couvents » sans pain. Le général était à ce moment Apollinaire Agresta († 1695), dont la vie, remplie d'extraordinaires histoires de brigands, est capable de donner quelque idée de ce qu'était la

1. Sur Saint-Basile *de Urbe*, voyez pour plus de détails Rodotà, II, 180 et suiv., et *Revue des questions historiques*, 1889, p. 193-208.

Calabre basilienne au XVIIe siècle[1]. Il eut pour successeur dans sa charge de général Pierre Menniti.

Pierre Menniti était un religieux mal exercé aux choses de la science[2], et qui cependant, en ne pensant qu'être soucieux du bon ordre de sa congrégation, rendit à la science un service exceptionnel. Élu général (16 mai 1696), il avait entrepris aussitôt la visite des abbayes basiliennes, et au retour il écrivait : « Ç'a été pour notre cœur une grande affliction que de voir, dans les maisons de nos provinces italiennes, à commencer par Saint-Basile *de Urbe*, tout ce qu'elles possèdent de chartes de papes, d'empereurs, de rois, de princes, abandonné par l'incurie des religieux aux injures de la poussière et de la pourriture, alors que ce sont là les titres mêmes de notre ordre! Aussi avons-nous décidé de réunir ces restes et de les tirer des ténèbres. » Il avait résolu en effet de centraliser en deux dépôts toutes les archives basiliennes, l'un au Saint-Sauveur de Messine pour la province de Sicile, l'autre à Saint-Basile *de Urbe* pour les provinces d'Italie : j'ignore ce qu'il en advint pour la Sicile, mais il est sûr que Menniti réunit à Rome un fonds important de bulles et de diplômes, recueillis à Grotta Ferrata, à Rossano, à Carbone, à Saint-Pierre d'Arena, à Saint-Jean de Piro, etc.[3]. — Puis, ce qu'il avait fait pour les chartes et pièces d'archives, il l'entreprit pour les manuscrits. Il ne savait que trop quels risques courait le peu qui restait de volumes anciens dans les librairies basiliennes : au cours même du siècle on avait vu nombre des manuscrits de Grotta Ferrata passer chez

1. Voy. la si curieuse *Vita del Rmo P. M. D. Apollinare Agresta, descritta dal P. M. D. Giuseppe Sirgivanni* (inédite, Archiv. Vatican., dossier *Basiliani*).

2. Voy. de Menniti le petit livre intitulé *L'antica e pia tradizione della sagra lettera della gran madre di Dio sempre virgine Maria scritta alla nobile ed esemplare città di Messina*, Rome, 1718.

3. Menniti rêvait d'entreprendre le *codex diplomaticus* de l'ordre de saint Basile. Voyez ce qu'il en dit dans la préface, p. XIV, de son *Didatterio basiliano* (Rome, 1710). L'œuvre n'aboutit pas : il nous en est parvenu cependant en manuscrit un cahier rédigé par Menniti et intitulé *Summa bullarum et constitutionum apostolicarum pro ordine S. P. N. Basilii magni, aliorumque collectaneorum eumdem ordinem spectantium, anno MDCCVII* (Archiv. Vatican., dossier *Basiliani*). Pour tout ce qui est des archives basiliennes je ne puis que renvoyer à mes *Ungedruckte Papst- und Kaiserurkunden aus basilianischen Archiven.*

les Barberini, de Saint-Jean de Stilo chez les Corsini, du Saint-Sauveur chez Barocci : il n'était que temps d'assurer contre l'incurie et contre la pauvreté des religieux ce qu'ils possédaient encore de vieux livres. Donc, de même qu'on l'avait fait pour les archives, on commencerait par inventorier la *roba manoscritta* de chaque couvent; on ferait plus, on créerait quatre dépôts, au Saint-Sauveur et à Saint-Pierre d'Itala d'une part, à Grotta Ferrata et à Saint-Basile *de Urbe* de l'autre, où l'on centraliserait tous les manuscrits des couvents basiliens soit de Sicile, soit des Calabres. Le projet fut exécuté au cours des années 1697-1699.

La collection de manuscrits grecs du couvent de Saint-Basile *de Urbe* fut ainsi la création propre de Menniti, et elle fut le dépôt de tout ce que les couvents des Calabres possédaient encore de manuscrits littéraires à la fin du XVIIe siècle. Je dis *littéraires*, car Menniti voulut former une collection surtout littéraire, et il abandonna à Grotta Ferrata la plupart des manuscrits de chœur recueillis dans les couvents calabrais : ainsi s'explique le tout petit nombre des livres liturgiques qui se rencontrent à Saint-Basile, au regard de leur anormale abondance à Grotta Ferrata; ainsi s'explique la présence à Grotta Ferrata de la collection des *menœa* aisément reconnaissables de Saint-Élie de Carbone, comme aussi de plusieurs manuscrits liturgiques dont nous sommes assurés qu'ils étaient encore au Patir en 1664-1693.

A la collection de Saint-Basile *de Urbe*, les dix-sept couvents qui formaient à cette date la province de Calabre contribuèrent fort inégalement. Sainte-Marie de Scalito (Mileto) était une simple ferme du Patir, tenue par un moine et un lai; Sainte-Marie de Melicucca et l'Hôpital d'Amantea n'étaient rien de plus considérable; de même Sainte-Marie de Trapezometa[1], Saint-Onuphre et Sainte-Marie de Rovito[2]. Saint-Philarète de Seminara

1. On lit dans le *Laurentianus* IX, 6 (fol. 358), en marge de l'homélie sur SS. Pierre et Paul 'Εγένετο μετὰ τὸ ἐξελθεῖν, la note anonyme (XVIIe siècle) que voici : « Hæc homelia habetur etiam in codice ms. monasterii Græcorum S. Salvatoris in urbe Messana inter opera S. Joannis Chrysostomi. Item fuit reperta in Calabria in monasterio Stæ Mariæ dicto a Trapizometa et in latinum versa a Dño Constantino Lascares viro eruditissimo. »

2. *Acta dietæ generalis a.* 1701. (Archiv. Vatican., dossier *Basiliani*) : on y trouvera un état des couvents de Calabre et de Sicile à cette date. Tout le présent paragraphe dépend de cette pièce.

était en 1700 une commende de 225 écus et une communauté de quatre moines et deux lais, mais la librairie du couvent, très pauvre dès la fin du siècle précédent, avait été souvent visitée par des trafiquants de manuscrits[1]. Saint-Basile *della Torre*, qui comptait quatre moines et trois lais, est un couvent dont je n'ai rien trouvé. Saint-Nicodème de Mammola (cinq moines et trois lais), qui avait eu pour commendataire le cardinal Antoine Carafa en 1586, est dans le même cas. Enfin Saint-Adrien de Rossano (six moines et deux lais) possédait bien une petite collection de livres tant grecs que latins : mais toute trace en est perdue[2]. Saint-Pierre d'Arena au contraire, dont nous connaissons la librairie telle qu'elle existait en 1579, et dont nous savons qu'il possédait à cette date environ quatre-vingt-dix volumes manuscrits, dut fournir plusieurs pièces à Menniti : j'en reconnais certainement une dans la collection de Saint-Basile, peut-être deux (*Vaticani* 2048 et 2082). De Saint-Jean de Stilo, qui avait dû être transféré peu auparavant (1662) à Stilo même pour se défendre contre les brigands qui volaient aux moines jusqu'à leurs chemises, Menniti reçut au moins deux volumes, et vraisemblablement davantage (*Vaticani* 1963 et 2008). A Saint-Barthélemy de Trigona, Menniti trouva quelques livres de chœur (*Vaticani* 2051-2052). Mais ce furent surtout Saint-Élie de Carbone et le Patir qui constituèrent la collection de Saint-Basile *de Urbe*, et Menniti lui-même en fait foi, quand en tête du catalogue de sa collection il fait mettre que les manuscrits en venaient « e pluribus Calabriæ et Lucaniæ monasteriis, præsertim Carbonensi et Pateriensi ».

Nous possédons ce catalogue de la collection de Saint-Basile, dont la rédaction avait été confiée par Menniti à un de ses religieux, dom Jean-Chrysostome Scarfò, savant homme dont Muratori faisait cas[3] : ce catalogue, très détaillé et accompagné de

1. *Acta visitationis a.* 1581 (*Vatican. lat.* 6415, fol. 81). Peu avant 1585, Fr. Accidas trafique de mss à Seminara : voyez les *Vaticani* 1536-1537 qu'il en rapporte.

2. Cf. *Acta visitationis a.* 1734 (Archiv. Vatican., dossier *Basiliani*).

3. Scarfò, *Poesie varie* (Venise, 1738), p. 82. Je lis dans une lettre de Muratori (*ibid.*, p. 107) : « Conosco la persona e il merito grande del mai abbastanza laudato P. D. Gian-Grisostomo Scarfò... Ma sopratutto con piacere ho inteso la raccolta da lui fatta delle iscrizioni della Calabria per la speranza

bonnes tables, est encore en service au *studio* de la Bibliothèque Vaticane[1]. Nous possédons aussi un inventaire sommaire des manuscrits de Saint-Élie de Carbone, inventaire rédigé dans la seconde moitié du XVII[e] siècle, avant le transfert à Rome de la librairie du couvent. Enfin il n'a tenu qu'à un accident que nous ne possédions pareil inventaire des manuscrits du Patir. Montfaucon, qui était à Rome au moment où Menniti installait sa collection (1698-1701), qui fréquenta chez Menniti et obtint d'étudier à loisir ses manuscrits grecs[2], Montfaucon reçut de lui une copie d'un inventaire du Patir. J'ai sous les yeux le *Plan de l'ouvrage qui aura pour titre Bibliotheca bibliothecarum*, et j'y lis que Montfaucon fit copier toutes les pièces qui y devaient figurer et qu'il en fit dresser la table générale par un de ses confrères, dom Jean Le Maître, et, ajoute-t-il, « je fis relier le tout en deux volumes in-folio, en 1720 ». Il nous reste de ces deux volumes, sensiblement plus riches que la *Bibliotheca bibliothecarum*, seulement la table générale des 132 catalogues qu'ils contenaient : le 31[e] est l'inventaire des manuscrits du Saint-Sauveur, le 33[e] celui de Saint-Basile *de Urbe*, le 34[e] celui de Grotta Ferrata ; le 32[e] était l'inventaire des « Manuscrits de Patyrion[3] ». Des quatre inventaires, c'est celui des « Manuscrits de Patyrion » qui n'a pas été inséré dans la *Bibliotheca bibliothecarum*, et dont, par surcroît, la copie a disparu.

di poterle avere a tempo da inserirle nel mio *Thesaurus novus veterum inscriptionum*, il quale, se a Dio piacerà, sarà terminato entro il corrente anno. » Voy. en effet le *Thesaurus* de Muratori, p. 1817 et 1818, et cf. Mommsenn, *C. I. L.*, t. X, p. LXII.

1. Le titre est : « Elenchus, et Catalogus Librorum græce mss. qui in Bibliotheca Collegii S. Basilii de Urbe reperiuntur transvecti e pluribus Calabriæ, et Lucaniæ Monasteriis præsertim Carbonensi, et Pateriensi ordinis S. P. N. Basilii Magni, studio, et curâ Rm̅i P. Magistri D. Petri Menniti eiusdem ordinis Abbatis Generalis, circa annos Dn̅i 1697 et 1699. » Le nom de Scarfò n'y figure pas.

2. *Diarium italicum*, p. 210 et suiv.

3 *Parisinus lat.* 13068, fol. 1. Cf. *Parisinus suppl. gr.* 418, fol. 245. Je lis dans ce dernier : « Catalogi manuscriptorum quos collegit ac non paucos manu sua descripsit D. Bernardus de Montfaucon... 31. Catalogus mss. monasterii S. Salvatoris Messanensis missus a D. Etiennot, p. 428. — 32. Manuscrits de Patyrion, p. 454. — 33. Manuscrits des RR. PP. Basiliens de Messine [entendez Rome], p. 455. — 34. Mss. Cryptæ ferratæ. scripsit Bern. de Montfaucon, p. 462... ».

Il est sûr que Menniti ne laissa au Patir aucun manuscrit. J'ai sous les yeux un *Inventario del monistero del Patire* dressé en 1751, et j'y vois que le chœur possède deux *anastasimi*, un *pentecostarion*, un *menæum totius anni*, tous livres in-folio, un *pentecostarion* petit format, un bréviaire grec, deux psautiers, un missel (avec un *propre* copié à la main contenant l'office de saint Nil et de saint Barthélemy) : c'est là tout, et il n'y a là que des volumes imprimés. Par ailleurs notre *Inventario*, qui énumère en détail toutes les pièces du mobilier conventuel et jusqu'aux chaudrons de la cuisine, ne mentionne ni archive, ni bibliothèque : tout ce que la communauté possédait de livres était au chœur[1].

Quant à la collection même de Menniti, elle ne devait pas demeurer longtemps à Saint-Basile *de Urbe*. Elle y était encore en 1748, au moment où Bianchini publiait son magnifique *Evangeliarium quadruplex*, pour lequel un basilien, dom Vitali, avait rédigé une description très remarquable des manuscrits bibliques de la collection de Saint-Basile[2]. Mais en 1780 elle avait passé au Vatican : le détail des circonstances m'est inconnu, je crois comprendre que la collection fut achetée personnellement par le pape Pie VI et par lui donnée à la Bibliothèque Apostolique[3].

Fondée ainsi au début du XIIe siècle, découverte et exploitée par les érudits romains du XVIe, transférée à Saint-Basile *de Urbe* à la fin du XVIIe et au Vatican vers 1780, la librairie de Sainte-Marie du Patir, dont nous ne possédons cependant aucun des deux inventaires qui en ont été dressés, peut-elle être retrouvée et reconstituée, plus heureuse en cela que les autres librairies basiliennes des Calabres? C'est le problème bibliographique que nous avons maintenant à résoudre.

1. *Acta dietæ generalis a.* 1751 (Archiv. Vatican., dossier *Basiliani*).
2. Bianchini, *Evangeliarium quadruplex* (Rome, 1748), t. I, p. DVI-DXXV.
3. PIVS VI | CODICES BASILIANOS | BIBLIOTHECÆ VATICANÆ | DONO DEDIT ANNO MDCCXXC, dit une inscription peinte au-dessous du portrait du card. Zelada, dans la galerie nord de la Vaticane. Cf. parmi les inventaires du *studio* de la Vaticane l'Εὑρετήριον τῶν κωδικῶν ἑλληνικῶν πάλαι τοῦ κοινοβίου τοῦ ἁγίου Βασιλείου ἐν ἄστει ἀγορασθέντων παρὰ τῷ ἄκρῳ ἀρχιερεῖ Πίῳ ἕκτῳ ἐπὶ Φ. Ξ. καρδ. δὲ Ζελάδα τῆς ἁγ. ἐκκλ. βιβλιοθηκαρίου (inachevé).

II

Menniti met en notre main le fil qui va nous guider dans cette recherche. Il a pris soin en effet d'inscrire, en tête d'un certain nombre de volumes de la collection de Saint-Basile *de Urbe*, le nom de l'abbaye dont ils provenaient, et c'est ainsi que les mss *Basiliani* 81, 82, 98, 105, etc., portent à leur feuillet initial de garde la mention : « Ex Biblioth. Mon. S. M. de Patirio ». Premier critérium. — On se rappelle aussi que, dès avant 1561, le cardinal Sirleto possédait un inventaire des manuscrits du Patir[1], inventaire qui suppose un récolement : de ce récolement je trouve la trace sur plusieurs des manuscrits dont l'ex-libris ci-dessus nous assurait déjà qu'ils provenaient du Patir. Ainsi le ms. *Basilian.* 81 porte en tête de son fol. 1, écrite à l'encre, d'une main du xvie siècle, l'inscription : « Libro 140 ». En tête du fol. 1 du ms. *Basilian.* 98, la même main a écrit : « Libro 4 ||||| ». En tête du fol. 1 du ms. *Basilian.* 105, la même main a écrit : « Libro 24 » : mais ici, immédiatement à la suite, une main différente et un peu antérieure avait inscrit déjà le titre du volume, c'est à savoir : « Sancto basilio homelia sop. la genesis ». En tête du fol. 1 du ms. *Basilian.* 82, la cote a disparu, mais on lit très distinctement le titre de première main : « ||||||||||||||||ario de sancti ». Ces restes du récolement du xvie siècle, nous les retrouvons sur nombre d'autres manuscrits, lesquels ne portent pas l'ex-libris ci-dessus indiqué de la main de Menniti. Deuxième critérium. — Ces deux critériums m'ont permis de reconnaître un premier groupe de manuscrits dont la provenance rossanienne est très rigoureusement assurée. A ces manuscrits j'en ai joint quelques autres dont la provenance rossanienne était établie par la présence sur leurs marges ou leurs gardes de graffites d'origine rossanienne. Tel est le *Vaticanus* 1648, sur un feuillet duquel on lit le graffite : « Ego frater Nicodemus monacus ecclesiæ Santæ Mariæ de Patiro ». Troisième critérium. — Enfin je

1. Voy. p. 40.

me suis cru autorisé à rattacher à la collection ainsi formée quelques manuscrits qui m'ont paru être de la même main que des volumes de ladite collection.

Ceci dit, j'énumère et je décris sommairement les manuscrits retrouvés par moi de la librairie du Patir.

Vaticanus 1611.

Nicétas de Serres, *Catena in Lucam*, xiie siècle, parchemin, grand format (377 × 290 mill.), deux colonnes pour le commentaire, 320 ff. Manque : le premier quaternion et les derniers feuillets. Reliure Pie IX. A la fin du xvie siècle à Grotta Ferrata, « Sine caractere », c'est-à-dire non coté[1]. En tête (fol. 1) du récolement fait au Patir au xvie : « Libro 33 santo nichita diacono Expositione sop. sancto luca evangelista ». A la fin du livre II (fol. 158), en marge, le copiste anonyme du manuscrit a mis la date du mois où il commença de copier le livre II « pour l'école de Saint-Pierre [?]. » (Voy. aux *Pièces justificatives* la Souscription n° 1.) Fol. 248, en marge, graffites d'une main latine du xve siècle.

Vaticanus 1628.

Saint Jean Chrysostome, homélies diverses, xie siècle, parchemin, grand format (410 × 288 mill.), deux colonnes, 225 ff. Intact. Reliure Urbain VIII. En tête (fol. 1) du récolement fait au Patir au xvie siècle : « Libro 9 de sancto Jōi chrisostomo sop. li laudi homilia. »

Vaticanus 1636.

Homiliaire, xie siècle, parchemin, grand format (346 × 260 mill.), deux colonnes, 243 ff. Intact. Reliure Grégoire XV. A

1. Un catalogue des mss. de Grotta Ferrata fut rédigé en 1575 et nous l'avons encore (*La Vaticane de Paul III à Paul V*, p. 90 et 114). Dans ce catalogue chaque ms. est coté par une lettre ou deux de l'alphabet grec. De là les mss entrés peu après 1575 et non portés au catalogue sont dits *sine caractere*.

la fin du xvie siècle à Grotta Ferrata, avec la cote « XX ». En tête (fol. 4), du récolement fait au Patir au xvi[e] siècle : « Libro 41. sermonario de santo andrea archiepo di Candia ». Ce ms. a été copié par Léon, prêtre, en mai 1064 (Ss. n° 2).

Vaticanus 1640.

Saint Jean Chrysostome, *Homiliæ XXXIII in Genesim*, xi[e] siècle, parchemin, très grand format (427 × 285 mill.), deux colonnes, 259 ff. Intact. Reliure Grégoire XV. A la fin du xvi[e] siècle à Grotta Ferrata, « s. car. », c'est-à-dire non coté. En tête (fol. 2), du récolement fait au Patir au xvi[e] siècle : « Libro 10 de santo Ioãni bucca doro sermoni admonitorii de la quadragesima ».

Vaticanus 1642.

Nicétas de Serres, *Catena in Lucam* (liv. I[er]), xi[e] siècle, parchemin, grand format (363 × 277 mill.), deux colonnes, 295 ff. Intact. Reliure Grégoire XV. A la fin du xvi[e] siècle à Grotta Ferrata, « s. car. », c'est-à-dire non coté. En tête (fol. 1), du récolement fait au Patir au xvi[e] siècle : « Libro 34. La interpretatione sop. sancto luca, fatto da sãto nichita ». Fol. 153, 169, 274, graffites et notes marginales d'une main latine du xv[e] siècle.

Vaticanus 1648.

Saint Jean Chrysostome, *Expositio in I Cor.*, x[e] siècle, parchemin, grand format (340 × 225 mill.), deux colonnes, 315 ff. Manque : le premier quaternion. Reliure Grégoire XV. A la fin du xvi[e] siècle à Grotta Ferrata, « sine car. », c'est-à-dire non coté. Fol. 315', d'une main du xv[e] siècle, le graffite : « Ego frat. nicodimus monacus ecclie ste marie de patiro. » Fol. 1', 9', 25, 34', 44, 45, 192, 211', 212', 247', 280, 287', diorthotemata d'une main grecque du xiii[e] siècle[1].

1. Cette main, que nous retrouvons dans le *Vaticanus* 1994 ci-après, et qui est aisément reconnaissable à ses ligatures de même qu'à l'encre verdissante qu'elle emploie, — cette main dis-je, serait à rapprocher de celle

Vaticanus 1649.

Théodoret, *Expositio in Paul.*, xiie-xiiie siècle, parchemin grand format (325 × 250 mill.), deux colonnes, 137. ff. Intact. Reliure Grégoire XV. A la fin du xvie siècle à Grotta Ferrata, « sin. caract. », c'est-à-dire non coté. En tête (fol. I), du récolement fait au Patir au xvie siècle : « Libro 66 ».

Vaticanus 1654.

Saint Jean Chrysostome, *Expositio in Philipp. et Heb.*, xie siècle, parchemin, grand format (390 × 290 mill.), deux colonnes, 211 ff. Intact. Reliure Grégoire XV. A la fin du xvie siècle à Grotta Ferrata, « s. car. », c'est-à-dire non coté. En tête (fol. 5), du récolement fait au Patir au xvie siècle : « Libro tercio d. sancto Joãni crhisostomo [*sic*] sop. la ep̄la de paulo ad philippensis [*sic*] ». Passim notes marginales à demi effacées d'une main grecque du xiiie siècle.

Vaticanus 1656.

Saint Jean Chrysostome, *Expositio in Heb.*, xie-xiie siècle, parchemin, grand format (300 × 245 mill.), deux colonnes, 182 ff. Intact. Reliure Grégoire XV. A la fin du xvie siècle à Grotta Ferrata, « sine caract. », c'est-à-dire non coté. En tête (fol. 3), du récolement fait au Patir au xvie siècle : « Libro secũdo Sancto Jõi chrisostomo sop. le epistole de paulo ad hebreos ».

Vaticanus 1659.

Saint Jean Chrysostome, *In II Cor.*, *Col. et I Thess.*, xe siècle, parchemin, grand format (320 × 235 mill.), deux colonnes, 448 ff. Manque : les premiers feuillets. Reliure Grégoire XV. A la fin du xvie siècle à Grotta Ferrata, « s. car. », c'est-à-dire non coté.

qui a couvert de scholies certains feuillets du célèbre *Vaticanus* 1209 (fol. 1205', 1206, 1239, etc.).

En tête (fol. 1), du récolement fait au Patir au XVIe siècle : « Libro 14 de Sermoni de Sancto Jōi archiepō ».

Vaticanus 1680.

Saint Jean Chrysostome, *Expositio in Math.*, XIe siècle, parchemin, très grand format (400×250 mill.), deux colonnes, 439 ff. Manque: les premiers feuillets. Reliure Grégoire XV. A la fin du XVIe siècle à Grotta Ferrata, « s. car. », c'est-à-dire non coté. En tête (fol. 2), du récolement fait au Patir au XVIe siècle : « Libro 6 de sto ioan. grisostomo Homelia sop. li euangelii de sto matteo ».

Vaticanus 1970.

Euchologe, XIIIe siècle, parchemin, petit format (161 × 116 mill.), à pleine page, 242 ff. Mutilé de part et d'autre. Reliure Pie IX. Ancien *Basilian.* 9. En tête du fol. 19 (olim 1), Menniti a écrit : « Ex libris Monasterii S. Mariæ de Patirio | Rossanen ords. S. Basilii Magni »[1]. Ce ms. est celui dont parle Sirleto dans sa lettre (citée plus haut) au P. Jean de Saint-André, du 16 avril 1582, et où il signale le texte de la liturgie de saint Marc[2].

Vaticanus 1971.

Euthalius, *Expositio in Act., Cath. et Paul.*, X^e-XIe siècle, parchemin, petit format (160×118 mill.), deux colonnes, 247 ff. Intact. Reliure Pie IX. Ancien *Basilian.* 10. En tête (fol. 1), du récolement fait au Patir au XVIe siècle : « Libro 69. ordinacioni secōdo [redacted] prologo e epistole ». Fol. 208′, à la marge inférieure, le nom (vraisemblablement du copiste) : ΝΕΙΛΟΥ ΜΧ., Nil, moine.

1. Et au bas du même feuillet il ajoute : « In hoc libello continētur liturgiæ S. Petri Apli. S. Marci Apli et evangelistæ, et S. Jacobi Apli custodiendus [*sic*] diligenter nam ex hoc libro exscripta fuit liturgia S. Marci et fuit transmissa cuidam canonico parisiensi [Jean de Saint-André] qui typis eam mandavit cum nimio honore huic bibliothecæ [redacted] ». Le reste rogné.

2. Cet important ms. a été depuis décrit et collationné par M. Swainson, *The greek liturgies* (Cambridge, 1884).

Vaticanus 1990 (ff. 89-179′)[1].

Homiliaire, xie-xiie siècle, parchemin, grand format (330 × 235 mill.), deux colonnes. Mutilé de part et d'autre. Reliure Pie IX. Ancien *Basilian.* 29. Fol. 135′ et 144′, essais de plume d'une main du xviie siècle, qui a inscrit son nom au fol. 152′ : « Gio Chriso[redacted] Verchio [redacted] città di [redacted]ossano ». Ce Jean Chrysostome Verchio fut abbé du Patir dans les premières années du xviiie siècle.

Vaticanus 1991 (ff. 43-124′)[2].

Vies de saints, xiie siècle, parchemin, grand format (320 × 240 mill.), deux colonnes. Mutilé de part et d'autre. Reliure Pie IX. Ancien *Basilian.* 30. En tête du premier feuillet (fol. 43), du récolement fait au Patir au xvie siècle : « Libro 147. legendario de sancto polieucto marti ».

Vaticanus idem (ff. 125-150′).

Vies de saints, xiiie siècle, parchemin, même format, deux colonnes. Mutilé de part et d'autre. En tête du premier feuillet (fol. 125), du récolement fait au Patir au xvie siècle : « [redacted] Legendario de sancti ».

Vaticanus 1992 (ff. 118-274′)[3].

Saint Grégoire de Nazianze, *Orationes XVI*, xiie siècle, parchemin, moyen format (290 × 230 mill.). deux colonnes. Manque :

1. Trois mss, tous trois mutilés, reliés en un volume par les soins de Menniti. Il n'est pas impossible que le premier (ff. 1-88′), homiliaire xie siècle, et le troisième (ff. 180-280′), homiliaire xe siècle, proviennent également du Patir.

2. Quatre mss, tous trois mutilés, reliés en un volume par les soins de Menniti. Il n'est pas impossible que le premier (fol. 1-42′), homiliaire xiie siècle, et le quatrième (fol. 151-167′), vies de saints xiie siècle, proviennent également du Patir.

3. Deux mss, mutilés, reliés en un volume par les soins de Menniti. Je ne puis rien dire de la provenance du premier (ff. 1-117′), S. Grég. Naz. *Orationes XVI*, xiie-xiiie siècle.

le premier quaternion, et la fin. Reliure Pie IX. Ancien *Basilian.* 31. Ce ms. a été copié par Barthélemy, moine et prêtre, et achevé le 3 juin 1104 (Ss. n° 3)[1] : ce copiste est le même que celui du *Vaticanus* 2021 ci-après.

Vaticanus 1993 (ff. 1-131′)[2].

Synaxaire, xiie siècle, parchemin, moyen format (282 × 235 mill.), deux colonnes. Mutilé de part et d'autre. Reliure Pie IX. Ancien *Basilian.* 32. Je lis au fol. 27′ : « Die p^imo jenar. 1550 | In q̄sto jor^no for. [= furono] amaczati | tre jovenj d. cor^ano [= Corigliano] atorno lo | mon^rio et li amaczar. li albanisi. » Fol. 82′ : « Die 2 aprile 1568 | e morto fr. fabio ||||||| essa | nimo conduto allo moniste | rio et morto in rossano. » Fol. 28′ : « a die p°. jenuari. 1575. |A ditto la p^a missa fra Jo. bar^lo | de la ḡla [?] cō gra. de la madona | santa de lo patir. » Fol. 131′, de la même main : « 1578-1579 ».

Vaticanus 1994.

Saint Grégoire de Nazianze, *Orationes XVI*, xie siècle, parchemin, moyen format (225 × 283 mill.), deux colonnes, 225 ff. Manque : le premier feuillet du premier quaternion, et la fin. Reliure Pie IX. Ancien *Basilian.* 33. Fol. 4′, 5, 6, 15, 16, 21′, courtes scholies marginales d'une main grecque du xiiie siècle, la même que dans le *Vaticanus* 1648 ci-dessus.

Vaticanus 1995.

Ménologe (2-20 oct.), xie siècle, parchemin, grand format (280 × 205 mill.), deux colonnes, 268 ff. Mutilé de part et d'autre. Reliure Pie IX. Ancien *Basilian.* 34. Ce ms. fait partie d'une suite que nous allons rencontrer ci-après (*Vaticani* 2037, etc.).

1. Au-dessous de la souscription (fol. 219), Menniti a écrit : « Dicto anno 1104 vivebat S. Bartholomæus Semeriensis, qui forsan hunc librum scripsit ».

2. Deux mss, mutilés, reliés en un volume par les soins de Menniti. Le second (ff. 132-304′), synaxaire xie-xiie siècle, n'offre aucun indice de provenance.

Vaticanus 1997.

VIES DE SAINTS, XIIIe siècle, parchemin, moyen format (250 × 200 mill.), à pleine page, 178 ff. Intact. Reliure Pie IX. Ancien *Basilian.* 36. En tête (fol. 1), du récolement fait au Patir au XVIe siècle : « Libro 72 uita patrum ». Fol. 17, en graffite : « Io D. Gio. Batista Galanti di Corgno [=Corigliano]. Hoggi l. 10 di settebro 1651 | nel venerabile monro del Patiro ». Fol. 63, de même : « Io D. Giouanni Ruffo della città | di Rossano feci nouitio in questo monastero nel anno 1677. » Ce ms. a été copié par « Dosithée, prêtre, chartreux dans la montagne du monastère du Militino » qui était encore en 1437, nous l'avons vu, un couvent du diocèse de Rossano (Ss. n° 4).

Vaticanus 1998

SAINT BASILE, *Ascetica*, XIIe siècle, parchemin, moyen format (265 × 210 mill.), à pleine page, 194 ff. Mutilé de part et d'autre. Reliure Pie IX. Ancien *Basilian.* 37. En tête (fol. 1), du récolement fait au Patir au XVIe siècle. « Libro 82 Exposition[illegible] ».

Vaticanus 1999 (ff. 1-119)[1].

SAINT JEAN CHRYSOSTOME, *Homiliæ in Genesim*, XIIe siècle, parchemin, moyen format (255 × 185 mill.), deux colonnes. Mutilé de part et d'autre. Reliure Pie IX. Ancien *Basilian.* 38. Ce ms. a été copié par le même copiste que le *Vaticanus* 1992 ci-dessus et que le *Vaticanus* 2021 ci-après.

Vaticanus 2000 (ff. 155-204)[2].

VIES DE SAINTS, XIIe siècle, parchemin, moyen format (253 × 180 mill.), deux colonnes. Manque : les premiers feuillets.

1. Trois mss mutilés reliés en un volume par les soins de Menniti. Le second (ff. 120-175'), Chrysostome XIIe siècle, le troisième (ff. 176-216'), item, ne présentent aucun indice de provenance.
2. Trois mss mutilés reliés en un volume par les soins de Menniti. Tous

Reliure Pie IX. Ancien *Basilian.* 39. Ce ms. a été copié « par le moine Pachôme, avec le concours de notre père spirituel Barthélemy, moine, 26 juin 1102 » (Ss. n° 5). J'identifie ce Barthélemy avec le fondateur de notre abbaye.

Vaticanus 2001.

VIES DE SAINTS, XIIe siècle, parchemin, moyen format (235 × 180 mill.), deux colonnes, 305 ff. Intact. Reliure Pie IX. Ancien *Basilian.* 40. En tête (fol. 1), du récolement fait au Patir au XVIe siècle : « Libro 10 d. S. Joanne Damasceno de mortuis ». Ce ms. a appartenu à l'origine à « Paul, higoumène du monastère de la Mère de Dieu de Cerrate » (Ss. n° 6).

Vaticanus 2002.

TETRAEVANGELIUM[1], XIe siècle, parchemin, moyen format (247 × 190 mill.), deux colonnes, 132 ff. Mutilé de part et d'autre. Reliure Pie IX. Ancien *Basilian.* 41. Ce ms. a été copié par « Constantin, protopapas de Taberna, et achevé le 6 septembre 1052, Georgilas étant stratège de Calabre » (Ss. n° 7). En tête (2e fol. de garde), Menniti a écrit : « ex Biblioth. Mon. S. M. de Patirio ».

Vaticanus 2003 (ff. 159-274)[2].

SAINT MAXIME, *Centuriæ*, XIIe-XIIIe siècle, parchemin, moyen format (240 × 170 mill.), à pleine page. Mutilé de part et d'autre. Reliure Pie IX. Ancien *Basilian.* 42. En tête du premier feuillet (fol. 159), du récolement fait au Patir au XVIe siècle : « Libro 60 ».

trois renfermant des vies de saints. Le premier (ff. 1-154), Xe siècle, copié pour « Léonce, prêtre », sans date, et le troisième (ff. 205-267), X^e^-XIIe siècle, ne présentent pas d'indice de leur provenance.

1. Gregory, *Prolegomena* (au N. T. gr. de Tischendorf), p. 504.

2. Deux mss mutilés reliés en un volume par les soins de Menniti. Le premier (ff. 1-121), S. Grégoire de Nazianze, *Orationes XVI*, XIIe siècle, n'offre aucun indice de provenance.

Vaticanus 2004.

Saint Jean Chrysostome, *Expositio in Joan.*, xie-xiie siècle, parchemin, moyen format (235 × 162 mill.), deux colonnes, 293 ff. Mutilé de part et d'autre. Reliure Pie IX. Ancien *Basilian.* 43. En tête (2e fol. de garde), Menniti a écrit : « ex Biblioth. Mon. S. M. de Patirio ».

Vaticanus 2006.

Jean Philagathus[1], homélies, xiiie-xive siècle, bombycin, moyen format (269 × 170 mill.), à pleine page, 269 ff. Mutilé de part et d'autre et au cours du volume. Reliure Pie IX. Ancien *Basilian.* 45. Au verso du 3e fol. de garde de la main de Menniti (?) : « Patieriensis [*sic*] ».

Vaticanus 2010.

Vies de saints, xie siècle, parchemin, moyen format (245 × 170 mill.), à pleine page, 235 ff. Manque : les derniers feuillets. Reliure Pie IX. Ancien *Basilian.* 49. En tête (fol. 1), du récolement fait au Patir au xvie siècle : « Libro 13 vita p̄rum ».

Vaticanus 2017.

Lectionnaire des évangiles[2], xiie siècle, parchemin, moyen format (220 × 160 mill.), deux colonnes, 120 ff. Intact. Reliure Pie IX. Ancien *Basilian.* 56. Fol. 119′, un obit du xive siècle environ : « Le 21 janvier a été enterré Thomas ; il a été enterré dans l'église de la T. S. Mère de Dieu, à laquelle il a laissé un verger.... » Fol. 120′ (d'une main différente, mais à peu près de la même époque), un autre obit : « Le 12 octobre 1346, a été enterrée Constantia ; elle a laissé à l'église de la T. S. Mère de Dieu un verger[3].... » J'identifie cette « église de la T. S. Mère

1. Voy. plus haut, p. 36.
2. Gregory, *Prolegomena*, p. 709.
3. Fol 119′ : ✠ ἰαννουαρ· κα′. ἐκιμίθ. οὑ δούλ. τοῦ θῦ τόμας. καὶ ετάφι εἰς τὴν

de Dieu » avec l'église cathédrale de Rossano (voy. le *Vaticanus* 2019 ci-après).

Vaticanus 2019

NOMOCANON, XIIIe siècle, parchemin, moyen format (208 × 167 mill.), à pleine page, 166 ff. Manque : les premiers feuillets. Reliure Pie IX. Ancien *Basilian*. 58. Fol. 155', une note de la main du copiste : « ...Le 19 septembre 1236, ma femme a été enterrée dans la vénérable église de la T. S. Mère de Dieu achéropite[1]... » C'est l'église cathédrale de Rossano. Fol. 165', d'une grosse écriture du XVIe siècle : « Ce nomocanon est un legs de Rabd...[2] ».

Vaticanus 2021.

SAINT SIMÉON (de Chios), homélies, XIIe siècle, parchemin, petit format (185 × 150 mill.), à pleine page, 140 ff. Manque : les deux premiers quaternions. Reliure Pie IX. Ancien *Basi-*

|ηπεραγι. θκο̅ῦν. καὶ αφίεροσ. αὐτην. κιπόρην ε̅ν̅. | συν δένδρ. αὐτοῦ πλισιον. αμπελο.π*. δομενι. | μοραζιτ. καὶ πλίσιον τι ποτ. πέτρου σεργι. και συνχοτι | (la dernière ligne est rognée). — Fol. 120', de cette main différente mais contemporaine, un inventaire, malheureusement très altéré : ✠ Ταῦτ. εἰσειν τὰ βιϐ|||||||||||||||| | νικωλ. τ|||||||||||||||| | ἐν πρωτον |||||||||||||||| | καὶ απ.ο. καὶ λ(ει)τουργ. καὶ τδ. |||||||||||| | καὶ ἀναγνωστικὸν τὸ |||||||||||| | εὐχολογ. |||||||||| καὶ ψαλτήριον |||||||||||| |ρολόγ. εχων τὰς ἀκουληθ. |||||||||| κατανυκτικὸν. καὶ ε |||||||| | ἕτερον καὶ μινιον. καὶ |||||||| | ποτυρια, etc. Puis de la même main : † μ.η. ὀκτω. εἰς τ`. ιϐ' ἐκοιμήθ. ἡ δουλ. τοῦ | θῦ κωνστάντζια. ἡ θυγατ. τοῦ ποτ. ιῶκίνου | της σεργηνης. τὸ ἔτος ,ϛονδ' τῆς ινδ. ιδ'. καὶ εἰς ἀφιέρωσεν | εἰς τὸν ναὸν τῆς ὑπεραγ. θκο̅υ̅ τῶν γεννήκονον· κυπούρι. ἓν εἰς τ. αὐτ. | κώμ. πλη. ἰωάννη κολομουρδ. καὶ αντισύνορ. τοῦ αδε. αὐτῆς. | καὶ ὁ θς̅ ἀναπαύσε αὐτην.

1. ✠ κατὰ τὸν ἀπριλλ. μῆνα εἰς τ. ιη' τῆ ἁγ. καί μεγαλ. τρίτ. ὥρα θ'. | ἰνδ. ζ'. ἔτ. ,ϛψμϐ', ἐγεννήθ. ἡ θυγάτηρ ἐμοῦ, | σινάτορος τῆς κριτ. ἡ ἐν τῶ ἅγ. βαπτίσμτ. ὀνομασθεῖσα ἀλφα|||||||| | βασῐλεύοντος ἡμῶν, τοῦ θεοσέπτου μγλ. βασιλέως | καὶ αὐτοκράτορος ῥωμν. καὶ αὐγουστ. φρεδδερίκου, | δεκάτω τετάρτω χρόνω τῆς αὐτοῦ βασιλείας. βασι|λεύοντος δὲ σικελίας. τριακόστω ἑϐδόμω. | ἱερουσαλὴμ δὲ. ἐννάτω.

✠ κατὰ τὸν σεπτρ. μῆνα, εἰς τ. ιη', ἡμερ. τρίτ., πρὸ ἑσπέρ, ἰνδ. θ', | ἔτ. ,ϛψμδ', ἡ σύυζγο. ἐμοῦ σιν.τ.ρο. τῆς κριτν., κυρ. γουαρ.ερ. | ἐγέννησε παιδίον δεύτερον ἄρσεν, ὅπερ ὠνομάσαμεν | μϊχαὴλ. ὑπὲρ οὗ μεγάλη χαρὰ παρ' ἡμῖν ἐγεγόνει. οὔπω δὲ | βαθείας ἑσπέρας καταλαϐούσης, καί ἡ προρηθεῖσα μοι σύζυγος, | τὸ π̅ν̅α̅ τῶ κ̅ω̅ παρέδωκε, καὶ ἡμέρ. τετραδ. τοῦ ρηθ'.τ. μηνὸς εἰς τ. ιθ' | ἐν τίμ. ἐτάφη ἐν τῶ πανσεπτ. ναῶ τῆς ὑπεραγίας θκου τῆς ἀχιροποιήτ. | καταλείψασά μοι τὰ ῥηθ'.τ. δύο παμφίλ.τ. μοι τέκνα. τὴν ἀλφάζαν, καὶ τὸν | μιχαὴλ, οἷς ὁ θς̅ δώη προκοπὴν καὶ αὔξησιν ἐκείνη δὲ, ἄφεσιν ἁμαρτιῶν | καὶ ἀνάπαυσιν ἐν τοῖς τῶν δικαίων χοροῖς.

2. ✠ βιϐλίον λεγόμενον χρονικὸν | ἐχ. καὶ τὸν νομοκάνοναν | ἀφιέροσις τοῦ ῥαϐδ.

lian. 60. Ce ms. « a été achevé le 6 mai 1105, copié par Barthélemy, moine » (Ss. n° 8). Ce copiste est le même que celui du *Vaticanus* 1992. Dans une note manuscrite de dom Neofito Rodino, je lis, à la suite d'une transcription de la souscription de notre ms. : « Questo libro del S. Simeone l' ho trovato in Calabria in un monasterio del N. P. S. Basilio Magno detto per nome o patir, vicino di una terra chiamata Corigliano... Napoli 1653, 24 di giugno[1]. »

Vaticanus 2034.

Saint Grégoire de Nazianze, *Orationes XVI*, xie siècle, parchemin, grand format (330 × 240 mill.), deux colonnes, 284 ff. Mutilé de part et d'autre. Reliure Pie IX. Ancien *Basilian.* 73. En tête (2e fol. de garde), Menniti a écrit : « Ex Biblioth. mon. S. M. de Patirio ».

Vaticanus 2035.

Saint Jean Chrysostome, homélies diverses, xie siècle, parchemin, grand format (320 × 240 mill.), deux colonnes, 216 ff. Mutilé de part et d'autre. Reliure Pie IX. Ancien *Basilian.* 74. En tête (2e fol. de garde), Menniti a écrit : « Ex Biblioth. mon̄rii S. M. de Patirio ».

Vaticanus 2036.

Saint Jean Chrysostome, homélies diverses, xie siècle, parchemin, grand format (310 × 225 mill.), deux colonnes, 278 ff. Mutilé de part et d'autre. Reliure Pie IX. Ancien *Basilian.* 75. En tête (2e fol. de garde), Menniti a écrit : « Ex Biblioth. mon̄rii S. M. de Patirio ».

Vaticanus 2037.

Ménologe (1er-16 nov.), xie siècle, parchemin, grand format (300 × 210 mill.), deux colonnes, 312 ff. Mutilé de part et d'autre. Reliure Pie IX. Ancien *Basilian.* 76. En tête (2e fol. de

1. *Vaticanus* 2098.

garde), Menniti a écrit : « Ex Biblioth. Mon. S. M. de Patirio ». Ce ms. fait partie de la même suite que le *Vaticanus* 1995 ci-dessus.

Vaticanus 2038.

Ménologe (4-14 déc.), xie siècle, parchemin, grand format (300 × 210 mill.), deux colonnes, 298 ff. Mutilé en tête. Reliure Pie IX. Ancien *Basilian.* 77. En tête (2e fol. de garde), Menniti a écrit : « Ex Biblioth. Mon. S. M. de Patirio ». De la même suite que le précédent.

Vaticanus 2039.

Ménologe (17-28 nov.), xie siècle, parchemin, grand format (300 × 205 mill.), deux colonnes, 355 ff. Mutilé de part et d'autre. Reliure Pie IX. Ancien *Basilian.* 78. En tête (2e fol. de garde), Menniti a écrit : « Ex Biblioth. Mon̄rii. S. M. de Patirio ». De la même suite que le précédent.

Vaticanus 2040.

Ménologe (15-26 déc.), xie siècle, parchemin, grand format (300 × 205 mill.), deux colonnes, 304 ff. Mutilé de part et d'autre. Reliure Pie IX. Ancien *Basilian.* 79. En tête (2e fol. de garde), Menniti a écrit : « Ex Biblioth. Mon. S. M. de Patirio » De la même suite que le précédent.

Vaticanus 2041.

Lectionnaire des évangiles[1], xie siècle, parchemin, grand format (305 × 225 mill.), deux colonnes, 337 ff. Intact. Reliure Pie IX. Ancien *Basilian.* 80. En tête (2e fol. de garde), Menniti a écrit : « Ex Biblioth. Mon̄rii S. M. de Patirio ». Fol. 107, en graffite : « D. Giovanne miranti di Rossano ». Ce ms. a été « exécuté aux frais de Georges Mavrogeorgios, protospathaire » (Ss n° 9).

1. Gregory, *Prolegomena*, p. 709.

Vaticanus 2042.

Ménologe (1er-30 oct.), xiie siècle, parchemin, grand format (305 × 225 mill.), deux colonnes, 311 ff. Intact. Reliure Pie IX. Ancien *Basilian.* 81. En tête (fol. 1), du récolement fait au Patir au xvie siècle : « Libro 140 ». Et de la main de Menniti (2e fol. de garde) : « Ex Biblioth. Monrii S. M. de Patirio ».

Vaticanus 2043.

Ménologe (fragm. mai, juin, juillet, août), xie siècle, parchemin, grand format (300 × 200 mill.), deux colonnes, 240 ff. Mutilé. Reliure Pie IX. Ancien *Basilian.* 82. En tête (fol. 1), du récolement fait au Patir au xvie siècle : « ||||||||||||||||||||ario de sancti ». Et de la main de Menniti (2e fol. de garde) : « Ex Biblioth. Mon. S. M. de Patirio ». Ce volume fait partie de la même suite que le *Vaticanus* 2037, etc.

Vaticanus 2044.

Ménologe (1er-30 sept.), xie siècle, parchemin, grand format (280 × 202 mill.), deux colonnes, 240 ff. Manque : deux quaternions en tête et les derniers feuillets. Reliure Pie IX. Ancien *Basilian.* 83. En tête (2e fol. de garde), Menniti a écrit : « Ex Biblioth. Mon. S. M. de Patirio ». De la même suite que le précédent.

Vaticanus 2050.

Saint Basile, *Ascetica*, xiie siècle, parchemin, moyen format (285 × 221 mill.), deux colonnes, 125 ff. Manque : les cinq premiers quaternions. Reliure Pie IX. Ancien *Basilian.* 89. En tête (2e fol. de garde), Menniti a écrit : « Ex Biblioth. Mon. S. M. de Patirio ». Importante souscription : ce manuscrit « a été achevé le 8 août 1105, l'année où le pape Pascal a conféré le privilège de l'immunité à notre saint père Barthélemy pour son abbaye de la T. S. Mère de Dieu dite τοῦ ῥοχονιάτη. C'est cette même année que Boëmond revint en Calabre fuyant devant

Alexis. Notre abbaye a dû la tranquillité [à cette disposition du pape Pascal], et d'être délivrée des mains des Maléinoi, car bien vivement elle était inquiétée par Nicolas Maléinos, l'archevêque, et par les siens » (Ss. n° 10).

Vaticanus 2056.

Saint Basile, homélies diverses, x^e^-xie siècle, parchemin, grand format (325 × 235 mill.), deux colonnes, 201 ff. Mutilé de part et d'autre. Reliure Pie IX. Ancien *Basilian.* 95. En tête (2e fol. de garde), Menniti a écrit : « Ex Biblioth. Mon. S. M. de Patirio ».

Vaticanus 2059.

Climax, xe siècle, onciale, parchemin, grand format (310 × 205 mill.), à pleine page, 235 ff. Intact. Reliure Pie IX. Ancien *Basilian.* 98. En tête (fol. 1), du récolement fait au Patir au xvie siècle : « Libro 4IIIII ». Et de la main de Menniti (2e fol. de garde) : « Ex Biblioth. Moñrii S. M. de Patirio ».

Vaticanus 2060.

Collection canonique, xiie siècle, parchemin, grand format (315 × 235 mill.), deux colonnes, 263 ff. Manque : le premier quaternion et les derniers feuillets. Reliure Pie IX. Ancien *Basilian.* 99. En tête (2e garde), Menniti a écrit : « Ex lib. Biblioth. Moñrii S. M. de Patirio Rossanen ».

Vaticanus 2061.

Saint Grégoire de Nazianze, homélies, xe siècle, parchemin, moyen format (235 × 220 mill.), à pleine page, 316 ff. Manque : les derniers feuillets. Reliure Pie IX. Ancien *Basilian.* 100. En tête (fol. 3), du récolement fait au Patir au xvie siècle : « Libro 27 de Santo gregorio theologo ». Copié (sans date) par Basile, prêtre (Ss. n° 11). Palimpseste[1] :

1. Voy. Gregory, *An important New Testament Palimpsest* dans l'*Independent*

A. Fol. 254-292, Lectionnaire des Evangiles, vi[e]-vii[e] siècle, onciale carrée, 39 feuillets, format moyen (214 × 170 mill. pour le cadre de l'écriture), à pleine page, 14 lignes[1].

B. Fol. 164, 169, 174, 175, 209, 214, 227, Lectionnaire des Évangiles, viii[e]-ix[e] siècle, onciale carrée, 7 feuillets, format moyen (240 × 180 mill. pour le cadre de l'écriture), deux colonnes, 21 lignes[2].

C. Fol. 138-163, 165-168, 170, 173, 176-178, 203-208, 210-213, 215-220, 223-226, 228, 231-233, Homiliaire, ix[e] siècle, onciale oblique, 56 feuillets, format moyen (255 × 170 mill. pour le cadre de l'écriture), deux colonnes, 27 lignes.

D. Fol. 234, 236, 238, 239, 241, 243, 245, Homélies (je ne les ai pas identifiées), vi[e] siècle, onciale carrée, 7 feuillets, format moyen (192 × 185 mill. pour le cadre de l'écriture), deux colonnes, 22 lignes.

E. Fol. 235, 237, 240, 243, 244, 246-249, 251-253, 310-315, Strabon, vi[e] siècle, onciale oblique, 18 feuillets, format moyen (205 × 203 mill. pour le cadre de l'écriture), trois colonnes, 38 lignes[3].

F. Fol. 198, 199, 221, 222, 229, 230, 293-303, 305-308, Act. apost., Epist. cathol. et Paul., v[e] siècle, onciale carrée, 21 feuillets, format moyen (215 × 195 mill. pour le cadre de l'écriture), trois colonnes, 40 et 41 lignes[4].

du 25 août 1887, et du même *Eine interessante neutestamentl. Handschrift* dans le *Theolog. Literaturblatt*, 1887, p. 345 et suiv. M. Gregory avait bien voulu se charger de faire part au public de ma découverte.

1. Gregory, *Prolegomena*, p. 756. Un fac-similé de ce lectionnaire doit paraître dans le recueil de la *Palæographical Society*.

2. Gregory, *ibid.*

3. Ce ms. de Strabon est le même dont le P. Cozza-Luzi avait découvert des fragments dans des rognures de gardes de manuscrits de Grotta Ferrata, fragments publiés par lui dans son mémoire intitulé *Della geografia di Strabone, frammenti scoperti in membrane palimseste* (1884 et suiv.). J'ai eu le plaisir de pouvoir signaler au savant religieux, à qui je dois tant, les dix-huit feuillets que voici. (Cf. *Bulletin Critique*, 1888, p. 165.) On trouvera un excellent fac-similé de ce Strabon joint au mémoire de dom Cozza-Luzi.

4. J'ai fourni à M. Gregory (*Prolegomena*, p. 447) les éléments de la notice qu'il a donnée de ces fragments. Voyez plus loin l'*Excursus* C.

Vaticanus 2064.

Saint Maxime, *Quæstiones ad Thalassium*, xiie siècle, parchemin, moyen format (260 × 210 mill.), deux colonnes, 181 ff. Intact. Reliure Pie IX. Ancien *Basilian.* 103. En tête (fol. 1), du récolement fait au Patir au xvie siècle : « Libro 63 ».

Vaticanus 2065.

Saint Jean Chrysostome, *Expositio in Rom.*, xie siècle, parchemin, moyen format (268 × 200 mill.), à pleine page, 358 ff. Intact. Reliure Pie IX. Ancien *Basilian.* 104. En tête (fol. 1), du récolement fait au Patir au xvie siècle : « Libro p°. Sancto Jōi chrisostomo sop. la ep̄la de paulo ad romanos ».

Vaticanus 2066.

Saint Basile, *in hexameron;* Apocalypse; Saint Grégoire de Nysse, *in hexameron;* xe siècle, onciale, parchemin, moyen format (275 × 180 mill.), pleine page, 326 ff. Manque : les derniers feuillets. Reliure Pie IX. Ancien *Basilian.* 105. En tête (fol. 1), du récolement fait au Patir au xvie siècle : « Libro 24 Sancto basilio homelia sop. la genesis ». Et de la main de Menniti (1re garde) : « Ex bibl. Mon. S. M. de Patirio ».

Vaticanus 2067.

Vieux Testament, *Prophetæ majores et minores*, xe siècle, parchemin, moyen format (230 × 170 mill.), à pleine page, 332 ff. Intact. Reliure Pie IX. Ancien *Basilian.* 106. En tête (fol. 1), du récolement fait au Patir au xvie siècle : « Libro 54 Sermonario sop. ezechiele p̄pheta. »

Vaticanus 2082.

Antiochus, *Pandectes scripturæ sacræ*, xie siècle, parchemin, petit format (195 × 165 mill.), à pleine page, 163 ff. Manque :

1. Cf. Gregory, *Prolegomena*, p. 435. On a attribué jusqu'ici ce ms. à la fin du viiie siècle.

les premiers feuillets. Reliure Pie IX. Ancien *Basilian.* 121. Ce ms. a été copié par « Théodore, prêtre de l'église des Saints-Apôtres, et achevé le 20 mai 1056, le patrice Léon étant gouverneur de Calabre, et Theoctiste de Rossano... » (Ss. n° 12). Au verso du fol. 162 et du fol. 163, essais de plume antérieurs au xv[e] siècle de diverses mains grecques : rien à y relever, sinon les mots :... ἐκδιοχθήτω τῆς μονῆς ἡμῶν.

Vaticanus 2085.

Climax, x[e]-xi[e] siècle, parchemin, petit format (178 × 112 mill.), pleine page, 213 ff. Intact. Reliure Pie IX. Ancien *Basilian.* 124. En tête (fol. 1), du récolement fait au Patir au xvi[e] siècle : « Libro 59 sermonario ».

Vaticanus 2091.

Palladius, Histoire lausiaque, xiii[e] siècle, parchemin, moyen format (250 × 185 mill.), deux colonnes, 71 ff. Manque : la fin. Reliure Pie IX. Ancien *Basilian.* 130. En tête (fol. 1), du récolement fait au Patir au xvi[e] siècle : « Libro 64 ».

Vaticanus 2094.

Saint Théodore Stoudite, Catéchèse, x[e] siècle, parchemin, moyen format (213 × 153 mill.), deux colonnes, 132 ff. Intact. Reliure Pie IX. Ancien *Basilian.* 133. En tête (fol. 1), du récolement fait au Patir au xvi[e] siècle : « Libro 79. Theodoro de confixione ».

Vaticanus 1431.

Collection canonique, xii[e] siècle, parchemin, grand format (310 × 240 mill.), deux colonnes, 370 ff. Intact. Reliure Paul V. « Emptum ex libris Card. Sirleti », dit une note de la fin du xvi[e] siècle[1]. En tête (fol. 1), du récolement fait au Patir au xvi[e] siècle : « Libro 35 ». Le cardinal Maï a inscrit en tête du vol. (fol. 1) : « Auctor hujus collectionis hæreticus monophisita

1. Cf. *La Vaticane de Paul III à Paul V*, p. 53.

est; vide p. 342. A. Maius. » A ce feuillet, en effet, commence l' « épître de Léon évêque de Rome à Flavien évêque de Constantinople », qui a pour incipit : Ἀνάγνοντες ταῦτα γράμματα τῆς ἀγαπῆς τῆς σῆς (Jaffé, n° 423). Et en regard de cette épître, en marge, le copiste a écrit cette scholie très significative Ἀναγκαῖον δὲ ἡγησάμην ταῦτα προσθῆναι τῷ βιβλίῳ πρὸς εἴδησιν τῆς ἐν αὐτοῖς κακοπιστίας. Je reviendrai plus loin à ce manuscrit.

Vaticanus 1456.

Eusèbe, *Onomasticon*, xe siècle, parchemin, moyen format (195×150 mill.) deux colonnes, 185 ff. Intact. Reliure Paul V. « Emptum ex libris Card. Sirleti », comme le précédent. Fol. 107 et 108, graffites latins (xive-xve siècle) : « Monacus respondeat : dne ego paratus sum obedire.... Abbas : bone frater uerba ista que nobis respondisti.... » Ce ms. me paraît être de la même main que le *Vaticanus* 2061 ci-dessus, et il est comme lui palimpseste :

A. Fol. 151 et 152, 155 et 157 : écriture arabe.

B. Fol. 179 et 184, Apostolos[1], viiie siècle, onciale carrée, un feuillet (plié), moyen format (235×150 mill. pour le cadre de l'écriture), deux colonnes, 26 lignes.

C. Fol. 153 et 154, 166 à 177, 180 à 183, 178 et 185, Triodion, ixe siècle, onciale oblique, dix feuillets (pliés), moyen format (244×155 mill. pour le cadre de l'écriture), pleine page, 31 lignes.

D. Fol. 3 et 8, 4 et 7, 5 et 6, 10 à 149, 158 à 165, Saint Jean Damascène, *Parallela*[3], viiie siècle, onciale oblique, 77 feuillets (pliés), moyen format (241 × 152 mill. pour le cadre de l'écriture), pleine page, 28 lignes.

Vaticanus Ottoboni gr. 86.

Saint Cyrille, Catéchèses, xe siècle, parchemin, grand format (318×210 mill.), pleine page, 232 ff. Reliure Pie IX.

1. M. Gregory (*Prolegomena*) n'a pas connu ce fragment, peu important du reste. Ledit fragment nous donne la leçon pour la fête de S. Denys l'Aréopagite, évêque d'Athènes, fête fixée au 3 octobre dans le calendrier byzantin, c'est à savoir Act. XVII, 16-26 sqq.

En tête (fol. 1), du récolement fait au Patir au xvi[e] siècle : « Libro 62 Sancto chirillo ».

Barberinus III, 36.

Anonyme, *Expos. in libros V. et N. Testamenti*, xii[e] siècle, parchemin, petit format (170 × 122 mill.), pleine page, 328 ff. Mutilé de part et d'autre. Reliure Fr. Barberini. En tête (fol. 1), du récolement fait au Patir au xvi[e] siècle : « Libro 67. Lo testam[to]. vechio, 2 parte dell' epistole de paulo. »

Cryptensis Z, α, VI.

Lexicon, xii[e] siècle, parchemin, moyen format (213 × 160 mill.), pleine page, 42 ff. Mutilé de part et d'autre. Cartonnage récent. Fol. 32', d'une grosse main du xvi[e] siècle : S. Μᾶρήα δὲ πάτοίροιω.

Cryptensis Δ, α, XVIII.

Ménées (août), xii[e] siècle, parchemin, moyen format (250 × 180 mill.), pleine page, 72 ff. Mutilé de part et d'autre. Reliure récente. Dès la fin du xvi[e] siècle a Grotta Ferrata, avec la cote « XXX » (cf. *Vaticanus* 1636 ci-dessus). Fol. 39, en graffite. Ἐκοιμθ. ὁ οσιος πη̄ρ ἡμῶν βαρθ. προεστὼς τῆς ναίας δδιγιτρ. ἐν ἔτ. ,ϛχλη' ινδ. η' μν αυγουστ. ιθ' ἡμέρα τρήτ. ὡρ. θ' : saint Barthélemy a été enterré le 19 août 6638 [MCXXX]. Fol 54 et suiv., addition par une main du xv[e] siècle d'un cahier de papier contenant l'office de saint Adrien.

Cryptensis Δ, δ, I.

Acoluthiæ, xv[e] siècle, papier, moyen format (205 × 130 mill.), pleine page, 245 ff. Manque : les premiers feuillets. Reliure récente. Fol. 97, en graffite : « L'anno 1693 Giouidi 8 Gennaro di sera e stato uno terribilissimo terremoto, e durò piu d'un mese, ma bensi la Sicilia l'assulto » [*sic*]. Fol. 238', à la fin de l'*acoluthia* de saint Adrien, d'une main différente de celle qui a écrit le reste et la même que celle du cahier intercalé dans le ms. ci-avant, la souscription : Ετελιόθη τὸ παρο. καν. διὰ χειρ. θομασί.

ἱερέος τῆς αὐτῆς ἱεροσύνης[1]. Fol. 228', souscription du copiste du ms. : « Achevé le 25 juillet 1487 par Siméon, moine du monastère de la T. S. Mère de Dieu Néa-hodigitria de N. S. P. Barthélemy » (Ss. nº 13).

Cryptensis Δ, α, XII.

Ménées (août), xiiie siècle, parchemin moyen format (230 × 150 mill.), pleine page, 174 ff. Manque la fin. Reliure récente. Fol. 120 et suiv. addition par une main du xve siècle, la même qu'au ms. Δ, α, xviii ci-dessus, d'un cahier de papier contenant l'office de saint Adrien.

Cryptensis Γ, β, VIII.

Euchologe, xiie siècle, parchemin, moyen format (230 × 150 mill.), pleine page, 145 ff. Intact. Cartonnage récent. Deux cahiers supplémentaires ajoutés : le premier, de parchemin, contenant le rituel de la bénédiction des cierges à la chandeleur, « copié par Ange Critoléon, chanoine de la cathédrale de Rossano, le 15 novembre 1520 » (Ss. nº 14) ; le second, de papier, contenant un canon en l'honneur de saint Adrien, copié par « Thomas, prêtre de la Néa-hodigitria de N. S. P. Barthélemy », εὔχεσθε τοῦ ἁμαρτ. Θωμᾶ ἱερ. τῆς νέας ὁδητρίας [*sic*] τοῦ πρς ἡμ. βαρθλ. C'est le même que ci-dessus.

Cryptensis Δ, γ, XIII.

Sticherarion, xiie siècle, parchemin, moyen format (200 × 160 mill.), pleine page, 87 ff. Mutilé de part et d'autre. Décousu. Fol. 86, graffite d'un moine du Patir (xve siècle environ) : εγω αδελφ. συμεῶν μοναχ. τῆς ὑπεραγίας θκου καὶ τοῦ |||||||||||| ημων βαρθολομαίου.

Cryptensis Ζ, α, I.

Grammaire grecque, xive siècle, parchemin, moyen format (230 × 170 mill.), pleine page, 113 ff. mutilé de part et d'autre.

Fol. 65, graffite du même frère Siméon : εγω συμεῶν αχ. τῆς μον. τοῦ ὁς. πρς ἡμῶν βαρθ καὶ τῆς ὑπεραγ. θκου.

1. Dom Rocchi (*Codices cryptenses*, p. 288) a pris à tort ce Thomas pour un religieux du même nom, mais de Grotta Ferrata, mort en 1651.

Cryptensis Δ, γ, II.

Paracleticon, xve siècle, parchemin, moyen format (260×210 mill.), pleine page, 110 ff. Mutilé en tête. Cartonnage récent. Fol. 3′, graffite d'une main du xviie siècle : « Voi che militate sotto il vexillo del patre Basilio magno osservate li suoi precetti ». Fol. 5 de la même époque : « D. Joannes Rossi seg^us^ g^lis^ Abbas S. Mariæ de Patirion ». Fol. 7, de la même époque : Εγω ϰς χυριαχος χαροζζα του Ρουσιάνου.

Cryptensis Γ, γ, I.

Troparion, xiiie siècle, parchemin, petit format (180×140 mill.), pleine page, 44 ff. Mutilé de part et d'autre. Cartonnage récent. Fol. 19, graffite (xvie siècle) : Αδελφὸς ἀθανάσιος τοῦ ἄετ. τῆς πόλ. ῥουσσιάνου.

Cryptensis Γ, β, XXXV.

Triodion, xiiie siècle, parchemin, petit format (180×150 mill.), pleine page, 83 ff. Fol. 82′, graffite (xvie siècle) : « Io D. Paulo de Aguila a Rossano foi presente teste ».

Ajoutez à cette liste de manuscrits anciens le *Vaticanus* 2069, un recueil des ménées des saints de l'Italie méridionale, compilé au xviie siècle. En tête (2e fol. de garde) Menniti a écrit : « Questo libro intitolato festivo fu scritto dal P. Abbate D. Cola Giovanni Perruccio di Calabria, il quale mori nel monast^o^ del Patire l'anno 1693, e lasciò questo libro, acciò si conservasse nell' Archivio di Roma per la memoria delli santi nostri ritrovati nelli manoscritti antichi del detto moñ^o^ del Patire, benche non si trovi officio particolare ne' sinaxarij ». Fol. 10, l'abbé Perruccio a souscrit : « θεῶ χάριτος. ἐγράφη τέλος ἐν τῶ αη. ὀκτόβριος ιζ′ αὐτοῦ 167 ». — De même, le *Cryptensis* Ι, α, IX, horologion, copié au Patir à la même époque : « Io D. Nilo Toscano della città di Rossano ho composto il detto Orolojo in questo venerabile monastero di S. Maria del Patire hoggi li 5 di Agosto 1664 ».

III

Au total soixante et onze manuscrits, dont trente ont gardé quelque trace du récolement fait au Patir au XVI[e] siècle[1] :

Vaticanus 2065 = Libro primo *Sancto Jõi Chrisostomo sop. la epla de paulo ad romanos.*
« 1656 = Libro secudo *Sancto Jõi Chrisostomo sop. le epistole de paulo ad hebreos.*
« 1654 = Libro tercio d. *Sancto Joani Chrisostomo sop. la epla de paulo ad philippenses.*
« 1680 = Libro 6 de sto ioan. grisostomo *Homelia sop. li euangelii de sto matteo.*
« 1628 = Libro 9 de *Sancto Jõi chrisostomo sop. li laudi* homilia.
« 1640 = Libro 10 de *Sancto Joãni bucca doro sermoni admonitorii de la quadragesima.*
« 1659 = Libro 14 de *Sermoni de sancto Jõi archiep̄o.*
« 2066 = Libro 24 *Sancto basilio homelia sop. la genesis.*
« 2061 = Libro 27 de *Sancto gregorio theologo.*
« 1611 = Libro 33 santo nichita diacono *Expositione sop. sancto luca euangelista.*
« 1642 = Libro 34 *La interpretatione sop. sancto luca* fatto da sãto nichita.
« 1431 = Libro 35 [Collection canonique].
« 1636 = Libro 41 *Sermonario de santo andrea archiep̄o de Candia.*
« 2059 = Libro 4[illegible] [Climax].
« 2067 = Libro 54 *Sermonario sop. ezechiele p̄pheta.*
« 2085 = Libro 59 *Sermonario.*
« 2003 = Libro 60 [S. Maxime].

1. J'imprime en italique ce qui appartient dans le libellé des cotes du XVI[e] siècle à cette main « différente et un peu antérieure », que j'ai distinguée en commençant. Voy. plus haut, page 47.

Ottoboni gr.	86	= Libro 62 *Sancto Chirillo.*
Vaticanus	2064	= Libro 63 [S. Maxime].
«	2091	= Libro 64 [Palladius].
«	1649	= Libro 66 [Théodoret, expos. in Paul.].
Barberini.	III, 36	= Libro 67 *Lo testamento vechio* 2 parte dell' epistole de paulo.
Vaticanus	1971	= Libro 69 *Ordinacioni secōdo* [illegible] [Euthalius, expos. in Paul.].
«	1997	= Libro 72 *uita patrum.*
«	2094	= Libro 79 Theodoro de confixione.
«	1998	= Libro 82 *Exposition* [illegible] [Ascetica].
«	2001	= Libro 10[illegible] de *S. Joāne Damasceno de mortuis.*
«	2010	= Libro 13 [illegible] *uita patrum.*
«	2042	= Libro 140 [Vitæ sanctorum].
«	1991	= Libro 147 *Legendario de sancto polieucto marti.*

Nous retrouvons ainsi 30 numéros du catalogue dressé au XVIe siècle des manuscrits de notre abbaye, et du même coup nous saisissons l'économie de ce catalogue. En tête figuraient S. Jean Chrysostome, S. Basile, S. Grégoire de Nazianze ; à la fin, les recueils de Vies de saints ; au milieu, les commentaires de l'Écriture. On peut conjecturer que les livres de chœur n'y figuraient point, de même qu'ils n'ont pas figuré en 1575 au catalogue de Grotta Ferrata[1], ni en 1563 à celui du Saint-Sauveur de Messine, et que le nombre total des volumes de la collection (abstraction faite des livres de chœur) ne devait guère être de beaucoup supérieur à 150. Nous verrons que le Saint-Sauveur n'en comptait pas davantage.

1. *La Vaticane de Paul III à Paul V*, p. 90.

EXCURSUS C

LE CODEX PATIRIENSIS DU NOUVEAU TESTAMENT

Au nombre des manuscrits anciens du Patir on a vu énumérés (pag. 62) vingt et un feuillets palimpsestes d'un manuscrit oncial des Actes des Apôtres, des Épîtres catholiques, des Épîtres de saint Paul, et j'ai signalé en note la notice qu'en avait donnée pour moi mon ami M. Gregory. Le moment est venu de parler plus au long de ce manuscrit dès aujourd'hui porté au nombre des plus anciens manuscrits que nous possédions des Épîtres et des Actes et désigné sous le titre et le sigle de *Codex Patiriensis* ב.

Voici d'abord l'énumération des fragments du texte sacré :

Act. XXVI, 4-XXVII, 10	= ff. 221-221vo
« XXVIII, 2-XXVIII, 31	= 302-302vo
Ja. IV, 14-V, 20	= 222-222vo
I Pe.[1] I, 1-10 [?]	= 222vo
II Pe. II, 1-III, 15	= 301-301vo
I Jo. IV, 6-V, 21	= 308-308vo
II Jo. 1-13	= 307
III Jo. 1-15	= 307vo
Rom. XIII, 4-XV, 9	= 305-305vo
I Cor. IV, 4 [?]-VI, 16	= 297-297vo
« XII, 23-XIV, 21	= 306-306vo
« XV, 3-XVI, 1	= 198-198vo
II Cor. IV, 7-VI, 8	= 303-303vo
« VII, 15-X, 6	= 199-199vo
Eph. V, 5 [?]-VI, 22 [?]	= 300-300vo
Phili. I, 1-II, 9	= 230-230vo
Col. I. 20-III, 7	= 229-229vo
« III, 7-IV, 6	= 293-293vo
Thess. I, 1-?	= 293vo
I. Tim. V, 6-VI, 45	= 298-298vo
II Tim. I, 1-II, 25	= 295-295vo
Tit. III, 13-15	= 294
Phile. 1-25	= 294-294vo
He. XI, 32-XIII, 4	= 299-299vo

C'est une chose assez singulière que ces fragments n'aient pas été reconnus avant moi, car Montfaucon les mentionne dans son *Diarium*

1. Ce fragment de la *I^{a} Petri* n'est pas mentionné par M. Gregory.

comme étant « de l'onciale la plus ancienne..., vraisemblablement du cinquième ou du sixième siècle », et il parle du peu qu'il en a lu comme étant du Nouveau Testament[1]. Cette indication de Montfaucon avait passé inaperçue : ni Bianchini (Vitali), ni Scholtz, ni Tischendorf, ni les éditeurs romains du *Vaticanus* ne paraissent l'avoir relevée. Le cardinal Maï eut le manuscrit entre les mains et il l'étudia : j'en trouve la preuve dans un précieux cahier de lui renfermant les notes qu'il avait prises au cours de deux revues générales qu'il fit de tous les manuscrits grecs de la Vaticane, en 1826 et en 1830[2]. Là je relève une liste des manuscrits grecs onciaux de l'Écriture Sainte possédés par le Vatican[3]. Il y énumère les *Vatican. gr.* 351, 353, 354, 355, 1067, 1209 (celui-ci souligné), 1522, 2063, 2061 (celui-ci souligné de même), Ottoboni 2, et il ajoute en manière de commentaire : « Vat. 1209. Ille celeberrimus utriusque Testamenti uncialis.... Vat. 2061, p. 198. Pars epistolarum Pauli eodem charactere quo illo πάνυ Vaticanus. » Cette note figure à la garde du cahier de Maï. Au cours du cahier, il retrouve le *Vat.* 2061, et il écrit : « P. 198. Incipit scriptura biblica epistolarum S. Pauli, tribus laterculis exarata, eiusdem plane formae ac illius celeberrimi Vaticani codicis 1209, quo usus est Sixtus V. » En surcharge de cette seconde note, il ajoutait plus tard au crayon : « E un palisesto insigne antichissimo ».

Maï lava les feuillets palimpsestes à la noix de galle pour faire revivre l'écriture ancienne, mais malheureusement il ne prit pas copie du texte qu'il avait fait revivre (je n'en ai du moins pas trouvé trace dans ses papiers[4]) et, second malheur, craignant que les feuillets une fois traités à la noix de galle ne tombassent en miettes, il fit coller une feuille de papier pelure sur un des côtés de chacun des feuillets. Retrouver le texte à travers cette feuille que la colle a rendue opaque à peu près partout, est neuf fois sur dix impossible. Il faudra que l'éditeur qui tentera l'entreprise, après avoir photographié et *rentoilé* les feuillets libres, détache adroitement le papier pelure : mais cette manipulation m'était interdite.

Le manuscrit est d'un parchemin d'une finesse moyenne. Je calcule

1. *Diarium*, p. 214. *Biblioth. bibl. ms.*, I, 195.

2. *Vatican. lat.* 9582 (non paginé). En tête du cahier le cardinal écrit : « Recensui omnes græcos Vaticanæ bibliothecæ codices anno 1826, iterum anno 1830. »

3. Cf. la liste que Maï a mise à la garde d'un autre cahier de notes de lui, *Vatican. lat.* 9569 : « Codices biblici unciales; Vat. 351, 353, 354, 355, 357, 749, 1067, 1209 cum 2061 fol. 198 seqq. ep. Pauli in fragm., 1522, 2134, 2125, 2063, 2066, 2106, 3785 (?) fragmenta Mathaei. Habeo evangelia uncialia integra cod. 1209, Vat. 354. »

4. Ils forment une série de volumes du fonds Vatican latin, et ils ont été, ces dernières années, classés et décrits par M. de Rossi avec un soin extrême dans l'inventaire manuscrit de la Bibliothèque vaticane.

que les dimensions du feuillet devaient être environ de 29 centimètres sur 26 : le format serait ainsi celui d'un grand in-quarto carré, comme pour le *Vaticanus* 1209. Le manuscrit était-il partagé en quaternions? on ne saurait le dire. Chaque page est à trois colonnes ; la colonne est soit de quarante et une lignes (onze fois), soit de quarante lignes (neuf fois). Le nombre des lettres varie, pour chaque ligne, de douze à quinze. La hauteur du cadre de l'écriture est de 215 mill. environ ; la largeur de chaque colonne est de 053 mill. ; l'espace compris entre deux colonnes de 018 ; la largeur totale du cadre de l'écriture de 195 mill. La réglure se compose d'une ligne horizontale double, courant sur toute la largeur du feuillet, à 013 mill. audessus du sommet des lettres de la première ligne (voy. fol. 198) ; cette ligne de cadre se répétait-elle dans la marge inférieure? on ne peut plus le constater. Chaque colonne est limitée, à droite et à gauche, par une ligne verticale simple. Les lignes rectrices (elles sont à peine sensibles) sont menées ligne par ligne, et elles limitent l'écriture par la base. L'écriture est une onciale très pure ; la hauteur moyenne des lettres est de 003,5 environ. Pour le détail de leurs formes, je me bornerai à renvoyer au fac-similé que doit donner d'un des feuillets la *Palæographical Society*. Le Υ, quand il n'est pas diphtongué, est trémassé ; le Ρ final est accompagné d'une apostrophe (ΓΑΡ') ; l'Ι muet est omis ; les abréviations communes ΘC, IC, XC, ΠΝΑ, etc., sont surmontées d'une barre ; je ne relève ni accents ni esprits ; la ponctuation consiste en un point en haut simple. A la ponctuation forte, le scribe laisse en blanc le reste de la ligne, va à la ligne d'après et pose une initiale, sauf cependant un petit nombre de cas où, pour gagner de la place, il ne va pas à la ligne et fait faire fonction d'initiale à la première lettre de la ligne d'après. Ces initiales ont une hauteur moyenne de 004,5 ; elles sont donc plus grandes de peu que les lettres courantes ; mais aucun ornement ne les distingue, et elles empiètent sur la marge seulement des deux tiers de leur largeur. A la fin d'une épître, le scribe trace une mince ligne de points, inscrit le titre de l'épître qui finit (ΠΡΟCΚΟΛΟCCΑΕΙC Α), et, laissant le reste de la colonne en blanc, passe à la colonne d'après, où il inscrit le titre de l'épître qui commence dans la marge supérieure, titre qu'il fait précéder d'une petite croix ; l'épître commence ainsi à la première ligne, mais l'initiale ne se distingue en rien des autres[1].

Dans les marges, il n'y a pas trace de sections euthaliennes, ce qui est une bonne marque d'ancienneté, mais seulement par endroits l'indication de péricopes faites en vue de la lecture liturgique. ΑΡΧ. ΤΕΛ. Ainsi fol. 305vo, col. 3, lin. 32, à la suite de (Rom. XV, 7) καὶ ὁ Χριστὸς προσελάβετο ἡμᾶς εἰς δόξαν τοῦ θεοῦ, on distingue l'abréviation ΤΕ. (=τέλος) ; je ne distingue pas l'abréviation de ἀρχή, mais au même

1. Voyez fol. 293' le titre ✠ ΠΡΟC ΘΕCCΑΛΟΝΙΚΕΙC Α, et fol. 307, ✠ ΙΩΑΝΝΟΥ Β.

feuillet 305vo, immédiatement au-dessus de la colonne 2 où commence le chapitre XV de l'épître aux Romains, dans la marge supérieure je lis K· Z. META T· Π., c'est à savoir : *Septième dimanche après la p[entecôte]*. La leçon de ce dimanche dans le synaxaire ou rituel byzantin est en effet le passage Rom. XV, 1-7. De même fol. 199vo, col. 1, lin. 21, je distingue l'abréviation de ἀρχή posée en regard du verset (II Cor. IX, 6) Τοῦτο δὲ ὁ σπείρων φειδομένως : et au-dessus de la même colonne, dans la marge supérieure, l'abréviation K.KA., c'est à savoir : *Vingt-et-unième dimanche [après la Pentecôte]*. Mais il est à remarquer ici que le synaxaire byzantin[1] indique comme leçon de ce vingt-et-unième dimanche une leçon différente, Gal. II, 16-20.

Du texte même de mon manuscrit je ne dirai rien. Tout ce que j'en ai transcrit, je l'ai communiqué à mon ami M. le prof. W. Sanday, d'Oxford, le savant d'Europe le mieux exercé dans ces sortes d'études textuelles, et l'on pourra bientôt, j'espère, lire le mémoire composé par lui. Qu'il me soit seulement permis de dire que mes observations personnelles m'avaient fait reconnaître une remarquable parenté entre le *Patiriensis* et l'*Alexandrinus*.

1. A. Scrivener, *A plain introduction to the criticism of the New Testament* (1883), p. 84.

EXCURSUS D

LE CODEX PATIRIENSIS DE SAINT HIPPOLYTE ET DE SAINT DENYS D'ALEXANDRIE

On a vu plus haut la lettre que le cardinal Sirleto écrivait en 1582 au chanoine de Saint-André, à Paris, et où il lui signalait quelques pièces chrétiennes anciennes, alors inédites, trouvées au Patir. C'étaient : 1° la liturgie dite de saint Marc ; 2° les catéchèses de saint Cyrille de Jérusalem ; 3° un traité de saint Denys d'Alexandrie contre les Noëtiens ; 4° un traité de saint Hippolyte contre Noët et Paul de Samosate. La lettre susdite a été imprimée par le ch. de Saint-André en tête de son édition de la liturgie de saint Marc ; mais j'en ai retrouvé le brouillon dans les papiers de Sirleto (*Vatican. lat.* 7093, fol. 349-50). Voici les deux textes du passage qui nous occupe :

Imprimé :	Manuscrit[2] :
Ex horum numero esse arbitramur Beati Marci Euangelistæ sacram Liturgiam, paucis ante annis inventam in Abbatia Beatæ Mariæ ὁδηγητρίας, quæ vulgo dicitur De lo patire, antiquissimo monachorum Sancti Basilii monasterio, ubi et D. Cyrilli Hierosolymorum Episcopi, catecheses ; Dionysii Alexandrini aduersus Noëtianos, et Hippolyti martyris aduersus Noëtii hœresim, et contra Paulum Samosatenum opuscula sunt inuenta.	Ex horum numero esse arbitramur beati Marci evangelistæ sacram liturgiam paucis ante annis inventam in Abbatia beatæ Mariæ Ὁδηγητρίας quæ vulgo dicitur de lo Patire antiquiss. monachorum santi Basilii monasterio, ubi et beati Cyrilli Hierosolymorum episcopi Catecheses, Dionysii Alexandrini adversus Noëtianos et Hyppolyti martyris contra Paulum Samosatinum opuscula sunt inventa.

Le manuscrit en question de la liturgie de saint Marc, nous l'avons identifié sans peine avec le *Vaticanus* 1970. De même pour le manuscrit des Catéchèses de saint Cyrille identifié avec l'*Ottobonianus gr.* 86. Restent le traité de saint Denys d'Alexandrie et celui de saint Hippolyte. Ceux-ci demandent quelque explication.

1. *D. liturgia s. Marci* (éd. Saint-André), p. III. Reproduit par de Lagarde, *Hippolyti Romani quæ feruntur omnia græce* (1858), p. 216.

2. Mon ami M. Louis Guérard a bien voulu copier pour moi ce texte. Je lui dois nombre d'autres vérifications faites pour moi sur les mss. Je tiens à marquer au moins une fois toute l'obligation que j'ai à mon cher et érudit confrère.

Sirleto parle dans la première rédaction de sa lettre d'un traité d'Hippolyte *contre Paul de Samosate.* C'était une grosse inexactitude de sa part, Hippolyte étant mort une trentaine d'années avant que Paul de Samosate eût commencé d'émouvoir l'Église (260-270). Aussi voyons-nous Sirleto, dans lamise au net de sa lettre, parler d'un traité d'Hippolyte *contre l'hérésie de Noët et contre Paul de Samosate.* L'inexactitude de Sirleto persiste, encore qu'atténuée. Je crois que c'est une inexactitude, une inadvertance, et rien de plus. Aussi je ne saurais souscrire à l'opinion de M. Zahn, qui veut tirer quelque conséquence de ce « contra Paulum Samosatenum », c'est-à-dire d'un lapsus[1].

Sirleto a donc en vue un traité de saint Hippolyte *contre l'hérésie de Noët*, simplement. Or dans l'œuvre, telle qu'elle existe maintenant, de saint Hippolyte, il n'y a qu'une pièce qui puisse être identifiée avec ce traité *contre l'hérésie de Noët*, je veux parler de ce que l'on appelle l'homélie d'Hippolyte *contre l'hérésie de Noët*, laquelle n'est elle-même qu'un fragment, la conclusion d'un ouvrage d'une beaucoup plus grande étendue, vraisemblablement la *Syntagma adversus omnes haereses*[2]. — Cette soi-disant homélie *contre l'hérésie de Noët* a été publiée pour la première fois par Vossius dans ses *Miscellanea sanctorum aliquot patrum græcorum et latinorum* (Mayence, 1604), en latin : cette version latine lui avait été communiquée par François Torres, que nous avons vu en relations avec Sirleto. Le texte grec a été publié pour la première fois par Fabricius, dans l'édition qu'il a donnée des fragments de saint Hippolyte (Hambourg, 1716-1718). Il nous informe, dans son *Ad lectorem*, que ce texte grec était emprunté « e codice vaticano cujus apographum Parisiis ad me misit vir illustris.... D. Bernadus a Montfaucon ». Et dans une note de la *Bibliotheca græca* (Hambourg, 1801, t. VII, p. 191), on nous prévient que c'est le même manuscrit dont parle Montfaucon dans sa *Bibliotheca bibliothecarum* (I, 14).

Ces différentes indications nous ramènent à un manuscrit de notre collection, le *Vaticanus* 1431. Nous rencontrons, en effet, dans cette collection canonique, au fol. 360, une Ὁμιλία Ὑπολύτου ἀρχιεπισκόπου Ῥώμης καὶ μάρτυρος εἰς τὴν αἵρεσιν Νοήτου τινός, dont l'incipit est : Ἕτεροί τινες ἑτέραν διδασκαλίαν παρεισάγουσιν γενόμενοί τινος Νοήτου μαθηταί, κτλ. C'est la nôtre.

Je passe au « Dionysii Alexandrini adversus Noëtianos » signalé par Sirleto. Et, étant donné que Sirleto a commis un premier lapsus dans la mention de l'opuscule de saint Hippolyte, je me demande s'il

1. *Göttingische gelehrte Anzeigen*, II (1874), p. 1192. Cf. *Theologische Literaturzeitung*, I (1876), p. 14.

2. Voy. sur cette « homélie » et sur les discussions auxquelles elle a donné lieu C. P. Caspari, *Quellen zur Geschichte des Taufsymbols*, t. III (Christiania, 1875), p. 399 et suiv.

n'en aurait pas commis un second dans la mention de l'opuscule qu'il attribue à saint Denys. Nulle part nous ne voyons mentionné quoi que ce soit qu'aurait écrit saint Denys contre Noët, tandis que l'on connaît un opuscule attribué à saint Denys et dirigé contre Paul de Samosate, et cet opuscule se trouve précisément dans la même collection canonique où nous avons reconnu l'opuscule de saint Hippolyte. Il figure en tête (fol. 1) : Τοῦ μακαρίου Διονυσίου πάπα Ἀλεξανδρείας ἐπιστολὴ πρὸς Παῦλον τῶν Σαμουσατῶν γενόμενον ἐπίσκοπον ἐν Ἀντιοχείᾳ. Incipit : Διονύσιος καὶ οἱ συνπρεσβύτεροι τῆς ἐκκλησίας Ἀλεξανδρείας ἐν κυρίῳ χαίρειν. Καὶ πρώτερόν σου γράψαντος, κτλ. Explicit : τρυφῆς τοῦς ἐξ αὐτοῦ μεταλαμβάνουσιν. On trouvera le texte de cette lettre dans Labbe (éd. 1728, t. I, p. 870), et dans Migne (*P. G.* XXVIII, 1561). Quant à son authenticité, je n'ai pas à la discuter ici.

Si cette seconde identification est juste, nous aurions donc à corriger, comme une double inadvertance, le renseignement fourni par Sirleto. Sirleto a voulu ou aurait dû dire : *Dionysii Alexandrini contra Paulum Samosatenum et Hippolyti martyris adversus Noëtianos opuscula sunt inventa.* Et ces deux opuscules nous les retrouverions dans le *Vaticanus* 1431.

CHAPITRE III

ORIGINES DE LA LIBRAIRIE DU PATIR

A l'étude des origines de la librairie de Sainte-Marie du Patir je voudrais appliquer la méthode du groupement par écoles calligraphiques, méthode inaugurée par M. Delisle dans l'étude de la paléographie carolingienne, et dont on sait les remarquables résultats qu'elle a donnés[1]. Jusqu'ici l'application de cette méthode n'a pas été tentée en paléographie grecque. Montfaucon, lorsqu'il fondait, il y a deux siècles, la paléographie grecque, était plus préoccupé de dater les manuscrits que de les localiser, et, quoique très édifié sur l'importance des *scriptoria* de la Grande-Grèce, il n'entrevit point qu'ils pussent avoir une calligraphie propre[2]. De nos jours, M. Gardthausen, qui a tant fait pour la systématisation de la paléographie grecque, n'a pas cru possible de dépasser sur ce point Montfaucon[3]. Tout le progrès cependant est là, et je ne crois pas trop dire en avançant que de divers côtés on tend à y venir. Essayons-le du nôtre, et, puisque nous voici dans une librairie grecque de l'Italie méridionale,

1. Delisle, *Mémoire sur l'école calligraphique de Tours au IXe siècle* (Paris, 1885).

2. *Palæographia*, p. 112 : « In Calabria et Regno Neapolitano, græca vigente lingua, innumeri codices descripti sunt : quorum festivam copiam vidi et evolvi Romæ in monasterio S. Basilii... Codices autem isti magna pars eleganter et accurate descripti sunt, nec audiendi illi, qui nullo, vel saltem modico facto rei experimento, codices græcos in Calabria scriptos cœteris minus accuratos esse temere dicunt. Centum quinquaginta vidi in memorata Basilianorum bibliotheca, aliquot exscripsi, omnes evolvi, nullosque alibi emendatiores reperi. »

3. Gartdhausen, *Griechische Palæographie* (Leipzig, 1879).

tentons d'y faire le départ de ce qui appartient aux *scriptoria* de Constantinople et de ce qui appartient aux *scriptoria* italiotes, en d'autres termes, de résoudre cette question de savoir s'il y a une calligraphie italiote discernable de la calligraphie byzantine.

I

Un mot d'abord de la calligraphie constantinopolitaine du xe au xiie siècle.

Il n'était pas nécessaire de constater que le fondateur de notre abbaye était allé à Constantinople chercher des manuscrits, pour savoir que Constantinople était, en effet, le grand marché aux livres du monde grec. N'était-elle pas la « reine des villes », comme disait notre hagiographe, et le centre vivant de la foi grecque ? J'ajoute que depuis la seconde moitié du ixe siècle, c'est-à-dire depuis la ruine du régime iconoclaste, elle était le foyer d'une renaissance littéraire, comparable à bien des égards à la renaissance carolingienne, et ne serait-ce que pour l'épanouissement de l'art calligraphique et de l'enluminure[1]. Pour ne rien dire de l'enluminure, laquelle était à cette période de début un art très séparé de la calligraphie proprement dite, la production calligraphique prit à ce moment, à Constantinople, un développement extraordinaire : vies des saints (ménologe dit de Métaphraste), homélies de saint Jean Chrysostome, de saint Grégoire de Nazianze, etc., etc., ces innombrables in-folio qui encombrent nos bibliothèques, tous pareils, datent de cette époque (xe-xie siècle), et ils viennent du marché aux livres de Constantinople.

« Tous pareils », est trop dire, car on peut distinguer une succession de manières sensiblement différentes dans ces manu-

1. De cette renaissance calligraphique au ixe siècle les deux monuments les premiers en date et les plus beaux sont le Ménologe et le S. Grégoire de Nazianze de l'empereur Basile Ier (867-885), l'un *Vaticanus* 1613, l'autre *Parisinus* 510. Combien il serait désirable que quelqu'un entreprît sur ces deux somptueux manuscrits une étude comme celle de M. Janitschek sur les bibles carolingiennes !

scrits qui nous viennent de Constantinople. Et d'abord le « style sévère ». Voici trois volumes d'un ménologe, les *Vaticani* 1660, 1669, 1671 : le dernier « copié par Dorothée, diacre, sous le gouvernement de Timothée, higoumène du monastère de Saint-Jean le Précurseur τῶν Στουδίου » ; le second « copié par Jean, moine, sous le gouvernement d'Anatolios, higoumène τῶν Στουδίου, et achevé le 21 mars 916 » : trois manuscrits contemporains et sortant du même *scriptorium*[1]. Ici le texte est écrit à pleine page, avec des marges étendues et sur des lignes espacées (26 à la page) ; la réglure est bien menée, le parchemin irréprochablement poli ; l'écriture espacée, souple, légèrement inclinée à gauche ; l'encre est blonde ; pas d'initiales proprement dites, pas même en tête des chapitres, mais après la ponctuation forte le scribe pousse d'une longueur la première lettre dans la marge, c'est tout, et cette première lettre est une minuscule exactement semblable aux autres lettres du texte courant ; les titres sont de petite onciale, de même encre que le texte courant ; pour marquer les fins de chapitre, un simple trait ondé de la même encre que le texte ; en frontispice, aucun ornement d'aucune sorte. C'est le « style sévère[2] ».

Puis à côté et après ce « style sévère », apparaît le « style riche ». Il est plus récent : c'est, d'après mes observations, au début du XIe siècle que l'enlumineur d'en-têtes et d'initiales commence à collaborer avec le calligraphe. Le calligraphe modifie peu sa manière : remarquez cependant qu'il écrit sur deux colonnes et non plus à pleine page ; que son écriture s'assouplit et s'espace davantage, et qu'elle incline maintenant légèrement à droite. A l'enlumineur on réserve désormais une part notable. Il s'en faut d'ailleurs qu'on lui permette rien de la fantaisie des enlumineurs latins : il doit se tenir à une place fort restreinte et à un petit nombre de modèles invariables comme des patrons. Comme en-tête, un *bandeau*, lequel n'est généralement qu'un rectangle allongé, de la largeur de la colonne dont il tient la tête ; souvent prolongé à ses deux extrémités pour former une figure

1. Sur le Stoudion (un beau sujet d'étude encore à traiter), voy. Ducange, *Constantinopolis christiana* (Paris, 1680), IV, 103-104.

2. Un fac-similé du *Vaticanus* 1660 doit paraître dans l'album de la *Palæographical Society*, 2e série.

pareille à un Π : et quelquefois encore prenant la forme, non plus d'un rectangle, mais d'un carré évidé en son milieu. Au-dessous du bandeau le titre court, écrit à peu près toujours (à cette époque) en petite onciale, et, indifféremment de même encre que le texte, ou de carmin, ou même d'or. Les initiales mineures sont des lettres capitales en saillie sur la marge de toute leur largeur, mais sans aucun ornement, tracées au carmin, puis (généralement du moins) dorées. Les initiales majeures sont aussi des capitales, mais trois fois plus grandes que les mineures, et, comme le bandeau, enluminées. Le procédé de l'enlumineur consiste à *tracer* au carmin le bandeau ou l'initiale; puis à dorer ce tracé, et à colorier l'intérieur du tracé en bleu, en rouge, en vert ; enfin à gouacher d'un blanc léger et perlé ces teintes plates. Cette enluminure, on le voit, est d'une sobriété extrême et nous sommes bien loin de la richesse exubérante des enlumineurs latins ; mais elle est d'une finesse, d'une harmonie, d'une fraîcheur d'exécution, et aussi d'une sévérité élégante de style tout à fait caractéristiques. Je citerai en exemple de cette calligraphie le *Parisinus* 519, copié en 1007, par le moine Euthymius, du couvent de Saint-Lazare à Constantinople, et le *Vaticanus* 1675, donné en 1018 au couvent de Saint-Jean τῶν Στουδίου, par Nicolas, primicier du *Chrusocheion*[1].

Ce « style riche » se maintiendra assez invariable jusqu'à la fin du XII[e] siècle pour les bandeaux et pour les initiales. Il faut dire cependant qu'à mesure que nous avancerons vers la fin du XII[e] siècle, les initiales se compliqueront : de fleuries elles deviennent zoomorphiques ; des oiseaux, des serpents, des poissons, de formes à la fois souples et héraldiques, constitueront l'initiale ; un aigle aux ailes éployées fera un M, un serpent enroulé un Σ, un oiseau tenant du bec un serpent qui lui mord la queue un O, etc. Bientôt même de zoomorphiques elles deviendront anthropomorphiques et constitueront de vraies vignettes : de tout petits personnages y seront groupés de façon à

1. Un fac-similé du *Vaticanus* 1675 dans l'album de la *Palæographical Society*, 2[e] série — et du *Parisinus* 519 dans Bordier, *Description des Peintures et autres ornements contenus dans les manuscrits grecs de la Bibliothèque Nationale* (Paris, 1883), p. 125. Sur Saint-Lazare, voy. Ducange, *CP. christiana*, IV, 127. Sur le Χρυσοχεῖον, Ducange, *Glossarium infimæ græcitatis*, s.v.

former le dessin de l'initiale sans trop perdre pourtant de leur naturelle attitude, toujours très habilement tracés, peints et gouachés avec une merveilleuse ténuité de touche soit dans les chairs, soit dans le vêtement, et toujours aussi relevés d'un peu d'or (soit un nimbe, soit un pli, soit un socle). Cette exquise décoration qui procède directement de la célèbre enluminure du psautier Barberini et du psautier Borell (XIe siècle), se retrouve encore dans tout l'éclat de sa perfection au XIIe siècle[1].

Entre ces deux manières, le « style sévère » et le « style riche », se partagent les écoles constantinopolitaines du Xe-XIe siècle.

Au « style sévère » appartient un de nos manuscrits du Patir, le *Vaticanus* 1648, avec son encre blonde, son parchemin fin et blanc, sa réglure parfaite, son écriture élégante inclinée à gauche, ses initiales et ses titres sans ornement aucun, son manque de toute rubrique et de toute peinture. Tel est aussi le *Vaticanus* 1659, avec cette même encre, ce même parchemin, cette réglure, cette même écriture inclinée à gauche, ces mêmes initiales sans ornement, et, pour tout décor, ces traits ondés courant autour des titres et sous la dernière ligne des chapitres. Tel est encore le *Vaticanus* 1680, et aussi le *Vaticanus* 1990[2].

Au « style riche » appartient le *Vaticanus* 2041, ce lectionnaire exécuté aux frais d'un noble de Constantinople, le protospathaire Georges Mavrogeorgios, et mieux encore ce beau ménologe dont sept volumes seulement nous sont parvenus, les *Vaticani* 1995, 2037, 2038, 2039, 2040, 2043, 2044. Ajoutez-y les *Vaticani* 2034 et 2036, l'un un saint Grégoire de Nazianze, l'autre un saint Jean Chrysostome. Lectionnaires, ménologes, homiliaires, c'étaient bien là les produits ordinaires des *scriptoria* de Constantinople.

Cependant, et c'est une troisième manière que nous allons relever dans les *scriptoria* de Constantinople, ce « style riche »

1. Sur le psautier illustré du XIe siècle (je dis bien XIe siècle), voy. N. Kondakoff, *Histoire de l'art byzantin* (Paris, 1886), t. I, p. 166 et suiv. Ne pas se fier à cette *Histoire* (Cf. *Bulletin critique*, 1887, p. 248).

2. Ce dernier, d'une admirable main du Xe siècle, rappelant celle du Démosthène de Paris. La décoration lombardisante du *Vaticanus* 1990 est de seconde main.

du XIe-XIIe siècle était d'exécution coûteuse et difficile. On la rendit plus abordable en réduisant l'enlumineur à l'emploi du carmin, et l'enluminure à un simple tracé. On eut alors des bandeaux et des initiales exclusivement au carmin : bandeaux en forme de frise, de balustrades, de rinceaux, etc. ; initiales, non plus zoomorphiques ni à vignettes, mais seulement fleuronnées de feuillages d'ornement se détachant du pied ou du sommet de la lettre. Puis, pour étoffer cette décoration un peu maigre, les titres furent écrits au carmin, et non plus en onciale, mais en capitales fleuries. Je citerai, comme type de cette décoration au carmin, le lectionnaire acquis par moi à Jannina pour la Bibliothèque Nationale, et copié en 1070 à Constantinople par Pierre, γραμματικὸς τῆς σχολῆς τῶν Χαλκοπρατίων[1] : je ne crois pas qu'on puisse citer d'exemple de ce même « style carminé » qui soit antérieur au milieu du XIe siècle.

Et c'est à ce « style carminé » qu'appartiennent plusieurs autres de nos volumes du Patir. Ainsi le *Vaticanus* 1611, exécuté εἰς τὴν σχολὴν τοῦ ἁγίου Πέτρου, avec son large bandeau en Π, ses titres en capitales fleuries, ses initiales fleuronnées, le tout au carmin. Ainsi les *Vaticani* 1642 et 2064.

*
* *

L'influence de ces *scriptoria* de Constantinople sur les *scriptoria* des provinces impériales fut considérable. L'extraordinaire productivité des calligraphes de la capitale et la facilité avec laquelle leurs manuscrits pouvaient se répandre dans les églises et dans les couvents du monde grec, eurent pour effet presque immédiat d'imposer partout où l'on copierait désormais le même style calligraphique, le canon de la métropole. Nous possédons ainsi nombre de manuscrits grecs qui, dûment copiés en province, sont de pures contrefaçons des manuscrits copiés à Constantinople[2]. Le *Vaticanus* 1640, un de nos volumes du Patir, bel in-

1. *Parisinus Supplem. gr.* 1096. Un fac-similé et une notice dans le *Bulletin de la Société nationale des antiquaires de France* pour 1888, p. 167-170.

2. Voy. le *Vaticanus* 1992 (XIe siècle), copié pour le couvent de Saint-Jean-Chrysostome ἔγγιστα τοῦ Ἰορδάνου, curieux exemple de l'imitation provinciale des modèles constantinopolitains.

olio d'une calligraphie soignée du XI[e] siècle, pourrait ainsi passer pour l'œuvre d'une école de Constantinople : n'était que l'initiale du début (c'est la seule du volume) est gauchement dessinée, que les ors sont de mauvaise qualité, la gouache absente ; n'était surtout que la miniature à pleine page qui est en regard du frontispice n'a ni encadrement, ni fond, est d'une couleur pâteuse qui s'effrite et d'un dessin grossier[1]. Ce sont là des défauts inconnus aux *scriptoria* de Constantinople. Mais on conçoit la difficulté qu'il y a à déterminer la provenance d'une calligraphie d'imitation. C'est pourtant le cas de celle du Patir.

Le Patir, en effet, a eu au XII[e] siècle des copistes à lui, et ces copistes n'ont eu d'autre style que le « style carminé » de Constantinople. Mais nous les connaissons par leur nom ou nous les reconnaissons à leur main. Tel le moine Barthélemy, qui copiait en 1104 le *Vaticanus* 1992, en 1105 les *Vaticani* 2021 et 2050. Et, exactement contemporaines de ce Barthélemy, présentant le même *ductus* et les mêmes motifs décoratifs, les mains auxquelles nous devons les *Vaticani* 1970, 1991[b], 1993[a], 1998, 1999[a], 2042, 2060, et le *Cryptensis* Δ, α, XVIII.

Au Patir, on utilise un parchemin fin mais mal réglé et inégalement blanchi, sensiblement différent du parchemin si soigneusement réglé et si finement poli habituel aux *scriptoria* de Constantinople. L'encre n'est pas l'encre blonde et limpide des copistes de Constantinople, mais une encre brune et pâteuse. Le *ductus* est ferme plutôt que souple, sans cependant manquer d'élégance ; les lettres droites et assez aérées. Pour en-tête, nous avons des bandeaux au carmin, comme dans les manuscrits byzantins que je signalais il n'y a qu'un instant ; de même des initiales fleuronnées au carmin : de même des titres en capitales fleuries (dans les frontispices) ou en petite onciale, toujours au carmin. Je signale une habitude assez caractéristique chez les copistes du Patir : celle de mettre à la fin de chaque chapitre ou section une courte invocation, Ὁδοῦ ἀληθείας ἐνδείκτα κἀμοῦ σοι μελήσει, — Γνώσεως ταμιεῖον κἀμοῦ σοι μελήσει, — Τριωνύμου δόξης ὑπερῷον κἀμοῦ σοι μελήσει, etc. qu'on dirait empruntée à une litanie. — Mais, on le voit, n'était la qualité du parchemin et de l'encre, n'était ce

1. J'en dirai autant de nos *Vaticani* 1656, 2004, 2010, 2065.

détail doxologique, n'était même (si l'on veut) la fermeté un peu lourde du *ductus*, les manuscrits copiés au Patir dans ces premières années du XIIe siècle ne différeraient guère de ceux des *scriptoria* de Constantinople de la même époque, si grande était l'influence de ces *scriptoria* jusqu'à l'extrême limite du monde grec.

Cette influence, une fois constatée, et aussi reconnue comme nous l'avons reconnue la tradition propre aux écoles calligraphiques de Constantinople du Xe au XIIe siècle, il est temps et nous sommes mieux à même de nous demander si, antérieurement au XIIe siècle, une province comme était la Grande-Grèce ne pouvait pas avoir et n'a pas eu une tradition calligraphique qui lui ait été strictement propre et qui soit nettement discernible. C'est la question posée par M. Gardthausen.

II

M. Gardthausen a par deux fois abordé la question de *La minuscule grecque dans l'Italie méridionale*. Une première fois en 1880. Ses observations portaient alors sur trois manuscrits : le *Marcianus* 172, daté de 1175, de provenance indécise ; le *Lipsiensis Senat.* II, 25, daté de 1172 et copié à Reggio (?), l'*Harleianus* 5786, psautier grec-latin-arabe daté de 1153. Très préoccupé de trouver dans la minuscule grecque italienne un *ductus* particulier, « ein eigenthümlicher ductus, der sich bis zu einem gewissen Grade von der in byzantinischen Reiche üblichen Schrift entfernt », il crut apercevoir dans la calligraphie de ces trois scribes que « die beiden Grundrichtungen des Verticalen und des Horizontalen überwiegen[1] ». — Il est revenu depuis sur cette théorie, ceci en 1884, dans une dissertation qui a pour titre : *Différences provinciales de la minuscule grecque*[2]. Là, à propos du *Patmiensis* 33, un manuscrit copié en 942 par un moine du

1. V. Gardthausen, *Zur griechischen Minuskel in Unteritalien* dans les *Berichte über die Verhandlungen der K. S. Gesellschaft der Wissenschaften zu Leipzig* (*Philolog. hist. Classe*), 1881, p. 77 et suiv.
2. Parue dans les *Mélanges Graux* (1884), p. 731-736.

nom de Nicolas et Daniel son fils « de Reggio de Calabre », M. Gardthausen écrit : « Que l'on compare sans prévention l'écriture de ce manuscrit avec celle d'un manuscrit quelconque du même temps, et l'on accordera que, sans la mention expresse de la souscription, personne n'aurait pu songer à le revendiquer pour l'Italie méridionale.... Parmi les signes caractéristiques, mentionnés jadis par moi, de ce *ductus* de l'Italie méridionale,... pas un seul ne se retrouve dans l'écriture du x[e] siècle. » Il semble bien, à l'entendre, qu'il revienne sur la théorie exprimée par lui en 1880, et que ce soit pour la retirer : « En soi, dit-il ailleurs, il ne serait pas impossible que le paléographe trouvât une minuscule grecque de l'Italie méridionale analogue à la *lettera beneventana*. Cette supposition toutefois n'est pas confirmée par la réalité[1]. »

Le reproche que je ferais à M. Gardthausen est d'avoir borné ses observations à un nombre de manuscrits beaucoup trop restreint et de manuscrits d'une époque trop tardive, et, en second lieu, d'avoir été préoccupé exclusivement du *ductus* de ses calligraphes. Le *ductus* est un élément considérable de la physionomie d'une calligraphie, mais combien difficile à analyser, en grec surtout où l'écriture n'a pas la mobilité de physionomie qu'elle a en latin ! Je ne tiendrai donc qu'un compte secondaire du *ductus*, pour donner toute l'importance à la décoration du manuscrit. Quant au nombre de manuscrits sur lequel mes observations porteront, on va voir s'il est plus riche.

Voici neuf manuscrits du x[e]-xi[e] siècle sortis de *scriptoria* italiotes. — *Vaticanus* 1673, homiliaire. Fol. 154′, un graffite du xii[e] siècle environ témoigne que ledit manuscrit était aux mains de « Niphon de Calabre, province de Reggio » ; et un graffite de la même main, au premier feuillet de garde du *Vaticanus* 1595, nous apprend que ce Niphon était « higoumène du couvent du Théologue », le *monasterium Sancti-Joannis theologi in motta Sancti-Joannis*, qui subsistait encore aux environs de Reggio au xv[e]-xvi[e] siècle[2]. Fol. 328′ de notre *Vaticanus* 1673, une note marginale, en petite onciale, de la main du copiste,

1. *Mélanges Graux*, p. 735.
2. *Pièces justificatives*, p. 112.

mentionne la prise de Taormina par les Sarrasins (902), et donne à entendre que le copiste était de cette malheureuse ville[1].

Vaticanus 1650, commentaire des épîtres de saint Paul par Nicolas, archevêque de Reggio. Le copiste (Ss. n° 15) a souscrit en ces termes : « Ci finit ce livre magnifique qui contient les divins discours du Christ : il a été composé par l'évêque Nicolas, archevêque de la terre de Calabre, résidant à Reggio, et de la terre de Sicile.... » Et plus loin : «... il a été copié par Théodore, clerc sicilien, sous les auspices de l'évêque Nicolas son auteur, l'an du monde 6545 »(MXXXVII). — *Laurentianus* XI, 9, S. Jean Chrysostome, copié par Luc moine pour Isidore prêtre et higoumène du couvent de Saint-Jean τοῦ ἀπείρου [?], l'an du monde 6529 (MXXI). Je ne connais pas ce couvent (Ss. n° 16). Mais ce qui me fait croire ce manuscrit de provenance calabraise, c'est un graffite du XIVe siècle (fol. 198′), qui nous apprend que ce volume a été acheté par « le frère Ambroise de Reggio, pour 13 tarins, à l'époque où Urbain VI est venu à Messine, c'est à savoir le 8 août de l'an du monde 6893[2] » (MCCCLXXXV).

Vaticanus 1633, homiliaire non daté, mais que l'on peut attribuer au Xe siècle. A la fin du volume (fol. 357), une main contemporaine de celle du copiste a inscrit en belle onciale le nom du couvent pour lequel il a été exécuté : cette inscription est fort endommagée, mais on y lit du moins très nettement les mots ἀββᾶ πρεσβυτέρου... βιβλίον ὑπῆρχεν... βισινιάνου (Ss. n° 17) : c'est-à-dire la mention de l'higoumène d'un couvent de Bisignano.

Vaticanus Reginæ gr. 75, *acoluthiæ*, copié par Siméon prêtre à Malvito (Ss. n° 18). Malvito, qui n'est plus aujourd'hui qu'un petit village de la vallée de l'Esaro (affluent du Crati), et

1. Fol. 328′ : Εὔγε περ βασί|λειε ὄντως γάρ | καὶ νῦν ἡμῖν τοῖς | ταπεινοῖς ταυ|ρομενίταις ἐκ | πλήθους ἁμαρ|τιῶν πολυειδῶν | ἐπῆλθεν ὁ ὄλε|θρος καὶ δικαίως. — Fol. 1′ : Μνησθητ. κε τοῦ δουλ. σου νήφου εὐτελ. τῆς καλαβρηας καὶ σηχωρησον αυτ. — Fol. 154′ : ... νήφος ευτελὴς τὴς καλαβρηας καὶ ρηγηνης επαρχηας. — *Vaticanus* 1595, fol. gard. : + καὶ ἐγὼ νήφος εὐτελὴς καὶ καθηγούμενος τῆς μονῆς τοῦ θεοῦ λόγου.

2. Τὸ αὐτὸ βιβλήον λεγόμενον μαργαρήται ἠγόρα ὁ ἀδελφὸς ἀμβρόσιος ἐκ τῆς πόλεως ῥηγίου τῆς καλαβρήας διὰ ταρινὰ ιγ′ τῶ χρόνω ποῦ ἦλθεν ὁ κυρὸς ἡμῶν | πάπας οὐρβάνος ς′ εἰς τὴν μεσσίνην μηνί αὐγούστω εἰς τὴν η′. ἰνδ. ζ′ τοῦ ἔτους ,ϛωϙγ′. — A rapprocher d'une note analogue concernant la visite d'Urbain VI à Messine, en tête du *Vaticanus* 2014.

peu éloigné de San-Marco, était au xe siècle siège d'un évêché latin suffragant de Salerne. Dans une bulle du pape Jean XV (12 juillet 989 : Jaffé, n° 3833), Malvito (*Malventus*) est mentionné comme tel : les Normands transférèrent le siège à San-Marco. Dans un graffite contemporain du manuscrit je lis que « en juin 6490 [CMLXXXII] le Franc descendit en Calabre, attaqua les Sarrasins et en fit un grand carnage, après quoi le Franc retourna en Italie et les Sarrasins en Sicile[1] ». Allusion à l'expédition d'Otton II. Ce graffite nous donne la date approximative de l'exécution de notre manuscrit. — *Vaticanus* 2138, lectionnaire des évangiles, copié à Capoue (Ss. n° 19) par Cyriaque prêtre et moine, l'an du monde 6499 (CMXCI)[2]. — *Vaticanus* 2020, saint Maxime, copié à Capoue (Ss. n° 20), dans le couvent τοῦ φελλίνου, par Cyriaque prêtre et moine, originaire de Mili, l'an du monde 6501 (CMXCIII) : c'est le même copiste.

Cryptensis B, α, IV, sermons de saint Maxime. Au début du volume un obit contemporain du manuscrit porte que « Luc, higoumène du couvent de Saint-Zacharie du *Mercurion*, est mort le 21 novembre 6500 [CMXCI], et qu'il a été enterré dans le narthex de l'église de Saint-Michel de Vallelucio, à coté de l'higoumène Barnabé, du calligraphe Néophyte, de Théognoste, de Naucratios, d'André, de Marcianos ses frères, et que c'est le susdit [Néophyte] qui a copié le volume. » On a reconnu le mont Mercure dont il est question dans la *Vie* de saint Nil, et l'on se rappelle comment les moines du mont Mercure, fuyant devant les Sarrasins, vinrent demander asile au Mont-Cassin, où l'abbé Aligerne (986) leur affecta un de ses prieurés, Saint-Michel *in Vallelucio*[3]. — *Cryptensis* B, α, XX, lettres de saint Dorothée, copié par Nil moine, lequel mentionne dans sa souscription que « l'an du monde 6473 [CMLXV] l'armée du patrice Manuel fut battue à Rametta, Rametta prise, et qu'il y eut un grand carnage. » Rametta (Rometta dans Kiepert) est une petite localité sur le versant nord de la Sicile, à peu de distance de Messine :

1. Ἐτ. ,ϛυϙ′ καταβαινει ὁ φραγκος εις καλαβριαν. και συνκρουει των σαρακηνων και κατασφαγει λαο. πολυν. και στρεφεται ὁ φραγκος επι ιταλιας και οἱ σ[μαὴλ?] επι σικε. μηνι ιουνιω [*sic*] ινδ. ι′. Cf. Stevenson, *Catal. mss. gr. regin.*, p. 60.
2. Gregory, *Prolegomena*, p. 756.
3. Bolland., *Acta sanctorum septembris*, VII, 304 et suiv.

c'est là que le patrice Manuel fut en effet vaincu et tué par les Sarrasins en 965[1].

De ces manuscrits italiotes, et plus particulièrement des deux volumes copiés à Capoue par le moine sicilien Cyriaque en 991 et 993, nous remarquerons les traits suivants : le parchemin est mal poli, mal blanchi, mal réglé; l'encre brune et pâteuse. L'écriture est inégale, droite, drue ou (si l'on veut) très tassée : ce caractère est plus sensible à qui compare l'écriture égale, souple et aérée des copistes byzantins. Mais le caractère décisif est plutôt dans la décoration employée par Cyriaque, surtout si on l'oppose au style sévère de la décoration reçue à Constantinople au xe siècle. Nous avons ici des bandeaux, des initiales, des titres et un quatrième élément. Toute cette décoration est *tracée* à l'encre, à la même encre que le texte ; puis les pleins du tracé sont coloriés, mais sans or et sans aucune gouache, de vert, de violet, de rouge, de jaune, de bleu, toutes couleurs posées à teintes plates. Les bandeaux, ainsi coloriés, ont pour motif à peu près constant une tresse de cordonnets de couleurs diverses, vert, violet, rouge, jaune, bleu. Les initiales, et elles sont parfois de très grande taille, sont généralement *animées* : E est presque toujours une main bénissante sortant d'un demi-cercle de festons; A sera un oiseau becquetant une branche; K, un nœud de ruban; O, un cercle garni d'une tête; T, un oiseau sur une colonne, un serpent, un homme debout une barre sur la tête : profusion de serpents et aussi de tresses. Les initiales moindres (remarquez ce détail) sont de petite onciale de même encre que le texte, mais on les a barbouillées, d'un coup de pinceau, en jaune, souvent aussi en vert ou en violet. Les titres majeurs sont soit de capitales coloriées, soit de petites onciales à l'encre rouge; les titres mineurs (et ce sont les plus fréquents) sont de petite onciale de même encre que le texte, mais ils sont soulignés d'un trait au pinceau, la plupart du temps jaune, souvent aussi vert ou violet. Un dernier élément de décoration : en regard des titres les plus importants, à la marge, le copiste a dessiné et colorié tantôt une croix tressée comme les bandeaux, tantôt une tête d'homme, tantôt un oiseau. — Tous

1. Amari, *op. cit.*, II, 259 et suiv.

ces traits caractéristiques de la calligraphie de Cyriaque de Capoue, le sont de la calligraphie du copiste de Taormina (*Vaticanus* 1673), du copiste de Bisignano (*Vaticanus* 1633), du copiste de Malvito (*Reginensis* 75), du copiste de Vallelucio (*Cyptensis* B, α, IV), du copiste que j'appellerais de Rametta (*Cryptensis* B, α, XX). En d'autres termes, nous avons affaire ici à une tradition calligraphique très consistante, dûment florissante au xe siècle, et dont on pourra sans peine retrouver ailleurs maint représentant.

De cette tradition calligraphique, on peut, je crois, poser en fait qu'elle est indépendante de la tradition byzantine du xe siècle, laquelle est précisément remarquable par l'absence de bandeaux, d'initiales, de titres enluminés. Elle n'a rien de commun, ajouterai-je, avec la tradition byzantine du xie siècle, laquelle décore les manuscrits avec quel sobre et élégant usage de l'or et de la gouache nous l'avons vu, et de plus en employant comme élément premier de toute décoration la fleur, disons-mieux, une flore héraldique tout à fait à part[1], et dont justement nous ne trouvons aucune trace dans les manuscrits italiotes cités plus haut. Dirons-nous que la décoration de nos manuscrits italiotes est le produit de l'influence de la calligraphie lombarde ou, comme on dit mieux, bénéventine? J'ai deux raisons de le croire.

L'une, géographique. Des dix manuscrits italiotes que nous venons d'étudier, ceux qui présentent les caractères les plus francs de l'école sont les deux qui nous viennent de Capoue (991 et 993). A Reggio, en 1037, les caractéristiques sont bien plus indécises. J'en dirai autant du copiste de Taormina (902 environ). Mais à mesure que nous remontons vers Capoue, les caractéristiques s'accusent : elles sont très sensibles à Bisignano, davantage à Malvito, autant à Vallelucio et chez le copiste Nil de 965. — La bibliothèque du Mont-Cassin possède deux manuscrits grecs : l'un (*Cassinensis* 277), de la fin du xe siècle, l'autre (*Cassinensis* 278), de peu postérieur au premier. Ces deux volumes sont à l'abbaye depuis la première moitié du xie siècle, et on les considère comme des acquisitions soit de

1. Voy. les observations très justes de Bordier, *op. cit.*, p. 22.
2. *Bibliotheca Cassinensis* (1873), t. I, p. LXII.

l'abbé Athénulphe, soit de l'abbé Théobald[2]. Tous deux appartiennent à une même école calligraphique, et cette école ne saurait être éloignée du Mont-Cassin, témoin les peintures lombardes qui décorent (fol. 78 et 79) le *Cassinensis* 277. Et cette école est la même que celle de Cyriaque de Capoue. Nous sommes amenés ainsi d'étape en étape au centre géographique de la calligraphie lombarde comme au lieu de culture de notre calligraphie gréco-italiote, disons mieux, gréco-lombarde.

Ma seconde raison est paléographique.

J'ai caractérisé l'écriture gréco-lombarde d' « écriture inégale, droite, drue » : or ce sont là éminemment les caractéristiques permanentes de l'écriture lombarde au IXe, au Xe, au XIe et jusqu'au XIIIe siècle[1]. J'ai parlé d'initiales animées (zoomorphiques) et rubannées : mais on rencontre ces mêmes initiales constamment dans les manuscrits lombards et précisément au Xe-XIe siècle[2]. J'ai signalé cette mode qui consiste à barbouiller de rouge ou de jaune ou de vert les initiales et aussi les lettres des mots que l'on veut mettre bien en vue : je retrouve à pareille époque ce même procédé de mode dans les manuscrits lombards[3]. J'ai relevé les initiales capitales coloriées : même style dans telles et telles initiales lombardes[4]. Enfin cette façon de souligner les titres d'un trait jaune, ou quelquefois violet ou même vert, que rappelle-t-elle, sinon la mode toute latine d'écrire les titres sur un champ d'or ou pourpre ou même vert, mode pratiquée au Mont-Cassin comme dans tous les *scriptoria* d'Occident[5]? Il n'y a pas jusqu'à ce *sémeion* mis à la marge pour appeler l'attention du lecteur sur un incipit, qui ne se retrouve dans les manuscrits de l'école lombarde.

1. Voyez les *Cassinenses* 3, 12, 13, 14, 20, 31, 36, etc. Je ne cite ici et ci-après que les mss lombards du Mont-Cassin, dont la *Bibliotheca Cassinensis* donne des fac-similés en couleur.

2. *Cassinenses* 12, 20, 21, 22, 24, 28, 52, 99, 106, 114, 117, 132, 145, 171, 194. M. Westwood a publié dans sa *Palæographia sacra pictoria* (Londres, 1843), à l'article *Lombardic manuscripts*, une planche (empruntée à Silvestre) qui donne un excellent spécimen du style lombard.

3. *Cassinenses*, 142, 196, 219, 228, 232.

4. *Cassinenses* 125, 144, 221, 226.

5. *Cassinenses* 47, 85, 99, 103.



Ce que devient cette tradition calligraphique au cours du XIe, du XIIe, du XIIIe siècle, c'est-à-dire une fois qu'elle est aux prises avec la concurrence des *scriptoria* de Constantinople, nous allons l'étudier dans un deuxième groupe de manuscrits originaires de Grande-Grèce.

Parisinus gr. 83, *tetraevangelium*, copié en 1168 par Salomon notaire de Noto, « du temps que Manuel Ier régnait à Constantinople, Amauri à Jérusalem et Guillaume II en Sicile ». (Ss. n° 23). — *Vaticanus* 2143, *liturgiæ*, copié l'an 6673 (MCLXV), par Barthélemy moine, pour Antoine higoumène du couvent de Sainte-Marie de Mili (Ss. n° 24). Ce *Vaticanus* 2143 n'est qu'une copie (XVIIe siècle) du manuscrit de l'an 1165. « Liturgiae... fideliter exscriptae ab antiquissimo manuscripto bibliothecae S. Sylvestri Montis Quirinalis Roma. D. A. S. C. R. » [D. Andrea Sottano clerico regulari.] — *Vaticanus* 1877, *typicon*, copié l'an 6800 (MCCXCI), par Paul de Corinthe, pour Nicodème higoumène de Sainte-Marie de Mili (Ss. n° 25)[1].

Oxoniensis Bodleianus Miscellan. 178, *Vie* de saint Siméon Stylite, copié l'an 6649 (MCXLI) au Saint-Sauveur, par Barthélemy de Reggio moine, « du temps que Luc était archimandrite du Saint-Sauveur ». On sait que Luc, premier abbé du Saint-Sauveur de Messine, mourut seulement en 1150[2]. — *Messanensis* 98, lectionnaire des évangiles, copié l'an 6792 (MCCLXXXIV) par Robert, pour Léonce économe (Ss. n° 26). Je conjecture que ce volume a été écrit pour le Saint-Sauveur, auquel il appartenait au XVIe siècle. Une note en effet (fol. 227) porte qu'il fut « Restaurato tempore Rmi dni Hannibalis spathafora Archimandrite monasterii sti Saluatoris lingue phari no. c. Messanæ : Anno dni 1547 mense martio[3] ». — *Vaticanus* 1426, *Historia novi Adam*

1. Rapprochez de ce ms. de l'an 1292, copié pour Nicodème, le *Vaticanus* 734, un *Climax*, copié en 1291 pour le « seigneur moine Nicodème (Ss. n° 25 *bis*).

2. H. Coxe, *Catalog. codd. mss. bibl. bodl.*, t. I, p. 723. — Voy. l'épitaphe de Luc dans Boeck, *C. I. G.*, n° 9539, et dans *Revue des études grecques*, 1888, p. 190.

3. Voy. au même fol. l'obit de l'archimandrite (ou plutôt de l'abbé commendataire) Laurent Theodoli, mort à Padoue le 4 février 1584.

de Nil Doxapatri, copié l'an 6721 (MCCXIII) par Siméon Boulcaramos de Messine, pour Luc archimandrite du Saint-Sauveur (Ss. n° 27). Il s'agit de Luc deuxième du nom. Ce ms. n'est malheureusement qu'une copie exécutée au xv[e] siècle au Saint-Sauveur[1], et non l'original de Siméon Boulcaramos. — *Vaticanus* 770, *prophetologium*, copié l'an 678..., par Macarios moine du Saint-Sauveur, pour Blaise ecclésiarque de Sainte-Marie de Grotta Ferrata (Ss. n° 28). La date est incertaine, le ms. portant ͵ϛψπκ', qui n'a pas de sens : à la place de κ', il faut lire une des neuf premières lettres de l'alphabet, ce qui fait flotter la date entre 1273 et 1281[2].

Cryptensis Δ, α, IV, ménées (décembre), copié l'an 6774 (MCCLXV) par Macarios moine de Reggio en Calabre, pour Hilarion abbé de Sainte-Marie de Grotta Ferrata et Blaise ecclésiarque dudit couvent (Ss. n° 29). Ce Macarios est le même que le précédent. — *Vaticanus* 1926, *canonarium*, copié l'an 6633 (MCXXV) par Léon de Reggio « calligraphe de Traïna » (Ss. n° 30). « Calligraphe » doit être pris ici, je crois, au sens de χωρικὸς καλλίγραφος[3]. — *Messanensis* 117, psautier, copié l'an 6624 (MCXVI) par Léon notaire de la ville de Reggio (Ss. n° 31). — *Barberinus* IV, 66, *triodion*, copié l'an 6628 (MCXX) par Léon notaire, le même que ci-dessus (Ss. n° 32)[4]. — *Neapolitanus* II, C, 7, *nomocanon*, copié l'an 6678 (MCLIX) par Conon prêtre du couvent de Saint-Jean-le-Moissonneur, pour Pacôme higoumène

1. Le copiste du xv[e] siècle a mis en tête du ms. : Ἀρχόμεθα οὖν τοῦτο τὸ βιβλίον τε γραφεῖν οὐκ εἶχον [*sic*] ἀρχὴν οὐδὲ γὰρ τέλος. ἀλλὰ οὖν εὕρομεν. εἰς τὸν [*sic*] μοναστήριον τοῦ ἀκροτηρίου καὶ σρς τῆς μεσσήνης.

2. Le ms. *Oxonien. Bodleian. Laud.* 40 a été copié par Macarios en 1290 : est-ce notre copiste? (H. Coxe, *op. cit.*, p. 525).

3. Sur l'emploi et le sens de ce mot, voy. Gardthausen, *Griech. Pal.*, p. 301.

4. Voy. au fol. 58 de ce ms. le graffite : Ἐγὼ ἰωάννης τοῦ ρηγίου μαρτυρῶ ἰδιοχείρως. Et au fol. 76' : Καὶ ἐγὼ ἰωάννης τοῦ ληγκρῆς ἀπὸ χώρας πεντεδατ.[λτα] [Pentedattilo] νοτάριος μαρτυρῶ. — Ajouter aux mss copiés à Reggio le *Vaticanus* 1574, *Vita S. Andreæ Sali*, copié en 1190 (͵ϛχϘη') en terre normande, comme en témoigne la mention dans la souscription d'un μακαριος κρατεος ρηξ, appellation habituelle des rois de Sicile; ce mss appartenait, dès le xiii[e] siècle, au couvent τοῦ θεοῦ λόγου du diocèse de Reggio (San-Giovanni in Motta). La souscription est très endommagée (Cf. *La Vaticane de Paul III à Paul V*, p. 110).

dudit couvent. Ce couvent est celui de Saint-Jean de Stilo (Ss. nº 33)[1].

Vaticanus 2008, *troparion*, donné l'an 6610 (MCII) par Léonce moine, à l'église de Saint-Jean-le-Moissonneur (Ss. nº 34). — *Vaticanus* 1221, Théophylacte *in evangelia*, copié l'an 6662 (MCLIV) par Siméon notaire, pour Paul higoumène du couvent de Sainte-Marie τῶν κεράτων, l'année de la mort de Roger « notre roi ». J'identifie ce couvent avec celui de Sainte-Marie de Carra, au diocèse de Squillace, lequel est appelé *de la carra*, *de lo carra*, et *de la cerra* (Ss. nº 35)[2]. — *Vaticanus* 2048, homiliaire, copié l'an 6634 (MCXXVI), pour Gérasime higoumène du couvent de Saint-Pierre. J'identifie ce couvent avec celui de Saint-Pierre d'Arena, au diocèse de Mileto. Je lis en effet, parmi d'autres graffites, celui (fol. 220′) d'un moine nommé Jean, qui déclare avoir reçu l'habit monastique le 22 septembre 1222 des mains de l'évêque de Mileto, sous l'higouménat de Paphnuce, lequel avait reçu l'habit le 15 juin 1197, et était originaire de Tropea, toutes localités de Calabre (Ss. nº 36). — *Barberinus* IV, 27, *tetraevangelium*[3], copié l'an 6631 (MCXXIII). Rien de plus, mais un contrat, daté de 1310 et copié au fol. 216, traite de l'acquisition d'une terre située εἰς τὴν χώραν ταβερνῶν, Taberna, au diocèse de Catanzaro (Ss. nº 37).

Vaticanus 2029, *Catechesis parva* de saint Théodore Stoudite, copié l'an 6591 (MLXXXII) par Luc moine et prêtre. Ce volume appartenait dès le XIIe siècle au couvent de Saint-Élie de Carbone, comme en fait foi le catalogue des abbés de Carbone[4] inscrit au fol. 190 dudit ms. (Ss. nº 38). — *Cryptensis* Δ, β, X, *triodion*, copié l'an 6640 (MCXXXI) par Euthymius « neveu de Clément d'heureuse mémoire ». J'identifie cet Euthymius avec celui qui figure au catalogue abbatial de Carbone, et qui mourut en 1154 (Ss. nº 39). — *Ambrosianus* B, 1, ménologe, copié l'an 6748 (MCCXL) par Laurent, sur un manuscrit du couvent de Calovito à

1. A rapprocher du ms. *Corsini* 41, G, 16, *tetraevangelium* du XIIe siècle, où l'on relèvera (fol. 225′) l'ex-libris βηβλήον τῆς μονῆς τοῦ ὡσίου πρς ἡμῶν ἰωάνεις τοῦ θερηστοῦ, et quelques autres graffites témoignant de la même provenance.

2. Paul Fabre, *Liber censuum*, p. 22.

3. Gregory, *Prolegomena*, p. 501.

4. *Vaticanus* 2005 (fol. 63′), une liste semblable.

Rossano, pour Niphon « notre père » (Ss. n° 40). Calovito ou Calveto était un petit monastère situé au sud de Rossano. Niphon est-il le prieur de Calovito, ou serait-il le même que Nimphus, abbé du Patir précisément à cette époque? Si cette seconde hypothèse était fondée, comme elle me paraît, il y aurait lieu d'identifier ce Laurent avec le moine du Patir du même nom, mentionné dans le diplôme de 1246 du cartulaire de notre abbaye.

Taurinensis CCXVI, B, III, 27, *typicon* de l'abbaye de Saint-Nicolas de Casole, composé l'an 6682 (MCLXXIV) par Nicolas higoumène dudit couvent[1]. — *Barberinns* III, 69, *typicon*, copié l'an 6513 (MCCV) par Hierothée moine et prêtre, pour Nicodème higoumène de Saint-Nicolas de Casole (Ss. n° 41). — *Parisinus suppl. gr.* 681, *Expositiones fidei*, copié l'an 6806 (MCCXCVIII) par Calos de San-Pietro in Galatina, province d'Otrante (Ss. n° 42). — *Barberinus* III, 16, Georges de Corcyre *in scripturam*, copié l'an 6744 (MCCXXXVI) par Jean de Nardo (Ss. n° 43)[2]. — *Harleianus* 5535, psautier, copié l'an 6792 (MCCLXXXIV) par André de Brindisi[3]. — *Ambrosianus* G, 8, euchologe, copié l'an 6794 (MCCLXXXVI) par André de Brindisi. C'est le même copiste (Ss. n° 44). — *Laurentianus* LXXI, 35, Porphyre *Isagoge*, copié l'an 6799 (MCCXCI) par Cyriaque Prasi de Gallipoli (Ss. n° 45).

Deux faits se dégagent pour moi de l'étude du groupe de manuscrits italiotes que je viens d'énumérer.

Pour le XIIe siècle, la disparition rapide de la tradition gréco-lombarde et l'influence envahissante de l'école constantinopolitaine. A Stilo, en 1102 et en 1170, persistance de la manière

1. Pasini, *Codd. mss. bibl. r. taurinensis*, p. 309.

2. Ce ms. est à rapprocher de deux autres qui sont à la bibliothèque Vallicellane. Le premier, *Vallicellan.* D,62, lectionnaire de l'A. T., ne porte ni souscription, ni graffite, mais, à la garde, une main du XVIIe siècle a écrit : « Lectionarium sacrum cum responsoriis quod olim usui fuerat græcis presbyteris ecclesiæ Galatenensis Neritinæ diœcesis in regno Neapolis. Petri Polidori v. cl. munus bibliothecæ Vallicellanae. » Le second, lectionnaire des évangiles, *Vallicellan.* D, 63, XIIe siècle, n'est pas davantage souscrit, mais la même main que dessus a mis à la garde : « Codex optimæ notæ quem viri docti magni faciunt eo etiam nomine quia scriptus est literis neritinis, fuitque usui græco clero illustris ecclesiæ Neriti in Salentinis. » Sur l'écriture néritine, « litteræ neritinæ », voy. Galateus, *De situ Japygiæ*, p. 131.

3. H. Omont, *Notes sur les mss. grecs du British Museum*, dans la *Bibliothèque de l'École des chartes*, XLV, 1884, p. 334.

gréco-lombarde. Le *Vaticanus* 2008 est de cette écriture droite et drue, de cette encre brune que nous avons rencontrée tant de fois dans l'Italie méridionale : titres et initiales sont soulignés d'un coup de pinceau (vert clair); les *incipit* importants signalés en marge par une croix tressée. Le *Neapolitanus* II, c, 7 a lui aussi ses titres et ses initiales soulignés d'un coup de pinceau (jaune clair). — A Carbone, en 1083, persistance de la même manière. Le *Vaticanus* 2029 a l'écriture droite et drue, l'encre brune et sale, les titres soulignés d'un coup de pinceau (jaune clair), les *incipit* importants signalés en marge par une croix tressée ou un oiseau, les initiales zoomorphes, rubannées, tressées, un coloriage cru (vert, rouge, violet) et sans or. — A Carbone, en 1132, le copiste Euthymius imite, comme les copistes de Rossano, les modèles byzantins de style carminé; il n'a gardé de la vieille manière italiote que l'usage de souligner d'un coup de pinceau (jaune clair) ses titres et ses initiales. — A Sainte-Marie de Carra, en 1154, le copiste Siméon imite lui aussi les modèles byzantins ; il s'essaye à faire des bandeaux fleuronnés en forme de π et des initiales fleuronnées aussi, il a l'écriture aérée et souple; mais son encre reste sale et il souligne d'un coup de pinceau (jaune clair) ses titres et ses manchettes. Son coloriage est cru (vert, rouge, jaune) et sans or. — A Stilo, à Carbone, à la Carra, il restait quelque trace de l'influence gréco-lombarde; à Messine, il n'en reste pas plus qu'il n'en restait à Rossano même; de même à Saint-Pierre d'Arena, de même à Reggio, 1116, 1120, 1125, 1126, 1141, 1184. Les Messinois sont même remarquables pour l'élégance de leur imitation des grandes initiales byzantines fleuries au carmin.

Pour le XIIIe siècle, la diminution très notable de la copie dans les *scriptoria* italiotes : on sait que les manuscrits bombycins se multiplient dans le monde grec à cette époque ; or nous n'en avons à peu près point qui aient été copiés en Grande-Grèce. Ce qui se fait de copie alors se fait beaucoup sur du parchemin récrit. — A Mili, en 1292, l'écriture du copiste Paul de Corinthe est pleine de ligatures, comme celle des scribes byzantins et levantins de l'époque; il trace en rouge et noir ses bandeaux et ses initiales, il barbouille de rouge ses majuscules. On faisait ainsi dans tout le Levant à pareille date. — Ainsi Jean de Nardo,

en 1236. Ainsi Hiérothée de Casole, en 1205. — Toute tradition gréco-lombarde est perdue, en sorte qu'il n'est plus possible de distinguer un manuscrit d'origine italiote d'un manuscrit d'origine levantine, n'était que nos copistes ne renoncent pas toujours à souligner d'un coup de pinceau (jaune clair) leurs titres et leurs manchettes. C'est l'extrême fin de la calligraphie gréco-lombarde. Ceci au XIII[e] siècle.

*
* *

Sur ce que devint l'art calligraphique dans la Grande-Grèce à partir du XIV[e] siècle, je n'ai à ajouter que quelques observations. J'ai pu réunir un petit nombre de volumes copiés en Terre d'Otrante et en Sicile au XIV[e]-XV[e] siècle : — le *Messanensis* 29, *Vitæ sanctorum*, copié en 1308 par le moine Daniel, *skeuophulax* du Saint-Sauveur de Messine; — l'*Ottobonianus gr.* 178, Rhétorique d'Aristote, copié en 1485 par le moine Joachim de Casole au Saint-Sauveur de Messine ; — le *Vaticanus* 1973, *liturgiæ*, copié en 1374 par Antoine, prêtre de Sainte-Christine ; — le *Laurentianus* LXXXVI, 15, Psellus *de rebus naturalibus*, copié en 1347 par Nicolas Silla de Gallipoli ; — le *Cryptensis* A, γ, VII, psautier, copié par Niphon, moine, pour le couvent de Saint-Nicolas *de la Fico* ; — le *Parisinus* 1685, pseudo-Callisthène, copié en 1468 par Nectarios, moine de Casole ; — l'*Ottobonianus gr.* 210, Hésiode scholié par Tzetzes, copié en 1363 par le papas Robert, fils de Jean-Nicolas Bra... de Soleto; — le *Barberinus* III, 73, grammaire grecque, copié en 1479 par Nicolas Skinzari de San-Pietro in Galatina[1]. — On le voit, il n'y a plus guère qu'à Messine et dans la Terre d'Otrante que l'on copie encore au XIV[e] et au XV[e] siècle, à Messine où le Saint-Sauveur et ses prieurés ont gardé quelque culture, dans la Terre d'Otrante où l'on est en constantes relations avec la Grèce propre : à Messine, le copiste de 1308 suit de loin les vieux modèles calligraphiques messinois du XII[e] siècle, tandis que dans la Terre d'Otrante on copie peu s'en faut de la même manière qu'en Morée[2].

1. Ss. n° 48-55.

2. Il arrive en effet que la Terre d'Otrante se fournisse de livres dans la Grèce propre, témoin le *Barberinus* I, 102, une grammaire, copié par un

La Renaissance achèvera de porter le dernier coup à la calligraphie propre de la Grande-Grèce. A dater de la prise de Constantinople, Otrante, Naples, Messine verront affluer les réfugiés grecs, dont les plus instruits vivront, en même temps que de leur grammaire, de leur calligraphie. On se rappelle que Constantin Lascaris séjourna trente ans à Messine, et l'on sait que nous possédons plus de dix manuscrits copiés par lui dans cette ville[1]. On pourrait citer bien d'autres Grecs que Lascaris : tels Léon Chalkéopylos, Jean Rhosos, et plus tard Jean de Sainte-Maure et Georges de Constantinople. Dans le clergé ni dans les couvents de l'Italie méridionale il n'y a plus de scribes grecs : Jean Rhosos exécute pour un prêtre grec un missel, le *Vaticanus* 1978, et Jean de Sainte-Maure séjourne un long temps au couvent de Saint-Philarète de Seminara pour y refaire les livres de chœur ; Georges de Constantinople avait refait de même ceux du chapitre de Bova (Ss. n° 55). Ce Georges de Constantinople avait son atelier à Messine, et il expédiait de ses livres jusqu'en Grèce (Ss. n° 56) : ajoutons qu'il joignait au métier de calligraphe celui de bouquiniste, et que c'est chez lui à Messine que fut acheté l'unique exemplaire qui existe de la *Chronique pascale*[2]. Quant à Otrante, nous lui devons au moins comme à sa ville d'origine le copiste de beaucoup le plus habile du XVIe siècle, Giovanni Onorio da Maglie, plus connu sous le nom de Jean d'Otrante, et dont les manuscrits (pour la plupart copiés à Rome et pour la Vaticane) rivalisent avec les plus belles impressions du temps[3].

scribe d'une école florissante à ce moment en Morée, Nicolas *Hagiopetritos* (A. D. 1289), et que nous trouvons en 1358 aux mains d'un grec de San-Cesario di Lecce, comme nous l'apprennent les graffites du fol. 151' et du fol. 152'. — De là vient que le nombre assez considérable de manuscrits du XIIIe et du XIVe siècle (surtout bombycins) qui ont été achetés au XVIe et au XVIIe « in Salentinis », n'ont rien de spécifiquement italiote.

1. Gardthausen, *op. cit.*, p. 318. Ajoutez-y le *Barberinus* I, 94, copié par Lascaris à Messine en 1470.

2. *Vaticanus* 1941. On lit au fol. 5 : « Messanæ emi a Georgio Constantinop. VI kls. octobris M.D.L.I. »

3. Gardthausen, *op. cit.*, p. 327. H. Omont, *Fac-similés de mss. gr. des* XVe *et* XVIe *siècles* (Paris, 1887), pl. 12 et 28.

III

Repassons maintenant la revue de nos manuscrits de Sainte-Marie.

Le *Vaticanus* 1636 est imité des manuscrits byzantins de « style riche » à bandeaux et initiales peintes, à grandes marges et grand format. Mais la mise en colonnes est mal réglée, mais l'encre est sale, l'écriture appuyée et drue, les titres écrits avec un rouge de nuance orange (comme dans les manuscrits latins) et non vermillon (comme dans les manuscrits byzantins), les titres en noir soulignés d'un coup de pinceau (jaune clair), les bandeaux tressés, les initiales palmées ou tressées ou rubannées, le coloriage à teintes plates et sans or. L'influence gréco-lombarde est manifeste. Et de fait ce manuscrit a été copié, en 1064. aux environs de Cassano.

Le *Vaticanus* 2082 est imité des manuscrits byzantins de « style riche », comme le précédent, à bandeaux et initiales peintes, à grandes marges et grand format, à écriture aérée et penchant à droite. Mais la réglure est mal menée, l'encre brune et pâteuse, l'écriture inégale, les titres écrits au rouge orange (comme dans les manuscrits latins), les titres moindres et les majuscules et les points (à la ponctuation forte) soulignés d'un coup de pinceau (jaune clair), les initiales rubannées, le coloriage pâteux à teintes plates et sans or. Ici encore l'influence gréco-lombarde est manifeste. Et ce manuscrit a été copié, en 1057, aux environs de Rossano.

Le *Vaticanus* 2002 imite de même les modèles byzantins. L'encre ici est presque blonde. L'écriture, raide encore et appuyée, procède cependant directement de la calligraphie byzantine par la nature de ses formes. Les initiales de petite capitale (un petit nombre d'entre elles au moins) pourraient rappeler les jolies capitales rouge sous or du XIe siècle byzantin. Il n'y a pas jusqu'au grossier bandeau du fol. 64 qui ne trahisse l'imitation des bandeaux de « style riche » byzantin. Mais ce qui est provincial et gréco-lombard, c'est le grand E initial du fol. 64, le grand A du fol. 38; c'est le coloris pâteux (jaune clair et rouge brique) des bandeaux et des titres; c'est le coup de pin-

ceau jaune clair dont les titres, dont les initiales mineures, dont les points de la ponctuation forte sont soulignés. Ce manuscrit a été copié, en 1053, à Taberna[1].

Le *Vaticanus* 2001 est du siècle suivant. Ici la graphie ne se distingue guère plus de la graphie byzantine. L'encre est blonde et le *ductus* élégant et aéré comme dans les manuscrits byzantins contemporains. De gréco-lombard il n'y a plus que la décoration : initiales majeures énormes, coloriées en teintes plates de rouge garance, de vert, de jaune clair; bandeaux tressés, coloriés de même; titres et petites initiales soulignés d'un coup de pinceau (jaune clair). Ce manuscrit a été copié, vers le milieu du XIIe siècle, au couvent de Sainte-Marie de Carra.

Le *Vaticanus* 2091 conserve à peine quelques traces de l'influence gréco-lombarde, et on pourrait le croire sorti d'un scriptorium byzantin, n'était que le copiste a souligné d'un coup de pinceau (jaune clair) les capitales noires et minces de ses titres (cf. fol. 69'). Ce manuscrit est du XIIe siècle[2].

Le *Vaticanus* 1649, du XIIe-XIIIe siècle, nous achemine vers cette époque de transition où la calligraphie gréco-lombarde n'existe plus et où la calligraphie byzantine entre dans la décadence du XIIIe siècle : l'encre est brune et pâteuse, le parchemin épais et mal poli; les bandeaux sont grossièrement tracés à l'encre noire et en rouge, comme dans les manuscrits de basse époque de la Grèce propre et du Levant; les majuscules, soit en saillie sur la marge, soit à même le texte, sont grossièrement barbouillées d'un coup de pinceau rouge; les titres, à l'encre rouge et de mauvaises capitales fleuries, sont quelquefois (voy. fol. 53') soulignés de jaune. Ce dernier trait est le seul qui rattache ce volume à l'école italiote.

Le *Vaticanus* 2006, un bombycin! pourrait de même passer pour un manuscrit levantin, n'était ici encore le coup de pinceau (jaune clair) dont le copiste a souligné les initiales et les titres.

Les manuscrits italiotes que je viens de décrire ont subi l'influence byzantine : et remarquez comme ils sont tous postérieurs

1. *Vaticani* 1990, 2035, 2085 : mêmes caractéristiques.

2. Rapprochez le *Vaticanus* 2019 : écriture pleine des ligatures si communes dans les bombycins, mais remarquez bien les initiales (rouge orange) barbouillées d'un coup de pinceau (vert sombre et jaune citron).

à la seconde moitié du XIe siècle. Ceux que voici, au contraire, appartiennent à la période antérieure : la tradition gréco-lombarde y paraît seule.

Le *Vaticanus* 2056 est un remarquable modèle de calligraphie gréco-lombarde, et ce dans un format assez rare dans cette école (325 × 235 mill.); nous y retrouvons l'encre brune, les caractères appuyés et serrés, qui nous frappaient chez Cyriaque de Capoue. Quant à la décoration, elle est purement lombarde : titres rubriqués (rouge orange), encadrés d'un étroit bandeau tressé (jaune clair, rouge orange, brun bleuâtre); majuscules en grosse capitale, à pleins coloriés alternativement de l'une de ces trois couleurs; initiales majeures de dimensions énormes, et tantôt tressées (Η fol. 173, Δ fol. 230′, Ε fol. 183′, Μ fol. 85, Ν fol. 79′, Ψ fol. 32′), tantôt palmées (Ε fol. 226), tantôt zoomorphes (Η fol. 237, Κ fol. 255 et 255′, Σ fol. 242, Α fol. 147′, Κ fol. 143′, Ω fol. 137′, Τ fol. 109′, Π fol. 45), ces dernières toutes remarquables, coloriées en teintes plates, sans or, et grossièrement dessinées. Ce volume est de la fin du Xe ou du commencement du XIe siècle.

Le *Vaticanus* 2067 est de la même époque. La graphie est plus personnelle, mais la décoration est purement lombarde : titres en petite onciale soulignés d'un trait de pinceau jaune clair, quelquefois vert clair, encadrés aussi (fol. 1′) d'un étroit bandeau tressé (vert, rouge brique, brun); majuscules de grosse capitale, dont les pleins sont coloriés alternativement de vert clair ou de rouge brique; initiales majeures ou tressées, ou palmées, ou rubannées, ou zoomorphes, grossièrement dessinées, coloriées de rouge brique, de jaune clair, de brun, sans or, en teintes plates : enfin les incipit de chapitres signalés à la marge par une croix tressée, ou par oisillon, ou par une tête humaine, tout cela dessiné et colorié comme le reste.

Le *Vaticanus* 2094, du Xe siècle, a ses titres de petite onciale soulignés tantôt de jaune, tantôt de vert; des initiales de style gréco-lombard, mais plus simples et dont aucune n'est zoomorphe ni palmée, des bandeaux tressés.

Le *Vaticanus* 1971, du Xe-XIe siècle, et qui rappelle étonnamment le manuscrit copié à Malvito, a l'encre sale et pâteuse, la graphie appuyée, serrée et inélégante, les initiales tressées, pal-

mées, rubannées, zoomorphes, coloriées de rouge, de vert, de jaune, de violet, les titres (de petite onciale) et les manchettes soulignés d'un coup de pinceau jaune clair, les initiales mineures tachées d'un coup de pinceau vert; pour entêtes, de petits bandeaux tressés. Toute cette décoration de couleurs pâteuses, en teintes plates, sans or, et grossièrement exécutée.

*
* *

Je ne veux pas omettre dans cette revue un manuscrit fort exceptionnel de notre collection du Patir, le *Vaticanus* 1997, copié par un chartreux d'une chartreuse du diocèse de Rossano. Ce chartreux, dira-t-on, ne pouvait être qu'un scribe latin, et voilà qui est singulier : oui et non. — Oui, c'est un scribe qui n'est pas grec, et nous en avons pour preuve la forme bizarre, extra-grecque, de nombre de ses lettres, et l'aspect général de sa calligraphie qui s'éloigne si fort de celle du XIIIe siècle : c'est là une manière cherchée, apprise et de fantaisie. Mais il n'est pas rare de voir de ces exemples dans la calligraphie italiote du XIIIe siècle. Il arrive, en effet, à cet époque, que l'on supplée au manque de copistes grecs en s'adressant à des copistes latins, et que de bons copistes latins sachent écrire le grec. En voici deux exemples remarquables.

Le premier (*Barberinus* IV, 37) est un *tetraevangelium* grec et latin, copié par Romain moine, abbé du monastère de Saint-Benoît, dans le Val di Crati, en 1292, indiction VI (?), sous le règne de Charles II, aux frais du seigneur archevêque Paul, décoré du pallium, de la famille Mezzabarba, des citoyens de R[ossano][1] (?). Ici le copiste, qui est latin et qui a une très belle écriture gothique, a adopté une écriture grecque imitée des modèles byzantins du XIe siècle, mais ses initiales grecques (de grandes belles lettres fleuries et peintes) sont du même style que ses initiales latines : nous avons ici un manuscrit grec décoré dans le goût gothique[2].

1. Voy. V. Gardthausen, *Zur griechischen Minuskel in Unteritalien*, dans les *Berichte über die Verhandlungen der Gesellschaft der Wissenschaften zu Leipzig*, 1881, p. 73-78.

2. Cet exemplaire n'est pas unique : voy. le ms. de Saint-Jean de Stilo de la bibliothèque Corsini.

Le second exemple (*Palatinus lat.* 233) est un exemplaire du traité *adversus Latinos* de Nicolas d'Otrante (1205 env.) : le manuscrit paraît être autographe. Ici le scribe, qui est latin et qui a une assez belle écriture gothique, a donné à ses caractères grecs une forme allongée et anguleuse : c'est de la calligraphie grecque latinisante.

Ces sortes de manuscrits ne sont pas rares dans nos collections : ils datent tous du XIIIe siècle[1].

*
* *

Nous touchons au terme de cette revue des manuscrits de l'abbaye du Patir, et j'ai réservé pour la fin quatre volumes de la collection, les *Vaticani* 1456, 2000, 2061 et 2066, qui présentent un type calligraphique du Xe siècle très nettement à part. De ce type, dont le *Vaticanus* 2061, le seul signé des quatre, est un admirable représentant, on peut dire qu'il ne se rattache ni pour la calligraphie ni pour la décoration à l'école gréco-lombarde; que cependant il appartient à une excellente école, une école très supérieure à l'école gréco-lombarde tant pour le choix du parchemin et le soin de la réglure, que pour la qualité de l'encre (blond-grisâtre) et l'égalité de l'écriture. La décoration rappelle le « style sévère » que nous avons rencontré à Constantinople au Xe siècle : absence de rubriques et de peintures, titres de petite onciale de même encre que le texte, et, autour ou audessus des titres majeurs, un mince rinceau de lignes ondulées à la plume. Cependant notre scribe et ses analogues se distinguent des scribes byzantins de « style sévère » du Xe siècle par plusieurs caractéristiques. L'écriture (que la ligne rectrice limite par la base) est une cursive serrée et rapide et très inclinée à droite; les lettres sont toutes de cursives, sauf une seule qui est onciale, le N, jamais lié à aucune lettre voisine et se détachant avec une véritable insistance sur le reste du texte; certaines lettres enfin, le κ cursif par exemple, ont leurs pleins tracés d'un trait double, le scribe ayant mené son calame de bas en haut, puis de haut en bas, et ayant laissé

1. Voy. l'*Ottobonianus gr.* 258, XIIIe siècle (Gregory, *Prolegomena*, p. 635), et le *Vaticanus* 781, XIIIe siècle.

un peu d'espace entre les deux *ductus*, en telle sorte que le plein est évidé. Ces trois caractéristiques, l'une pour l'ensemble de l'écriture, les deux autres pour des détails, persistent comme une règle dans la calligraphie de tous les manuscrits sans exception que nous étudions là. La partie décorative, ai-je-dit, rappelle le « style sévère » de Constantinople au xe siècle : mais elle présente cette caractéristique que les initiales majeures, au lieu d'être des lettres capitales ou surtout des lettres onciales de forme carrée, sont des lettres onciales agrandies, souvent grêles, mais appartenant à l'onciale oblique.

J'ajouterai que le *Vaticanus* 2066 est d'onciale en entier, et de cette même onciale oblique à laquelle appartiennent les initiales majeures de nos quatre cursifs, et que la décoration très sobre des titres est identique dans les quatre cursifs et dans l'oncial, d'où possibilité de considérer les quatre cursifs et l'oncial comme appartenant à la même école calligraphique. Mais quelle est cette école ?

Cette école calligraphique, ai-je dit, ne se rattache point à l'école gréco-lombarde. Par ailleurs, les caractéristiques qui la différencient du « style sévère » de l'école byzantine du xe siècle, permettent de conjecturer que nous avons affaire à une école calligraphique non constantinopolitaine. Cette conjecture est d'autant mieux fondée que : 1° nos copistes ont utilisé nombre de feuillets palimpsestes, et qu'il est inouï de voir un pareil procédé pratiqué à Constantinople ; 2° que quelques-uns de ces feuillets palimpsestes (*Vaticanus* 1456) présentent, en première écriture, un texte arabe peu antérieur au texte récrit, détail qui nous éloigne mieux encore de Constantinople pour nous conduire en pays arabisant. Ce pays, il serait, je crois, très inutile de le chercher en dehors de la Calabre, laquelle était au xe siècle en perpétuel contact avec la civilisation arabe.

Et nous aurions ainsi dans la Calabre même, au xe siècle, une tradition calligraphique complètement distincte de la tradition gréco-lombarde et dont l'originalité consisterait précisément à en être restée indépendante. Ce n'est là qu'une vue, et les éléments nous font défaut pour l'élucider.

Concluons.

Une centaine de manuscrits grecs rapprochés et étudiés d'après une méthode nouvelle, nous ont fourni l'occasion et la matière de tout l'essai qui précède. Ils nous ont introduits dans une province à part de l'empire byzantin, la Grande-Grèce, au milieu de ces *penitus græco divisos orbe Calabros*, plus encore auprès de ces moines grecs d'Italie, dont les établissements ont été pour nous l'expression la plus historique de la culture de cette Grande-Grèce médiévale, et, entre tous ces établissements, à l'abbaye de Sainte-Marie du Patir.

Fondée par le réformateur même de la vie monastique en Calabre, au XI[e] siècle, subsistant non sans mérite jusqu'au XVI[e] siècle, attirant alors l'attention des érudits par sa précieuse collection de manuscrits, comme elle l'attire au XVII[e] par sa riche collection de chartes, l'abbaye du Patir arrive à avoir son nom associé à celui de la Bibliothèque Vaticane, à laquelle elle a donné ses plus beaux livres.

Ces livres en main, nous déterminons leur lointaine provenance : les uns sont venus de Constantinople, les autres ont été transcrits en Calabre même, voire au Patir. Ils nous permettent de constater jusque dans l'art modeste de leurs scribes, tantôt l'influence de l'art byzantin proprement dit, tantôt et plus anciennement l'influence de l'art bénéventin ou lombard, et, par-dessus tout, comment, à une époque donnée de l'histoire, nos Grecs d'Italie sont les obscurs et presque les seuls artisans des relations littéraires du monde grec et du monde latin.

S'il m'est donné quelque jour de reprendre l'étude de ces échanges littéraires et de la pousser plus avant, ce n'est plus aux scribes du X[e]-XIII[e] siècle que je m'attacherais, c'est aux traducteurs antérieurs au VIII[e] siècle : Rufin, Cassiodore, Anastase, tant d'autres qui ont mis dans la circulation de l'Occident les œuvres des orateurs, des historiens et des théologiens grecs, que je voudrais consacrer mes recherches : ce serait là le gros œuvre d'une plus vaste histoire, dont le présent essai ne serait plus que l'épilogue.

PIÈCES JUSTIFICATIVES

I

LISTE

DES MONASTÈRES BASILIENS DE L'ITALIE MERIDIONALE[1]

XVe SIÈCLE.

Monastères portés au *Liber taxarum S. R. E.*, avec le cens en florins que chacun d'eux paie à la Chambre Apostolique. Cette liste est copiée sur le *Vaticanus lat.* 9239, lequel est un ms. du *Liber taxarum* daté de 1482 : je ne modifie pas l'orthographe du ms.

ANGLONEN : Helie de carbono : fl. LXVI.
ALEXANEN : Delovito : fl. XXXV.
BOVEN : Mariæ de terreto : fl. XXXIII 1/2.
BRUNDUSIN : Mariæ de cruce : fl. ».
— Fermelus : fl. »
CATHANIEN IN SICILIA : Leonardi Cathanen. : fl. ».
GALIPOLITAN IN PROVINCIA IDRONTINA : Mauri : fl. XXXIII 1/2.
GEROPOLITAN : Mariæ de balneo : fl. ».
— Nicolai de pergolitis : fl. ».
GIRATEN : Nichomedis : fl. XL.
— Mariæ de popsi : fl. XL.
LICIEN : Mariæ de ferratis : fl. XXXIII 1/2.
— Mariæ de cantatædri : fl. XXXIII 1/2.

1. Pour plus de détails sur les monastères basiliens italiens, on consultera avec fruit le tome III de la *Sicilia sacra* et les tomes I, VIII et IX de l'*Italia sacra*. D'ailleurs les renseignements fournis par ces deux auteurs ont été recueillis par dom Lubin, *Abbatiarum Italiæ brevis notitia* (Rome, 1693). Les renseignements donnés par Rodotà (*Rito greco*, t. II) sont empruntés aux précieux appendices de la *Vita del protopatriarca S. Basilio* (Messine, 1681) de dom Agresta.

LEUCADIEN : Paturio : fl. LXXX.
MESSANEN : Petri de agro : fl. XLVII.
— Petri et Pauli : fl. XLVII.
— Salvatoris plaga : fl. XXXIII 1/2.
— Salvatoris de lingua fari : fl. VC
— Gregorii de gippo : fl. XL.
— Philippi de magra : fl. L.
— Salvatoris de bordonaria : fl. XLV.
— Angeli de broro : fl. XLV.
— Philippi de valle domena : fl. XLI 1/2.
— Petri et Pauli de gitalia : fl. L.
— Mariæ de guppa : fl. L.
— Nicolai de laffico : fl. L.
— Basilii de temuento : fl. ».
— Mariæ de mandanisio : fl. XXXIII 1/2.
— Mariæ de mili : fl. LXXX.
— Pantaleonis : fl. LX.
— Michaelis de trayna : fl. L.
MILETEN : Nicolai de calavisio : fl. L.
— Heliæ novi et Phylareti : fl. LXX.
— Bartholomæi de Trigona : fl. XXXIII 1/2.
— Johannis de labra : fl. ».
— Heliæ de calatio : fl. XXXIII 1/2.
NERITONEN : abbas nullius diœcesis : fl. LX, alibi XL.
POLICASTREN : Johannis de piro : fl. XL.
PANORMITAN : Mariæ de gripta : fl. L.
REGINEN IN CALABRIA : Mariæ de torreto : fl. XL.
— Salvatoris de calometo : fl. LXVII.
— Nicolai de cadamusio : fl. LXXXIII 1/2.
— Johannis de castanata : fl. XL.
ROSSANEN : Mariæ de paterno : fl. LXXX.
— Adriani : fl. XXXIII 1/2.
SQUILLACEN : Mariæ della carra : fl. L.
— Gregorii : fl. XXXIII 1/2.
— Nicolai de mariota : fl. XL.
TARENTINEN : Petri et Andreæ in insula : fl. XXXIII 1/2.
— Viti de pitzo : fl. XXXIII 1/2.
— Mariæ de calzano : fl. XXXIII 1/2.
TUSCULANEN : Mariæ de gripta ferrata : fl. CCCC.
YDRONTINEN : Nicolai de cadulis : fl. CC.

II

ÉTAT ET LISTE

DES MONASTÈRES BASILIENS DE CALABRE

XVIe SIÈCLE.

Un extrait de ces *Acta* a été publié par Montfaucon, *Palæographia*, p. 112 : voici la pièce intégrale (copie XVIIe siècle, et, il me semble, de la main même de Menniti), telle qu'on la lit dans le *Parisinus lat.* 13081, fol. 1-6. Je mets en italique les lettres que je supplée, tant dans ce document que dans les suivants.

EXCERPTA EX ACTIS VISITATIONIS MONASTERIORUM ORDINIS SANCTI BASILII [1] FACTÆ JUSSU SANCTÆ SEDIS AN. 1551. Ex archivio ordinis.

In nomine domini nostri Jes*u* Chr*isti*. Amen. An*no* a nativitate ejusdem 1551 die vero septima aprilis pontificatus ss. pp. Julii 3ii an. 2, apud venerabile [2] monasterium S*anc*ti Joannis Teristi de Stilo ordinis S*anc*ti Basilii extra muros dictæ civitatis per duo milliaria, regnante serenissimo et invictissimo domino nostro Carolo... Aragoniæ et Hispaniarum... Siciliæ citra farum an. 37 feliciter. Amen.

In præsenti quinterno continentur et annotantur omnes visitationes infrascriptarum abbatiarum, monasteriorum et ecclesiarum ordinis sancti Basilii, factæ per nos Marcellum Terracinam archimandritam S. Petri de Arena Militensis diœcesis, et fratrem Paulum de Cozentia nostrum vicarium, monachum S*anc*ti Petri de Arena, visitatores deputatos ex commissione et authoritate d*omi*ni Julii papæ 3ii.

Et quia dictum monasterium S*anc*ti Joannis Teristi de Stilo est p*rimu*m et caput aliorum monasteriorum convicinorum, die 3a aprilis accessimus ad d*ic*tum monasterium, quod invenimus antiquo more competenter instructum, et opulentum in reditibus, sacris reliquiis et ornamentis, et ordinavimus quod dentur carthæ scripturæ antiquæ d*ict*i monas*ter*ii, et clauderentur in una arca.

Die 9o aprilis accessimus ad monasterium S*anc*ti Basilii Scamardi diœcesis Militensis, et invenimus illud non bene tractatum. Invenimus in d*ict*o monasterio abbatem Hieronimum Liriano commendat*arium* d*ict*i monasterii, et ibi duos t*an*tum monachos ordinis sacerdotes.

Die 24 mensis aprilis accessimus ad monasterium S*anc*tæ Mariæ de Lovito, ubi invenimus monasterium sine monachis, et invenimus t*an*tum presbiterum unum latinum.

Die 25 aprilis discessimus a Sancta Maria de Lovito, et accessimus

1. Bazilii *ms.*
2. Venerabilem *ms.*

ad monasterium Sancti Salvatoris de la Chilena, ubi invenimus Joannem Cavallum abbatem commendatarium, qui nobis dixit quod dictum monasterium cum [situm sit in nemore, nec monachi nec presbiteri illic possunt habitare, et propter mala itinera nec ad illud potuimus accedere.

Die 26 aprilis 1551 discessimus a Praxitano, et accessimus ad abbatiam Sanctorum Nicodemi[1] et Heliæ de Galatrano, invenimusque ecclesiam bene fabricatam et fratres capucinos inibi.

Die 26 aprilis discessimus a grangia de Sancti Heliæ et Sancti Nicodemi, ubi invenimus tantum unum presbiterum latinum, et accessimus ad monasterium Sanctæ Mariæ de Molochi, ubi invenimus abbatem Cæsarem presbiterum sæcularem cum duobus clericis sæcularibus.

Die 27 aprilis discessimus a monasterio Sanctæ Mariæ de Molochi Lotuso, et accessimus ad ecclesiam Sancti Nicolai de Molochilo, quæ est grangia dicti monasterii, ubi invenimus capellanum unum.

Die 27 aprilis discessimus a Sancta Maria de Molochi, et accessimus ad monasterium Sancti Heliæ et Sancti Philareti de Siminara, distans a Siminara duobus millibus, et invenimus ibi priorem cum quinque monachis, et invenimus competenter ornatum.

Die 28 aprilis discessimus a monasterio Sancti Heliæ et Sancti Philareti, et accessimus ad monasterium Sancti Joannis de Lauro, et invenimus ecclesiam quasi speluncam latronum et sine cultu divino, discoopertam, et domos dirutas, quia erat abbas dicti loci Joannes Baptista de Cavaleriis canonicus basilicæ Sancti Petri Romæ, qui Romæ morabatur.

Die predicto discessimus a monasterio Sancti Joannis de Loro, et accessimus ad abbatiam Sancti Phantini de Seminaria, ubi invenimus corpus Sancti Phantini, sed ecclesiam destructam a Mauris vel Turcis, quia situm erat circa mare dictum monasterium.

Eodem die discessimus a monasterio Sancti Phantini, et accessimus ad abbatiam Sanctæ Mariæ de Toxa, et invenimus in dicta abbatia procuratorem secularem curialem, nec ullum ibidem monachum invenimus.

Die 29 aprilis discessimus a monasterio Sanctæ Mariæ de Toxa, et accessimus ad abbatiam Sancti Heliæ[2] de Spelunca de Niclicona, in quo invenimus tantum unum monachum græcum ordinis Sancti Basilii.

Die 30 aprilis visitavimus monasterium Sanctæ Mariæ de Trinsoni, ubi invenimus unum monachum tantum et ecclesiam satis bene ornatam et monasterium competenter edificatum.

Eodem die discessimus a dicto monasterio, et accessimus ad monasterium Sancti Bartholomei de Trigoni de Cinopoli, ubi invenimus abbatem Julium Violante et quosdam monachos, et ecclesiam antiquam

1. Nicodemiæ *ms.*
2. Hiliæ *ms.*

satis bene ornatam. Item invenimus aliam ecc*lesia*m ej*usde*m S*anc*ti Bartholomei Veteris cum una domo in qua dicunt quod S*anc*tus Bartholomeus abbas per aliquod tempus moratus est.

Eodem die discessimus a monasterio S*anc*ti Bartholomei, et accessimus ad monasterium S*anc*ti Joannis de Castagnieto diœcesis Regiensis, ubi invenimus tantum unum monachum latinum S*anc*ti Dominici, qui erat ibi capellanus pro Joanne de Cava abbate commendatario, et invenimus ecclesiam male tractatam sine ornamentis et cultu divino.

Die p*rim*a maii discessimus a monasterio S. Joannis de Castanieto, et accessimus ad monasterium S*anc*ti Martini de la Messa, ubi non invenimus ab*b*atem qui erat Jacobus Caraziolus, et ibi invenimus ecclesiam coopertam et satis bene ornatam.

Die p*rim*o maii 1551 discessimus a monasterio S*anc*ti Martini Dramessa, et accessimus ad monasterium S*anc*tæ Phebroniæ monialium ordinis S*anc*ti Basilii, ubi non invenimus nisi speluncam latronum et ecclesiam ac loca regularia inhabitata et ex parte diruta, quod monasterium [diu] abbatissa cum monialibus olim diu habitaverant, sed ab annis circiter quinquaginta dictum monasterium deseruerant; ibi erant presbiteri græci qui predictis monialibus missas et officia cantabant.

Eodem die discessimus a d*ict*o monasterio S*anc*tæ Phebroniæ, et accessimus ad ecc*lesia*m S*anc*ti Salvatoris de Calanda.

Die 2ª maii discessimus ab ecc*lesia* S*anc*ti Salvatoris de Calanda, et accessimus ad monasterium S*anc*ti Coni de Flumare de Muro, ubi non invenimus monachos; invenimus ecc*lesia*m parvam ad usum Græcorum ornatam et constructam.

Die eodem discessimus a p*redic*to monasterio S*anc*ti Coni, et accessimus ad monasterium S*anc*ti Salvatoris de Calameno supra la Motta Russa, ubi non invenimus monachos.

Eodem die discessimus a pred*ict*o monast*eri*o, et accessimus ad monast*eriu*m S*anc*tæ Dominicæ de Galligo, ubi invenimus tantum echonomum secularum.

Die 3ª maii discessimus a pred*ict*o monast*eri*o S*anc*tæ Dominicæ, et accessimus ad monast*eriu*m S*anctoru*m 40 in Regio civitate monialium, ubi invenimus ab*b*atissam et aliam monacham cum aliis quibusdam novitiis et ecc*lesia*m parvam.

Eodem die discessimus a pred*ict*o monasterio, et accessimus ad monast*eriu*m mon*i*alium S*anc*tæ Anastasiæ, et invenimus ibi abbatissam cum 3 monialibus.

Eodem die discessimus a pred*ict*o monasterio et accessimus ad monast*eriu*m S*anc*ti Basilii monialium, ubi invenimus abbatissam et duas moniales et eccl*esia*m satis ornatam.

Die 3° maii discessimus a p*redict*o monasterio et accessimus ad monast*eriu*m S*anc*ti Nicolai de Calamista, ubi invenimus priorem et

alium monachum græcum cum uno diacono et cum uno procuratore d*ict*æ abbatiæ, et quod ibi celebrabatur ritu græco, et quod ecclesia non erat bene ornata.

Die 7ª maii discessimus a pred*ict*o monasterio, et venimus ad monast*eriu*m S*anc*tæ Mariæ de Tarreto, ubi invenimus tantum economum secularem pro *ab*bate commendatario Joanne Francisco Carachiolo, et invenimus ecclesiam bene ornatam ad usum græcum.

Die 6ª maii discessimus a predicto monasterio, et venimus ad monasterium S*anc*tæ Mariæ de Trapizomata, ubi nec invenimus monachos nec abbatem sed t*an*tum unam fœminam quæ erat uxor cujusdam presbiteri græci qui dictæ ecclesiæ serviebat, quæ parata erat ad usum ecclesiæ græcæ.

Eodem die discessimus a d*ict*o monasterio, et venimus ad monasterium S*anc*ti Philippi de Mirrisii prope Mottam S*anc*ti Joannis, ubi invenimus abbatem monachum græcum nomine Barnabam Catanusum cum duobus aliis monachis græcis, et invenimus ecclesiam bene ornatam, et quod in ea fiebat cultus ad usum ecclesiæ græcæ.

Die 7ª discessimus a pr*ed*i*ct*o monasterio, et accessimus ad monasterium S*anc*ti Joannis Theologi in Motta S*anc*ti Joannis, ubi non invenimus monachos sed t*an*tum unum presbiterum qui dictæ ecclesiæ serviebat, quæ ecclesia parum erat ornata et in malo statu.

Eodem die discessimus a d*ict*o monasterio, et venimus ad monasterium S*anc*ti Anthonii de lo Campo, quod invenimus in malo statu, eccl*esia*m non coopertam, et alia loca regularia quasi diruta.

Eodem die discessimus a prefato monasterio, et venimus[1] ad monasterium de Valle Tuchii, ubi invenimus abbatem cum uno presbitero greco et uno procuratore, et ecclesiam satis ornatam et ad usum ecclesiæ grecæ.

Die 8ª maii discessimus a p*r*ed*ict*o monast*erio*, et venimus[2] ad monasterium S*anc*tæ Catharinæ de S*anc*to Laurentio diœcesis Bovensis, ubi invenimus abbatissam cum 4 monialibus, et ecclesiam bene ornatam cum ornamentis et lib*ris* ad usum grecum.

Eodem die discessimus a p*r*ed*ict*o monasterio, et venimus ad monast*eriu*m S*anc*tæ Mariæ de Pergolis suptus S*anc*tum Laurentium, ubi invenimus t*an*tum unum diaconum grecum.

Eodem die et venimus ad monast*eriu*m S*anc*ti Phantini suptus S*anc*tum Laurentium, et invenimus monast*eriu*m quasi destructum et male tractatum et sine ullo monacho.

Die 9ª maii discessimus a d*ict*o monast*erio*, et venimus ad monast*eriu*m S*anc*tæ Mariæ de Tridetti juxta Mottam Boccalinam diœcesis Geratiensis, et invenimus desolatum, et in eo non invenimus nisi juvenem unum secularem ; ecclesia erat sine ornam*en*tis et quasi spelunca latronum et animalium.

1. Invenimus *ms.*
2. Invenimus *ms.*

Ivimus postea ad monast*eriu*m S*anc*ti Nicolai de Pratu, quod etiam in pejori statu invenimus quam illud de Tridetti.

Die 11ª maii 1551 discessimus a p*redict*o monasterio, et venimus ad monast*eriu*m S*anc*ti Philippi de Arino juxta civitatem Hierasensem, quod invenimus desolatum et sine uno monacho.

Eodem die discessimus a p*redict*o monasterio, et accessimus ad monast*eriu*m monialium S. Annæ de Hierace seu S*anc*ti Pantaleonis, ubi invenimus abbatissam cum quatuordecim monialibus, et invenimus quod celebrabatur officium græco ritu[1], sed quod abbatissa petierat a summo pontifice ut possent celebrare et officium facere ad usum ecclesiæ latinæ.

Die 12ª maii discessimus a monast*eri*o S*anc*tæ Mariæ de Matinea, et venimus ad monasterium S*anc*ti Blasii, quod est grangia S*anc*ti Nicodemi de Monmola ; sed non fuimus ad S*anc*tum Nicodemum quia erat in monte alto ubi sunt plures latrones ; invenimus autem d*ictu*m monasterium S*anc*ti Blasii male tractatum et desolatum, in quo monast*eri*o erat abbas Joannes de Arena protopapa et abbas Matheus Barletta et duos capellanos.

Die 11ª octobris accessimus ad monasterium Divi Gregorii de Staldati, ubi invenimus abbatem unum presbiterum latinum et unum monachum diaconum; ibi est sepulchrum Divi Gregorii et fiunt multa miracula. Sunt etiam ibi multæ reliquiæ. Hujus abbatiæ erat abbas commendatarius Tiberius Canossa, qui habebat sacerdotes latinos ad officium celebrandum usquedum possit habere græcos.

Die 11ª octobris venimus ad S. Mariam de Veteri Squillatio, quæ est abbatia et non eccl*esi*a parochialis, quæ etiam vocatur Episcopatus Squillasensis. Juxta S*anc*tum Basilium de Camardi est abbatia antiqua quæ erat justa mare, sed per timorem Turcarum abbas Marcus Anthonius Armogica fecit unam grangiam sub casali Stalatti, et vocavit monast*eriu*m S*anc*ti Gregorii.

Die eodem accessimus ad monast*eriu*m p*redictu*m de Veteri Squillatio quod distat parum a littore maris. Vidimus altare nudum et sine vestimentis, muri ecc*lesi*æ erant depicti[2] diversis sanctis, sed erat sine porta et male tractata quia non poterat habitari p*ro*pter invasionem piratarum. In dicta ecc*lesi*a celebra*n*tur 3 missæ qualibet hebdomada. Abbas est homo bonæ vitæ solitus quotidie dicere officium, et est presbiter et solet aliq*uan*do celebrare missam.

Die 12ª octobris accedimus ad monasterium de Magliotis, et invenimus ibi tantum duos capellanos pro D*omi*no Alexandro de Puxis florentino ab*b*ate, qui manet Florentiæ, et invenimus ecc*lesia*m male ornatam, et quod non celebratur officium divinum, nec erat s*anc*tissimum sacramentum in ecclesia, et precepimus abbati ut faceret

1. Gregoitu *ms.*
2. Depenti *ms.*

celebrare officium a sacerdotibus latinis usquedum mitti possint monachi greci.

Eodem die discessimus a *predicto* monasterio, et venimus ad monasterium S*anc*ti Angeli[1] de Maida, quod distat a casali Curtali unum milliare, et invenimus ibi tantum duos capellanos ; ecc*lesi*a erat fabricata ad usum Græcorum, sed male tractata, habebat enim ornamenta de filo, calicem de stagno, etc. Et precepimus abbati ut faceret celebrare officium, et infra annum faceret fabricare domos et habitationes dicti monasterii, et emeret calicem de argento, et recuperare faceret[2] census et terras dicti monast*er*ii quæ a laicis occupantur, ne defraudaretur p*redictu*m monasterium.

Die 15 octobris discessimus a p*redict*o monast*eri*o, et venimus ad monast*eriu*m S. Mariæ de la Carra, in quo non invenimus neque abbatem neque procuratorem, sed quosdam ho*min*es custodientes boves et alia animalia. Vidimus d*icta*m ecclesiam antiquam fabricatam more Græcorum, sed desolatam et altaria discooperta et sine ornamentis. E*s*t abbas d*ic*tæ ecc*lesi*æ R^us^ abbas *L*iscari, qui manet in monast*eri*o Divi A*d*riani, quod monasterium est ordinis S*anc*ti Basilii : est homo morigenatus bonæ vitæ et famæ. Ipse et capell*an*i duo tenentur servire dictæ ecc*lesi*æ, sed ob timorem latronum non possunt in dicta abbatia manere.

Eodem die discessimus a d*ict*o monast*erio*, et venimus ad visitandum abbatiam S*anc*tæ Catharinæ de Motta Faluca, quod distat parum a monasterio p*redict*o de la Carra, et invenimus d*icta*m abbatiam S*anc*tæ Catharinæ discoopertam et ruinæ deditam sine aliqua habitatione : ubi non invenimus neque procuratorem neque capellanos, vidimus altare nudum et sine ornamentis.

Die 16 octobris 1551 accessimus ad monasterium S*anc*ti Angeli de Tiriolo, quod distat ab ipsa terra Tirioli per jactum unum balistæ : ubi non invenimus abbatem neque procuratorem, et vidimus d*ictu*m monast*eriu*m cum ecclesia tantum si*ne* habitationibus ; et ecclesia erat sine ornamentis, muri ecclesiæ sunt depicti diversis imaginibus S*anctoru*m. Erat abbas ejusdem abbatiæ R^us^ D. Card^lis^ Saverrus.

Die 17 octobris accessimus ad monast. Divi Leonardi de Catanzaro, quod distat a dicta civitate medio milliari, et est in optimo loco positum bene ornatum et fabricatum fabricis novis, templum depictum est diversis picturis et albis. Vidimus abbatem Joannem Barbamvocam et 3 capellanos : abbas est bonæ famæ, sobrius, et continuo solet conversari[3] in d*ict*o monast*eri*o, eleemosinarius et solitus dicere officium.

Die 19 ejusdem mensis accessimus ad visitandum monast*eriu*m S. Mariæ de Pesaca, quod distat a civitate Taberna[4] 3 milliaribus et est in

1. Angiri *ms.*
2. Haberet *ms.*
3. Conversatio *ms.*
4. Tabenna *ms.*

optimo loco positum : ibi invenimus Dominum Joannem Bap. de Gilio et alios capellanos, et precepimus abbati Nicolao Francisco Maricola, qui tenet d*icta*m abbatiam in commenda, ut ædificia reparari et officium fieri quotidie procuret.

Die 20ª ejusdem mensis accessimus ad visitandum abbatiam S*anc*ti Nicolai de Bruxitano, quod distat a civitate Primiliani medio milliari; in optimo loco positum est. Ibi invenimus procuratorem Vincentii Vercelli abbatis com*m*endatarii d*ic*ti monast*er*ii, in quo quotidie celebrantur missæ 3 aut quatuor.

Die 22ª decembris 1553 visitavimus monast. S*anc*ti Basilii de Lattorre, et precepimus ut bona dicti monasterii a laicis occupata recuperarentur, ut ibi fieri possit divinum officium.

Die p*rim*o decembris 1551 R^us^ Pater Dominus Marsellus Terracina archimandrita et abbas S*anc*ti Petri cum aliis accesserunt ad ecc*lesi*am S*anct*æ Mariæ de Loviso ordinis S. Basilii juxta terram Rozarani et flumen qui dicitur Metramo, et invenerunt ibi q*uemdam* clericum secularem ignorantem et quosdam custodientes porcos. Erat abbas commendatarius d*ic*ti monast*er*ii R^mus^ Guido Cursinus. Et invenerunt d*icta*m abbatiam male gubernatam circa cultum divinum nullo monacho existente circa celebrationem missarum, invenerunt lampadem sine oleo.

[Suit la liste des abbayes basiliennes de Calabre telle qu'elle a été publiée par Montfaucon :]

ABBATIÆ ORDINIS SANCTI BASILII.

S*anc*ti Joannis de Stilo.
S. Basilii de Ture de Patula.
S. Mariæ de Vito Rosarni [1].
S. Mariæ de Melicovo grangia [2].
S. Nicolai de Taurigliano grangia.
S. Salvatoris de Chilena.
S. Eliæ de Galatro.
S. Nicodemi de Galatro grangia.
S. Mariæ de Molochi superiori.
S. Nicolai de Molochi grangia S*anct*æ M*ari*æ.
S. Philareti de Seminaria.
S. Joannis de Lauro.
S. Fantini de Seminaria.
S. Mariæ de Toxa.
S. Eliæ de Spelunca [3] de Mulicovo.
S*anc*tæ Mariæ de Trizoni.
S. Bartholomæi de Trizoni.
S. Joannis de Castagredo.
S. Martini de la Messa.
S. Feproniæ monialium.
S. Salvatoris de Calanna.
S. Coni de flumare de muro.
S. Salvatoris de Calomeno.
S. Dominica de Galligo.
SS. Quadr*agin*ta mr^m^. monialium.
S. Mariæ de Gangemi.
S. Anastasiæ.
S. Basilii monialium.
S*anc*ti Nicolaij de Calamizza.

1. Basarmi *ms.*
2. Granpa *ms.*
3. Pelunca *ms.*

S. Mariæ de Turebo.
S*anc*tæ Mariæ de Trapezometa.
S. Philippi de Ynitii.
S. Joannis Theologi.
S. Anthonii de campo.
S. Angeli de valle Tucchi.
S. Catharinæ de S. Laur*enti*o monialium[1].
S. Mariæ de Pergolis[2].
S. Fantini *de* S*anc*to Laurentio.
S. Mariæ de Trindetti.
S. Nicolai de Prato.
S. Philippi de Hierace.
S. Annæ de Hierace monial*ium*.
S. Mariæ de Mantinea.
S. Pantaleonis monial*ium*.
S. Veneræ monial*ium*.
S. Blasii de Mammola grangia[3] S*anc*ti Nicodemi.
S. Gregorii de Staltatei.
S. Mariæ de Vetero Squillacio.
S. Nicolai de Magliotis.
S. Catharinæ de Motta Falucca.
S. Angeli de T*i*riolo.
S. Leonardi de Cantazaro.
S. Mariæ de Pesaca.
S. Nicolai de Buscitano.

IN ALIO LIBRO REPERIUNTUR SEQUENTIA MONASTERIA.

S. Mariæ de Patirio Rossanen.
S. Andriani Rossanen[4].
S. Eliæ Carbonen.
S. Laurentii de Arenis Mileten.
SS. Petri et Pauli de Ciano Mileten.
S. Onuphrii de Chaos Mileten.
S. Mariæ de Rovito Mileten.
S. Philareti de Seminaria Mileten.
S. Nicodemi de Mammola Mileten.
S. Eliæ de Melicocca Mileten.
S. Bartholomæi de Trigona Mileten.
S. Joannis de Castagneto Rheginen.
S. Mariæ de Trapezometha Rheginen.

Quæ monasteria adhuc hodie extant et sunt commendata.

1. Nunial *ms.*
2. Pergolii *ms.*
3. Frangia *ms.*
4. Crocianen *ms.*

III

CENSIER
DU DIOCÈSE DE ROSSANO

XVe SIÈCLE

Cette pièce est copiée sur un feuillet libre (fol. 8) d'un psautier grec-latin ayant appartenu à la cathédrale de Rossano, *Barberinus* V, 37. La main qui l'a copiée est la même qui a inscrit au fol. 100 du même ms. : «Memento dñe famuli tuy Antonii Randa vicarii ecclie rossanensis año dñi m° CCCC° XXXVII°.» Je dois la transcription de cette pièce à M. Edouard Jordan, membre de l'École Française de Rome.

TAXA DECIME PAPALIS ECCLESIE ROSSANENSIS ET EIUS DIOCESIS VIDELICET.

Dom*in*us archiep*iscop*us tenetur solvere pro decima uncias tres :	unc. III.
Capitulus maioris ecclesie tenetur solvere unicam unciam et tarenos sex :	unc. I. tr. VI.
Archimandrita S*anct*e Marie de Patiro tenetur solvere uncias quatuor :	unc. IV.
Archimandrita *Sanct*i Andriani tenetur solvere uncias tres :	unc. III.
Abbas Corigl*i*ani tenetur solvere tarenos quindecim :	tr. XV.
Abas Josafat tenetur solvere tarenos decem et octo :	tr. XVIII.
Abas Ligoni tenetur solvere tarenos quindecim :	tr. XV.
Abas Caloveti tenetur solvere tarenos sex :	tr. VI.
Abas Militini tenetur solvere tarenos duos :	tr. II.
Abas Paludis tenetur solvere tarenos tres :	tr. III.
Terra Coriliani tenetur solvere tarenos viginti septem grana duodecim	tr. XXVII gr. XII
Terra S*anct*i Mauri tenetur solvere tarenos novem :	tr. VIIII.
Terra Nove tenetur solvere tarenos novem :	tr. VIIII.
Terra Tarsie tenetur solvere tarenos sexdecim :	tr. XVI.
Casale Paludis tenetur solvere tarenos tres :	tr. III.
Terra Cropalati tenetur solvere tarenos sex :	tr. VI.
Mon. Caloveti tenetur solvere tarenos tres :	tr. III.
Mon. Tarsie tenetur solvere tarenos tres :	tr. III.
Terra Calopethiarum tenetur solvere tarenos decem :	tr. X
Terra Petrapaule tenetur solvere tarenos decem :	tr. X
Terra Buchigleri tenetur solvere tarenos tres :	tr. III

Terra Campani tenetur solvere tarenos undecim :	tr. XI.
Terra Longobuchi tenetur solvere tarenos septem cum dimidio :	tr. VII 1/2.
Casale S*ancti* Marceli Scala et Terra Vechia tenentur solvere tarenos decem :	tr. X.
S. Georgius tenetur tarenos quatuor cum dimidio :	tr. IV 1/2.
Beneficium b*one* m*emorie* Allibergii tarenos quatuor cum dimidio :	tr. IV 1/2.
Beneficium Basilice tenetur tarenos duos :	tr. II.

IV

INVENTAIRE

DES MANUSCRITS DE SAINTE-MARIE DE GROTTA FERRATA

XVe SIÈCLE

Extrait de l'inventaire des meubles de ladite abbaye dressé pour le cardinal Bessarion, commendataire, en 1462. Je dois la copie de cette pièce, tirée du *Cryptensis Z, δ, XII*, à l'obligeance de dom Ant. Rocchi, archiviste de Grotta Ferrata. Original.

1. Unum misale latinum coopertum de tella blanca.
1. Unum misale latinum manuale.
9. Novem evangelistarios grecos sex coopertos et tres non coopertos.
2. Duo epistularia coperta.
4. Quatuor psalteria tria coperta et unum non.
12. Duodecim minea totius anni.
1. Unum mineum mensis decembris prophetæ Naum.
1. Unum mineum augusti copertum.
2. Duos libros prophetarum.
3. Tria triodia totius anni.
4. Vitam S. Basilii copertam.
2. Duo catanictica.
2. Duos diapolitos.
2. Duos theologos non coopertos.
2. Duo stichinaria.
1. Unum chinonicon.
1. Vitam S. Basilii non copertam.
2. Duos libros Crisostomi super Mattheum.
1. Crisostomum super Johannem.
1. Omilias Crisostomi copertas.

1. Legendarium Crisostomi de vita Gregorii.
1. Legendarium Crisostomi in quatragesima.
1. Sermones Crisostomi super circumcisionem coopertos.
1. Pontificale Crisostomi copertum.
1. Sermones Gregorii Nazianzeni.
1. Vitam Gregorii copertam.
1. Epistulas Gregorii papæ copertas.
1. Unum librum Machabei mensis augusti
1. Unum librum prophetæ Jeremiæ mensis maji.
1. Unum legendarium junii.
1. Unum legendarium aprilis.
1 Unum legendarium Simonis tuendi mandra mensis septembris non copertum.
1. Unum legendarium Isaachi copertum.
1. Legendarium omnium sanctorum mensis octobris coopertum.
1. Legendarium S. Barbaræ mensis decembris copertum.
1. Legendarium S. Maximi de vita sanctorum copertum.
1. Legendarium martirum mensis octobris copertum.
1. Legendar. omnium sanctorum sine principio non copertum.
1. Legendar. omnium martirum coopertum.
1. Unum cumentum evangeliorum.
1. Unum Damascenum copertum.
1. Unum librum Joannis elachistæ et Damasceni non copertum.
1. Unum librum Joannis Climachi coopertum.
1. Unum librum Gregorii theologi non coopertum.
1. Unum librum Theodori episcopi non copertum.
1. Unum librum Jacobi apostoli super Apocalipsim coopertum.
1. Unum de expositione prophetiarum.
1. Secundum librum S. Leondi presbyteri coopertum.
1. Epistolas Isidori copertas.
3. Tres libros de vita sanctorum duos copertos et unum non.
1. Varnaam de vita sanctorum non copertum.
1. Vitam S. Andreæ copertam.
Vitam S. Bartholomæi copertam.
Vitam SS. Patrum non copertam.
Vitam S. Nili coopertam.
Prologum SS. Patrum non coopertum.
Policarpum episcopum Efesii coopertum.
Theophanem super evangelia Marci coopertum.
Sermones Isirici et Isachi non copertos.
Canones apostolorum non copertos.
Canones Istagii et Theofani coopertos.
Epistulas ad Jacobum apostolum non copertas.
Erothimata megala coperta.
Librum Theosdemitu non copertum.

Prophetias Zachariæ et Malachie copertas.
Istoriam S. Sabe copertam.
Istoriam sanctorum.
Evangelia domenicaria non coperta.
Unum exiodum anticum non ligatum.
Unum librum orationum domenicalium copertum.
Unum librum cerimoniarum.
Unum librum cantus copertum.
Unum librum de vita monastica.
Unum ordinarium copertum.
Unum orologium copertum.
Unum prophitico non copertum.
Unum stichinale copertum.
Duos libros anastasi*mi* unum copertum et alium non.
Unum para*c*liticon copertum.
Circa viginti volumina librorum sine principio et male ordinata.

V

INVENTAIRE

DES MANUSCRITS DE SAINT-ÉLIE DE CARBONE

XVIIe SIÈCLE.

L'original, qui appartenait à l'archive du couvent de Saint-Basile *de Urbe*, est perdu, et il n'en existe qu'une copie moderne, *Cryptensis Z*, δ, *XXXIX*.

INVENTARIO DELLI LIBRI GRECI ET LATINI CHE SI RITROVANO NELL' ARCHIVIO ABBATIALE DI S. ELIA DI CARBONE.

1. In primis uno libro di epistole di S. Geronimo latino.
2. Item un testamento greco.
3. Item un thomo di prediche in greco intitolato Cata ta erga.
4. Item un thomo de prophetie greche.
5. Item un libro mineo del mese d'ottobre.
6. Item un altro di novembre.
7. Item un altro mineo di marzo, aprile et maggio.
8. Item homelie di santo Theodoro.
9. Item un altro mineo di giugno, luglio, agosto.
10. Item una legenda di San Basilio.
11. Item un triodion quadragesimale
12. Item un evangelista.

13. Item un paracliticon.
14. Item un espositione d'evangelio.
15. Item un ordinatione delli apostoli.
16. Item un altro mineo di decembre et gennaro.
17. Item un anastasimo.
18. Item una regola di San Basiiio.
19. Item un festivo.
20. Item le regole di San Basilio.
21. Espositione di San Basilio.
22. Legenda de santi.
23. L'atti delli apostoli.
24. Un mineo di decembre.
25. Vita de santi padri.
26. Sermone sopra de profeti et S. Gio. Crisostomo.
27. Uno psalterio.
28. La natività de N. S. Jesu Xpi.
29. Titolo de rubriche di Costantino Lascari.
30. Nativitas cum officio B. Virginis Mariæ.
31. Vocabolario greco.
32. Un altro pezzo de psalterio.
33. Oratio de Sant Afremme intorno al digiuno.
34. Un contacion.
35. Stichirarion.
36. Vita di 90 monaci.
37. Oratione di San Gio. Crisostomo sopra la peccatrice.
38. Il primo volume dell'epistole de S. Giovanni.
39. Il testamento novo.
40. Oratione di S. Gio. Crisostomo.
41. Un mineo del mese di gennaro.
42. Un mineo de marzo.
43. Un mineo de decembre.
44. Una parte del triodion.
45. Testamentum novum.
46. Senaxario.
47. Un volume de dottrina.
48. Opera de grammatica.
49. Vita de santi padri.
50. Canoni delli apostoli coll'espositioni.
51. Uno evangelista in carta bombecina.
52. Un catanicticon.
53. Sermone de San Basilio sopra li salmi.
54. Un quadragesimale alias triodion.
55. Un mineo de febraro.
56. Vita de santi.
57. Vita et fatti de Saba sacerdote padre nostro antiquo.

58. Mineo de febraro.
59. XV..... antino.
60. Contachion in ottavo.
61. Vita de santi padri.
62. Sticherarion.
63. Vita de santi martiri Vito, Crescentia et Modesto.
64. Testamento novo.
65. Sermone avanti la Pentecoste.
66. Historia de S. Maria Egiptiaca.
67. Grammatica sopra la prosodia.
68. Oratione di S. Gio. Crisostomo.
69. Sermone di S. Greg. archiep. Const.
70. Messale greco.
71. Esposition sopra li psalmi.
72. Regole di San Basilio in alia.
73. Atti delli apostoli.
74. Psalterio in ottavo.
75. Homilia sine principio.
76. Vita de santi padri.
77. Orationi intorno al digiuno.
78 Espositione dell'evangelio.
79. Un sinaxario.
80. Triodion quadragesimale.
81. Esortativa de santi padri.
82. Oratione de santo Effrem.
83. Una grammatica de prosodia.
84. Orationi de santo Epifanio.
85. Sermone di S. Gio. Grisostomo.
86. Esposition della croce.
87. La prima parte delli biblion.

VI

INVENTAIRE

DES MANUSCRITS DE SAINT-PIERRE D'ARENA

XVIe SIÈCLE

Extrait de l'inventaire des meubles de ladite abbaye dressé pour Bernardin de Mendoza, commendataire, en 1579. L'original de cet inventaire appartient aux Archives du Vatican, dossier *Basiliani* (sans cote) : il a pour titre *Liber spiritualium rerum abbaciæ Sancti-Petri in Spina, casalis Chiani melitensis*, et pour auteur le *licentiatus Christophorus de Cuença hispanus visitator abbatiæ et ecclesiæ Sancti-Petri de Arena.*

INVENTARIO ET ROBE INVENTORIATE CHE SE TROVANO IN LA ABBACIA DI SANCTO PIETRO SPINA DI ARENA...

Li libri greci de la predita ecclesia.
Imprimis uno missale greco.
11. Item undeci libri in pergameno nominati evangelistari.
4. Item quatro libri de epistola.
3. Item tre piezi de libri de profecia.
5. Item cinco piezi del salmista.
2. Item dui piezi de triode.
2. Item dui piezi di libri festivi.
6. Item sei piezi de emineis.
3. Tre piezi de anastissimo.
2. Item dui piezi de strigeraro.
1. Item uno piezo di libro tripico.
1. Item un cathanitico.
1. Item uno paraclitico.
3. Tre piezi de sinaxari.
1. Uno eclogo.
1. Uno pezoto de missale.
46. Item quarentasei pezi de libri piculi et grandi di differenti autori.

VII

NOTICE

DE QUELQUES MANUSCRITS DE SAINT-PHILARÈTE DE SEMINARA

XVIe SIÈCLE

Cette pièce a été extraite du *Parisinus gr.* 3067 (fol. 47'), et publiée par M. Omont dans la *Revue des études grecques*, 1888, p. 185 : je reproduis le texte d'Omont. C'est une quittance délivrée par le copiste Jean de Sainte-Maure à Jean-Pierre Fallaqua, abbé de Saint-Philarète, pour les mss. copiés par lui en 1574.

Jo Giovanne Santamaura, Cyprioto, della cita di Nicoscia, per la presente declaro havere scritto l'infra nominati libri græci in la venerabile habbatia di S. Philareto, nello terretorio di Siminara, quali era di bisogno a farse essendo et mancavano dalla presente venerabile habbatia, et li reverendi padri et in detta habbatia stanno non potevano satisfare lo culto divino ordinariamente senza detti libri et per tal effecto mi hanno fatto scriverli, videlicet : uno Missale græco con tutte le tre misse et allo ritu et usu græco si soleno a dire ogniuna alli giorni, et si deveno dire con piu evangelii et epistole, collecte, antiphoni et altre cose necessarie, et si abisognano alla misa delle feste comandate et di piu altri santi, à detto Messale escritto di charta bastarda fogli 75, dico quinterni tre. Ho scritto un'altro libro chiamato in græco Catanyctico, intra lo quale sonno certi canoni overo regule di officio chiamati catanicticha, et in lingua italiana vol dire compassionevoli, overo regule penitentiale, le quale si solano dire per ogni giorno intra li off*ic*ii dello matutino. In detto libro ho scritto di charta bastarda dui quinterni. Ho scritto 15 giornate allo minio di marzo et altre tante allo minio di magio de modo, et ho scritto in detti dui minii de charta bastarda foglii 16, allo minio di aprille haggio giungiuto l'officio di S. Philareto lo quale non era scritto alli minii, ma era scritto separatamente per lo detto sancto, non era delli canonizati per essere stato poi che serono canonizati li santi lo quale officio era scritto a certi libri vecchii et jo l'hagio scritto di novo et lo ho miso allo minio di aprille alli 8 del detto, ho scritto di charta bastarda foglii 4, l'officio dello corpo di Christo era scritto a certi libri antiqui et jo l'haggio rinovato et lo misi allo triodi ho scritto di charta bastarda foglii 3, ho scritto tre foglii di charta allo psalmista dove mancavano et hammano tutti li foglii 151 et hanno quinterni 6 et uno foglio scritto, per lo quale mia fattiga ho

havuto dal magnifico signore Giovanni Petro Fall'aqua in denari contanti.... et per la charta ancora et ho miso la quale era la mia et l'havia comparato da Messina à ragione di grana 12 lo quinterno novita di questo regno di Napoli, summano denarii 3, 13 de cinnabro et altri colori che nei abisognaro per fare le litere majuschule, capiversi et rubriche in detti libri d..... suma tutta d..... et per fide della verita ho scritto la presente di mano mia et cosi mi intendo per pagato et satisfatto. Da Siminara, a di 2 de agosto 1574.

VIII

NOTICE

DE QUELQUES MANUSCRITS DE SAINT-NICOLAS DE CASOLE

XIVe-XVe SIÈCLE

A la garde du *Taurinensis* CCXVI, b. III, 27, le P. Cozza Luzi a relevé une importante série de graffites du XIVe-XVe siècle, constituant une sorte de registres de prêt des manuscrits de Saint-Nicolas. En voici la traduction latine d'après le grec qu'a bien voulu me communiquer le P. Cozza Luzi.

Ego presbyter Riccardus Senareka confiteor pro mutuo accepisse a sanctissima ecclesia Casularum librum unum dictum *Margaritæ*, per manum hieromonachi et ecclesiarchæ...., in præsentia hieromonachi Jacobi.

Diaconus τῆς πασθαδίας [?] Sancti-Joannis τοῦ ἀψάγανος habet evangelium pro mutuo.

Presbyter Nicolaus τῆς παλούμβας τοῦ μεκερβίλου habet octoëchum.

Presbyter Georgius Sancti-Blasii habet evangelium pro mutuo.

Presbyter Nicolaus τοῦ μιγιανοῦ ὁ γράσσος habet evangelium pro mutuo.

Ecclesia Sanctæ-Mariæ de Mallio habet pro mutuo liturgiam sancti Basilii.

Joannes Tarentinus habet Organum pro mutuo.

Presbyter Andreas τοῦ βιννιαχαστρησὶ habet praxapostolum pro mutuo.

Presbyter Blasius τοῦ χασαμασσέλλου habet triodium pro mutuo.

Presbyter Moyses τοῦ βιννιαχαστρησὶ habet triodium pro mutuo.

Philippo de Massa dedimus octoëchum pro mutuo.

Presbyter Bartholomæus τοῦ σουρδίνου habet triodium pro mutuo.

Diaconus Clemens de Hydrunto habet evangelium pro mutuo.

Presbyter de Cantarello accepit typicum et euchologium pro mutuo.

Presbyter Joannes δρονος habet typicum pro mutuo.

Presbyter Petrus de Paleocastro habet evangelium pro mutuo.
Presbyter Joannes de Mallio habet patericum.
Presbyter Martinus de Mallio habet evangelium... pro mutuo.
Joannes filius judicis Nicolai habet pro mutuo evangelium et sticherarium et ... euchologium.
Presbyter frater judicis Constantini de Lupia habet evangelium.
Nicodemus hieromonachus et hegumenus τοῦ ῥουλάτσου habet evangelium pro mutuo.
Presbyter Robertus habet prophetias pro mutuo.
. . habet evangelium unum in manibus.
Petrus presbyter de Legglesi habet evangelium pro mutuo.
Diaconus ... .. habet pro mutuo prophetias.
Presbyter ... habet pro mutuo evangelium.
Nicolao Bard... dedimus pro mutuo psalterium.
Diaconus Legglesi habet evangelium pro mutuo.

[Ceci en latin :]

Die sabati messis madii X^{a} ven. presbiter Georgius missus... de accepit pro mutuo librum unum qui dicitur missale et unum alium qui dicitur graduale ad D*omi*no abate J. Sancti-Nicolai de Casuli in præsentia fratris Michaelis.

IX

INVENTAIRE

DES MANUSCRITS GRECS DU SAINT-SAUVEUR DE PALERME

XVIIe SIÈCLE

Cet inventaire anonyme, au plus tard du XVIIe siècle, peut-être du XVIe, est extrait du *Vaticanus lat.* 6429, fol. 116-117. Voyez ce que dit de cette petite collection le P. Ant. Francesco di Napoli dans une lettre à Sirleto du 9 juin 1582, *Vaticanus lat.* 6194, fol. 398, et *Röm. Quartalschrift*, III (1889), p. 36.

PANHORMI.

In monasterio Sancti-Salvatoris monacharum ordinis d. Benedicti [*sic*], in quo educata fuit Constantia filia Gulielmi primi huius nominis Siciliæ regis cognomento Mali et monachalem professionem fecit, quæ postea Henrico Imp. Federici Ænobarbi filio nupsit, et Federici tertii [*sic*] mater fuit, libri græci aliquot extant vetustis characterib. descripti V.

1. Evangelia per annum pulchris et antiquis characterib. descripta græce.

2. Codex maximus græce descriptus vetustissimis characterib. in quo extant sanctorum patrum infrascripti sermones. — D. Joannis Chrisostomi sermones sive homeliæ in psalmos. Eiusdem homeliæ variæ in evangelia. — D. Basilii archiepiscopi Seleuciæ homelia in introitum Hierosolymæ. — Isichii presbiteri Hierosolimitani homelia in Lazarum quatriduanum. Eiusdem in Lazarum quatriduanum. — D. Joannis Chrisostomi homeliæ duæ in Lazarum quatriduanum. — D. Andreæ archiepiscopi Cretensis homelia in Lazarum quatriduanum. — D. Joannis Chrisostomi homelia in Lazarum quatriduanum. Eiusdem in eundem. — Basilii archiepiscopi Seleuciæ in quatriduanum Lazarum homelia. — D. Athanasii archiepiscopi Alexandriæ homelia in evangelium Lucæ de beatitudinib. Eiusdem alia homelia in octo beatitudines : in evangel. Lucæ. Eiusdem homelia in octo beatitudines. — D. Joannis Chrisost. homelia in octo beatitudines. — Josephi archiepiscopi Thessalonicæ sermo in beatum Lazarum et in resurrectionem iustorum. — Beati Titi episcopi Bostron sive Bostrorum sermo in octo beatitudines. — D. Joannis Chrisost. sermo in magnam hebdomadam. Eiusdem in eandem. Eiusdem sermo de Pharisaeorum concilio. — Leontii presbiteri Constantinopolitani sermo in beatum Job. — D. Joannis Damasceni monachi sermo in parabolam vineæ et villici. Eiusdem sermo de eleemosina et X virginibus. Eiusdem sermo de interpretatione loci evangelii divi Mathæi de talentis. Eiusdem sermo de X virginibus. — Leontii presbiteri Constantinopolitani sermo in Job et de magna hebdomada. — D. Joannis Chrisost. in locum evangelii : Potestis bibere calicem quem bibiturus sum. — Leontii presbiteri Constantinopol. sermo in Judæ proditionem. — D. Joannis Chrisost. in sanctam Domini quinquagenam. Eiusdem sermo in Judæ proditionem. Eiusdem sermo de abstersione pedum per Mariam Madalenam. — Theophili archiepiscopi Alexandriæ sermo de mistica cæna et lotione pedum. — Basilii archiepiscopi Alexandriæ sermo in magnam parasceven. — D. Joannis Chrisost. sermo in magnam parasceven. Eiusdem in latronem et beatam Virginem. Eiusdem in passionem et crucem Domini. Eiusdem in latronem et sanctum pasca. Eiusdem in sanctam parasceven. — Leontii presbiteri Constantinopolitani sermo in sanctam parasceven. — Georgi episcopi Nicomediæ sermo in sepulturam et resurrectionem Dñi. — D. Joannis Chrisostomi sermo in sepulcrum et resurrectionem Domini.— Sancti patris nostri Amphilochii sermo de magno sabato.—Gregorii episcopi Antiochiæ de triduo resurrectionis Domini nostri Jesu Christi sermo seu potius liber. — D. Epiphanii archiepiscopi Cipri sermo seu potius liber.— D. Epiphanii archiepiscopi Cipri sermo in sanctam Domini nostri sepulturam et in Joseph ab Arimathea et sermo seu potius liber, nam prolixus est.— D. Joannis Chrisost. sermo in sanctum pascha. Eiusdem sermo in secundam Domini apparitionem. Eiusdem in dominicam apparitionem, et in

sanctum Thomam. Eiusdem sermo in analipsim Domini nostri Jesu Christi.

3. Evangelium d. Matthei cum commentariis. Titulus præfert d. Athanasium pulchris characterib. descriptum. — Evangelium secundum Marcum cum commentariis eiusdem. — Evangelium secundum Lucam cum commentariis eiusdem. — Evangelium secundum Lucam cum commentariis eiusdem. — Evangelium secundum Joannem cum commentariis eiusdem. — Ex sermone papæ Alexandri in : Simon[em] : Joannis diligis me plushis?

4. Fragmenta quædam homiliarum Chrisostomi et aliorum.

5. Testamentum novum pulchre descriptum quod quidem fuit reginæ Constantiæ monacæ uxoris Henrici Imp. de qua supra mentionem fecimus. Extat in eodem codice eiusdem professio monacalis autographa.

X

INVENTAIRE

DES MANUSCRITS DU SAINT-SAUVEUR DE MESSINE

XVIe SIÈCLE

Cet inventaire a été dressé en 1563 par le P. Francesco di Napoli dont il vient d'être question. Le texte que voici est celui d'une copie de la fin du XVIIe siècle et d'une main italienne, *Parisinus lat.* (Rés. Saint-Germain des Prés) 13075, fol. 277 et suiv. Montfaucon mentionne ce catalogue (*Bibliotheca bibliothecarum*, I, 198); mais il n'en a publié qu'un court extrait. Le voici entier. J'ai donné à chaque ms. un numéro d'ordre.

A la suite de l'inventaire de 1563, on trouve dans le même ms. (fol. 290 et suiv.) un second inventaire des mss. du Saint-Sauveur; il est copié de la même main que l'inventaire ci-après de SS.-Pierre-et-Paul d'Itala, rédigé d'après la même méthode, vraisemblablement par le même auteur, et, je crois, de ceux que fit dresser Menniti au début de son généralat. Ce deuxième inventaire ne compte que 111 numéros, dont plusieurs même ne figurent pas à l'inventaire de 1563. Une étude comparée des deux inventaires reste à faire, comme aussi de quelques autres inventaires plus sommaires des manuscrits du Saint-Sauveur, tels que celui que Montfaucon a utilisé pour sa *Bibliotheca bibliothecarum*, et dont on trouvera le texte (en grec) dans le *Paris. Supplem. gr.* 798 (fol. 23-49) : ce dernier inventaire « envoyé de Rome par D. Claude Estiennot », ne compte que 95 numéros, non compris, y est-il dit, πολλὰ ἄλλα διδλία renfermant τὰ πάντα περὶ τοῦ χόρου.

INDEX LIBRORUM GRÆCORUM MANU SCRIPTORUM QUI IN ARCHIMANDRITATU SANCTI-SALVATORIS MAGNI FARI INVENTI SUNT, de mandato Ill^ssimi D. Proregis Siciliæ, ad inst*antiam* B. et S. D. N. Pii IIII^i P. M., ab A. Fran-

cisco Neapoli ad hujus rei apostolica authoritate destinato, confectus Messanæ anno D*omini* M.C.LXIII, mense augusto.

In primis.

[1.] Compendium historiarum incipiens ab hæresi Nicephori regis usque ad regnum Isacii Comnenii a Joanne Curopolato scriptum. Volumen ingens, in-folio.

[2.] Collectanea multorum sanctorum patrum, Basilii, Maximi, Climachi, Theodori, Pelusioti, Chrisostomi et aliorum diversa sacræ scripturæ loca exponentium. In-4°. Opus absque principio.

[3.] Leonis regis cognomine Despoti sapientissimi sermones diversi. Opus integrum. — In divinam et gloriosam ascensionem Dei et Salvatoris nostri;— in descensione ignearum linguarum in specie divini spiritus ad sanctos apostolos; — εἰς τὸ σύνθρονον τὸ παρ' οὗ καὶ δι' οὗ καταφοίτησαν αὐτοδεσπότως πάρεσχε τὴν υἱοθεσίαν ἀνθρώποις θεῖον πνεῦμα [1]; — in omnes sanctos; — in magnum apostolum mundi Paulum; — in gloriosam transfigurationem D. N. Jesu Christi, et alius in transfigurationem divinam; — in assumptionem sanctissimæ Dei genitricis; — in decollationem præcursoris; — in nativitatem im*m*aculatæ Deiparæ; — in exaltationem venerandæ crucis; — in celebrem coronatum Demetrium; — alius in lucidissimum ecclesiæ astrum Demetrium, et alius quando inter regias domos domus ejus consecrata fuit; — quando castissima Maria in sancta sanctorum ingressa est; — in splendidissimam lucernam ecclesiæ Nicolaum; — in nativitatem secundum carnem D. N. Jesu Christi;— in Clementem Ancyræ [2]; — in gloriosum Triphonem; — in occursum D. N. Jesu Christi; — in principium sanctissimi jejunii; — alius de jejunio; — in admirabilem et celebrem discipulum Thomam; — alius ejusdem in celebrem Theclam [3]; — epistola ad catholicam formam παραίνεσιν [4] referens; — in ingressum jejuniorum; — in palmarum dominica*m*; — in sanctum sabattum; — in sanctum Joannem Chrisostomum; — in sanctum pascha.

[4.] Doctrina sanctorum apostolorum et œcumenicarum synodorum et primarum 7 synod*orum*, in quibus est prima Nicena sub Constantino imperatore et Silvestro papa maximo celebrata. In-4° fol.

[5.] Acta apostolorum et epistolæ catholicæ et epistolæ divi Pauli. In fol.

[6.] Homiliæ sanctorum diversorum patrum ut Gregorii Nisseni, Theodori [5], Michaëlis Syncelli [6] et aliorum. In-fol.

1. Le copiste, dans son ignorance du grec, a défiguré tous les mots de ce titre.
2. Anchiræ *ms.*
3. Theliam *ms.*
4. Παραννεσιν *ms.*
5. Theodorii *ms.*
6. Encelli *ms.*

[7.] Chronica Const*ant*ini cognomento Manassæ carminibus conscripta ab initio mundi usque ad Nicephorum scripta. Opus blactis et tineis[1] consumptum. In-4° fol.

[8.] Expositio in Genesim quæ in græco exemplari non habet nomen authoris sed latinis litteris inscribitur Chrisostomus; — Basilii magni dialogi 315; — ejusdem pœnæ irrogatæ sacerdotibus delinquentibus; — ejusdem exercitatoriæ constitutiones ad eos qui in monasteriis vivunt, partim dialogis conscriptæ, partim per epistolas traditæ. In-fol.

[9.] Quatuor evangelia. In-4°. Mutila in principio.

[10.] Anastasii archiepiscopi montis Sinaï responsiones ei objectas ab orthodoxis patribus de diversis capitibus libris veteris et novi testamenti. Mutilus in fine. In-4°.

[11.] In mundi opificium ex Genesi et Chronicis per seriem, opus collectum a Simone Magistro et Rethorico λογοθέτῃ[2] ex diversis chronicis de historiis. In-4°.

[12.] Liber divinorum dogmatum et præceptorum Gregorii Theologi, Gregorii Nisseni, Basilii magni, Athanasii, Damasiensis, Chrysostomi et aliorum adversus philosophos græcos.

[13.] Evangelia. In-fol.

[14.] Expositiones in Genesim incerti authoris, fortasse Chrysostomi. Mutili in fine. In-folio.

[15.] Sermones incerti authoris fortasse Chrysostomi. Mutili in principio et fine. In-folio.

[16.] In opificium mundi ex Genesi chronicon per seriem, absque nomine autoris. Integrum.

[17.] Diversi sermones diversorum sanctorum patrum, Chrysostomi, Andreæ archiepiscopi Cretensium, beati Effraim, Proculi archiepiscopi Constantinopolitani, Gregorii Bisantii monachi, Antipatris episcopi Bostron. — Item acta sanctorum apostolorum Petri et Pauli et quemadmodum Romæ sub Nerone imperatore martyrium passi sunt, copiose scripta. — Item martyrium magni martyris Pantaleonis. — Item Anastasii monachi Sinaï. — Item Joannis Damasceni monachi sermones. — Item homilia Chrysostomi in Herodiadem et in decollationem præcursoris et de improbis mulieribus. — Ejusdem in jusjurandum Herodiadis et in decollatione*m* honorati præcursoris. — Eusebii episcopi sermo de memoria sanctorum facienda. — Item Chrysostomi sermo de Helia et Helizeo. — Item encomium Andr*e*æ archiepiscopi Cretensis in magnum martyrem Panteleemonem. — Item beati Effraim sermo de transfiguratione Domini. — Item martyrium sancti[3] martyris. — Item Joannis Damasceni monachi sermo de assumptione beatæ Virginis. — Item martyrium sancti Adriani mar-

1. æneis *ms.*
2. λογοτετῃ *ms.*
3. Le nom en blanc.

tyris et qui cum eo fuerunt. — Item vita beatæ virginis Macrinæ a beato Gregorio Nisseno ejus fratre conscripta ad Dierium. Opus magnum. In-folio.

[18.] Commentaria in Hermogenem incerti authoris. Mutila in principio et in fine. In-4°.

[19.] Sancti patris nostri et confessoris Theodori[1] cognomento Tostudii cathechesis monachorum. Volumen magnum. In-folio.

[20.] Volumen mutilum absque principio in quo sunt sermones aliquot et libri duo contra Julianum imperatorem, fortasse Cyrilli aut Nazianzeni. — Item epistola Gregorii ad diversos. — Item metaphrasis in Ecclesiastem incerti authoris, fortasse Gregorii.

[21.] Fragmenta quædam cujusdam libri Nili Indoxaprimi, continens acta septem conciliorum et disputationes quasdam sacras. Retulit Bartholomæus Spatafora originale integrum hujus libri dono fuisse missum ab Annibale Spatafora olim archimandrita cardinalis de Mendoza.

[22.] D. Gregorii Nazianzeni sermones. Opus integrum. In-folio.

[23.] Liber mutilus in principio absque nomine authoris continens vitas sanctarum virginum. In-4°.

[24.] Vita sancti Simeonis habitantis in monte Thaumasto[2] scripta a Nicephoro magno Anthiochiæ. In-folio.

[25.] Liber mutilus in principio et in fine continens sermones in psalmos et sermones de aliis rebus tractantes.

[26.] Liber mutilus in principio et in fine de medicina absque nomine authoris. In-folio.

[27.] Sermones absque nomine authoris mutili in principio et in fine ex diversis Scripturæ locis. — Item sermones continentes diversas disputationes et de aliis rebus, unus de fortitudine et robore et de puerorum educatione et de aliis. In-fol.

[28.] Sermones varii, ut contra Eunomianos, de laudibus divi Cypriani in Machabæos, epitaphium sive funebris oratio divi Basilii, epistola sive oratio de pace ad Amphilochium, et de modo disputandi, et quod non sit uniuscujusque hominis nec temporis de Deo disputandum. Opus magnum mutilum in principio et in fine, in quo est epistola ad cives Nazianzenos mœrentes et ad principem iratum, et ideo liber fortasse est Gregorii. Antiquissimis caracteribus conscriptus. In-folio.

[29.] Liber sine principio continens vitam Pauli anachoretæ Thebani. — Item vitam Antonii magni ab Athanasio scripta. — Item vita sancti Athanasii. — Item martyrium divi martyris Ananii presbyteri et aliorum septem militum qui passi sunt in Phœnice. — Item vitam d. Eutymii. — Item martyrium Gurii, Samonæ et Abibi[3]. In-fol.

1. Theodorii *ms*.
2. Thasmasto *ms*.
3. Abdii *ms*.

[30.] Vitam sancti Barlaam mutilam in principio et in fine, fortasse Damasceni.

[31.] Suidas opus integrum carta papyracea scriptum antiquissimum et pulcherrimum. In-folio.

[32.] Liber declamationum absque principio et nomine authoris, in quo est tractatus trium paginarum cui est inscriptio : Theorica. In-4°.

[33.] Collectanea continens vitas sanctorum patrum breviter conscriptas quæ græce appellatur Synassarion. In-folio.

[34.] Homeliæ XIX in evangelium Mathæi fortasse Chrysostomi aut Origenis. In-folio.

[35.] Vitæ sanctorum. Opus magnum absque no*min*e authoris. In-folio.

[36.] D. Joannis Chrysostomi homeliæ XXXII diversæ, quarum I[a] est consolatoria ad Staterium monachum dæmone correptum, et epistolæ ad diversos in quibus est una ad Demetrium de compunctione. Liber est antiquissimus. In-folio.

[37.] Opus absque principio et fine et sine aliqua inscriptione præter hanc in postrema parte primæ paginæ aliena manu addita ; Anagnosticon, hoc est legendarium.

[38.] Joannis Climachi abbatis montis Sinaï cognomento Scala epistolæ et orationes. Opus integrum. In-4°.

[39.] Opus continens martyrium XXXX martyrum. — Item orationem in sanctam crucem.— Josephi confessoris et archiepiscopi Thessalonicentium in media quadragesima. — Item expositionem Ammonii monachi de interfectis a barbaris in monte Sinaï et in urbe Raitho sanctorum patrum. — Item d. Gregorii episcopi Neocæsareæ orationem in annuntiationem beatæ Mariæ. — Item Joannis Chrisostomi sermonem in annunciationem b. Mariæ. —Item Gregorii Admirabilis in annunciationem beatæ Virginis. — Item Theodori abbatis Tostudii sermonem in adorationem crucis in media quadragesima. — Item Andreæ archiepiscopi Cretensium orationem in quatriduanum Lazarum. — Item Chrysostomi orationem in d*ominicam* palmarum. — Item ejusdem aliam in palmas. — Item ejusdem in pulcherrimum Joseph. — Item ejusdem orationem de amore paupertatis et in decem virgines. — Item ejusdem in meretricem et pharisæum ; — item ejusdem in meretricem, pharisæum et unguentum ; — item ejusdem orationem in lavationem pedum ; — item ejusdem in proditionem Judæ et latronem ; — item Gregorii Theologi in pascha et in moram ; — item ejusdem in pascha ; — item ejusdem in adolescentem ; — item Joannes Chrysostomus in incredulitatem Thomæ ; — item ejusdem in mediam pentecosten ;— item Leontii presbyteri Constantinopolitani orationem in mediam pentecosten, et in cœcum a nativitate, et in sanctum Petrum ab Herode in carcere detrusum ; — item Chysostomus in ascensionem Domini ; — item ejusdem aliam in eamdem ; — item Cy-

rilli archiepiscopi Alexandriæ orationem in ascensionem D*omi*ni; — item Georgii presbyteri Cæsariensis Cappadociæ orationem copiosam in trecentos decem et octo patres[1] qui in Nissea convenerant; — item Basilii episcopi Seleuciæ orationem brevem in s*anctum* pascha. In-folio.

[40.] Divi Basilii episcopi Cæsareæ Cappadociæ cognomento Magni hexameron. — Item epistola Gregorii Nisseni a*d* Petrum fratrem. — Item ejusdem de mundi phisiologia, et de his qui antefuerunt, et de hominis generatione. — Item copiosissima in Esaiam prophetam ejusdem d. Basilii interpreta*ti*o. Opus integrum et rarum. In-folio.

[41.] Evangeliarum absque principio et fine. In-4°.

[42.] Sermones aliquot Chrysostomi. In-folio. Et in fine Damasceni oratio demonstrativa de sanctis et venerandis imaginibus imperfecta.

[43.] Aliquot homiliæ ubi est una Theodori[2] Tostudii in vitam Arsenii. In-fol.

[44.] Expositio copiosa a 5 psalmo interpollata usque 145. Referebant monachi ubi erant libri esse Basilii, nam titulo principio et fine caret. Sed postea facta collatione cum alio codice ubi est titulus hujusmodi Basilii in psalmos manifeste apparuit non esse Basilii sed alius. In-folio.

[45.] Canones J. Damasceni et Cosmani diversarum rerum absque principio. In-4°.

[46.] Chrysostomi in Matheum. Opus absque principio et fine. In-folio.

[47.] Chrysostomi in evangelium Joannis interpretatio. Volumen magnum et integrum.

[48.] Chrysostomi in Paulum.

[49.] D. Basilii magni archiepiscopi Cæsareæ Cappadociæ in psalmos expositio incipiens a psalmo I° usque ad CXIIII interpollata, et sermones aliquot de diversis rebus, ubi sunt duo de eucharistia. Opus corruptum in principio et mutilum in fine.

[50.] Martyria et vitæ diversorum sanctorum patrum incerti autoris. Opus integrum ubi sunt pictæ imagines singulorum sanctorum.

[51.] Joannis Climachi abbatis montis Synaï cognomento Scala alius codex. In-4°.

[52.] Liber variorum sermonum incerti authoris, in quo I^{us} est de perniciosa luentra. Opus magnum. In-folio.

[53.] Dorothei abbatis doctrinæ variæ. Opus corrosum.

[54.] Sermones diversi Joannis Chrysostomi, quorum primus est sermo consolatorius ad quemdam Staterium demone corruptum, et de visione quam vidit patiens, et quod natura etiam inimicorum dolentium miseremur, et expositio de mundi oppificio, et de eximio in

1. patrum *ms.*
2. Theodorii *ms.*

homine honore, et de eo : Faciamus hominem secundum imaginem et similitudinem nostram, et quod ejici a paradiso utile fuit homini, et quod sine periculis et angustiis justi non perficiuntur, et de Caim. Opus cum suo principio, corrosum et sine fine. In-folio.

[55.] Alia expositio psalterii absque principio et fine incerti authoris. In-fol.

[56.] Vitæ sanctorum patrum absque principio et fine incerti authoris. In-fol.

[57.] Commentaria d. Chrysostomi in secundam epistolam d. Pauli ad Corinthios. Opus magnum et perfectum. In-fol.

[58.] Alius codex Joannis Climachi abbatis montis Sinaï cognomento Scala.

[59.] Commentariorium aliud opus in Hermogenem sine principio.

[60.] Liber mutilus in principio ubi sunt paucæ paginæ quæ tractantur de medicina. — Item alius tractatus cujus hæc inscriptio Capita secundum Mosaïcæ scripturæ collectio a Deo per legem Moysi datam Israelitis de judicio et justitia Exodi. — Item alius tractatus cujus est hæc inscriptio : Legales constitutiones Leonis et Constantini fidelium regum, ubi sunt quædam aliæ constitutiones Irenis regis.

[61.] Liber magnus continens infrascripta d. Gregorii episcopi Neocæsareæ in annunciationem beatæ Virginis sermo. — Item Nili monachi in vitam s*anc*ti Phelareti juvenis. — Item martyrium et vitam magni martyris Georgii. — Item de visione montis Oliveti — Item martyrium magni Georgii martyris. — Item commentarium in sanctum apostolum et evangelistam Marcum[1]. — Item martyrium sancti martyris Mauri. — Item martyrium sanctæ Olivæ et ejus sociarum. — Item martyrium sancti Coni et Cononis qui martyrium passi sunt Iconii. — Item diataxis Job. — Item oratio in Job. — Item Leonis... humili loqui senis et fortasse grammatici oratio per commentarium instar panegirici in magnum apostolum Jacobum filium Zebedei. — Acta et peregrinationes sancti et gloriosi apostoli Joannis Theologi et Procori ejus discipuli unius e[2] LXX apostolis copiose scripta. — Item martyrium s*anc*ti Christophori Cinocephali. — Item martyrium s*anc*ti Isidorii. — Item vitam breviter scriptam et particularem narrationem martyrii Theraphontis episcopi Cypri. — Item martyrium s*anc*ti martyris Erasmi. — Item martyrium s*anc*ti Sebastiani. — Item martyrium s*anc*ti Barnabæ apostoli. — Item aliam ejusdem. — Item martyrium Viti, Modesti et Crescentiæ. — Item vitam et administrationem et martyrium magni martyris Juliani. — Item peregrinationes sanctorum et gloriosorum et admirabilium medicorum absque argento Cosmæ et Damiani. — Item exercitationem gloriosi Calinici martyris. — Item martyrium Enatoris et Aporis et Siodori et eorum matris Dominatæ. — Item martyrium s*anc*ti Antenogenis episcopi Dactensis et X discipulorum ejus. — Item

1. et Marcum evangelistem *ms.*

vitam et administrationem sanctæ matris nostræ Marinæ. — Item vitam sancti patris Simeonis per Christum cognomentum Salos — et Joannis scriptam a Leontio episcopo Neapolis Cyprorum insulæ. — Item vitam sanctæ apostolæ Magdalenæ. — Item martyrium sancti martyris Apollinaris episcopi Ravennæ. — Item martyrium sanctæ martyris Christinæ. — Item Petri episcopi occidentis expositiones in vitam et miracula sancti Fantini. — Item vitam et administrationem et memoriam s*anc*ti Joachim et Annæ. — Item martyrium sanctæ Parascevæ. — Item sermonem d. Joannis Chrysostomi in transfigurationem Domini. — Item d. Basilii in eamdem. — Item alium d. Chrisostomi in eundem. — Item vitam s*anc*ti Donati, etc. — Item acta et martyrium sanctorum apostolorum Mathiæ et Andreæ, qui martyrium passi sunt apud antr*h*opophagos. — Item martyrium sancti Laurentii. — Item martyrium sancti Calenici. — Item vitam et martyrium sancti Maximi. — Item sermonem Andreæ Hierosolimita*ni* episcopi Cretensis in dormitionem beatæ Mariæ Virginis. — Item alium in eamdem. — Item Joannis Theologi in sermonem de perfectione b*eat*æ Virginis. — Item vitam et instituta sancti Heliæ novi. — Item martyrium sanctorum martyrum Flori et Laurii. — Item sermonem laudatorium in sanctum Bartholomeum conditorem monasterii promontorii Messanæ. — Item vitam sancti patris nostri Bartholomæi. — Item vitam sancti martyris Andreæ ducis exercituum. — Item martyrium sanctæ martyris Fotinæ cum qua locutus est Dominus in puteo et eorum qui cum ea passi sunt martyrium. — Item encomium Theodori abbatis monasterii Tostudii et sancti in sanctum Bartholomeum apostolum. — Item Andreæ archiepiscopi Cretensis in decollationem sancti Joannis. — Item Eusebii de profectione s*anc*ti Joannis præcursoris ad inferos et de iis qui ibi sunt. — Item revelationem sancti archangeli Michaelis revelatam quibusdam episcopis in diebus Silvestri s^mi et apostoli patriarchæ magnæ Romæ. — In vitam et exercitationem sancti Lucæ episcopi Asilorum. In-folio.

[62.] Joannis Chrysostomi homiliæ diversæ utiles animæ. In-4°.

[63.] Historia ecclesiastica absque no*min*e authoris et sine principio incipiens a nativitate Salvatoris usque ad imperium Theophili filii Michaëlis, fortasse cujusdam Georgii. — Item orthodoxi cujusdam disputatio adversus latinos in fine. In-folio.

[64.] Diversi sermones exercitatorii in admonitionem monachorum Joannis Climachi abbatis montis Sinaï. In-folio.

[65.] Liber sanctorum patrum et martyriorum eorumdem incipiens a vita et institutis b. Simeonis. In-folio.

[66.] Homeri Ilias impressionis mediolanensis. — Item argumentum Homeri Iliadis allegorizatum a Joannne Tzezo ad reginam Exalamanorum carminibus conscriptum et manu scriptum. — Item Joannis Grammanii Tzetzi compendium interpretationis quinque vocum versibus coriambicis conscriptum et manu scriptum. In-fol.

[67.] Interpretatio apocalipsis evangelistæ et apostoli theologique Joannis ab Œcomenio conscripta. Integra. In 4°.

[68.] Vitæ sanctorum patrum aliæ a principio corrosæ.

[69.] Opus continens vitas diversorum sanctorum patrum, quarum prima hæc est inscriptio : Sancti Gregorii episcopi Nisseni in vitam et miracula sancti Gregorii episcopi Neocesareæ, et secunda inscribitur Martyrium sancti martyris Platonis. Opus magnum integrum. In-fol.

[70.] Aliud opus magnum, cujus hæc est inscriptio : Homeliæ Chrysostomi. In-folio.

[71.] Liber absque principio et fine[1] absque authoris nomine continens tractatus quosdam, quorum primus habet hanc inscriptionem : Quod utilis est principium timor, et quod qui injuste patitur et Deo permittenti gratias agit similis est ei qui propter Deum patitur, et exempla rursus ex tribus pueris camini Babiloniæ, et de servandis juramentis.

[72.] Liber absque principio continens quædam sine inscriptione, in quo sequitur tractatus brevis hujus inscriptionis : Expositio de miraculo facto ab archiduce exercituum Michaele qui erat Chonis[2].

[73.] Liber continens martyria sanctorum, quorum prima est d. Clementis. Volumen magnum et integrum continens diversorum sermones et tractatus d. Joannis Chrysostomi. In-folio.

(74.) Sermones diversi ex interpretationibus diversarum epistolarum Pauli.

[75.] Divi Gregorii theologi opus integrum et pulcherrimum continens orationes et sermones, quorum primus est de pascha et in moram. In-folio.

[76.] Aliud opus Gregorii integrum.

[77.] Basilii magni homeliæ in psalmum diversorum. Opus corrosum.

[78.] Homiliæ diversæ in evangelium Joannis absque authoris nomine, fortasse Chrisostomi. In-folio.

[79.] Interpretatio d. Joannis Chrisostomi in evangelium secundum Matheum libri duo. In-folio.

[80.] Homiliæ in Genesim incerti autoris. In-folio.

[81.] Martyria et vitæ diversorum sanctorum, quorum primum martyrium est martyrium Tyrsi, Lucii, et Philemonis et Apollinis.

[82.] D. Dyonisii Areopagitæ Atheniensis episcopi traditio de divinis nominibus ad Thimotheum una cum scholiis in margine incerti authoris. — Item ejusdem de cælesti hierarchia una cum scholis in margine. Desunt ultima tria capita. — Item de ecclesiastica hierarchia una cum scholiis in margine. — Item de mystica theologia una cum scholiis in margine. — Item epistolæ decem ad diversos una cum scholiis.

1. In fine *ms.*
2. Leonis *ms.*

— Item Policratis Successoris archiepiscopi Ephesii ex epistola ad Victorem Successorem et archiepiscopum magnæ Romæ. — Item Philonis ex tractatu de vita contemplativa supplicum. In-folio.

[83.] Liber in quo sunt vitæ sanctorum patrum, quarum prima inscribitur : Certamen martyris Antemonis episcopi Nicomediæ qui passus est sub Maximiano.

[84.] Evangelistarium continens evangelia distincta per menses et dies. In-folio.

[85.] Liber alius continens vitas sanctorum, quarum prima est d. Pancratii[2]. In-folio.

[86.] Liber magnus absque nomine authoris continens diversas homilias in epistolam Pauli ad Romanos. In-folio.

[87.] Homiliæ in Genesim absque nomine authoris, incipientes ab illo loco Genesis : Et dixit Deus : Sit firmamentum in medio aquarum. In-fol.

[88.] Alius liber continens copiosam interpretationem d. Joannis Chrisostomi in Matheum. Integer. In-folio.

[89.] Liber integer continens diversorum sermones, quorum primus est de bene mandandis ministeriis a principe canonum et a candelario et hospitalis perfecto, in quibus est encomium Ezichii Hyerosolimitæ in sanctum Andream. — Item Georgii grammatici encomium in divum Nicolaum scriptum a tribus ducibus exercituum. — Item Michaëlis pii archimandritæ in vitam et miracula d. Nicolai encomium. — Item in visionem Danielis incerti authoris. — Item d. Joannis Chrisostomi homiliæ in tres pueros in camino Babiloniæ. — Item d. Athanasii patriarchæ Alexandriæ in sanctos patres et prophetas et in venerabilem ecclesiam et xxxxiiii psalmos. — Item ejusdem in descriptionem beatæ Mariæ Dei genitricis et Joseph. — Item D. Basilii sermonem in nativitatem Domini. — Item Chrysostomus in eamdem. — Item ejusdem in eamdem. — Item Proculi archiepiscopi Constantinopolitani encomium in d. Stephanum protomartyrem. — Item sermonem Joannis monachi et presbyteri ex civitate Ovexa in sanctos innocentes ab Herode interfectos et in Rachel. — Item Basilii episcopi Isauriæ in eosdem. — Item Chrysostomi in eosdem. — Item d. Amphilochii episcopi Iconii copiosam historiam de vita et miraculis d. Basilii magni. — Item Eusebii episcopi sermonem in sanctum Sylvestrum papam Romæ de dogmate *rabbinorum*[2] et in miracula et medelas Constantini imperatoris. — Item beati Cosmæ *vestitoris*[3] cognomento in reversionem reliquiarum divi Chrysostomi. — Item Amphilochii episcopi Iconii in occursum D. N. Jesu Christi et in Annam prophetissam et Simonem. — Item b. Thimothei presbyteri Hierosolimitani in sermonem et in illud : Nunc dimittis servum tuum Domine. —

1. Francatii *ms.*
2. ρεββιδῶν *ms.*
3. βεστήτερος *ms.*

Item Cyrilli in eumdem occursum. — Item martyrium d. Agathæ. — Item vitam et instituta divi Leonis archipresulis Cathanæ et ejus gesta cum Heliodoro mago. Opus integrum. In-folio.

[90.] Biblia imperfecta.

[91.] Liber continens diversas vitas et martyria et encomia sanctorum, quorum primus sermo est in resurrectionem trium dierum D. N. Jesu Christi Gregorii Nisseni, et multa alia, et circa finem narrationem utilem ex antiquis historiis collectam, et commemorationem declarantem miraculum factum quando Persæ et Barbari Constantinopolim obsederunt, qui divina justitia perierunt, urbs autem incolumis conservata intercessionibus beatæ virginis Mariæ quottannis ex eo tempore canit gratias vocans illam diem Acatis*t*on, et nonnulla alia. In-folio.

[92.] Divi Basilii sermones, quorum primus est prologus et prefatio exercitatoriarum descriptionum. —Item moralia, dialogi et epistolæ.

[93.] Liber continens diversas homilias, quarum prima est Joannis monachi humilis de iis qui in fide dormierunt, et quomodo officia quæ pro eis fiunt et beneficia eos juvant. — Item Chrysostomi sermo in innanem mundi vitam et in secundum adventum Domini. — Item Eusebii episcopi Alexandrini in secundum adventum Domini. — Item beati Effrem in secundum adventum Domini. — Item beati Hyppoliti martyris de consummatione mundi, de Antichristo, et interpretatio in Danielem prophetam quando vidit regna, et in secundum adventum Domini. — Item b. Effrem in eos qui dormierunt in Domino. — Item Chrisostomi in transgressionem jejuniorum et expulsionem Adam. — Item Anastasii monachi montis Sinai homiliæ in VI psalmum et in transgressionem jejuniorum. — Item multæ aliæ homiliæ Chrysostomi. — Item Andreæ Hierosolimitæ archiepiscopi Cretensis in quatriduanum Lazarum. — Item Epiphanii episcopi in ramos palmarum. — Item Andreæ archiepiscopi Cretensis in eosdem. — Item beati Effrem in meretricem Phariseum et unguentum. — Item Proculi archiepiscopi Constantinopolitani in passionem Domini. — Item Athanasii episcopi Alexandriæ in magnam et sanctam parascevem. — Item sancti Epiphanii episcopi Cypri in divinum sepulchrum Christi, et in Joseph ab Arimathea, et in Nicodemum, et in descensum Domini ad inferos post salutiferam passionem miraculose factum, in fine mutilus, et multa alia Chrysostomi. In-folio.

[94.] Chrysostomus in epistolam d. Pauli ad Romanos et in alias. In-folio.

[95.] Liber alius magnus continens vitas sanctorum patrum quarum prima est Simeonis Stelilis. In-folio.

[96.] Liber continens diversas homilias absque principio et fine, quarum prima inscribitur : De incomprehensibili sermo VI dictus[1] contra Anomeos, fortasse Chrysostomi. In-folio.

1. Le ms. ajoute : in *no*.

[97.] Homiliæ Chrysostomi in Matheum et Joannem, et alia. In-folio.

[98.] Aliux codex continens vitas sanctorum patrum. In-folio.

[99.] Liber alius continens infra scripta : Vitam b. Gregorii episcopi Agrigentini copiose scriptam a Leontio abbate monasterii Sancti Sabbæ Romæ. — Item vitam et instituta sancti patris Sylvestri episcopi Romani. — Item homiliam Basilii magni adhortantem ad sanctum baptisma. — Item sermonem sancti Anastasii abbatis montis Sinai in mortuos fratres. — Item Chrysostomus in expulsionem Adæ et in improbas mulieres. — Item ejusdem in sermones Juliani Apostatæ. — Item vitam sancti martyris Clementis pontificis Romani discipuli magni apostoli Petri copiose scriptam. — Item martyrium ejusdem. — Item miraculum factum a Clemente in puerum et scriptum ab Effrem episcopo Chersonis. In-folio.

[100.] Liber alius mutilus in principio continens homilias diversas, quarum prima est de oratione.

[101.] Liber in 4° fol. absque nomine authoris et sine principio et fine continens diversa capita videlicet : De timore, ira, fantasia, sensu, ratiocinatione, memoria, de sermone in mente prolato, de passione, de actu, de voluntario et invito, de libero arbitrio, et 34 capitula de hæresibus collectio unde inceperunt et quando.

[102.] Liber mutilus in principio continens diversos tractatus legales, quorum primus habet hanc inscriptionem Principium secundæ institutionis, et secundus hanc : De usufructu. In-4°.

[103.] Alius liber continens vitas sanctorum patrum, quarum prima est Simeonis in mandra.

[104.] Liber epistolarum et sermonum absque principio et corrosus d. Joannis Chrisostomi, in quo sunt duæ epistolæ ad Innocentium pontificem Romanum. In-folio.

[105.] Liber alius continens homilias in acta apostolorum absque principio et fine incerti authoris. In-folio.

[106.] Liber alius continens homilias in evangelium secundum Joannem. In-folio.

[107.] Vitæ et martyria sanctorum et sanctarum, quarum prima est s*anc*tæ Barbaræ.

[108.] Homiliæ d. Joannis Chrisostomi in evangelium Joannis.

[109.] Liber magnus continens sermones varios et vitas et martyria et encomia sanctorum, in cujus principio est sermo magnæ.... in principium indictionis a Procopio Chartophilace scriptus, et inter alios est sermo Leonis senis Siculi grammatici encomium in sanctum Nectarium patriarcham Constantinopolitanum, et multa alia. In-folio.

[110.] Liber alius magnus continens vitas et martyria sanctorum absque principio, in quo est vita d. Joannis Chrysostomi valde prolixa. In-folio.

[111.] Liber alius continens vitas sanctorum et martyria et sermones aliquos, in quo prima est vita patris Arsenii. In-folio. Integer.

[112.] Hermogenes alius sine principio et fine cum commentariis. In-4°.

[113.] Liber alius sine principio et corrosus in fine continens multa et diversa capita, quorum primum est de somniis, secundum de beata et semper memorabili obedientia.

[114.] Gregorii Nysseni liber cum suo principio sed corrosus continens sermones, quorum duo primi non possunt legi, tertius est in illud : Beati qui lugent, et alii sermones in alias beatitudines, et alii in diversa evangelii loca. In 4° fol.

[115.] Liber mutilus in principio et fine continens expositiones in evangelia, fortasse Izichii, nam in fine legitur hujus inscriptio. In-4°.

[116.] Alius liber sine principio continens diversa capita, quorum primum est quod episcopi sub se habere debent theologos ad docendum populos, et sequens caput cum hac inscriptione Ut episcopi doctores habeant qui doceant clericos et alios, legales tam canonicas quam civiles constitutiones. Author est Augustinus. In 4° fol.

[117.] Alius liber integ. d. Joannis Chrysostomi in evangelium d. Joannis evangelistæ. In-folio.

[118.] Liber alius continens diversas vitas et martyria sanctorum, quorum prima est vita et instituta et requies sanctorum mirabilium Cosmæ et Damiani, et ultimum martyrium est sanctorum trium confessorum Gurii, Samonæ et Abibi, et accurata narratio miraculi facti in Euphemiam puellam. In-folio.

[119.] Alius liber magnus cum suo principio continens diversos sermones, quorum primus est Andreæ archiepiscopi Cretensis in nativitatem beatæ Mariæ virginis. — Item ejusdem in eamdem et demonstrationem ex veteri historia et diversis testimoniis quod ex semine David oritur. — Item ejusdem in eamdem. — Item Pantaleonis presbyteri monasterii Bizantinorum in exaltationem sanctæ crucis. — Item Chrysostomi in eamdem. — Item inventio sanctæ crucis. — Item Andreæ archiepiscopi Cretensis in eamdem. — Item Chrisostomi in eamdem. — Item Pantaleonis presbyteri monasterii Byzantinorum encomium in exaltationem sanctæ crucis. — Item Alexandri monachi sermo historicus de inventione sanctæ crucis ad quosdam patres, in quo est theologia vera et de divina providentia certa confessio, et encomium s*anc*tæ crucis copiosum. — Item gesta et martyrium s*anc*ti Andreæ apostoli. — Item aliud ejusdem. — Item Athanasii episcopi Alexandriæ in s*anc*tum Andream apostolum encomium. — Item Proculi archiepiscopi Constantinopolitani encomium in eumdem. — Item gesta s*anc*ti Nicolai. — Item enconium in eumdem qui superavit tres duces exercituum qui servati sunt per eum a morte. — Item Michaelis sanctissimi archimandritæ in sanctum Nicolaum encomium. — Item martyrium sanctorum Eustratii, Auxentii, Eugenii, Marclurii et Theorestis. — Item Gregorii archiepiscopi Constantinopolitani in sermonem et heresim Juliani Apostatæ. — Item Gregorii Theologi Na-

zianzeni sermo in nativitate Domini et divinam apparitionem. — Item ejusdem oratio funebris in divum Basilium episcopum Cesareæ Cappadociæ. — Item ejusdem in divinam apparitionem. — Item ejusdem in eamdem. — Item ejusdem in Gregorium fratrem sancti Basilii absque fine. In-folio.

[120.] Joannis Chrysostomi sermones 29.

[121.] Ejusdem homiliæ in Genesim.

[122.] Ejusdem homiliæ in Matheum.

[123.] Ejusdem commentaria in Paulum ad Romanos et Ephesios.

[124.] Ejusdem in Exodum.

[125.] Ejusdem in evangelia Joannis.

[126.] Ejusdem de sacerdotio περὶἀκαταλήπτων. — Homiliæ adversus Judæos. — Homilia super quædam evangelia, in Esaiam, Paralipomenon et in libros Regum.

[127.] Ejusdem homiliæ 30 variæ.

[128.] Ejusdem homiliæ in martyrem et alia.

[129.] Ejusdem in Novum Testamentum.

[130.] Basilii homilia in psalmos.

[131.] Ejusdem commentaria in Esaiam.

[132.] Ejusdem in Hexameron.

[133.] Basilii, Theodoreti, Chrisostomi, Acacii, Gennadii et aliorum patrum colloquia in Pentateuchum.

[134.] Abbatis Joannis scholastica opera.

[135.] Gregorii Nisseni de vitis ss. martyrum Gregori*i* mirifici, Platonis martyris, Amphilochii episcopi Iconii, Gregorii episcopi Agrigentini, martyris Agiæ et Calinici. — Clementis epitome de peregrinatione Petri. — Martyri*um* Petri archiepiscopi Alexandriæ, — Mercurii martyris, — magni patris Alipii martyris, — Jacobi Persii martyris et confessoris, — Stephani junioris. — Commemoratio in sanctum Andream apostolum.

[136.] De civitate Bysentina et de re militari.

[137.] Simeonis monachi sermonem de pœnitentia et confessione peccatorum.

[138.] Tarasii patriarchæ Constantinopolitani ad Adrianum papam de manuum impositione. — Joannis Zonaræ in canones apostolicos. — Ge*n*nadii archiepiscopi Bulgariæ constitutiones synodi antiquæ, — et beati Joannis Geometræ vel Exodii in beatam Virginem matrem.

[139.] Commentaria vetustissima ignoti in psalmos.

[140.] Clementis Alexandrini onomata.

[141.] Origenis commentaria philosophos gentiles aliaque opuscula Philonis Judæi opera.

[142.] Epiphanius adversus hereses [1]. — Sermoni ignoti in Jacobum fratrem Domini [2].

1. Le ms. ajoute : λαυτοσδεγερνη.
2. Le ms. ajoute : Ιακοβου δυ αδελῦ δυ κῦ.

[143] Germani archiepiscopi Constan. encomium deiparæ Virginis. — Gregorii Theologi de baptismo Domini. — Amphilochii episcopi Iconii sermo de præsentatione Domini et de justo Simeone. — Chrysostomus de annunciatio*n*e. — Ejusdem de traditione in cœna dominica divinorum mysteriorum, — de paschate, — de non vindicando. — Gregorii Theologi de paschate. — Ejusdem in sanctam pentecostem. — Chrysostomi in beatum Philogonium. — Ejusdem de nativitate Domini, — de transfiguratione, — et Epiphanii monachi et presbyteri Hierosolimitani de vita deiparæ Virginis.

[144.] Antiochi monachi ut videtur opera.

[145.] Serapionis episcopi Thmueos[1] contra Manichæos.

[146.] Theodoretus in psalmos.

[147.] Idem therapeutica.

[148.] Theophilactus in evangelia divi Marci. Volumen in quo vita sancti Theodori Stratilati.

[149.] Vita sancti Martiniani martyrum Theodori Turonensis mart. 12. scriptum ab Evodio. — Basilii in 40 martyres. — Vita sancti Alexii. — Chrysostomi sermones 9 in annunciatione*m* b. Mariæ virginis. — Certamen sanctæ Antipæ martyris. — Martyrium sancti Georgii. — Martyrium sancti Marci evangelistæ. — Laus sancti martyris Basilii[2]. — Actus et peregrinatio sancti Joannis apostoli. — Vita sanctorum regum Const*ant*ini et Helenæ, et manifestatio sanctæ crucis. — Gregorii Nisseni laudatoria in sanctum martyrem Theodorum, — et vitam sancti Philaretis misericordis.

[150.] Aliud volumen in quo de nativitate, educatione et cæde sancti Joannis Baptistæ, et de inventione capitis. — Certamina et peregrinationes et obitus sanctorum apostolorum Petri et Pauli. — Martyrium sancti Procopii. — Martyrium sancti Pantaleonis et sociorum. — Narratio Josephi de martyrio sanctorum Machabæorum. — Sermo Ephrem de transfiguratione Domini. — Sermo sancti Joannis evangelistæ de dormiline b. Virginis. — De morte præcursoris. — Sermo exponens locum et modum quibus manifestatum est indumentum b. Virginis quod depositum servatur apud Blachernas[3].

1. Θεαχτως *ms.*
2. Le ms. ajoute : *Abbatiæ.*
3. Blaschemas *ms.*

XI

INVENTAIRE

DES MANUSCRITS DE SS.-PIERRE-ET-PAUL D'ITALA

XVII[e] SIÈCLE.

Cet inventaire anonyme, copie de la fin du XVII[e] siècle et de la même main que le précédent inventaire, auquel il fait suite dans le *Parisinus lat.* 13075 (fol. 286 et suiv.), est, je crois, de ceux que fit dresser Menniti au début de son généralat. On y trouvera intercalée la description de deux volumes de SS.-Pierre-et-Paul d'Agro.

INDEX LIBRORUM EX ABBATIA DE ITALA SICILIÆ.

[1.] Homiliæ super Joannem, deest prima pars et 85, Chrysostomi ut quidam latinus adscripsit. Fol., anno 600, in pergameno.

[2.] Opera Basilii episcopi Cæsareæ Cappadociæ lib. 43, primus in quartum psalmum, ultimus de XL martyribus. In-folio, pergameno, anno 700[1].

[3.] Homiliæ 30 partim Joannis Chrysostomi, partim Joannis τοῦ νηστευτοῦ in Lucam et de aliis rebus. In-folio, pergameno, anno 700.

[4.] Vitæ sanctorum mensis, ut latinus adscripsit, septembris. Initium deest. Prima est b. Babylæ archiepiscopi Antiochensis quarta ejusdem mensis, ultima Gregorii Armeni martyris. Anno 600, pergameno. Folio.

[5.] Scholia in Gregorium Nazianzenum, ut latinus adscripsit quodam loco : Finis scholiorum[2] epitaphii, et alibi : Initium scholiorum Theologi. Ann. 500, pergameno. Fol. Deest finis et initium.

[6.] Catecheses monachorum Theodori, cui desunt initio capita 6, et in fine pauca. Studiotæ, addit latinus. Fol. minori, pergameno, anno 600.

SANCTI-PETRI DE AGRO :

[7.] Alius liber similis ejusdem Theodori Studiotæ, in cujus initio nihil deest. Folio minori, pergameno, anno 500.

1. 7000 *ms.*
2. Scholios *ms.*

De la Itala [*suite* :]

[8.] Interpres in Gregorium fratrem Basilii. Addit latinus : Dicitur esse Ceramitæ. Folio minori, chartaceo, anno 400.

[9.] Chrysostomus super Matheum. In fine sunt quædam pauca beati Hesichii presbyteri Hierosolimitani. Folio, pergameno, anno 700.

[10.] Chrysostomi lib. 1. homiliæ 3. sex dierum. Deest initium. Postea est apologia Theodosii archiferentæ et primi Judæorum ad Philippum argentarium, quod Jesus Christus fuerit sacerdos. — Item sententiæ beati Hesychii presbyteri Hierosolimitani. Fol. minori, pergameno, anno 500.

[11.] Sanctorum vitæ, quarum prima est vita Gregorii Thaumaturgi sive Neocæsariensis conscripta a b. Gregorio Nisseno. Sequuntur incerto authore Platonis martyris et Catharinæ et aliorum ejusdem mensis. Fol., pergam., an. 700. Ultima est beati Andreæ inchoata tantum, decembris.

[12.] Aliud volumen mensis januarii, ut latinus scripsit, sine principio et fine. Fol., pergameno, anno 600.

[13.] Sancti Maximi dialogus ἀσκητικός. — Ejusdem abbatis Maximi ad Elpidium de charitate centuriæ. — Marci monachi de jejunio libellus. — Sancti Isaac libri tres. — Ejusdem responsa ad interrogationes. — Incerti de ordine monasticæ politiæ. — De diversis modis certandi cum diabolo. — Ejusdem de modo apropinquandi Deo. — De locis sacræ scripturæ. — De pœnitentia. — De modo servandi pulchritudinem monasticæ politiæ et alia ad monachum pertinentia et ad virtutes. — Ejusdem interpretatio modorum virtutum. — De angelica commotione animi spiritualis hominis. — Evagrii de diversis capitula 54. — Nili monachi asceticus de philosophia imperfectus. In-4°, pergameno, anno 500[1].

[14.] Varia sanctorum opera sive sermones Gregorii Nazianzeni, ut scribit latinus, sed principium deest. — Tertius est sancti Georgii sanctæ urbis in laudem incorporeorum. — Quartus Georgii episcopi Nicomediæ in deiparam virginem cum ingressa est templum triennis. — 5us N... in Danielem de tribus pueris Anania, Azaria et Misaële. — 6us Joannis Chrysostomi Theologi ad beatum Philogonium futurum episcopum de providentia. — 7us Gregorii Theologi archiepiscopi CP. de natali Domini. — 8us Amphilochii episcopi Iconii de vita et miraculis beati Blasii archiepiscopi Cæsariensis Cappadociæ. — 9us ejusdem homilia de sancto baptismate. — 10us Gregorii Cæsareæ Cappadociæ archiepiscopi. — 11us Eusebii episcopi de sancto Sylvestro papa Romano de doctrina rabbinorum[2] et miraculis et de curatione Con-

1. Le ms. ajoute en forme de titre, comme ci-dessus : Itala.
2. rabbidorum *ms.*

stantini imperatoris. — 12us beati Cosmæ Vestitoris de reversione reliquiarum beati Joannis Chrysostomi. — 13us Amphilochii episcopi Iconii de hypapante[1] et beata Anna et Simeone. — 14us N... de martyrio beatæ Agathæ. — 15us Vita beati patris Leonis arc*h*iproedri[2] Catanensis. — 16us Joannis Chrysostomi de publicano et phariseo. — 17us ejusdem de filio prodigo. — 18us Joannis monachi de iis qui in fide moriuntur, quod per oblationes et bona opera liberantur. — 19us et 20us de sanctis. — 21. Beati Ephrem de secundo adventu Christi. — 22us b. Hypoliti martyris de fine mundi et anthichristo, et interpretatio Danielis visionis, et de secundo adventu Christi. — 23us de quiescentibus in Christo beati Ephrem. — 24us Joannis Chrysostomi de transgressione jejuniorum. — 25. De martyrio quadragint martyrum incerti. — 26us Joannis Chrysostomi de annunciatione b. Virginis. — 27us Andreæ Hierosolimitani archiepiscopi Cretensis de quatriduano Lazaro. — 28us deest. — 29us ejusdem Andreæ de ramis palmarum. — 30us Georgii episcopi Nicomediæ et rhetoris de beata Virgine. — 31us Epiphanii episcopi de sepultura Christi et descensione ad inferos. — 32. Nectarii archiepiscopi Cæsareæ Capadociæ cur tempore jejuniorum celebretur memoria beati martyris Theodori, et de jejunio et eleemosyna. — 33. Beati Ephrem de Joseph. — 34. Joannis Chrysostomi de decem virginibus. — 35. Ejusdem de unguento et de meretrice. — 36. Ejusdem de proditione Judæ. — 37. Ejusdem de illo : Pater, si possibile est. Folio, pergameno, anno 600.

[15.] Aliud volumen simile. Initium deest. Beati Ephrem in prophetam Danielem et tres pueros. — Ejusdem de Abraham et Isaac. — N... de trium puerorum fortitudine et de Daniele propheta. — Beati Ephrem de optimo pulchritudinis Joseph. — Joannis Chrysostomi de natale Domini sermones duo. — Procli[3] archiepiscopi Cappadociæ de laudibus beatæ Virginis et de natali Christi. — Antiochi episcopi Ptolemaïdos de natali Christi. — Epiphanii archiepiscopi Constanciæ Cypri de laudibus Virginis et de natali Christi. — Basilii archiepiscopi Cæsareæ Cappadociæ de natali Christi. — Procli[4] de eadem re sermones duo. — Ejusdem de laudibus protomartyris Stephani. — Gregorii Nisseni de eadem re. — Joannis Chrysostomi patriarchæ Constantinopolitani de Herode et infantibus. — Gregorii Nisseni de magno Basilio fratre suo. — Joannes Chrysostomus de theophan*i*is sermones octo. — Gregorii archiepiscopi Neocesariensis Taumaturgi de eadem re. — Methodii episcopi et martyris homilia in diem hypapantes[5] et de Virgine et Anna et Simeone. — Joannis Chrysostomi de

1. hypopante *ms.*
2. archiprocedri *ms.*
3. Prochi *ms.*
4. De même.
5. hypopantes *ms.*

eadem re[1]. — Cyrilli archiepiscopi Hierosolimitani de eadem re. — Amphilochii episcopi Iconii de eadem re. — Thimothei presbyteri Hierosolimitani de Simeone et Nunc dimittis. — Gregorii episcopi Nisseni de laudibus beati martyris Theodori. — Joannes Chrysostomus de annunciatione sermones tres. — Gregorii archiepiscopi Cæsariensis Taumaturgi de eodem sermones duo. — Andræ Hierosolimitani archidiaconi Sanctæ-Resurrectionis et archiepiscopi Cretæ de eodem. — Joannis Chrysostomi de quatriduano Lazaro sermones duo. — Hesichii presbyteri Hierosolimitani de eadem re. — Andreæ Hierosolimitani archiepiscopi Cretæ de eadem re. — Chrysostomi de Lazaro et de palmis. — Item ejusdem de palmis. — Procli CP. archiepiscopi de palmis. — Andreæ Hierosolimitani archiepiscopi Cretensis de eisdem. — Joannis Chrysostomi CP. de secunda die magnæ hebdomadæ. — Ejusdem de arida ficu, eodem die. — Leontii presbyteri CP. de beato Job, eadem die. — Joannis monachi Damasceni presbyteri de ficu arida et parabola[2] vitis, eadem die. — Joannis Chrysostomi in « Pater, si possibile est, die 3ª magnæ hebdomadæ. — Leontii presbyteri Constantinopolitani in Job, eadem die. — Joannis Chrysostomi de invidia super illud evangelii : Exeuntes Pharisæi concilium cœperunt contra Jesum, die 4ª. — Ejusdem de meretrice et jejunio. — Item ejusdem de eadem. — Beati Ephrem de eadem et de unguento. — Leontii presbyteri Constanti*nop*. de quinta feria. — Joannis Chrysostomi de mandato et lavatione. — Ejusdem de feria quinta et de sacra communione corporis et sanguinis Christi. — Ejusdem de eadem feria et de proditione Judæ. — Ejusdem de paschate. — Gregorii episcopi Antiochiæ de resurrectione post tres dies. — Athanasii episcopi Alexandrini de paschate. — Leontii presbyteri CP. de resurrectione Domini. — Joannis Chrysostomi de eadem re. — Ejusdem de paschate sermones duo. — Ejusdem de dominica die paschatis. — Ejusdem de paschate et nuper baptisatis. — Athanasii episcopi Alexandrini de nova dominica et incredulitate Thomæ. — Joannis Chrysostomi de dominica in albis et de Thoma sermones duo. — Ejusdem de media pentecoste sermones duo. — Leontii episcopi Neapolis de eadem. — Cyrilli episcopi Hierosolimitani de paralitico piscinæ. — Joannis Chrysostomi de cæco nato. — Ejusdem de ascensione Christi sermones duo. — Ejusdem de pentecoste et sancto Spiritu sermones duo. — Ephræm de laudibus martyrum totius orbis. — Modesti episcopi Hierosolimitani de natali præcursoris. — Joannis Chrysostomi de eadem. — Athanasii archiepiscopi Alexandrini de Elisabeth et Maria. — Antipatri episcopi Bostres de natali beati Joannis Baptistæ et silentio Zachariæ et annunciatione. — Joannis Chrysostomi de beato Petro et de lacu Genezareth. — Ejusdem de laudibus sancti Pauli. — Ejusdem de transfiguratione. — Cyrillus Alexandri-

1. die *ms*.
2. probalam *ms*.

nus de eadem. — Joannis Chrysostomi de obitu et sepultura beatæ Virginis. — Joannis monachi Damasceni presbyteri sacræ urbis de eadem re. — Andreæ Hierosolimitani de eadem re. Fol., pergameno, anno 600. Ex abbatia Sancti-Petri de Agro[1].]

16[2]. Homiliæ 26 sine principio et fine super Genesim Fol., pergam. an. 700.

17. Homiliæ 22 de statutis et non jurando, Chrysostomi addit latinus. In-4, pergam., an. 400.

18. Vitæ sanctorum sine principio et fine, nomine mensis septembris. Prima est Euphrosinæ 25, secunda Joannis Theologi 26 ejusdem tem mens. sept. Fol., pergam., anno 500.

19. Homiliæ Gregorii Nazianzeni Theologi 17 sine principio. Prima de... — 2ª de paschate. — 3ª de nova dominica. — 4ª de pentecoste. — 5ª de Juliano et decessu Nazianzum. — 6ª de natali Domini. — 7ª de sanctis luminibus. — 8ª Epistola ad Nectarium Constantinop. archiepiscopum. — 9ª de baptismate. — 10ª epitaphium magni Basilii. — 11ª de Cypriano martyre. — 12ª epitaphium magni Athanasii archiepiscopi Alexandrini. — 13ª de Maccabæis. — 14ª est sine initio de pauperibus educandis. — Deest 15ª. — 16ª ad patrem silentem ob plagam chalazes. — 17ª ad eumdem et alios qui prosecuntur CPolitanam sedem. Folio, pergameno, anno 600.

20. Commentaria in Matheum incerti. Desunt initio multa. Fol., perg., an. 600.

21. Vitæ sanctorum. — Prima Simeonis incerto autore. — 2ª miracula Michaelis archangeli[3]. — 3ª Andreæ archiepiscopi Cretæ de natali Virginis. — 4ª Pantaleonis presbyteri monasterii Byzantii de exaltatione sante crucis. — 5ª Constantini imperatoris ὀπτασία N. — 6ª Inventio sanctæ crucis. — 7ª vita *sanc*ti Eustathii et ejus uxoris Theospiteos et duorum filiorum Arcadii et Joannis. — 8ª de beato Thoma apostolo apud Indos. — 9ª Cyrilli episcopi Alexandrini de obitu trium puerorum et Danielis. — 10ª Joannis archiepiscopi Thessalonicensis hymnus in Deum et in beatum martyrem Demetrium. — 11ª miracula beatorum Cosmæ et Damiani. — 12ª Timothei et Alexandrini miracula beati martyris Menæ. — 13ª de Philippi apostoli peregrinatione et martyrio. — 14ª miraculum sanctorum martyrum Samonæ, Guriæ et Abbibæ in Euphemiam puellam. — 15ª Joannis Theologi de evangelio sancto dato in Pathmo. — 16ª Martiani archiepiscopi Constantip. de b. Virgine. — 17ª Joannis Chrysostomi de presbyteris et diaconis de oblationibus. — 18ª Martyrium b. apostoli Andreæ Patris Achaiæ[4]. — 19ª Martyrium beatæ Barbaræ. — 20ª An-

1. Je crois comprendre que ce ms. nº 15 est décrit comme faisant partie de la collection d'Agro, au même titre que le ms. nº 7.

2. A partir d'ici les numéros des mss sont de la main même du copiste.

3. Plus : *et vita archiepiscopi*, qui paraît être un bourdon.

4. Achniœ *ms.*

dreæ archiepiscopi Cretensis de Nicolao archiepiscopo Myroes Lyciæ. — 21^{a} miracula ejusdem. — 22^{a} Joannis Chrysostomi de natali Domini. — 23^{a} ejusdem de eadem re. — 24^{a} martyrium beati protomartyris Stephani. — 25^{a} Joannis monachi presbyteri urbis Eubœas de sanctis infantibus et Rachele. — 26^{a}. Joannis Constantinop. archiepiscopi de theophaniis. — 27^{a} vita Joannis monachi Calybitæ. — 28^{a} Cyrilli archiespiscopi Alexandrini de Melchisedech. — 29^{a} ejusdem de Apanto (forte hypapante[1] fii seu purcatione) et de Simeone. — 30^{a} martyrium b. Blasii Sebastopoli. — 31^{a} Joannis Constantinopolitani archiepiscopi de filio prodigo. — 32^{a} Ephraim de cruce et de secundo adventu. — 33^{a} Joannis Chrysostomi archiepiscopi Constantinop. de jejunio et de Adam. — 34^{a} beati Dorothei de jejunio. — 35^{a} Joannis Constantinop. de jejunio. — 36^{a}. Ejusde*m* de illo : Si filius Dei es, dic ut lapides. — 37^{a}. Ejusdem Chrysostomi de eleemosyna et charitate. — 38^{a} Eusebii episcopi de sancta dominica. — 39^{a} de martyrio quadraginta martyrum Sebastiens. — 40^{a} Joannis Chrysostomi de annunciatione. — 41^{a} Sophronii sophistæ vita b. Mariæ Egiptiacæ. — 42^{a} Joannis CP. de quatriduano Lazaro. — 43^{a} ejusdem de palmis. — 44^{a} ejusdem Chrysostomi de Joseph. — 45^{a} ejusdem de ficu arida. — 46^{a} ejusdem de decem virginibus. — 47^{a} Athanasii archiepiscopi Alexandrini de quinta feria et proditione Judæ. — 48^{a} Joannis CP. archiepiscopi de parasceve. — 49^{a} Amphilochii episcopi Iconii de sancto sabbato. — 50^{a} Gregorii Nazianzeni Theologi de dominica in albis. — 51^{a} ejusdem de eadem re. — 52^{a} Joannis Constanp. de ascensione Domini. — 53^{a} ejusdem de pentecoste. — 54^{a} ejusdem de transfiguratione. — 55^{a} Andreæ archiepiscopi Cretensis de assumptione beatæ Virginis. — 56^{a} martyrium beati Theodori. Folio minori, pergameno, anno 600.

22. N... historia de obsidione Constantinop. a Persis et Barbaim et mortalitate secuta : hæc ante cœtera manu recentiore. — Primum capitulum totius voluminis de conceptione Præcursoris. — 2um, memsis septembris 26, Prochori unius ex 7 diaconis, Stephani protomartyris consobrini (ἀνεψίου), de Joanne Theologo et evangelista. — 3um, mensis octobris 3, martyrium sancti Dionysii Areopagitæ. — 4um vita beatæ Eupraxiæ et parentum Antigoni et Eupraxiæ. — 5um de beato Thoma apostolo qui palatium in India ædificavit in cœlis regi Indorum. — 6um mors beati apostoli et evangelistæ Lucæ in Thebis. 7um martyrium beati Demetrii. — 8um mors ejusdem et de Mariano eparcho. — 9um, mensis novembris 8, Pantaleonis diaconi magnæ ecclesiæ miracula beati Michaelis. — 10um Timothei archiepiscopi Alexandrini de miraculis beati martyris Mennæ. — 11um Leontii episcopi Neapolis Cypri de vita b. Joannis Eleemosynarii. — 12um homilia Theodori episcopi Trimetuntarum de vita Joannis Chrysostomi archi-

1. hypopante *ms*.

episcopi Constantinopolitani. — 13um martyrium apostoli Philippi. — 14um de martyrio b. apostoli atque evangelistæ Matthæi. — 15um martyrium b. Jacobi in Perside. — 16um peregrinatio et actus Andreæ apostoli qui in Achaia obiit sub Ægeate. — 17um Joannis Chrysostomi de die natali Domini et de beata Susanna. — 18um Cyrilli archiepiscopi Alexandrini de tribus pueris et Daniele. — 19um martyrium Anastasiæ virginis. — 20um Athanasii archiepiscopi Alexandrini de vigila natalis Domini : Cum esset desponsata Maria Joseph. — 21um Basilii archiepiscopi Cæsareæ Capadociæ de natali Domini. — 22um martyrium protomartyris Stephani. — 23um Athanasii episcopi Alexandrini epistolæ de vita b. Antonii. — 24um b. Cosmæ Vestitoria de reditu reliquiarum Joannis Chrysostomi. — 25um Vita Leonis archiepiscopi Cataniæ. — 26um de inventione capitis b. Joannis Baptistæ. In-folio, pergameno, anno 500.

23. Vitæ sanctorum N.... — Prima martyrium b. Polyeucthæ. — 2^{a} beati Martiniani mensis ejusdem die X^{a}. — Et prope finem vita sancti Athanasii Alexandrini mensis januarii XVIII. Deest finis. Folio minori, pergameno, anno 500.

24. Opera Gregorii Nazianzeni sine principio. — Prima... — 2^{a} ad Heronem philosophum Alexandrinum exulem propter fidem et reversum post triennium. — 3^{a} vel 14 vel 30, de navigatione Ægyptiorum episcoporum. — 4^{a} vel 31, de theologia et constitutione episcoporum. — 32. De theologia iterum. — 33 alias. 17, ad Eunomianos. — 34. De Filio liber 1us. — 35. De Filio liber 2us. — 36. De Sancto Spiritu deest. — 38. Ex agro contra Maximum. — 39. De bono ordine ἐνταῖς διαλέξεσιν. — 40. Contra eos qui irascuntur contra sedem Constantinopolitanam. — 41. Ad Clèdonium presbyterum epistola prima. — 42. Ad eumden epistola secunda. — 43. Ad Nectarium episcopum Constantinop. — 44. Contra Julianum sine fine. Folio minori, pergameno, anno 300.

25. Homiliæ 30 hexamerum in Genesim Joannis Chrisostomi. Desunt sex et septimæ initium. Folio minori, pergameno, anno 600.

26. Joannis Chrysostomi de ingressu quadragesimæ de principio mundi et cœtera in Genesim. Folio, pergameno, anno 600.

27. Vitæ sanctorum sine nomine mensis decembris. Folio, pergameno, an. 700.

28. Opera Gregorii Nazianzeni Theologi cum scholiis. — 1. De paschate. — 2. Apologeticus de sacerdote. — 3. Πρὸς τοὺς καλέσαντας ἐν ἀρχῇ καὶ μὴ ἀπαντήσαντας μετὰ τὸν πρεσβύτερον[1]. — 4. Apologeticus ad patrem cum factus est episcopus. — 5. Ad eumden quod promisit cum præfici ecclesiæ Nazianzenæ. — 6. Ad eumdem et Basilium post reversionem a fuga. — 7. Ad Gregorium episcopum Nyssenum fratrem Basilii. — 8. Ad cives Nazianzenos. — 9. Ad Julianum. —

1. Ici encore le copiste a estropié ces quelques mots grecs. Je les restitue.

10. Ad patrem de plaga Chalazæs. — 11. Pacifica tertia dicta CP. post discordiam episcoporum. — 14. Epitaphium ad Cæsarium fratrem. — 15. Item ad sororem Gorgoniam. — 16. Item ad patrem præsente Basilio. — 17. De theophaniis. — 18. Oratio funebris de magno Basilio. — 19. De sacris luminibus. — 20. De baptismo. — 21. De paschate. — 22. De nova dominica sive de encenis. — 23. De pentecoste. — 24. De Maccabæis. — 25. De Cypriano martyre. — 26. De presentia CL episcoporum. — 27. De beato Athanasio. — 28. De pauperum amore. — 29. Ad Eunominaos et de theologia. — 30. De nova dominica. Folio, pergameno, anno 700.

29. Theodori Cathecheses monachorum sine initio. Desunt capita 4. In fine est testamentum ejusdem. Item Naucratii epistola de vita ejusdem Theodori. Folio, anno 500.

30. Pauli epistolæ cum procemio et scholiis ad Romanos. — Item actus apostolorum, epistolæ canonicæ Jacobi et Petri. Deest finis et principium. — In-4°, pergameno, anno 500.

31. Abbatis Joannis monachi præfecti montis Sina cognomento Scholastici photisma ad abbatem Joannem præfectum Raith*u*. — Climax. — Ephraim : 1 asceticus; 2 non reddendum sed dolendum; 3 de diebus peccandi et pœnitendi, etc.; 4 de festis. — Joannis Chrysostomi de falsis magistris et hæreticis; 2 de presentia Christi et de resurrectione contra Judæos. — Symbolum Nicænum[1]. — Vita Simeonis Stilitæ. — Martyrium 40 martyrum Sebasten. — Acta b. Nicolai archiespicopi Myrensis metropolitani Lyciæ. — Vita Heliæ et Helisæi. — Apocalipsis Joannis apostoli et evangelistæ Theologi. — Vita et martyrium Gregorii magnæ Armeniæ. — Miracula archangelorum. — Martyrium beati Georgii. Folio, pergameno, anno 450.

32. Diversæ quæstiones cum solutionibus ex verbis relatis Gregorii Nisseni, Theodoriti, Chrysostomi, Gregorii Theologi, Nemesii episcopi de natura hominis. — Epiphanii, Cyrilli Alexandrini in Job. — Ex apostolicis constitutionibus, Hypolito, Tito episcopo Bostrorum, et ex Limonario, Basilio, ex constitutione Petri et Pauli, ex sexta synodo 89. — Vita Euphrosini. — Eusebii historia. — Isidori episcopalis, beato Ephraim, Severo Antiocheno, Hesichio, Maximo, Platone, Clemente, Joanne Climace, Isidoro Pelusiota, Athanasio, Josepho Diadocho, Nilo monacho, Palladio, Marcho monacho, Nicephoro archiepiscopo Constantinop. Folio, pergameno, anno 500.

33. Opera Isaac anachoretæ : 1. Περὶ ἀποταγῆς et de monastica disciplina sermones tres. — Postea quæstiones et responsa. — 3. De ordine monasticæ regulæ, etc., quæ sunt in libro cujus initium est Sancti Maximi dialogus post verba sancti Isaac. — 4. Catecheses Theodori præpositi Studio ad discipulos. — In fine testamentum ejusdem Theodori. — Naucratii monachi epistola. — Iambi Theo-

1. Nissenum *ms.*
2. episcopalis *sic ms.*

dori in martyres. Desunt quædam. Folio minori, pergameno, anno 450.

34. Evangelia. In-4°, pergameno, an. 400.

35. Dyonisii Areopagitæ.

XII

SOUSCRIPTIONS

Je réunis ici les souscriptions de manuscrits signalées au cours du présent volume. J'ai suivi l'ordre même dans lequel elles s'y trouvent citées.

1.

Vaticanus 1611.

Fol. 94′ :] ✠ τέλος τοῦ πρώτου τῶν τεσσάρων τεύχους. τῶν εἰς τὸ κατὰ λουκὰν ἅγιον εὐαγγε. κατὰ συναγωγὴν ἐξηγήσεων : ἐπληρώθη μηνὶ αὐγ. κε′ τῆς αὐτῆς ἰνδ. ἐν ᾗ καὶ ἤρχθη.

Fol. 158 :] ✠ τέλος τοῦ δευτέρου τῶν τεσσάρων τεύχους. τῶν εἰς τὸ κατὰ λουκὰν ἅγιον εὐαγγέλιον. κατὰ συναγωγὴν ἐξηγήσεων ✠ ἐπληρώθη μηνὶ ἰανν. κε′. τῆς αὐτῆς ἰνδ. ἐν ᾗι | καὶ ἀρχὴν ἔλαβεν : | ...... ἐπληρώθη εἰς τὴν σχολὴν τοῦ ἁγίου πέτρου μετὰ τὸ ἐμ. μοῦλτ. : |

Voy. plus haut, p. 48. Inédite. — μοῦλτ.]??

2.

Vaticanus 1636 (fol. 242′).

✠ Ἔγραφη διὰ χ. λέοντος εὐτελ. πρεσβυτέρου καὶ |||||||||| μη. | μαρτ. ἰνδ. β′ ἡμέ. γ′ ὥρ. ϛ′ ἔτ. ͵ϛφοβ′ :

Voy. plus haut, p. 49. Inédite.

Fol. 243, de seconde main, un contrat grec inédit, daté de juillet 1159, qui tient toute la page :

✠ σιγνον χειρὸς θεωδορου υιου πασχ. αγιομαβρι. ✠ σιγνον χειρος |||||||||| | του κε γαμβρου του πρρ νικολαου του πρρ λιανδρου ✠ σιγνον χειρος νικολαου υιου αυτων. | σιγνον χειρος ιω. ετερου υιου αυτ. σιγνον χειρος κωνστ.τινου ετερ. υιος [*sic*] αυτ. | Εν ονομ. τοῦ π̅ρ̅ς̅... Il s'agit de la vente d'une vigne située εν ταυτη τη περιοχι κασιανου... Le contrat Εγραφη χειρι νικολαου κων$^{\delta\delta}$. φιλυ$^{\pi\pi}$. και ταβουλ. κασιανου | |||||||||| ιουλ. ινδ. β′ [*sic*] ετους ͵ϛχξζ′. | Fol. 3, graffite à moitié effacé du XIIIe siècle : εν μη. μα. |||||||||| εἰς τας ε′ ημερας ωρα ε επολεμησεν ο ριγο καρλος |||||||||| | εις τοποθεσιαν της πολ. βενεβεντου ετ. ||||||||||

ἰνδ. θ′ | Au-dessous, d'une main de la même époque : ✠ εγραφι δια χειρως ιω. πρεσβοιτερου ||||||||||||||||, le reste m'échappe. Au verso du même feuillet, une nouvelle main, du XIIIe siècle encore, écrit : ✠ ἐγεννήθ. ὁ ἐμὸς υἱος βονηφάτιος ἐν μη. ἴουλ. κ′. ἐν ἡμε. κυριακ. ὥρ. β′ ἰνδ. ϛ′ ἔτ. ,ϛυ |||||| [?] |. Au-dessous, la même main : εἰσὶν τὰ βιβλήα τοῦ ἐκκλη.αρχ. καὶ ταβουλ. ιω. ἰερε. ταυτ. ενπρρωτ. τὸ παρὸν ἀναγνωστη. | καὶ τὸ διερμενευτ. ενα. και [un titre effacé] καὶ ὁ δαμασκηνὸς καὶ τὸ τέτραβ^{α}. καὶ το ψαλτ^{ε}. | καὶ τὸ εὐχολο^{γ}. καὶ το αναπαυσι^{μ}. ||||||||||||||||||||. καὶ τὸ ἀναγνωστικὸν |||||||||||||||||||| | εν ω ἐστὶν μεγα^{λ}. |||||||||||| καὶ τετρα^{δδ}. ἐν αἷς ἐστην ἡ γεναίαλογηα της θκου καὶ αλλον | ἐν ευχολο^{γ}. |

3.

Vaticanus 1992 (fol. 219′).

·⁚· δόξα τῶ πληρωτῆ τῶν καλῶν ✠ | ✠ ἡ παροῦσα δέλτος ἐγρα. χειρὶ βαρθολομ. | εὐτελοῦς αχ. πρ. ἐπληρώθη δὲ μὴ. ἰυυνιω γ′. | ἡμε. ϛ′ ὥρα ιβ′. τοῦ ,ϛχιβ′ ἔτους. ἰνδ. ιβ′ ✠ | οἱ ἀναγινώσκοντες εὔχεσθ. καὶ συγχωρήσατ. ✠ |

Voy. plus haut, p. 53. Inédite.

4.

Vaticanus 1997 (fol. 178).

Ἐγράφει διὰ χειρὸς θυτου τλίμονος | δωσειθεου του ξενου. καρθὺς ε|νόρει, μονῆς τοῦ μελιτήνου.

Voy. plus haut, p. 54. Inédite.

5.

Vaticanus 2000 (fol. 204′).

Εθεληω^{θ} τὸ παρὼν βιβλίον | διαχειρὸς παχ.μίου μοχ. | διὰ συνδρομῆς τοῦ πνικοῦ | ἡμῶν πρς βαρ^{θλ} ἱερομόνα^{ζ} | μνησ^{θ} κε το ξύσαν^{τ} ἁμαρτὸ | γρ. ἀμήν ε^{τ} ,ϛχι′ ἰνδ ι′ ιούνι^{ω} | εις τ. κϛ′ ωρ. ϛ′ οι αναγινωσ|κοτες εὔχεσ^{θ} καὶ μη καταρ^{ν} | ὅτι καὶ ὁ γρ. παραγρ. ✠ |

Voy. plus haut, p. 55. Inédite.

6.

Vaticanus 2001 (fol. 305).

Μνήσ^{τ}τι κε. τοῦ δούλοῦ σου | παύλ. μοχ. καὶ ἡγουμένου | τῆς μονῆς τις θκου. τ. | κερρατ. τ. πόθων | κτησαμέν. ταύτ. τὴν | βήβλον. |

Voy. plus haut, p. 55. Inédite. — Corrigez : τοῦ πόθῳ.

7.

Vaticanus 2002.

Fol. 63′ :] Ετελειω^{θ} τὸ ἐυαγγε^{λ} τὸ κα^{τ} | μ^{ϱ} θῦ βοηθουν^{τ} μ.^{η} ϊουνι^{ω} | ἐν ἡμέρα ε′ τοῦ ἁγι^{ου} βαρθ | τοῦ ἀποσ^{τ} ὥρα γ′ τῆς θεί. | λειτουργιας.

Fol. 117 :] ·⁚· γραφὲν δια χ. | κωνσ^{τ} ἁμαρτωλοῦ καὶ | ταπεινου α^{ππ} οἰκῶν ἐν | πολει ταβερνῶν. μηνὶ | σεπτεμβρίω τελειω^{θ} εἰς | τὰς ζ′ ἡμ^{ε} β′ ὥρα δ′ ἔτ^{ουσ} | ‚ϛφξα′ ινδ. ϛ′ ἡλίου κύκ^{λ} η′ | σ. κύκ^{λ} ε′ ·⁚· παρὼν | τῆς ἡγεμονίας γεωργιλὰς στρα|τηγοῦ καλαβρίας ·⁚·

Voy. plus haut, p. 55. Signalée par M. Gardthausen, *Palæographie*, p. 318. Noter l'emploi du mot παρών.

8.

Vaticanus 2021 (fol. 140′).

·⁚· Δόξα τῶι πληρωτῆι τῶν καλῶν : | ✠ ἐπληρώθ. ἡ παροῦσα βίβλος τοῦ ||||||||υ $\overline{\text{πρς}}$ | ἡμῶν συμεὼν, μη. μαΐω ιϛ′ ἡμέρ. γ′ ὥρα θ′ | τῆς ϛ′ ἑβδ. τῆς π. τοῦ ‚ϛχιγ′ ἔτους. ινδ. ιγ′, | ἐγρά. χειρὶ βαρθολομαίου ἀνα. αχ. οἱ χρώμ^{οι}. | αὐτῆς, εὔχεσθε καὶ συγχωρήσατέ μοι διὰ τὸν $\overline{\text{κν}}$ ✠

Voy. plus haut, p. 58. Inédite. L'abréviation τῆς π. est pour τῆς πεντηκοστῆς, et pentecôte s'entend ici des cinquante jours du temps pascal.

9.

Vaticanus 2041 (fol. 336).

Ἐτελιωθ. ἡ ἱερὰ βίβλος αὕτη | διὰ συνδρομ. γεωργίου α.σπαθ. τοῦ | μωρογεωργίου. καὶ τὸν μισθὸν δόη | αὐτῶ. $\overline{\text{κς}}$ ὁ $\overline{\text{θς}}$. κατὰ τὴν τοῦ ἔργου | ἐκπλήρωσιν· ἐμοὶ δὲ τῶ γράψαντ. καὶ κόπους ὑποστάντ. αἰτεῖσθε | οἱ ἐντυγχάνοντ. τυχεῖν. τῆς ἐκ | δεξιῶν στάσεώς τε. καὶ τάξεως. σὺν αὐτῶ | $\overline{\text{χω}}$ τῶ $\overline{\text{κω}}$ ἡμῶν. ὅτι αὐτῶ πρεπ. πᾶ. | δόξα τιμὴ καὶ προσκύνησις. νῦν | καὶ ἀεὶ. καὶ εἰς τοὺς αἰῶνας τῶν αἰώνων ἀμήν.

Voy. plus haut, p. 59. Citée par Gregory, *Prolegomena*, p. 709, d'après J. M. A. Scholz, *Biblisch-kritische Reise* (Leipzig, 1830), p. 102. Je reproduis le texte du ms.

10.

Vaticanus 2050.

Fol. 87′ :] ✠ Δόξα τῶ πληρωτῆ τῶν καλῶν ✠ | ἐγρά. χειρὶ βαρθολομαίου ἀνα. αχ.

Fol. 117 :] Ἐπληρώθ. ἡ παροῦσα βίβλος τῶν | ἀσκητικῶν τοῦ ὁσίου $\overline{\text{πρς}}$ ἡμῶν

ϐα|σιλείου. μη. αὐγούστω. η'. ἡμε. γ' ωρ. ια'. | τοῦ ,ϛχιγ' ἔτ. ινδ. ιγ'. τῶ ἐνιαυτῶ | ὅτε καὶ ὁ ἁγιώτατος πάπα πασχάλιος | σιγίλλιον ἐλευθερίας ἐποίησε τοῦ | 'θϛϙλψθ'ψλχ $\overline{\text{πρς}}$ ἡμῶν ϐαρθο|λομαίου εἰς τὴν ά. αὐτοῦ μονὴν τὴν ὑ|περαγίαν θ$\overline{\text{κον}}$ τὴν καλουμένην τοῦ | ϖλυλνϙθ'ψϐ. ἣν αὐτὸς ἐκ ϐάθρων | ἀνήγειρε καὶ ἀνωκοδόμησεν. εἰς | ὠφέλειαν πολλῶν ψυχῶν καὶ δόξαν | θῦ. τῶ αὐτ. δὲ ἐνιαυτ. ἦν ὑποστρέψας | ὁ ϐαϊμούνδις εἰς καλαϐρίαν, φεχ' | ζσν ἐπ κϖλώσκλχ 'θοεμ'ϙλχ ✠ | ἐπψλψε ϛὲ ἐχϖεν 'θνθ'κθχ|ωϛν 'ϐ 'θζϛ'θ ζλνϐ οχψϖσ|αεϙωθ ἐπ υεϛϖôν ξθοθϙ|ϙνσν. κθνχ ζθϖ ἐκλοχλϖ|πεϛ θχψϐγ νϙπλοθλω λ' | ξθοθϙϙνλω πθϙ θϖχ. επίσκοπ. | ξεψθ ψϐω ζενεθω θχψλχ. | δόξα τῶ πληρωτῆ τῶν καλῶν.

Voy. plus haut, p. 16 et 60. Publiée par Montfaucon, *Palæographia*, p. 287. Puis à nouveau par moi, *Römische Quartalschrift*, t. II (1888), p. 39-40.

11.

Vaticanus 2061 (fol. 135').

Β	ΒΑϹΙΛΕΙΟΥ ΔΟΣ ΧΕ ΠΑΥΛΑΝ ΤΟΙΣ ΠΟΝΟΙΣ·	Π
Α	ΛΥΣΙΝ ΤΕ ΠΑΝΤΩΝ ΩΝ ΤΕΤΕΥΧΑ ΠΗΜΑΤΩΝ ·:·	Ρ
Ε Ι Ω (C)	ΚΑΙ ΠΑΣΙΝ ΗΔΕ ΤΟΙΣ ΠΟΘΩ ΤΕΛΕΥΘΩΣΙΝ ·	ΤΕΡΩ
Λ	ΒΙΒΛΩ ΠΕΛΟΥΣΗ ΤΟΥ ΛΙΑΝ ΘΕΟΛΟΓΟΥ ·	Β (C)
	ΓΝΩΣΙΝ ΠΟΡΙΖΕΙΝ ΚΑΙ ΧΑΡΙΝ ΣΗΝ ΛΑΜΒΑΝΕΙΝ ·:·	Υ

Voy. plus haut, p. 61. Inédite. Accentuée dans le ms.

12.

Vaticanus 2082 (fol. 162).

✠ μνησθ. $\overline{\text{κε}}$ τοῦ ποθ. κτίσαντ. τὴν ταύτ. δελτ. | ||||||||||||| ἔτους ,ϛφξδ' ||||||||| γ'. | ὥσπερ ξένοι χαίρουσιν ἴδιν πατριδ. οὐτ. καμοι τὸ γραψαντ. | ϐιϐλίου τελ. ἐτελιωθ. σὺν θ$\overline{\text{ῶ}}$ ἡ δελτ. αὐτ. διὰ χ. θεοδ. ταπεινου πρε. | ἐκκλησιας τῶν ἁγίων α$\overline{\text{ππ}}$°. μη. μ||||||||||| εἰς τ. κ' ἡμέρα σαμϐατ. ωρ. θ' ϐασιλ. | ||||||||||||| πορφυρογ ||||||||||||| ἡγεμωνευωντ. τὴν καλαϐρίαν λ||||||||||| πατρικ | |||||||||||||||||| τῆς χώρας ἔθνως τῶν ἀθέων φράγκων. κατα τ. | νέμευ||||||||||| θεοκτιστου ρουσιαν ||||||||||||||||| | |||||||||||||||. χειρ||||||| γράψασα σιπεται ταφ|||||||| |

Voy. plus haut, p. 64. Inédite.

13.

Cryptensis Δ, δ, I (fol. 222').

'Ετελιώθ. τὸ παρ. ϐιϐλίον. διὰ χειρὸς συμέων ἱερομχ. τῆς | μον. τῆς ὑπεραγίας θ$\overline{\text{κου}}$ καὶ ἀεὶ παρθ. μαρίας καὶ νεο|δηγητρίας. τοῦ ὁσ. $\overline{\text{πρς}}$ ἡμῶν ϐαρθ. ,αχπζ' ινδ. ε' | μη. ἰουλίω εἰς τ. κε'.

Voy. plus haut, p. 67. Publiée par Rocchi, *Codices cryptenses*, p. 389. Je reproduis le texte du ms.

14.

Cryptensis Γ, β, VIII (fol. 145).

Ἐγράφη τὸ παρὸν βιβλίον διὰ χειρὸς κύρου | ἀγγέλ. τοῦ κριτ.λέοντος κανον. καὶ χαρτοῦ λάριος [*sic*] τῇ μρι | ἐκκλησία τῆς ἀρχιεπισκοπ. ρυ. ἐν ἔτ. τῆς τοῦ κυ ἡμῶν | ιυ χυ ἐνανθρωπίσεως. χιλιοστῶ πέτακοσι|οστῶ δ' ἡλίου κύκλου τρεχ. ιβ'. σελήνης | δὲ κύκλου τρέχοντος β'. [*sic*] μη. νοέμβριος ιε'. ινδ. η'.

Voy. plus haut, p. 67. Publiée par Rocchi, *op. cit.*, p. 261. Je reproduis le texte du ms.

15.

Vaticanus 1650 (fol 185').

✠ ΕΙΛΗΦΕ ΤΕΡΜΑ ΒΙΒΛΟΣ | ΗΓΛΑΙΣΜΕΝΗ. ΧΥ ΦΕΡΟΥ|ΣΑ ΤΟΥΣ ΘΕΟΦΘΟΓΓΟΥΣ ΛΟ|ΓΟΥΣ. ΕΓΡΑΨΕ ΤΑΥΤΗΝ ΝΙ|ΚΟΛΑΟΣ ΕΝ ΠΟΘΩ. ΕΝ Ε|ΠΙΣΚΟΠΟΙΣ ΑΡΧΙΕΡΕΥΣ Υ|ΠΑΡΧΩΝ. ΓΑΙΑΣ ΚΑΛΑΒΡΙ|ΤΙΔΟΣ. ΡΙΓΙΟΥ ΠΟΛΙΣ. ΚΑΙ | ΣΙΚΕΛΙΑΣ ΘΡΗΝΑΚΡΙΤΙΔΟΣ | ΧΩΡΑΣ. ΘΗΣΑΥΡΟΝ ΑΥ|ΤΗΝ ΩΣΠΕΡ ΑΦΘΑΡΤΟΝ | ΜΕΓΑ [κτλ.].

Ἐγράφη αὕτη ἡ | δέλτος διὰ χειρος θεοδώρου | κληρικοῦ σικελιώτου κατ' ἐ|πιτροπὴν νικολάου ἐπισκόπου | κτήτορος αὐτῆς. ἐν ἔτει ἀπὸ | κτίσεως κόσμου. ετ. ͵ϛφμε' ινδ. ε' | κυ. ☾ θ' κυ. ☉ κα'. καὶ ἐπληρώθη μηνὶ | ἰαννουαρίω εἰς τὸν αὐτὸν χρ. | ἡμέρα σα. ὥρ. γ'.

Voy. plus haut, p. 87. Inédite. Je ne donne des vers politiques qui précèdent immédiatement la ss. que ceux qui ont un intérêt historique.

16.

Laurentianus XI, 9 (fol. 282).

Τὸ ἐπονομαζόμενον τοῦ χρυσοστόμου | μαργαρῆται βιβλίον τῇ τοῦ κυ ιυ | χυ χάριτι διὰ χειρὸς ἐγραφεὶ | λουκᾶ ἁμαρτωλοῦ μοναχοῦ κατ' ἐπιτρόπην ἰ|σιδόρω [*sic*] θυεπίολω καὶ καθηγουμένω | μονῆς τοῦ ἁγίου ἰω. τοῦ ἀπείρου. τῶ ͵ϛ|φχθ' ἔτει τοῦ κόσμου ινδ. δ'. σε. κυ. ιβ'. ☉ ε' ⁘

Voy. plus haut, p. 87. Publiée par Bandini, *Cat. Mediceor*, I, 506. Je reproduis le texte du ms.

17.

Vaticanus 1633 (fol. 357').

||||||||||||||||||||||||||||||||ΡΙΟΥ· ΑΒΒΑ· ΠΡc. ΒΥT·
||||||||||||||||||||||||||||||||ΤΟ ΒΙΒΛΙ· ΥΠΗΡx.
||||||||||||||||||||||||||||||||ΟΥΜ, ΒΙCΙΝΙΑΝoy.

Voy. plus haut, p. 87. Inédite.

18.

Vaticanus Reginæ gr. 75 (fol. 101).

✠ : ΜΝΗϹΘ· ΚΕ ΤΩ ϹΩ | ΔΟΥΛΩ : ϹΥΜΕΩΝ | ΕΛΑΧΙϹΤΩ ΠΡΕΣΒΥ|ΤΕΡΩ: ΑΜΗΝ: | ἐγραφη εἰς το μαλβιτο | |||||||||| χωριο. της αγίας | παρασκευης : καὶ πα|ρακαλῶ καὶ δέομαι | τους παντ. εὔχεσθαι | ὑπερ ἐμου του ευτε|λους ...

Voy. plus haut p. 87. Publiée par Stevenson, *Cat. mss. gr. Regin.*, p. 60. Je reproduis le texte du ms., sauf les accents de l'onciale. (De même, ss. 15.)

19.

Vaticanus 2138.

[Fol. 52 :] κυριακὸς μχ. πρεσβύτερος | ἐν ἀστεω καπούης ἔγραψεν :

[Fol. 91 :] ΤΕΤΕΛΕΙΩΤΑΙ ΣΥΝ ΘΕΩ ΤΟ | ΕΚΛΟΓΑΔΗΝ ΤΟΥ ΕΥΑΓΓΕΛΙΟΥ | ΤΟΥΤΟΥ. ΔΙΑ ΧΕΙΡΟΣ ΚΥΡΙΑΚΟΥ | ΠΡΕΣΒΥΤΕΡΟΥ. ΤΑΗΜΩΝΟΣ | ΤΟΥ ΚΑΛΟΓΗΡΟΥ : ΕΝ ΕΤΕΙ ͵ϚΙΥϘΘʹ: ΙΝΔΙΚΤΙΩΝΟΣ Δʹ: | ΜΗΝΙ ΙΟΥΝΙΩ. ΕΙΣ Τ. ΙΒʹ: | ἀπὸ δὲ τῆς ἐνανθρωπήσεως | τοῦ κ̅υ̅. ἡμῶν ι̅υ̅. χ̅υ̅. ἔτη ἐν|νακοσια ενενήκοντα ἕν :

Voy. plus haut, p. 88. Inédite. Onciale accentuée dans le ms.

20.

Vaticanus 2020.

Fol. 83ʹ :] Ἐγράφη ἡ παροῦσα βίβλος τοῦ | ἐν ἁγίοις μαξίμου διὰ χειρὸς κυ|ριακοῦ ἀτασθάλου μονάχου ὁ | μελαίος καὶ ἀθλίου πρεσβυτέ|ρου : μηνὶ ἰαννουαρίω. κηʹ. ἡμε. | κυριακῆ τέλος εἴληφεν ὥρα | ηʹ. δέεται μάλα τοὺς ἐνκύ|πτοντας ταύτη τῇ δέλτω ἱκε|τεύσαι τὸν κύριον καὶ μνησθῆναι αὐτοῦ | ἐν ἐλέει καὶ οἰκτιρμοῖς ἐπιβλέ|ψαι τοῦτο ἐν τῇ τῆς κρίσεως | ἡμέρα |||||||||||||||| ἐπιτύχει ἀμπλα|κημάτων λύτρον δι' εὐχῶν ὑμῶν | ἁγίων. ἀμήν. γένοιτο κυριε ὁ θεός.

Fol. 213ʹ :] Ἐπληρώθη ἡ βίβλος αὕτη χειρὶ κυρι|ακοῦ μοναχοῦ ἁμαρτωλοῦ πρεσβυτ. μηνὶ ἰουνίω λʹ· ἡμέρα Ϛʹ. ὥρ. Ϛʹ. | ἔτους ͵Ϛφαʹ. ἐν τὸ ἁγίω μοναστιρίω | λεγομένω φελλίνω τῆς ἀστέως κα|||||||||| |

Voy. plus haut, p. 88. Inédite.

21.

Cryptensis B, α, IV (fol. 1).

ΕΤ. ͵ϚΦʹ ΙΝΔ. Εʹ ΛΟΥΚΑΣ ΗΓΟΥΜ. ΜΟΝΗΣ ΤΗΣ ΛΕΓΟΜ. ΤΟΥ ΑΓΙΟΥ ΠΡΣ ΖΑΧ. ΕΙΣ | ΤΟ ΜΕΡΚΟΥΡΙΟΝ. ΜΗ. ΝΟΕΜΒΡΙΩ ΕΙΚΑΔ. Αʹ ΝΟΣΗΣΑΣ ΧΡ. ΔΕΚΑΜΗΝΙΟΝ | ΚΕΚΟΙΜΗΤ. ΗΜΕ. ΣΑ. ΚΑΙ ΚΕΧΩΣΤΑΙ ΕΝ

ΤΩ ΝΑΡΘΗΚΙ ΤΟΥ ΑΓΙΟΥ ΑΓΓΕΛ. ΕΝ ΤΩ | ΛΕΓΟΜΕΝΩ ΒΑΛΛΕΛΟΥΚΙΩ ΣΥΝ ΒΑΡΝΑΒΑ ΤΩ ΗΓΟΥΜΕΝΩ ΚΑΙ ΝΕ|ΟΦΥΤΩ ΤΩ ΚΑΛΛΙΓΡΑΦΩ. ΚΑΙ ΘΕΟΓΝΩΣΤΩ ΤΩ ΠΟΛΥΜΑΘΗ | ΚΑΙ ΝΑΥΚΡΑΤΙΩ ΑΝΔΡΕΑ ΚΑΙ ΜΑΡΚΙΑΝΩ ΤΟΙΣ ΑΔΕΛΦ. : Ο ΛΕΧΘΕΙΣ ΚΑΙ ΤΗΝ ΒΙΒΛ. ΕΓΡΑΨΕ ΤΑΥΤ ·:·

Voy. plus haut, p. 88. Publiée par Rocchi, *op. cit.*, p. 62. Je reproduis le texte du ms. Accentuée dans le ms.

22.

Cryptensis B, α, XX (fol. 59′).

✠ ΤΩ ΕΞΑΚΙΣΧΙΛΙΟΣΤΩ ΤΕΤΡΑΚΟ|ΣΙΟΣΤΩ ΕΒΔΟΜΙΚΟΣΤΩ ΤΡΙ|ΤΩΤΟΥ ΚΟΣΜΟΥ ΕΤΕΙ· ΕΠΑΘΕΝ ΤΟ | ΦΟΥΣΑΤΟΝ ΜΑΝΟΥΗΛ ΤΟΥ ΠΑΤΡΙΚΙΟΥ | ΕΙΣ ΤΑ ΡΗΜΑΤΑ· | ΚΑΙ ΑΥΤΑ ΤΑ ΡΗΜΑΤΑ ΕΛΕΙ|ΦΘΕΙ. ΚΑΙ Η ΚΟΥΘΝΗΣΙΑ ΕΓΕΝΕΤΟ ΜΕ|ΓΑΛΗ ΣΦΟΔΡΑ· ΚΑΙ ΧΕΙΡΙ ΝΕϚΟΛΧ ΜΧ· ΕΓΡΑΦΕΙ Η ΤΟΥ ΑΓΙΟΥ ΔΩ|ΡΟΘΕΟΥ ΠΤΥΞ.

Voy. plus haut, p. 88. Publiée par Rocchi, *op. cit.*, p. 104. Je reproduis le texte du ms. Accentuée dans le ms.

23.

Parisinus 83 (pl. 298′).

Τέλος ἔλαβε τὸ παρὸν ἅγιον τετραευαγγέλιον ὑπὸ χειρὸς ἐμοῦ τοῦ πολυτλήμονος καὶ εὐτελοὺς νοταρίου Σολομὼν ὁ ἀπὸ Νότου καὶ διὰ τὸν κύριον... Ἐτελειώθη δὲ ἐνέτη τῷ ἀπὸ κτίσεως κόσμου ,ϛχωϛ′, ἰνδ. α′, ☉ κυκλῳ ιϐ′, ☾ ζ′, εἰς τὰς ιδ′ τοῦ δεκεμϐρίου μηνὸς, ἡμέρᾳ ε′, ἡ ἐπακτὴ κη′ ὥρᾳ γ′ τῆς ἡμέρας, πολεύοντος κύκλου ☉ δι′ ἔπων. Βασιλεύοντος ἐν Κωνσταντινουπόλει Μανουὴλ τοῦ Πορφυρογεννήτου καὶ ἐνδοξοτάτου βασιλέως, καὶ ἐν τοῖς Ἱεοσολύμοις Ἀμαρρὴ τοῦ κραταιοῦ ῥίξ, ἐν δὲ νήσῳ Σικελίας Γουλλιέλμου τοῦ δευτέρου ῥίγος, ἐφ' ἡμᾶς δὲ Ἰησοῦς Χριστός...

Voy. plus haut, p. 92. Inédite. (Communication de M. H. Omont.)

24.

Vaticanus 2143.

Fol. 61 :] Ἐγράφη ἔτει ,ϛχογ′ ἰνδ. γ′ [*sic*] κελεύσει τοῦ πανοσιωτ. καθηγουμένου μόνης τῆς ὑπερ|λογιμένης θεοτόκου τοῦ μίλη κυρίου ἀντονίου ·:·

Fol. 55′ :] Κ. σῶσον τὸν δοῦλον σου ϐαρθολομαῖον μοναχὸν ἐλά|χιστον ·:· ἐγράφη ,ϛχογ′ ἔτ. ἰνδ. γ′ [*sic*] ·:·

Voy. plus haut, p. 92. Inédite. Lisez indiction 13.

25.

Vaticanus 1877 (fol. 177).

Ἐτελιώθη δὲ μην. δεκ. πρώτ. ἥμερα κυ. ὥρα | θ'. ινδ. Ϛ' : ἔτος ,Ϛω' [*sic*] : δι' οἰκοδομῆς καὶ | συνδρωμῆς κυ. νικοδῆμου κατὰ τὴν ἡ|μέραν [*sic*] εκλη. τῆς αὐτῆς ἁγίας μον. τῆς ὑπ. θκοῦ τοῦ μίλι. | ...

...εὔχεσθαι φίλοι τοὺ κορινθείου παύλου.
οὗ | γὰρ πρις πέφυκεν πολις τραΐννα.

Voy. plus haut, p. 92. Inédite. Il faudrait lire ,ϛωα', pour faire concorder le millésime avec l'indiction.

Dans une pièce de vers politiques qui précèdent cette souscription, le copiste écrit :

Ἄναρχε Χριστέ, τῶν καλῶν ἡ ἀκρότης,
ὁ νύκτας ποιῶν καὶ δαδουχῶν ἡμέρας,
σκέπε, φρούρει, φύλαττε τὸν κορίνθιον
Παῦλον, ὃς ἦν ἐκ μονῆς ἀγροῦ τῶν ἀποστόλων
κάτοικος δ' αὐτῆς θεοτόκου τοῦ Μῆλι.

26.

Messanensis 98 (fol. 276').

Ἐτελειώθ. τὸ παρὸν ἅγιον εὐαγγέλιον. μηνὶ ἰουν. | ινδ. ιϐ'. ἐν τῶ ,Ϛϙϐ' [*sic*] ετ. | γραφὲν διὰ χ. ρωμϐέρτ. | τῆ προστάξει τοῦ κατὰ | τὴν ἡμέραν οἰκονόμ. τοῦ κυ. | κυ. λεοντίου :

Voy. plus haut, p. 92. Inédite. Il faut lire ,ϛψϙϐ'

27.

Vaticanus 1426 (fol. 635').

. . . .
πάντα γέγραφα συνδρομῆ τοῦ ποιμένος
μονῆς ὁσίας θείας ακροτηρίου
σρς αὐδῶ, λουκᾶ παναοιδίμου.
ἀρχιμανδρίτου, πτωχοτρόφου καὶ ξένων,
σκεπη πενήτων, χρεία τοῖς ἄλλοις πᾶσιν.
ἔτους τρέχοντος κοσμικοῦ χιλιάδων.
ἓξ συνεκατὸν ἑπτάκις τούτοις πρόσω.
εἴκοσι καὶ ἓν ἰνδίκτου πρώτης φίλοι.
μηνὶ δυσέκτω [*sic*] πέντε καὶ δὶς ἑξάκις.
ὁ συμεὼν ἔξυσα τοῦ ϐουλκαράμου
θρέμμα μεσίνης μηχανικὸς ἐν τρόποις.

αὐτῶν ἀμοιβὴν τῶν βλεπόντων ἐνθάδε
24 εὔχεσθέ μοι χάριτι τῷ πεσφαλμένῳ.

Voy. plus haut, p. 92. Inédite. Le douzième mois (μηνὶ δὶς ἐκτῷ) de l'année grecque est le mois d'août.

28.

Vaticanus 770 (fol. 106).

✠ Ἔγραφει καὶ αὕτη ἡ προφητικὸς δέλτος. χειρὶ | ἀμελοῦς καὶ χθαμαλοῦ καὶ ἀναξίου μοναχοῦ μακαρίου | τοῦ ἀπὸ τῆς μεγάλης μονῆς σρς ἀκροτηρ. μεσ. σπουδῇ | καὶ οἰκονομία το πανεντιμω καὶ εὐδιακριτικ. βλασίω | εκκλησιαρχ. τῆς εὐαγοῦς μονῆς ὑπερ. θεοτόκου κρυπτ. φερ. | πάντες ἀδελφοὶ οἱ ταύτην ἀναπτήσοντες | εὔξασθε τῶν δύο. ὅπως καταξιῶ αὐτοῦς κς ὁ θς | ἐν τῷ χωρῷ τῶν δικαίων. ἀμὴν ἀμὴν γένοιτο ἀμήν : | Ἔτους ,ϛψπκ′ [*sic*].

29.

Cryptensis Δ, α, IV (fol. 243′).

✠ Εγράφη καὶ ἐπληρώθ. ἡ παροῦσα πυκτ. χειρὶ σφοδρα ἁμαρτωλ. καὶ ἐλαχίστ. τῶν μονο|τρόπων μακαρίου ἀναξίου μοναχ. ἀπὸ πόλεως ῥηγιου τῆς καλαβρίας. ἔτει δὲ πρωτεύοντος ἐν τῇ μον. τῆς ὑπεραγ. θκου κρυπταφερράτ. ἱλαρίωνος εὐαρέτ. καὶ ἀγαθῆς προερέσεως ὢν. ὡσαύτως καὶ ὑπηρχ. | ἐκκλησιαρχ. τὸ. πάνη εὐλαβοῦς καὶ εὐδιακρίτ. κύρ. βλασίου. παντες δε οι ἀδελφοὶ οἱ τοῦτ. | αναπτύξαντες λιτὴν ποιῆτε πρὸς τὸν φιλανθρωπ. θν καὶ προς τὴν αὐτοῦ φιλευσπλαγχν. μρα ἥνπερ | ἥμαρτ. βιῶν ἀλγ. ὅπως ἰδοὶ τὸν κριτ. ἵλε. ἐν ἡμ. τῆς κρίσεως. αμην. αμην. γενοιτο. αμην : |

✠ ετο. δὲ ὢν ἑξακισχιλιοστ. καὶ ἑπτακοσιοστ. ευδομίκοντα καὶ τέσσαρις σὺν τουτ. σεπτ. α′. ινδ. θ′.

Voy. plus haut, p. 93. Publiée par Rocchi, *op. cit.*, p. 296. Je reproduis le texte du ms. — A la 3e ligne, ἔτει est pour ἔτι.

Fol. 245, on lit le visa de l'higoumène du couvent auquel appartenait le copiste du ms. ✠ τούτον τὸ βιβλίον ἐποίησεν | ὁ ἀδελφὸς μακαρῖς ἱερομοναχος | ὁ ριγινὸς. οἱ ἀναγινόσκωντες εὔχεσθε αὐτῷ ἀμήν. | ταῦτα τὰ γράμματα ἔγραψ. ὁ ἀδελφ. γεράσιμ. ἡγουμ. μονῆς ἁγ. νικολάου τοῦ ριγήου : | Ce couvent de Saint-Nicolas n'est-il pas le même que Saint-Nicolas de Calamizi ?

30.

Vaticanus 1926 (fol. 116).

✠ ἐγρα. τοίνυν ἡ παροῦ. βίβλος τῶν θεῖων ἱέρων | κα.κα. δια χειρὸς λε. ριγινοῦ, καλλιγρα. τραΐνας, | ἐν ετ. ,ϛχλγ′ ινδ. γ′ :

Voy. plus haut, p. 93. Inédite.

31.

Messanensis 117 (fol. 239′).

✠ ἐγράφει τὸ παρὸν ψαλτ. | διὰ χειρὸς λε. εὐτελ. νοτ. | πόλεος ρηγίου. ἐτ. ,ϛχκδ′. | ινδ. θ′:

Voy. plus haut, p. 93. Inédite.

32.

Barberinus IV, 66 (fol. 308).

✠ Ἐγράφη ἡ δέλτος αὕτη χειρὴ λέον. ἁμαρτωλοῦ | καὶ νοτ. τελειωθ. μηνὶ ἰαννουαρίω κϛ′ ἰνδ. ιγ′. | ἡμέρα δευτέρα. ὥρα ἕκτη. τοῦ ἔτ. ,ϛχκη′:

Voy. plus haut, p. 93. Inédite.

33.

Neapolitanus II, c, 7 (fol. 183).

✠ ΤΕΛΟϹ ΗΛΕΙΦΕΝ Ο ΠΑΡΟΝ | ΝΟΜΟΚΑΝΟΝΑϹ ΧΕΙΡΙ Α|ΜΑΡΤΟΛΟΥ ΚΟΝΟΥ ΑΒΑ ΠΡΕϹ|ΒΥΤ· ΜΟΝΗϹ ΑΓΙΟΥ ΙΩ· ΤΟΥ ΘΕ|ΡΙϹΤΟΥ. ΕΧΟΝΤΑ ΤΟΥ ΕΤΟΥϹ | ,ϛχοη′ ινδ. γ′. μη. | δεκεμβρίω. εἰς τ. ιϛ′ | ἡμερ. σα. ωρ. θ′. |

✠ μνησθ. κε τοῦ δουλ. | παχωμίου ἀββᾶ | πρεσβυτ. καὶ ἡγουμέ|νου. μονῆς αγίου ιω. τοῦ θε|ριστοῦ. τοῦ ποθ. συνδρο|μησαντος τοῦ κτίσαι τὸν παρὸν νομοκάνονα | τῶν ἁγίων ἀποστολων | καὶ τῶν αγίων πρων. καὶ δῶς αὐτῶ πταισμ. λύτρον | αμὴν κε ✠

Voy. plus haut, p. 93. Inédite. Onciale accentuée dans le ms.

34.

Vaticanus 2008 (fol. 171′)

✠ ἀφιερώθη τὸ παρὸν τροπολόγιον παρὰ λεοντίου ϊερομονάζοντος. | εἰς τὸν ναὸν τοῦ ὁσ. πρς ἡμῶν ιω. τοῦ θεριστοῦ. ὑπὲρ συγχωρήσεως τῶν ἁμαρτ. | τῶν ἐμῶν γονέων καὶ ἐμοῦ αὐτοῦ. ἐν ἔτει ,ϛχι′ ινδ. ι′.

Voy. plus haut, p. 94. Inédite.

35.

Vaticanus 1221 (fol. 275′).

✠ Δόξα τῶ ἁγίω θῶ ἡμ. τῶ διὰ χειρὸς | συμ. τοῦ ταπεινοῦ καὶ εὐτελοῦς νοτ. | δόντ. τέρμ. τῇ παρούσῃ βίβλω· καὶ | διὰ συνεργ. τοῦ πανευλαβεστάτ. | ἡγου

μένου τῆς ὑπ. θ̅κ̅ο̅υ̅ τῶν κε|ράτ. κυρ. παύλ. ἀπριλλ. εἰς τ. γ′ | ἔτους ,ϛχξϐ′ ἰνδ. ϐ′. ἐν | τούτῳ δὲ τῷ ἔτ. καὶ ῥογέριος ὁ πιστος ἐν χριστῷ | καὶ ἡμέτερ. ῥὶξ ἐξηλθ. του τηδ. ϐίου ☩

Voy. plus haut, p. 94. Inédite.

36.

Vaticanus 2048 (fol. 220′).

||||||κτῆμα πέφυκεν ἡ τῆδε θεῖ|α ϐίϐλος καὶ θεόπνευστος | μονῆς τοῦ κορυφαίου θε|σπεσίου τε τῶν ἀποστόλων | πέτρου : ἐκ σπουδῆς μέντοι | καὶ ποθ. προσκτηθεῖσα : | εὐκλέους γερασίμου καὶ προ|εστῶτος ἱερομένου καὶ χρησ|τοῦ καὶ ὁσίου : οὗ τὸ ποίμνι|ον |||||||||| αὐτῶι ἀκυμάντως | |||||||||| ἴθυνον εἰς λιμένας γα|λήνους :

Ἐμετεσκευάσθη τὸ παρόν ϐιϐλι|δάριον ἐν τῶι ,ϛχλδ′ ἔτει | εἰς δόξαν τῆι προσκυνητ. καὶ | μακαρί. τριάδ. π̅ρ̅ς̅. υ̅υ̅. καὶ ἁγί. | π̅ν̅ς̅ :

Voy. plus haut, p. 94. Inédite.

Fol. 219′ on lit (xvie siècle) : Εγω παυϐλος κ. αρχιμανδριτις μονις αγιον κορι-φεον αποστολον πετρου κ. παυϐλου. Et fol. 220′, parmi d'autres graffites : Μηἱ. σεπτ. εἰς τ. κδ′. ἔτ. ,ϛψλ′ |||||| [A. D. 1222] | ινδ ι′. ἡμ. σα. ἀναλα. κ|||||||||| | ἀγγελικὸν τὸ ἱματείον παρὰ τοῦ |||||||||| | ἐπισκόπου μιλήτου |||||||||| | καὶ ἐπιδρομῆς τοῦ ὁσιοτάτου |||||||||| | τοῦ ἡμῶν π̅ρ̅ς̅ παφνουτίου||||||||||. | ἰωάννης ἔγραψα. Et cet autre : ☩ μην. ιουν. εις τ. ιε′ ἔτος ,ϛψε′ [1197] ινδ. ιε′ ἡμ. |||||||||| | εφορ. ὁ μχ. ϐαρθ. τὸ ἅγιον καὶ ἀγγελ. σχημ. |||||||||| | ὑπαρχ. ἀπὸ τὸ χάλαδ. και αδελφ. παφνουτ. |||||||||| | ἱερ. υιοὶ ἀνδρεου τροπι.

L'expression ἀπὸ τοῦ χάλαδ... désigne la localité d'origine du moine Barthélemy, localité que je n'arrive pas à identifier.

37.

Barberinus IV, 27 (fol. 215).

☩ Ἐτελειώθη τὸ παρὸν εὐαγγέλιον τοῦ ἔτους | ,ϛχλα′ ινδ. α′.

Fol. 216, une main du xive siècle (A. D. 1310) a écrit un contrat dont il ne reste que quelques mots de lisibles : ☩ Ωκτωϐρί. μην. τῆς ἰνδ. θ′ ἧς τὰς κ′. |||||||||| κρητ[ὸς] | ραϊμουνδ. ῥουλλ. |||||||||| σεργ. λονγγ. τοῦ ϐληχ. ἧς τὴν χώ[ραν] | ταϐερ[νῶν] καὶ ἰω. |||||||||| καὶ νικόλ. χαρρουϐ. |||||||||| | ὁ καὶ καθηγούμενος |||||||||| | τοῦ καρπ. ἵνα |||||||||| | χρώη. ἐν ,ατι′|||||||||| | χρήζονται |||||||||| καὶ τοῦτο ὁμώ[σαμεν] εἰς τὸ ἄχραντον εὐαγγ. τοῦ χριστοῦ.

Voy. plus haut, p. 94. Inédite.

38.

Vaticanus 2029 (fol. 192′).

Ἐτελειώθ. ἡ παροῦσα ϐι′|ϐλος ἐν ετ. ,ϛφϙα′ ινδ. | ιδ′. [*sic*] μη. οκτοϐ. κϛ′ ημ. ζ′. ωρ. θ′. | ἐγράφη διὰ χ^ρ. λο. μο^χ. καὶ τάλανος | πρεςϐυτ.

Voy. plus haut, p. 94. Inédite.

39.

Cryptensis Δ, ϐ, X (fol. 33).

Ετελειώθ. ἡ παροῦσα δέλτος ἐν τῶ ͵ϛχμʹ ἔτους | ινδ. ιʹ ἡμε. δʹ. μη. νοεμϐ. κεʹ ὥρ. θʹ. | γραφὲν διὰ χειρὸς εὐθυμίου τληπαθοῦς καὶ ἀϐροτίμου | ἀνεψιοῦ τοῦ ἐν μακαρία τῆ λῆξει κ. κλῆμη.

Voy. plus haut, p. 94. Publiée par Rocchi, *op. cit.*, p. 359. Je reproduis le texte du ms.

40.

Ambrosianus B, 1 (fol. 121ʹ).

✠ εἰλήφει χρηστὸν ἦδε πυκτὶς τὸ τέρμα,
πρὸς λαυρεντίου, χειρὸς τληπαθεστάτου :
μεταγραφεῖσα, ἐκ τῶν τοῦ καλυϐήτου
ϐίϐλων τῆς μονῆς, τῆς ἐν τῶ ῥουσιάνω :
συνεργον εὑρὼν, ἀγαθουργον τ' ἀλείπτον,
τὸν ἐν πατρᾶσι, σεμνὸν ἱγλαϊσμένον,
νήφωνα θν̅. στέργοντα πολλοῦ πόθου,
ὃς δὲ πλεύσαι με ἐκεῖ παρασκεύασεν,
. . . .
19 ἔτυχε δ' ἔτος, ἓξ τῶν χιλιοντάδων,
ἑπτακοσίων σαρακοστοῦ ὀγδόου.
ἰνδικτιόνος δεκατης τρίτης οὔσης :

Voy. plus haut, p. 95. Inédite.

41.

Barberinus III, 69 (fol. 112ʹ).

Τέλος εἴληφεν ἡ ἱερὰ αὕτ. ϐίϐλος τῆς | ἐκκλησιαστικῆς τάξεως χειρὶ | ἱεροθέου αχ. καὶ ἀναξίου θύτου | προ.τροπ. τοῦ ὁσιωτ.τ. κ. νικοδήμου | καὶ καθηγουμένου τῆς μο. τῶν κασούλ. | μηνὶ ἰαννου. | εἰς τὰς κθʹ ἡμέρ. | τοῦ σα. ἔτει ͵ϛψιγʹ ινδ. γʹ.

Voy. plus haut, p. 95.

Une seconde main, de date assez récente, a changé le ψ en φ (= 1005 au lieu de 1205). Cette altération a été signalée pour la première fois par dom Toscani, *Typica Græcorum*, p. 7.

42.

Parisinus suppl. gr. 681 (fol. 9ʹ).

'Ετελειώθη τὸ παρὸν ϐιϐλίον χειρὶ καλοῦ ἁγιοπετρίτου τῶν γαλατινῶν θέματος ἱδρούσης | τῶ ͵ϛωϛʹ ἔτους ινδ. ιαʹ.

Voy. plus haut, p. 95. Inédite. — καλοῦ] Un Eugène *Calos* ou *Cali* dans un diplôme grec de 1094 (*Archivio storico siciliano*, 1888, p. 56).

43.

Barberinus III, 16 (fol. 115′).

Ἐγρά. τὸ παρὸν βιβλίον διὰ χειρὸς ἰωάνν. | νερετηνοῦ μην. ἰουνίω εἰς τ. ιγ′ ἡμέρ. παρασ. | ὥρα θ′ ἔτει ͵ϛψμδ′ τ.·ινδ. θ′.

Voy. plus haut, p 95. Inédite.

44.

Ambrosianus G, 8 (fol. 59).

✠ ἐγρά. ἡ παροῦσα θεία βίβλος τῆς θείας | λειτουργ. διὰ χειρὸς ἀνδρέου ἁμαρτλ. τῆς | πολ. βρενδ. μη. φε. ιγ′ ἡμέρα. δ′. | ὥρ. δὲ ὡσει θ′. ἔτει ͵ϛψϙδ′ ινδ. | δ′.

Voy. plus haut, p. 95. Inédite.

45.

Laurentianus LXXI, 35 (fol. 56′).

✠ Εἴληφε τέρμα βίβλος ἥδε τοῦ φίλου | χειρὶ κυριακοῦ τε τοῦ πρασιάνου | καλλιπολίτου δ' ἀμαθεστάτου νέου. | ✠ ἔτει ͵ϛψϙθ′. ✠

Voy. plus haut, p. 95. Publiée par Bandini, *op. cit.* — Je reproduis le texte du ms.

46.

Barberinus IV, 37 (fol. 213).

✠ ἐγράφη ἡ παροῦσα βίβλος | διὰ σπουδῆς καὶ συνδρομῆς | καὶ ἀναλωμάτων τοῦ εὐλαβοῦς | ἀρχιεπισκόπου κυ. παυλ. τοῦ τὴν σι|ρὰν ἔχοντος. ἀπὸ τῶν μετζαβάρβων. πολιτῶν ρν. ἔτους | τρέχοντος ͵ϛ|||||||ω. χειρὶ | ῥωμανοῦ. ἱερομοναχ. καὶ καθη|γουμένου μονῆς τοῦ ἁγίου βενε|δίκτου τοῦ οὐλλν. τᾶς βάλλης | γράτης ινδ. ϛ′ ρηγεύοντος κα|ρουλλ. δευτέρου.

Voy. plus haut, p. 102. Publiée par M. Gardthausen. Voy. p. 102.

47.

Vaticanus Palatinus lat. 233 (fol. 131′).

✠ τρισσὴ μὲν ἥδε τῶν ἐμῶν συνταγμάτων
βίβλος πέφυκε τοῖς θέλουσιν εἰδέναι
πόνημα τοὐμὸν κοινὸν ἐν διαλόγοις
ὧν ἡ μία μὲν σπουδομαντείας πέλει
ἄλλη δὲ πάλιν κατ' ἰουδαίων ἔνι.

εὔχου δὲ λοιπὸν ἀναγϊνώσκων ὅπως
τῷ νικολάῳ συντεταχότι τάδε.
ὦ πατρὶς ἐστὶν ἡ πόλις ὑδρουντίων :

Voy. plus haut, p. 103.

48.

Messanensis 29 (fol. 265).

✠ Ἐτελειώθ. τὸ παρὸν πανηγυρικὸν διὰ χειρὸς | τοῦ ἁμαρτωλοῦ δανιὴλ καὶ σκευοφύλαξ | τῆς μεγάλ. μάνδρ. τοῦ σρς ἀκρωτ. μεσσην. μηνη | σευτεμ. εἰς τ. β΄. ἡμέρα σα. ὥρα θ΄ ετο. | ,ϛωιϛ΄ ἠνδήκτου ϛ΄. εὔχεσται καὶ | μη καταρασται ὅπερ ||||||||||||||||||||||||||||||||||||||

Voy. plus haut, p. 97. Inédite.

49.

Vaticanus Ottoboni 178 (fol. 87).

Τέλος τῆς πρὸς ἀλέξανδρον ἀριστοτέλους ῥητορικῆς γραφησα παρ' ἐμοῦ ἱερομονάχου ἰωακεὶμ τῶν κασουλων ἐν τῇ μεγάλῃ μάνδρα τοῦ σωτῆρος τῆς γλώττης μεσσήνης ἐν μηνὶ μαΐω τῆς γ΄ ἰνδικτιων. ἔτει ,ϛϠϙγ΄.

Voy. plus haut, p. 97. Inédite. (Communication de dom Cozza-Luzi.)

J'extrais du *Vaticanus* 1866 (fol. 203), psautier XIIIe siècle, les graffites suivants, qui se rapportent au même copiste :

✠ μη. μαρτ. θ΄ τῇ ἡμέρᾳ τῶν ἁγ. μαρτ. τῇ ε΄ | ὥρᾳ τῆς νυκτ. ἐπιφωσκούσ. τῆς γ΄ ἰνδ. ἐκοιμή. ὁ ἐν μακαρίᾳ τῇ λήξει ἰάκωβ. νικόλ. φουλε||||||||||||| | υἱὸς ἐν τῇ μεγάλ. μονῇ πόλεως μεσσην. κομισθ. ἐξ | ἀπουλίας παρὰ τοῦ αὐτου θείου. ἰωακειμ | νέος ἐν ἄρσιος καὶ δεινὸς ἐν πᾶσιν ἐτ. ,ϛδ΄ [*sic*] τῆς | ἰνδ. δ΄ καὶ ὁ θεὸς δεὶη αὐτῷ τὴν μακαριώτητα | ἐν ὅσηα ἡμέρα |||||||||||||||||||| [1496 ?]

,ϛϠπϛ΄ 8] ἔτει τῆς ἰνδ. ια΄ ἐπασχάσαμεν | εἰς τὰς |||||||| τοῦ μαρ. μη. τὸ παρατρέχον τοῦ ☉ ὕπαρχ ιγ΄ τῆς ☾ ιδ΄. ὅτε καὶ ἐγὼ ἰώακειμ | ἐχειροτονήθ. ἱερε. π. στεφάνου μητροπολιτ. ἱδρού. | εἰς τὸ ,ϛϠπθ΄ [1481] τ. ἰνδ. ιδ ἐπασχάσαμεν | εἰς |||||| κε΄ τοῦ ἀπριλ. ὅτε τὸ παρατρέχον τοῦ ☉ | τῆς δὲ ☾ ιζ΄ ὅ καὶ ἐγὼ ἔφυγον διὰ τὴν | |||||||||||| ἰσμαϊλητων ἔφοδον καὶ παροίκησα | ἐν τῇ μο. τοῦ ἁ. πέτρου τῆς ἀρένης. τὸ δὲ ἑτερ. ἔτος εἰς τ. τοῦ σρος τῆς μεσσην. ὅτε καὶ ἔφυγον διὰ τὸν | λοιμὸν.

Εἰς δὲ τὴν α΄ τῆς ἰνδ. τοῦ ἔτους | ,ϛϠ [*sic*] ἐπασχάσαμεν εἰς τ. λ΄ τοῦ μαρτ. τὸ | παρατρέχον τοῦ ☉ ὄν ιη΄ τῆς δε ☾ ιθ΄. [1482.]

50.

Vaticanus 1973 (fol. 57′).

Ἐγράφη ἡ θεῖα ἱερουργία αὕτη διὰ χειρὸς | ἐμοῦ εὐτέλους καὶ ταποινοῦ ἱερέος ἀντωνίου, τῆς ἁγ. χριστινῆς ...|... ἐν ἔτει ,ϛωπβ΄ ινδ. ιβ΄, μη. δεκεβρίο. | θ΄, ἡμέρ. σαβάτου :

Voy. plus haut, p. 97. Inédite.

51.

Laurentianus LXXXVI, 15 (fol. 180').

Ἐπληρώθη ἡ παροῦσα δέλτος μι|χαὴλ τοῦ ψελλοῦ ὑπὸ παπάδος νι^κλ | σηλλα° ἀπὸ χώρας καλὴ πόλεως, ἐν μηνὶ | μαρτίω ἡμέρα σα. ὥρα ϛ' ἐν τ. ͵ϛωνε'.

Voy. plus haut, p. 97. Publiée par Bandini, *op. cit.*, III, 346. Je reproduis le texte du ms.

52.

Crypteusis Α, γ, VII (fol. 152).

Ἐγράφοι τὸ παρὸν ψαλτ. διὰ χειρὸς ϊερομοχ. νηφω͞ | σηκελοῦ κράτος βαθείας δεμ. μοχ. τοῦ ὁσ. π͞ρς ἡμῶν | νικολ. τοῦ ἐλαφηκοῦ ἐν ἔτ. ͵ϛωλζ' τῆς ινδ. ι'ζ :

Voy. plus haut, p. 97. Publiée par Rocchi, *op. cit.*, p. 32. Je reproduis le texte du ms. Je ne sais pas ce que veut dire δεμ. Quant aux mots κράτος βαθείας, Rocchi y reconnaît Campobasso (??).

53.

Parisinus 1685 (fol. 54).

Ἐγράφη τὸ παρὸν βιβλίον διὰ χειρὸς νεκταρίου ἱερομοναχοῦ τῆς μονῆς τοῦ ἁγίου νικολάου | τῶν κασούλων τῆς πόλεως ὑδρούσης. ἐν μηνὶ νοεμβρίω ε' ἡμέρα σαββάτω ὥρα β' | τῆς ἡμέρας. ἐν ἔτη ͵ϛωοζ'. ινδ. β' :

Voy. plus haut, p. 97. Inédite.

54.

Barberinus III, 73 (fol. 119).

Ἐτελειώθη ἡ παροῦσα σύνταξις διὰ | χειρὸς νικολάου ιω. σκίνξαρι | ἀπὸ χώρας ἁγίου πέτρου τῶν γαλα|τινῶν. Ἐν μηνὶ νοεμβρίω ἡμέρα κϛ' | τοῦ αὐτοῦ μηνὸς ὥρα ἐννάτη | ἐν ἔτει ͵ϛωπη'. ιγ' ινδ.

Voy. plus haut, p. 97. Inédite.

55.

Barberinus III, 78 (fol. 182').

Ετελειώθη τὸ παρὸν τυπικὸν τῆς ἁγίας τοῦ θεοῦ | ἐκκλησίας ἐπισκοπῆς πόλεως βοὸς οὗ τῇ ἐπο|νυμία τῆς ὑπεραγίας θεοτόκου τῶν εἰσοδίων ἀρχι|ερατεύοντος τοῦ

νῦν καιροῦ ἐπισκόπου ἀκύλα | πράτζι : διὰ χειρὸς κἀμοῦ τοῦ ἁμαρτω|λοῦ καὶ ἐλαχίστου γεωργίου ἐκ τῆς κωνσταντινουπόλεως : | διὰ συνδρόμης καὶ ἐξόδων τῶν τιμωτάτων κλη|ρικῶν ἱερέων τε καὶ διακόνων τῶν εὑρισκο|μένων ἐν τῇ ἐπισκοπῇ τῆς ἄνωθεν εἰρημένης πόλεως | ϐοὸς : ἔτι ἀπὸ κτίσεως κόσμου 'ϛξ' : ἐν ἰνδ. ι' : | καὶ ἀπὸ χριστοῦ συγκαταϐάσεως ,αφνϐ' : ἐν μηνὶ | ἰουλλίῳ κθ' : ἡμέρα παρα. ὥρα θ' τῆς | ημεροῦ : |

Voy. plus haut, p. 98. Inédite. Βοὸς πόλις est Bova, dont la cathédrale portait le titre de S. M. de l'Isodia ou Présentation.

56.

Vaticanus 1602 (fol. 361).

Ετελειώθη ἡ παροῦσα δέλτος διὰ χειρὸς κἀμοῦ | τοῦ ἁμαρτωλοῦ γεωργίου ἐκ τῆς κωνσταν|τινουπόλεως διὰ συνδρομῆς καὶ ἐξό|δου τοῦ ὁσιωτάτου ἐν ἱερομοναχοῖς καὶ | πνευματικοῦ πατρὸς κυροῦ κυρίλλου ἐκ παλαιῶν | πατρῶν ἐν πόλει μησύνη ἐπὶ | ἔτους ,ζν' ἐν ἰνδ. ιϐ' ἐν μηνὶ | μαρτίῳ α' ἡμέρα τετράδι ὥρα ϛ' ·

Voy. plus haut, p. 98. Inédite.

57.

Barberinus III, 66 (fol. 1).

Μηνὶ κδ' ἡμέρᾳ τεταρτῇ ὥρᾳ θ' παρέλαβε τὴν χώραν νερεᵗν. ἰωάννης ταρέντ. | πρίνκπ. καὶ εἰσῆλθεν ἔσω μετὰ μεγίστης τιμῆς. καὶ τῇ αὐτῇ νυκτὶ ἔφυγεν ἐκ τῆς αὐτῆς πόλεως | λάθρα λουησ. τοῦ ἁγίου σεϐηρίνου. καὶ ἐγκατέλιπε τὴν σύζυγον αὐτοῦ μετὰ τῶν | παίδων, ὃς ἐτυράννισε τὴν αὐτὴν πόλιν. ἔτει ,ϛ.... |

✠ Ἐγὼ ἱερομόναχος παῦλος ὁ ἐν τῇ μονῇ τοῦ ἁγίου μεγάλομάρτυρος | ἀνδριανοῦ καὶ ναταλίας διὰ τὸ ϐέϐαιον ὑπογράφω | οἰκείᾳ μου τῇ χειρί.

QUELQUES OBITS

Vaticanus 1652 (fol. 33).

✠ Μηνὶ δε. κε' ἀπὸ τῆς χριστοῦ γεννήσεως χιλοϊοστῷ τετρακοσιοστῷ πε' ἐν τῇ μονῇ | τοῦ ἁγίου ϐαρθολομαίου τῆς τριγώνας ἐκοιμήθη ὁ ἐν μακαρίᾳ τῇ μνήμῃ αὐτοῦ ὁ ἀδελφὸς ϐαρσανώφλα ἱερομόναχος | καὶ οἰκονόμος τῆς αὐτῆς μονῆς. δι' ὃ εὔχεσθε ὑπὲρ αὐτοῦ [1484].

Idem (fol. 131).

✠ Μηνὶ μαίῳ τῇ κε' ἡμερά δ' ἔτους ἀπὸ χριστοῦ σαρκόσεως ,αυπθ' ἐν τῇ μονῇ ϐαρθολομαίου τοῦ τρίγονος ἐτελεύτι ὁ ἐν μακαρίᾳ αὐτοῦ μνήμῃ ἀδελφὸς ἡμῶν ἀρσένος μοναχὸς τῆς αὐτῆς μονῆς. δι' ὃ οἱ ἀναγινόσκοντες εὔχεσθε ὑπὲρ αὐτοῦ [1489].

Vaticanus 1238 (fol. 379′).

Ἔτει ,ϛψγ′.

Ἡμέρα ϛ′ εἰς τὰς ϛ′ τοῦ δεκεμβρίου μηνὸς ἐκοιμήθη ὁ δοῦλος τοῦ θεοῦ ἕκτωρ ἐπίσκοπος τοῦ | παλαιοκάστρου ινδ. ιδ′ ἔτους ,ϛωθ′ [1300].

Même ms., fol. 260′, deux graffites, l'un mentionnant le jubilé de l'an 1300, « du temps du T. S. pape de Rome Boniface », l'autre la mort du « grand empereur d'Allemagne, procurateur des Chrétiens contre les Sarrasins et les autres barbares, empoisonné par un frère mineur dans le pain de la sainte eucharistie », Henri VII. — Hector, évêque de Paléocastro : unique mention de ce siège grec.

Vaticanus 1601 (fol. 178).

Τῇ λα′ ἡμέρᾳ τοῦ αὐτοῦ μηνὸς [*avril*] τῆς ἰνδ. θ′ ἐκημήθη ἐν μακαρίᾳ τῇ μνήμῃ ὁ | ἀδελφὸς ἀμβρόσιος ἀρχ. μονῆς ἁγίου φιλίππου τοῦ ἱέρακος ἡμέρᾳ ϛ′ ὥρᾳ θ′ | τοῦ ἔτους ,ϛϡλγ′ ἰνδ. θ′ [1425].

Il s'agit du couvent de Saint-Philippe de Gerace.

Idem (fol. 181).

Τῇ ιϐ′ ἡμέρᾳ τοῦ ἀπρηλλίου μηνὸς τῆς ἰνδ. ι′ ἐκημίθη ὁ ἐν μακαρή. τῖ μνή. ὁ ἀδελφὸς κυπρη|ανὸς ἀρχιμανδρίτης τῆς μονῆς τοῦ ἁγίου φιλήππου τοῦ ἱέρακος ἐν ἡμέρᾳ ε′ ὥρᾳ ε′ τῆς νικτὸς τοῦ | ἔτους ,ϛωϙε′ [1387].

Idem (fol. 188).

Λ′ ἡμέρᾳ τοῦ αὐγούστου μηνὸς τῆς ἰνδ. ε′ ἐκημίθη ἐν μακαρίᾳ τῇ μνήμῃ ἀδελφὸς | νεόφιτος ἀρχιμανδρίτης μονῆς ἁγίου φιλίππου τοῦ ἱέρακος ἡμέρᾳ δ′ ὥρᾳ θ′ τοῦ | ἔτους ,ϛωξ′ ἰνδ. ε′ [1352].

PLANCHES

Des fac-similés des manuscrits suivants sont ou vont être publiés par les soins de la *Palæographical Society*. Je ne puis m'empêcher de marquer ici l'obligeance que j'ai à sir E. M. Thompson, esq., qui a bien voulu leur donner l'hospitalité.

Vaticanus	1221.
»	1650.
»	1660.
»	1666.
»	1679.
»	2002.
Vaticanus	2061 (fol. 199).
»	2061 (fol. 282).
»	2138.
Cryptensis	B, α, I.
»	B, α, IV.
»	B, α, XX.

Vu et lu
en Sorbonne, le 14 décembre 1889
Par le Doyen de la Faculté des Lettres de Paris
A. HIMLY.

Vu et permis d'imprimer :
Le Vice-Recteur de l'Académie de Paris,
GRÉARD.

INDEX

DES MANUSCRITS GRECS

INDEX

DES NOMS PROPRES

Les noms d'auteur des pièces justificatives IV-XI ne sont point *portés à cet index.*

B

C

D

E

F

G

M

N

O

P

T

U

V

Z

MONASTÈRES BASILIENS

20813. — PARIS. — IMPRIMERIE A. LAHURE
9, rue de Fleurus, 9

Vide nelle biblioteca Chigi's Chiese Basilicane

p. 149 n. 3

"libro divenuto rarissimo ed irreperibile in commercio"



